



V I L L E D E
G E N È V E

DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DU LOGEMENT

RAPPORT DU CONSEIL ADMINISTRATIF À L'APPUI DU PROJET DE BUDGET 2012

PR - 900

Le rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget intègre cette année quelques évolutions, afin de fournir aux Autorités une information plus complète sous l'angle des missions et prestations. Il est le résultat des améliorations apportées aux processus d'élaboration et de mise à jour des catalogues de missions et prestations des services municipaux, de définition des objectifs et de répartition des comptes et budgets par missions et prestations.

Cette approche a pour but de mettre en relation les prestations de l'Administration municipale avec les ressources engagées pour les réaliser. La répartition des charges et revenus par missions et prestations offre un axe d'analyse complémentaire à la comptabilité financière regroupant les charges et revenus par nature.

Ce rapport présente les catalogues de missions et prestations, les priorités et perspectives, ainsi que les principaux objectifs 2012 pour chaque service. Ceux-ci comportent des indicateurs, des valeurs-cible et valeurs minimum à atteindre, ce qui rend l'évaluation des objectifs en fin d'année moins subjective. De plus, il inclut l'évolution des charges et des revenus par missions et prestations et par chapitres comptables, ainsi qu'une analyse comparative par missions depuis les comptes 2003, pour les premiers services ayant adhéré à cette démarche. Quelques éclairages particuliers, étroitement liés à l'activité des services, ont été incorporés dans ce même document.

Les tableaux des « Coûts et revenus par missions et prestations » montrant la décomposition par chapitres comptables — présentés pour la première fois

au projet de budget 2009 — ont été reconduits cette année, afin d'étayer l'origine et l'évolution de certains chiffres et faciliter l'interprétation des données. Les différents tableaux et graphiques sont accompagnés de commentaires, établis par les services concernés et visant à fournir des indications complémentaires.

Par ailleurs, afin de mieux cerner la réalité des coûts des prestations des services municipaux, le présent document prend en considération les règles de gestion suivantes :

- le détail des coûts par missions et prestations est présenté hors subventions ; cela permet de recenser les coûts de gestion influencés directement par l'activité des services municipaux, indépendamment du montant des subventions accordées. Celles-ci sont tout de même analysées et présentées graphiquement ;
- les revenus issus de remboursements de charges (notamment les remboursements d'assurances pour perte de salaire) ont été déduits des charges de fonctionnement, de sorte à ne prendre en compte que le montant net de ces charges ;
- les pertes sur débiteurs ont été déduites des revenus, afin de ne pas surestimer le chiffre d'affaires ;
- certains éléments de charges et de revenus n'ayant aucun lien avec les activités des services analysés ont été dissociés de la répartition des coûts par missions et prestations et présentés sous la rubrique « Charges et revenus non incorporables » ;

- une actualisation des exercices précédents (budget 2011 et comptes 2010) a été réalisée, afin de permettre une comparaison pluriannuelle, basée sur les structures 2012.

Le processus de refonte des catalogues des missions et prestations municipales, initié au Département de la culture en 2008 (musées et bibliothèques), puis étendu à l'ensemble des directions départementales en 2009, a été poursuivi. La définition d'un macroprocessus au sein du Département des constructions et de l'aménagement (DCA) a conduit à la révision des catalogues de missions et prestations de l'ensemble des services de ce département. En 2010, ce sont les services pilotes de l'aménagement urbain et de la mobilité et du génie civil qui ont revu leur catalogue, en proposant une structure commune. Pour ce nouvel exercice, l'ensemble des services du DCA ont adhéré à cette nouvelle démarche qui permettra, à terme, de présenter une vision globale intradépartementale.

Le processus budgétaire étant évolutif dans le temps, de nouveaux axes d'analyse sont progressivement étudiés et intégrés dans ce document en fonction des attentes des Autorités politiques, ainsi que des besoins exprimés par les Directions de département et les services municipaux.

L'équipe du Contrôle de gestion tient à remercier tous les services municipaux tant pour leur collaboration que pour leur disponibilité dans le cadre du processus d'amélioration continue des grandes procédures.

**Département des finances et
du logement - Août 2011**

Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 2012

Présentation générale et présentation financière

Présentation générale	I-9
Présentation financière	I-16

Catalogues, objectifs et projet de budget 2012 par missions et prestations

AUTORITÉS

Direction générale	II-8
Secrétariat du Conseil municipal	II-14
Administration centrale	II-20
Service juridique	II-26
Relations extérieures	II-32
Contrôle financier	II-38

FINANCES ET LOGEMENT

Direction des finances et du logement	II-48
Délégation Genève solidaire	II-54
Agenda 21 - Ville durable	II-58
Direction financière	II-64
Comptabilité générale et budget	II-68
Taxe professionnelle communale	II-74
Centrale municipale d'achat et d'impression	II-80
Contrôle de gestion	II-86
Gérance immobilière municipale	II-92
Direction des ressources humaines	II-98

CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT

Direction des constructions et de l'aménagement	II-108
Urbanisme	II-114
Architecture	II-120
Bâtiments	II-126
Énergie	II-132
Aménagement urbain et mobilité	II-138
Génie civil	II-144

CULTURE ET SPORT

Direction de la culture et du sport	II-154
Promotion culturelle	II-160
Service administratif et technique	II-166
Service culturel	II-172
Conservatoire et jardin botaniques	II-178
Musée Ariana	II-184
Musées d'art et d'histoire	II-190
Musée d'ethnographie	II-196
Muséum d'histoire naturelle	II-202
Bibliothèques et discothèques municipales	II-208
Bibliothèque de Genève	II-214
Sports	II-220
Institutions muséales et bibliothèques	II-226
Analyse départementale des subventions (DCS)	II-228

ENVIRONNEMENT URBAIN ET SÉCURITÉ

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité	II-236
Incendie et secours	II-242
Sécurité et espace publics	II-248
Direction des systèmes d'information et de communication ..	II-254
Logistique et manifestations	II-260
Voirie - Ville propre	II-266
Espaces verts	II-272

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Direction de la cohésion sociale et de la solidarité	II-282
Petite enfance	II-288
Écoles et institutions pour l'enfance	II-294
Pompes funèbres, cimetières et crématoire	II-300
Social	II-306
Jeunesse	II-312
Office de l'état civil	II-318

Lexique des abréviations

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION FINANCIÈRE

Présentation générale

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Le projet de budget 2012 est le premier budget d'une législation qui s'annonce, pour notre commune, pleine de défis.

Défis institutionnels en lien avec les travaux de la Constituante, défis sur le front des finances publiques et touchant donc notre capacité à garantir des mécanismes communaux de solidarité active.

Au contexte cantonal incertain s'ajoutent des perturbations internationales qui marquent plus que jamais l'importance de la régulation et donc de la présence de pouvoirs publics forts.

Contexte socio-économique

Le contexte économique qui prévaut actuellement est marqué par de grandes tensions. Au niveau international, l'ampleur de la crise financière de 2008 et 2009 a amené nombre d'Etats à agir comme prêteurs de dernier recours ainsi qu'à mettre en œuvre des plans massifs de relance. Ce faisant, les niveaux de dettes, mesurés par rapport aux produits intérieurs bruts, ont explosé. La crise de 2008 se poursuit à l'heure actuelle avec ce que l'on peut qualifier de crise globale de la dette.

Pour mémoire, durant de nombreuses années, la croissance économique a été financée par un recours massif à l'endettement. Selon les pays, il s'est agi d'endettement privé, pour d'autres, d'endettement public, et parfois, les deux types d'endettements se sont cumulés. La crise de 2008 a fait glisser une part importante de l'endettement privé vers l'endettement public. Hors, les niveaux d'endettements sont actuellement tels que les emprunteurs viennent à douter de la capacité de

remboursement de certains pays. Corollaire logique, la forte augmentation des primes de risque se reflètent dans les taux d'intérêt. Au vu de l'importance des dettes concernées, cela ne fait qu'accentuer les craintes sur la solvabilité de ces pays.

Quand la bise fût venue, la cigale se trouva fort dépourvue, nous apprend La Fontaine.

Après la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne et l'Italie, ce sont désormais les Etats-Unis dont la solvabilité inquiète les marchés financiers.

Dans ce contexte international chahuté, la Suisse, en général, et Genève en particulier, continuent de tirer leur épingle du jeu. Les exportations genevoises bénéficient de leur large diversification et de leur exposition aux marchés émergents comme la Chine. Les secteurs d'exportations genevois sont également très favorables. Toutefois, il convient de ne pas tomber dans un excès d'optimisme. Les niveaux records atteints par le franc suisse finiront bien par avoir des effets modérateurs sur la croissance. L'appréciation du franc pèsera sur la compétitivité de l'économie suisse et genevoise ainsi que sur l'évolution des exportations de biens et services au cours des prochains mois et en 2012.

Si la croissance dans le Canton de Genève est sensiblement plus soutenue que la croissance suisse (+2.8% à Genève contre +2.3% en Suisse en juin 2011) le nombre de chômeuses et de chômeurs, en revanche, a diminué moins vite depuis le pic du début 2010 (-19.2% à Genève contre -34.8% en Suisse).

Tous ces éléments induisent un certain degré d'incertitude pour les perspectives 2012.

Par ailleurs, sur le front social, les informations dont nous disposons sont le révélateur d'un fossé toujours plus grand entre une minorité de la population genevoise profitant de cette croissance et une majorité, grandissante, qui voit ses conditions de vie se détériorer. A Genève, 67% de l'augmentation totale des revenus imposables sur la période 2003-2007 reviennent à 1.5% des contribuables. Dans le même temps, la grande majorité des contribuables (92%) voit son revenu stagner (+0.5%). Pis encore, les demandes auprès de l'Hospice général ont augmenté ces deux dernières années de 20%. Enfin, les données de l'observatoire des inégalités démontrent que sur six critères de mesures des inégalités choisis (bénéficiaires d'aide sociale ou d'allocation logement, taux de chômage, revenu, pourcentage d'effectifs scolarisés d'origines modestes), la Ville de Genève en remplit cinq.

Finances publiques

Les prévisions cantonales sont particulièrement optimistes s'agissant des personnes physiques, soit +4.1% pour l'impôt au barème ordinaire et +8.3% pour l'impôt à la source. Il est à noter que les prévisions communales estimaient une augmentation de 3% dans les deux cas.

Ces estimations contrastent fortement avec les différentes menaces pesant sur les revenus communaux. Ainsi, la commission « Organisation territoriale et relations extérieures » de la Constituante a décidé de supprimer la distinction entre commune de domicile et commune de travail. Conséquence pour notre commune : une perte sèche de près de 86 millions de francs. D'autre part, la majorité de droite du Grand Conseil et du Conseil d'Etat a annoncé la fin prochaine de la taxe professionnelle communale. Conséquence : une perte sèche de 120 millions de francs.

Enfin, la réforme cantonale relative à la fiscalité des entreprises devrait grever le budget communal de 40 millions de francs. Si ces trois mesures venaient à être confirmées par le peuple, c'est plus de 20% du budget municipal qui serait coupé. Or, comme nous l'avons vu, les besoins sociaux de nos habitantes et habitants sont toujours plus grands. 20% de moins signifie asphyxier la commune, lui retirer les capacités à exercer ses compétences, son rôle de filet social et d'actrice de proximité.

Ces projets de réformes fiscales sont d'autant plus incompréhensibles qu'une réduction de la charge fiscale est économiquement inefficace. Une baisse de la charge fiscale n'est de loin pas synonyme de croissance, au contraire. Comme des études, notamment aux Etats-Unis, l'ont démontré, la combinaison « taux d'imposition élevé - recettes élevées » a toujours fonctionné. Le cas de la Grèce est aussi symptomatique: le pays ne souffre pas d'une politique sociale trop généreuse (la Grèce l'est moins que les autres social-démocraties européennes) et de dépenses trop élevées mais de recettes fiscales anémiques, l'évasion fiscale étant le point faible du pays. Finalement, le modèle social scandinave a fait ses preuves: il a permis aux pays du Nord de l'Europe de réduire drastiquement leur taux de chômage tout en maintenant un haut niveau de protection sociale et en développant les conditions économiques nécessaires à une croissance forte et durable.

Gestion du personnel

S'agissant du personnel de l'administration municipale, le projet de budget 2012 contient l'application des mécanismes salariaux selon le nouveau Statut. Le budget de formation de la

DRH est augmenté de 0.75 millions de francs afin de répondre aux besoins de formation des services et collaboratrice/teurs de l'administration municipale. 47 postes supplémentaires sont créés.

Cette augmentation démontre une nouvelle fois l'importance donnée par le Conseil administratif à la qualité des prestations déployées par l'administration municipale.

Subventions

La variation des montants alloués aux subventions accordées par la Ville de Genève se traduit par une augmentation de 5.7 millions de francs.

Cette augmentation est due à deux facteurs principaux. La volonté du Conseil administratif d'atteindre, dès 2012, l'objectif de 0.7% du budget municipal accordé à la coopération internationale et à l'aide au développement (+ 3.2 millions de francs), et l'indexation de la subvention en faveur de la petite enfance recouvrant principalement les mécanismes salariaux pour un montant de 2.2 millions de francs.

Investissements et entretien du patrimoine

La Ville doit entretenir son patrimoine. Afin de répondre à ce besoin, une augmentation substantielle des budgets d'entretien du patrimoine a été décidée (augmentation de plus de 9 millions de francs dédiés notamment aux bâtiments ou au réseau d'assainissement des eaux usées).

Par ailleurs, le niveau d'investissement a été élevé à 100 millions de francs. Une politique des investissements précisant les critères de priorisation devra être définie pour les années à venir,

car la maîtrise de ces derniers demeure un enjeu essentiel au maintien d'une situation financière saine.

Conclusion

Le contexte économique international est inquiétant et souligne l'importance du principe de durabilité financière. Pour une collectivité publique, réduire son endettement en période de haute conjoncture et s'endetter en période de récession. La Ville suit cette politique.

Dans ce cadre, les attaques récurrentes visant à alléger les impôts pour les plus riches et à réformer la fiscalité doivent nous inciter à la plus grande méfiance.

Les défis relatifs à la fiscalité seront la pierre d'achoppement de la prochaine législature. Les menaces pesant sur le budget municipal ascendent à près de 250 millions de francs, recettes dont nous ne pourrions nous passer qu'au prix de larges sacrifices. Sacrifices qui toucheront directement les plus vulnérables de nos habitantes et habitants ainsi que les classes moyennes et les PME. A l'heure où le Conseil d'Etat mène une politique économique agressive, où notre canton connaît une ultra attractivité qui ne profite pas à un développement durable et harmonieux de Genève et de sa région, les communes se doivent de mettre en place des politiques publiques visant à réduire les inégalités toujours plus fortes qui se créent sur leur territoire.

Pour ce faire, le Conseil administratif a besoin de moyens. Dans ce contexte, comme annoncé dans le discours de législature, il défendra avec vigueur l'autonomie et les finances communales ainsi que les prestations municipales.

¹ Source: « Taxer les riches, c'est bon pour la croissance » Courrier international n°1029.

² Source: « Les modèles scandinaves de protection sociale » Pour la solidarité – Janvier 2008.

Chiffres globaux

Conformément à l'article 48, lettre c) de la loi sur l'administration des communes (ci-après LAC), le Conseil administratif présente au Conseil municipal de la Ville de Genève le projet de budget 2012 dont les chiffres globaux sont les suivants :

A. Budget de fonctionnement (sans les imputations internes)

Revenus nets	1'123'703'550.-
Charges nettes	1'121'591'258.-
Résultat de fonctionnement	2'112'292.-

B. Budget des investissements

Investissements nets présumés	100'000'000.-
--------------------------------------	----------------------

C. Financement des investissements

Investissements nets présumés	100'000'000.-
Autofinancement total	76'710'926.-
Insuffisance de financement	23'289'074.-

Gestion financière

Fiscalité

Les rentrées fiscales estimées pour 2012 s'inscrivent dans un environnement conjoncturel contrasté. L'économie suisse fait montre d'une dynamique positive alors que le contexte mondial reste pour le moins incertain. La Suisse aura réussi à retrouver son niveau de production d'avant la crise financière tout en n'augmentant pas le niveau de son endettement public. Tel n'est pas le cas pour la plupart des pays industrialisés. La crise financière qui a débuté à l'été 2007 a entraîné nombre d'économies en récession en 2008 et 2009, et, un important transfert de l'endettement privé vers l'endettement public s'est réalisé. L'indispensable réduction de ces endettements publics désormais très importants nécessitera des mesures d'austérité dans nombre de pays. Ces mesures pèseront à coup sûr sur la croissance mondiale. Cet aspect constitue le principal risque de prévision pour 2012.

Un des corollaires de cette situation est la forte appréciation du franc suisse qui n'a de cesse de franchir des niveaux inconnus jusqu'alors, et ce, contre les principales monnaies. Cette importante revalorisation a pour effet de mettre sous pression les marges des exportateurs. A l'inverse, les importateurs ne répercutent que peu les baisses de prix d'achat ainsi engendrées. Pour preuve, l'indice des prix à la consommation reste en territoire positif. Il n'en demeure pas moins que cette revalorisation du franc, si elle venait à durer, pèserait sur le dynamisme des exportations suisses dans les domaines les plus compétitifs.

Donnant suite aux demandes de la Ville, le département cantonal des finances a communiqué de manière anticipée ses estimations budgétaires révisées pour 2012, ainsi que des premiers éléments correctifs pour 2010. En sus de sa propre appréciation de la situation, le Conseil administratif a donc pu prendre en compte également ces informations dans le cadre de l'élaboration du projet de budget 2012.

Au final, le Conseil administratif a choisi de retenir les prévisions cantonales s'agissant de l'imposition « personnes physiques » et de s'en tenir à son scénario concernant les prévisions « personnes morales ». Rappelons ici que ces prévisions non seulement se basent sur des estimations de la production 2010 et 2011, mais tiennent compte également des effets des modifications de la loi sur l'imposition des personnes physiques qui ont pris effet en 2011 (bouclier fiscal).

Les revenus des impôts s'inscrivent en augmentation de plus de 56 millions de francs en comparaison avec le budget 2011. Cette augmentation de revenus est liée à la fois à l'effet de base de la révision à la hausse de la production estimée en 2010 et au regain de la dynamique conjoncturelle positive que connaît le canton de Genève.

Estimation de la valeur du centime additionnel 2012

Année	Personnes physiques	Personnes morales	Total
2010			
Production comptabilisée	12'406	3'102	15'508
+/- Rectification ³	-291	+136	-128
Production rectifiée	12'115	3'238	15'380
2011			
P.P. croissance +2.8% ⁴	+337		+502
P.M. croissance +4.4%		+143	+95
Production prévisionnelle	12'452	3'381	15'977
2012			
P.P. croissance +5.1%	+633		+633
P.M. croissance +3.0%		+102	+102
Production prévisionnelle	13'085	3'483	16'568

(en milliers)

³ La rectification relative aux personnes physiques pour 2010 tient compte de la neutralisation des corrections de -25.0 millions de francs liés aux années 2001 à 2009 ainsi que de la première révision 2010, estimée à +11.7 millions de francs. Quant à la rectification de la production des personnes morales, elle neutralise la correction à hauteur de -2.6 millions de francs pour les années précédentes, et tient également compte d'un premier correctif positif à hauteur de +3.6 millions de francs.

⁴ Ce taux tient compte des effets du bouclier fiscal et du relèvement des déductions entrant en vigueur en 2011, dont les effets totaux sont estimés à 7.6 millions de francs.

Plan de financement

A. Emplois des fonds		
1. Investissements totaux		100.0
Total des décaissements		100.0
B. Sources des fonds		
Annuités d'amortissements réglementaires (autofinancement)	74.6	
Excédent de revenus du budget de fonctionnement	+2.1	
Autofinancement net	76.7	
Excédent d'emplois de fonds		23.3

(en mios)

Budget d'investissements et financement

Le Conseil administratif a décidé d'augmenter l'enveloppe annuelle des investissements de 95 à 100 millions de francs, dont 78 millions de francs pour le patrimoine administratif et 22 millions de francs pour le patrimoine financier.

Financement des investissements

Le tableau présenté ci-après permet de comparer le mode de financement des investissements entre le budget 2011 et le projet de budget 2012 :

	PB2012	B2011
Investissements nets	100.0	95.0
Autofinancement	76.7	70.0
(Insuffisance de financement) / Excédent	(23.3)	(25.0)
Autofinancement en %	76.7%	73.7%

(en mios)

Taux d'autofinancement prévisionnel des investissements

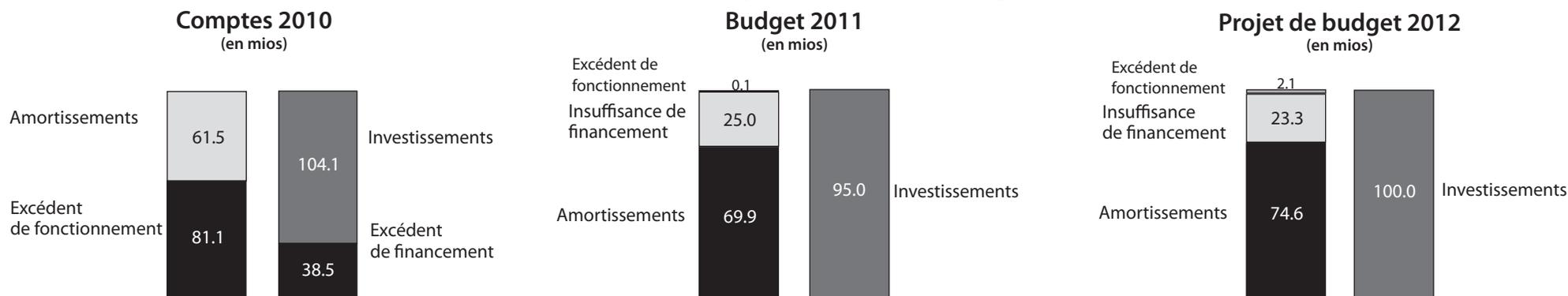
Le taux d'autofinancement prévisionnel des investissements pour 2012 est de 76.7%, en légère amélioration par rapport à l'exercice budgétaire précédent, malgré une hausse des inves-

	PB2012		B2011	
Patrimoine financier	22.0	22.0%	20.0	21.1%
Patrimoine administratif	78.0	78.0%	75.0	78.9%
Total	100.0	100.0%	95.0	100.0%

(en mios)

Structure de financement

Graphiquement, les structures de financement pour les comptes 2010, le budget 2011 et le projet de budget 2012 se présentent comme suit :



L'autofinancement pour le projet de budget 2012 se monte à 76.7 millions de francs, contre 142.6 millions de francs aux comptes 2010. 76.7% des investissements prévus sont couverts, ce qui in-

duit un endettement théorique supplémentaire de 23.3 millions de francs, soit le montant de l'insuffisance de financement.

Présentation financière

Budget de fonctionnement

Évolution entre les comptes 2010, le budget 2011 et le projet de budget 2012 (par chapitre)

		PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11		Écart PB12-C10	
Revenus nets								
Impôts	(chapitre 40)	889.3	833.1	839.5	+56.2	+6.7%	+49.8	+5.9%
Revenus des biens	(chapitre 42)	154.9	158.6	162.8	-3.8	-2.4%	-7.9	-4.9%
Revenus divers	(chapitre 43)	44.2	47.3	48.3	-3.1	-6.5%	-4.0	-8.3%
Parts et contributions	(chapitre 44)	1.4	1.4	1.5	+0.0	+0.0%	-0.1	-4.1%
Dédommagements de collectivités publiques	(chapitre 45)	29.0	31.0	32.7	-2.0	-6.4%	-3.7	-11.2%
Subventions et allocations	(chapitre 46)	4.9	4.9	5.7	-0.1	-1.0%	-0.9	-15.3%
	Total	1'123.7	1'076.3	1'090.5	+47.4	+4.4%	+33.2	+3.0%
Charges de fonctionnement								
Charges de personnel	(chapitre 30)	461.5	437.6	413.4	+23.8	+5.4%	+48.0	+11.6%
Biens, services et marchandises	(chapitre 31)	208.7	195.6	181.9	+13.0	+6.7%	+26.8	+14.7%
Intérêts passifs	(chapitre 32)	37.4	40.5	37.7	-3.1	-7.7%	-0.3	-0.7%
Pertes sur débiteurs	(chapitre 33)	31.6	31.0	23.1	+0.7	+2.1%	+8.6	+37.1%
Contributions à d'autres collectivités	(chapitre 34)	37.2	39.6	35.3	-2.4	-6.1%	+2.0	+5.5%
Dédommagements à des collectivités publiques	(chapitre 35)	34.3	31.4	31.4	+2.8	+9.0%	+2.9	+9.2%
Subventions et allocations à des tiers	(chapitre 36)	236.3	230.6	224.7	+5.7	+2.5%	+11.6	+5.2%
	Total	1'047.0	1'006.3	947.5	+40.7	+4.0%	+99.5	+10.5%
Amortissements et investissements								
Amortissements ordinaires		74.6	69.9	61.5	+4.7	+6.7%	+13.1	+21.2%
Investissements nets		100.0	95.0	104.1	+5.0	+5.3%	-4.1	-3.9%
Compte de fonctionnement et de financement								
Excédent/déficit du compte de fonctionnement		2.1	0.1	81.1	-	-	-	-
Excédent/insuffisance de financement		-23.3	-25.0	38.5	-	-	-	-

(en mios)

Analyses des charges par chapitre

Comparaison entre les comptes 2010, le budget 2011 et le projet de budget 2012

Chapitre 30 : Charges de personnel

PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11		Écart PB12-C10	
461.5	437.6	413.4	+23.8	+5.4%	+48.0	+11.6%

(en mios)

Dans le détail, les principaux groupes de ce chapitre ont évolué dans les proportions suivantes :

	PB2012	(B2011)	(C2010)
Autorités et commissions	2.4	+0.2	+0.6
Traitement du personnel	358.5	+21.7	+34.0
Assurances sociales	29.0	+1.6	+4.4
Caisse de pension et de prévoyance	46.2	+0.1	+5.8
Assurances maladie et accidents	8.7	-1.1	+0.3
Prestations en nature	2.4	+0.0	+0.4
Prestations aux pensionnés	7.5	-0.1	+0.6
Personnel intérimaire	2.1	+0.7	+0.9
Autres charges de personnel	4.7	+0.8	+1.0

(en mios)

Ce chapitre enregistre la progression annuelle liée aux mécanismes salariaux ordinaires étant précisé que l'indexation des salaires des employé-e-s de la Ville a été estimée pour 2012 à 1%, tout comme en 2011.

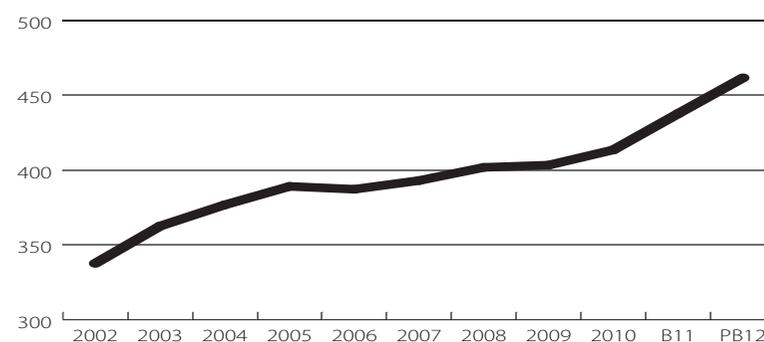
Le gel des postes vacants, budgété en 2011 à hauteur de -13 millions de francs, a été diminué à -11 millions de francs, à la lumière des comptes 2010. Cette diminution du gel des postes vacants induit ainsi une augmentation de 2 millions de francs sur les charges de personnel, toutes choses étant égale par ailleurs.

Les principaux écarts en comparaison du budget 2011 sont les suivants :

- octroi d'annuités : +4.2 millions de francs
- indexation présumée : +3.1 millions de francs
- nouvelles allocations pour enfant prévues par le statut du personnel (non budgétées en 2011) : +3.2 millions de francs
- réduction des postes vacants : +2 millions de francs
- augmentation des employé-e-s temporaires : +1.8 millions de francs
- réadaptation professionnelle : +1 million de francs

- primes de fidélité : +1 million de francs
- cours de formation, instructions, perfectionnement : +0.8 million de francs
- personnel intérimaire gérés par les services : +0.7 million de francs
- indemnités de nuisance : +0.6 million de francs

Par ailleurs, 47 nouveaux postes de travail sont demandés dans le présent projet de budget pour un montant de 5.2 millions de francs.



Chapitre 31 : Biens, services et marchandises

PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11		Écart PB12-C10	
208.7	195.6	181.9	+13.0	+6.7%	+26.8	+14.7%

(en mios)

Dans le détail, les principaux groupes de ce chapitre ont évolué dans les proportions suivantes :

	PB2012	(B2011)	(C2010)
Fournitures de bureau, imprimés, publicité	11.3	+0.2	+0.6
Mobilier, machines, véhicules, matériel	7.1	+0.0	+0.7
Eau, énergie, combustibles	23.4	+0.2	+1.3
Achats de fournitures et autres marchandises	14.0	+0.3	+0.3
Entretien des immeubles par des tiers	63.3	+9.3	+10.7
Entretien d'objets mobiliers par des tiers	10.0	-1.0	+1.7
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	13.1	+0.5	+1.1
Dédommagements	2.8	-0.0	+0.3
Honoraires et prestations de services	61.0	+3.4	+8.9
Frais divers	2.5	+0.1	+1.2

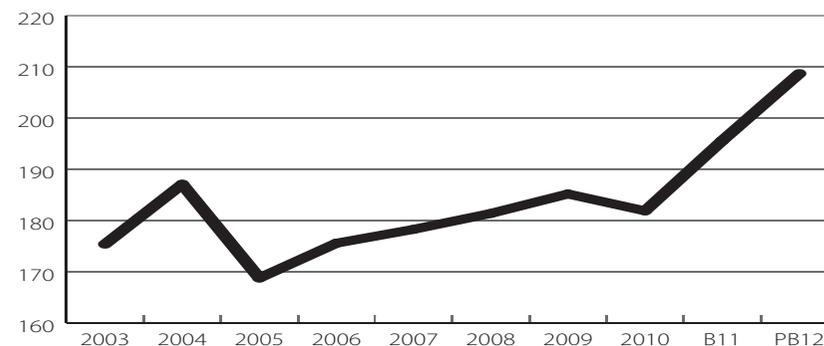
(en mios)

En comparaison avec le budget 2011, les charges de biens, services et marchandises s'inscrivent en hausse de 13 millions de francs. Cette augmentation provient principalement de l'entretien des immeubles par des tiers ainsi que des honoraires et prestations de services.

Relevons les variations notables suivantes :

- entretien du réseau d'assainissement des eaux usées : +3,5 millions de francs ;
- entretien des routes : +2,4 millions de francs ;
- entretien des bâtiments locatifs : +2,1 millions de francs ;
- entretien des bâtiments publics : +1,8 million de francs ;

- honoraires divers au service des sports : +0,6 million de francs ;
- location de bâtiments publics au service social : +0,5 million de francs ;
- cité des métiers : +0,4 million de francs.



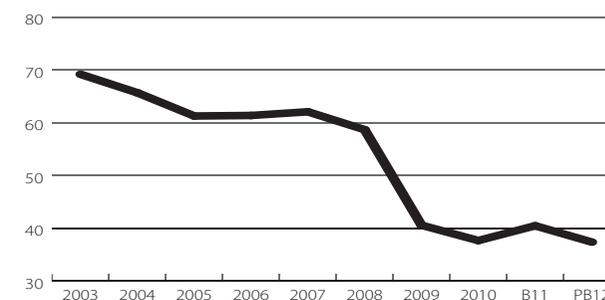
Chapitre 32 : Intérêts passifs

PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11	Écart PB12-C10		
37.4	40.5	37.7	-3.1	-0.3	-7.7%	-0.7%

(en mios)

La politique instillée par le Conseil administratif en matière de gestion de la dette continue de porter ses fruits. La stratégie définie prévoit en effet qu'un tiers de l'encours de la dette est basé sur les taux courts. Cette stratégie trouve sa logique dans le fait qu'il existe une corrélation historique entre le niveau des taux courts et la situation conjoncturelle et/ou l'inflation. Au

moment où les perspectives conjoncturelles sont mitigées, la charge de la dette se stabilise au niveau des comptes 2010. Ce bas niveau des intérêts passifs devrait se maintenir durablement, le Conseil administratif ayant profité des taux à très long terme extrêmement bas pour couvrir sur de très longues échéances une partie de son endettement à taux variable.



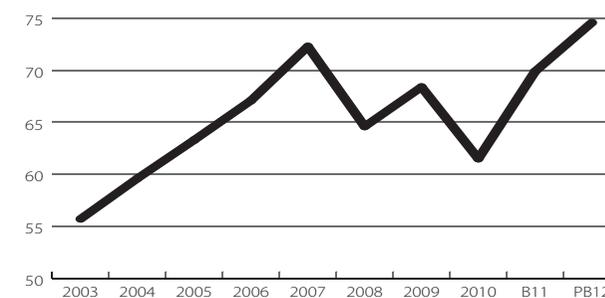
Chapitre 33 : Amortissements

PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11	Écart PB12-C10		
74.6	69.9	61.5	+4.7	+13.1	+6.7%	+21.2%

(en mios)

Les amortissements sont en augmentation par rapport au budget 2011 de 4.7 millions de francs.

Leurs montants sont déterminés objet par objet conformément aux dispositions légales en matière d'amortissements, notamment la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application.



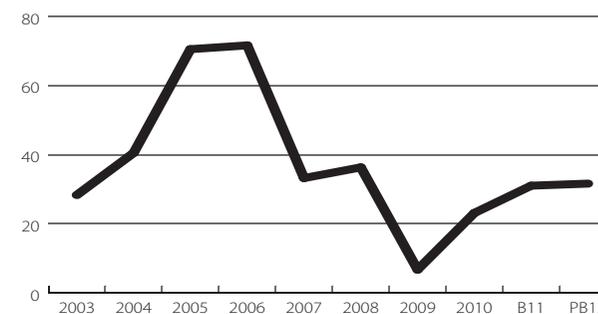
Groupe 334 : Pertes sur débiteurs

PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11		Écart PB12-C10	
31.6	31.0	23.1	+0.7	+2.1%	+8.6	+37.1%

(en mios)

Le montant budgété tient à nouveau compte d'un revenu important, précédemment non budgété, et pour lequel l'encaissement est pour le moins incertain. À noter qu'en 2012, comme pour les autres années. Une partie importante de ce chapitre

(15 millions de francs) concerne le budget de pertes sur débiteurs relatives aux centimes additionnels, budget déterminé en fonction du niveau moyen des pertes y relatives constatées ces dernières années.



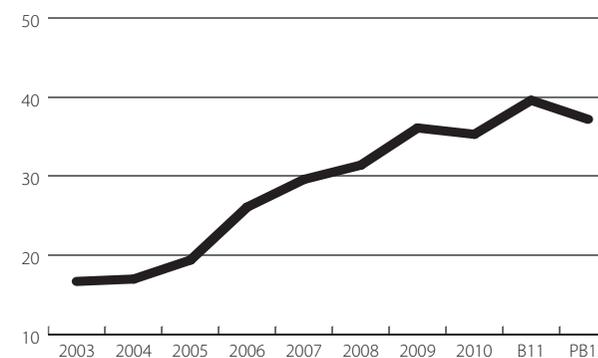
Chapitre 34 : Contribution à d'autres collectivités

PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11		Écart PB12-C10	
37.2	39.6	35.3	-2.4	-6.1%	+2.0	+5.5%

(en mios)

Le chapitre 34 enregistre la compensation financière versée aux communes frontalières, ainsi que les effets de la nouvelle péréquation intercommunale. Cette compensation s'inscrit à nouveau en forte hausse par rapport au budget 2011 (+2.8 millions de francs). Cette hausse s'explique par la progression continue du nombre de travailleurs-euse-s en provenance des communes frontalières.

diminution de 5.2 millions de francs par rapport à 2011. Plusieurs facteurs expliquent cette diminution. D'une part, la production 2011 de la taxe professionnelle, prise en compte dans les calculs péréquatifs est revenue à un niveau moins important que celui constaté en 2010. D'autre part, d'importantes communes contributrices ont vu leurs revenus repartir à la hausse de manière plus importante que pour la Ville de Genève.



Chapitre 35 : Dédommagements à des collectivités publiques

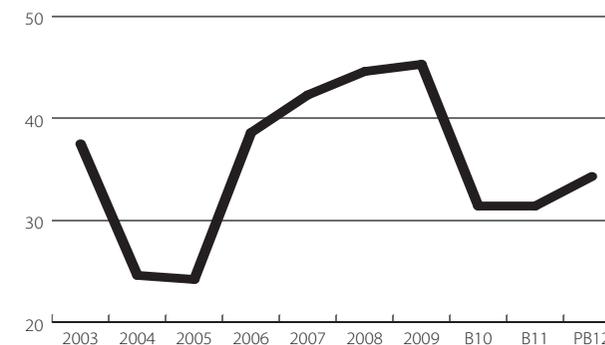
PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11	Écart PB12-C10
34.3	31.4	31.4	+2.8	+2.9
			+9.0%	+9.2%

(en mios)

L'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation intercommunale en 2010 a sonné le glas des dispositions transitoires des lois 9679 et 10077. Le retour à la normale en matière de frais de perception intervenu cette année là a entraîné une diminution de près de 12 millions de francs de 2009 à 2010. Ces charges pour 2012 s'inscrivent en droite ligne de celles budgétées en 2011. L'augmentation s'explique par la hausse des frais de perception budgétés, en lien avec la hausse des recettes fiscales.

Par ailleurs, une augmentation importante (+1.2 millions de francs) a été budgétée afin de tenir compte du financement additionnel que la Ville verse au Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP). A terme, la part communale directe devra atteindre 90%. La part prise en charge par

les communes devrait à nouveau augmenter, le nouveau fonds intercommunal ayant prévu de réduire le pourcentage de sa participation en 2012. Cette hausse sera destinée à faire face à l'augmentation du nombre de prestations délivrées ainsi qu'à l'application des mécanismes salariaux des employé-e-s du GIAP.



Chapitre 36 : Subventions accordées

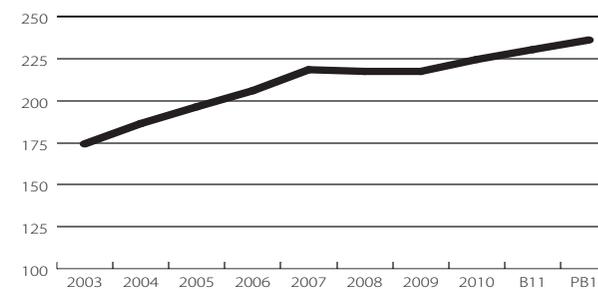
PB2012	B2011	C2010	Écart PB12–B11		Écart PB12–C10	
236.3	230.6	224.7	+5.7	+2.5%	+11.6	+5.2%
-37.7	-38.0	-39.8	- subventions en nature			
198.6	192.6	184.9	+6.0	+3.1%	+13.7	+7.4%

(en mios)

Hors gratuits, les subventions prévues par la Ville de Genève en 2012 s'inscrivent globalement en augmentation de 6 millions de francs par rapport à 2011.

Relevons les variations notables suivantes :

- Coopération au développement: +3.2 millions de francs ;
- Mécanismes salariaux de la petite enfance: +2.2 millions de francs ;
- Rousseau 2012: +0,4 million de francs ;
- GESPORT: +0.2 million de francs ;
- Accès à la culture: +0.2 million de francs.



Analyses des revenus par chapitre

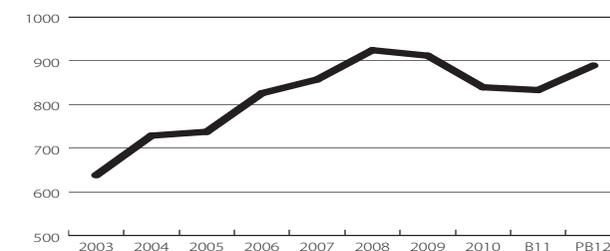
Comparaison entre les comptes 2010, le budget 2011 et le projet de budget 2012

Chapitre 40 : Impôts

PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11		Écart PB12-C10	
889.3	833.1	839.5	+56.2	+6.7%	+49.8	+5.9%

(en mios)

Voir l'analyse détaillée à la page I-10 (Fiscalité)



Chapitre 42 : Revenus des biens

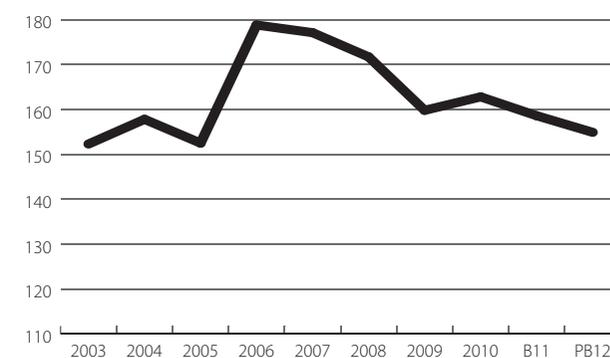
PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11		Écart PB12-C10	
154.9	158.6	162.8	-3.8	-2.4%	-7.9	-4.9%
-35.7	-35.8	-37.4	- revenus de subventions en nature			
119.2	122.8	125.3	-3.6	-2.9%	-6.1	-4.9%

(en mios)

Les revenus des biens s'inscrivent en diminution aussi bien par rapport aux comptes 2010 qu'au budget 2011. A relever toutefois la diminution de la redevance d'utilisation du domaine

public versée par les SIG de 0.5 million de francs pour atteindre 11.5 millions de francs. Le produit des rentes foncières diminue de 0.7 million de francs. Enfin, un revenu correspondant à des primes

d'options sur taux d'intérêts non exercées budgété en 2011 à 2 millions de francs ne s'est pas reconduit en 2012, d'où un écart négatif à constater.



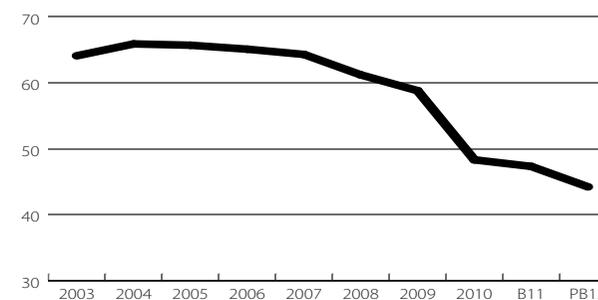
Chapitre 43 : Revenus divers

PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11		Écart PB12-C10	
44.2	47.3	48.3	-3.1	-6.5%	-4.0	-8.3%
-2.1	-2.2	-2.4	- revenus de subventions en nature			
42.2	45.1	45.9	-2.9	-6.4%	-3.7	-8.1%

(en mios)

Les revenus divers s'inscrivent en diminution de 6.5% par rapport à 2011. Les revenus liés aux amendes diminuent encore de 1 million de francs pour atteindre 1.5 million de francs. Le montant des interventions du SIS donnant lieu à facturation

diminue également de 1 million de francs. Enfin, les dédommagements budgétés au secteur des assurances diminuent de 0.5 million de francs, compensés par une diminution équivalente sur le groupe 314.



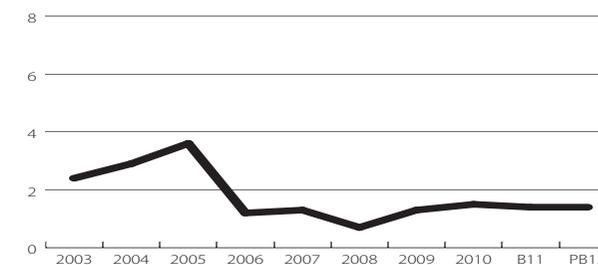
Chapitre 44 : Parts et contributions

PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11		Écart PB12-C10	
1.4	1.4	1.5	+0.0	+0.0%	-0.1	-4.1%

(en mios)

Sur ce chapitre est budgété la rétrocession de l'assurance incendie au Service d'incendie et de secours (1.2 million de francs) ainsi que la part à des recettes cantonales de divers im-

pôts pour 0.2 million de francs. Ces revenus sont présumés en stabilité par rapport à 2011.



Chapitre 45: Dédommagements de collectivités publiques

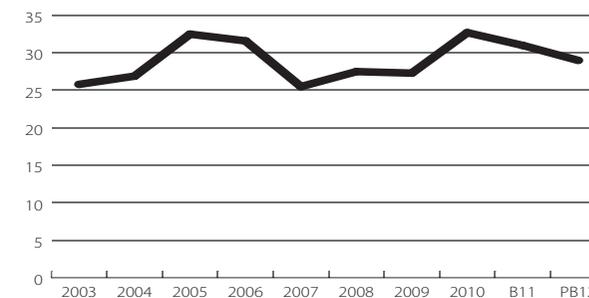
PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11		Écart PB12-C10	
29.0	31.0	32.7	-2.0	-6.4%	-3.7	-11.2%

(en mios)

Le chapitre 45 enregistre pour 2012 un revenu exceptionnel de 1 million de francs, en diminution de 2 millions de francs par rapport à 2011. Ce montant correspond à l'indemnité allouée par l'Etat de Genève dans le cadre de l'abandon de la prestation relative au contrôle du stationnement. En 2013, cette indemnité ne sera plus versée.

Par ailleurs, le Conseil administratif a décidé à nouveau de budgéter intégralement la subvention que le canton doit verser à la Ville en application de l'art. 20 de la loi sur les routes (15 millions

de francs). En effet, alors qu'il existe un réseau de routes cantonales à charge du canton sur l'ensemble du territoire, le réseau routier de la Ville se caractérise par le fait que ce ne sont que des routes communales. Ainsi, l'intégralité de l'entretien du réseau routier de la Ville incombe à la municipalité. Le législateur a prévu une subvention pour compenser cet état de fait. Alors que le Conseil d'Etat avait manifesté son intention de solutionner ce point, la négociation a été abandonnée.



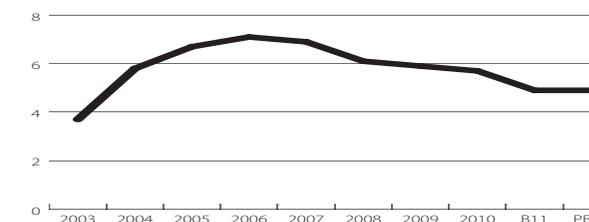
Chapitre 46: Subventions acquises

PB2012	B2011	C2010	Écart PB12-B11		Écart PB12-C10	
4.9	4.9	5.7	-0.1	-1.0%	-0.9	-15.3%

(en mios)

Parmi les subventions acquises, relevons la subvention octroyée par le Fonds intercommunal pour le Grand Théâtre de Genève à hauteur de 2.5 millions de francs. Ce même fonds participe également au financement de nouvelles places de

crèche, participation budgétée à hauteur de 0.1 million de francs en diminution de 0.2 million de francs. La dîme du livre ainsi que la part sur les bénéfices du sport-toto complètent les revenus de ce chapitre.



**CATALOGUES, OBJECTIFS
ET PROJET DE BUDGET 2012
PAR MISSIONS ET PRESTATIONS**

AUTORITÉS

Le Département des autorités poursuivra son action visant à renforcer et à développer les processus transversaux, ainsi que la coordination entre les départements et les services de l'Administration municipale.

Les objectifs les plus marquants du département des Autorités pour 2012 seront les suivants :

- poursuivre la révision de l'ensemble des directives de gestion administrative (DGA) et les mettre à disposition de l'administration, en ligne ;
- déploiement d'un système de contrôle interne à l'ensemble des services du département ;
- participer et assurer le support du Conseil administratif lors des négociations avec les représentants du personnel concernant les objets en lien avec l'introduction des nouveaux statuts ;
- regrouper certaines tâches transversales du département (ressources humaines, comptabilité, budget) au sein de l'Administration centrale sous la responsabilité de l'administrateur du département ;
- étendre à l'Arcade municipale le système de commande et de paiement en ligne mis en place à l'État civil ;
- finaliser la mise en place de l'unité de communication web, chargée de la gestion du site Internet et de la communication ;
- poursuivre le soutien à la politique mise en place par le CA relative au rôle de Genève en tant que ville internationale. Renforcer la présence de la Ville de Genève dans certains réseaux de villes.

DIRECTION GÉNÉRALE

Direction générale

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseil aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Pilotage, coordination et gestion transversale des grands projets. Gestion des archives municipales: conseil aux services collecte et conservation, mise à disposition et gestion documentaire.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements et de directives, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du CM, du public, des partenaires et des médias. Maintenance et exploitation du site Internet de la Ville de Genève.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction générale

Priorités et perspectives

La Direction générale continuera à développer et consolider les processus transversaux et à coordonner les activités interdépartementales, tout en poursuivant les objectifs déjà énoncés en introduction pour le Département.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Réviser le processus des séances du CA et coordonner le développement et la mise en production de l'application CANDIDE II.	11 et 31	Date de mise en production de l'application.	Fin décembre 2012.	Fin décembre 2012.
Soutenir le CA et la DRH sur les dossiers qui doivent être négociés avec les représentants du personnel.	23	Degré d'avancement du projet.	100% au 31.12.2012.	100% au 31.12.2012.
Mettre à jour les directives de gestion administratives (DGA).	33	Taux d'actualisation des DGA.	70% au 31.12.2012.	50% au 31.12.2012.
Assurer le suivi et le développement de l'unité de communication web, chargée de la gestion du site Internet et de la communication à destination du CM, du public, des partenaires et des médias.	41	Mise en place totale de l'unité.	100% au 31.12.2012.	100% au 31.12.2012.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Création d'un tableau de bord permettant le suivi des interventions des Archives de la Ville de Genève dans les services.	32	Parution du premier tableau de bord.	À fin 2012.	À fin 2012.
Élaboration d'un outil informatique regroupant les résultats des recherches historiques effectuées par les Archives de la Ville de Genève et permettant leur exploitation.	32	Mise en fonction de l'application.	À fin 2012.	À fin 2012.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Assurer le développement du nouveau site Internet avec les départements et services municipaux, en garantissant une utilisation optimale et cohérente.	41	Taux de fréquentation du site Internet.	Augmentation de 20% de la fréquentation du site.	Augmentation de 5% de la fréquentation du site.
Amélioration continue de la qualité des publications internes et externes de la Ville de Genève.	41	Satisfaction du public.	Hausse des opinions favorables.	Maintien des opinions favorables.

Direction générale

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseil aux Autorités politiques	261.2	6.3	-	-	247.5	21.7	-	-	232.4	22.0	-	-
11 Soutien au CA, CM, et Magistrat-e-s	261.2	6.3	-	-	247.5	21.7	-	-	232.4	22.0	-	-
2 Développement des priorités stratégiques	113.2	2.7	-	-	102.1	9.0	-	-	58.4	5.5	-	-
21 Mise en œuvre de la politique du département	20.6	0.5	-	-	18.2	1.6	-	-	19.4	1.8	-	-
22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	59.0	1.4	-	-	53.3	4.7	-	-	19.4	1.8	-	-
23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	23.2	0.6	-	-	21.2	1.9	-	-	9.8	0.9	-	-
24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	10.4	0.3	-	-	9.5	0.8	-	-	9.8	0.9	-	-
3 Direction et coordination	1'888.5	45.7	-	-	723.2	63.5	-	-	698.3	66.2	-	-
31 Direction et coordination départementale	166.1	4.0	-	-	151.0	13.3	-	-	179.9	17.1	-	-
32 Direction et coordination interdépartementale	1'586.2	38.4	-	-	448.3	39.4	-	-	421.1	39.9	-	-
33 Assistance juridique	136.2	3.3	-	-	123.8	10.9	-	-	97.3	9.2	-	-
4 Relations externes	1'867.8	45.2	33.0	100.0	65.9	5.8	-	-	65.2	6.2	-	-
41 Information publique et communication	1'810.7	43.8	33.0	100.0	13.8	8.7	-	-	14.6	6.2	-	-
42 Représentation	51.9	1.3	-	-	47.4	4.2	-	-	45.8	4.3	-	-
43 Coordination externe	5.2	0.1	-	-	4.7	0.4	-	-	4.9	0.5	-	-
Total comptabilité analytique	4'130.8	100.0	33.0	100	1'138.7	100.0	-	-	1'054.3	100.0	-	-
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	4.4		4.4		4.0		4.0		24.0		24.0	
Total comptabilité générale*	4'135.1		37.4		1'142.7		4.1		1'078.2		24.1	

* Au projet de budget 2012, les Unités « Archives » et « Information et communication » ont été transférées de l'Administration centrale à la Direction générale.

Direction générale

	Charges par chapitres comptables					Revenus par chapitres comptables		
	30	31	39	Support	Total	43	Total	
1	245.3	1.9	-	14.0	261.2	-	-	
11	245.3	1.9	-	14.0	261.2	-	-	
2	106.3	0.5	-	6.4	113.2	-	-	
21	19.3	0.1	-	1.2	20.6	-	-	
22	55.6	0.1	-	3.4	59.0	-	-	
23	21.7	0.1	-	1.3	23.2	-	-	
24	9.7	0.1	-	0.6	10.4	-	-	
3	1'580.8	180.8	60.5	66.4	1'888.5	-	-	
31	151.9	0.3	-	13.9	166.1	-	-	
32	1'305.7	178.9	60.5	41.1	1'586.2	-	-	
33	123.2	1.6	-	11.4	136.2	-	-	
4	952.8	890.2	20.7	4.1	1'867.8	33.0	33.0	
41	899.6	889.5	20.7	0.9	1'810.7	-	-	
42	48.3	0.6	-	2.9	51.9	-	-	
43	4.8	0.1	-	0.3	5.2	33.0	33.0	
	2'885.2	1'073.4	81.2	90.9	4'130.8	33.0	33.0	
	4.4	-	-	-	4.4	4.4	4.4	
	2'889.6	1'073.4	81.2	90.9	4'135.1	37.4	37.4	

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

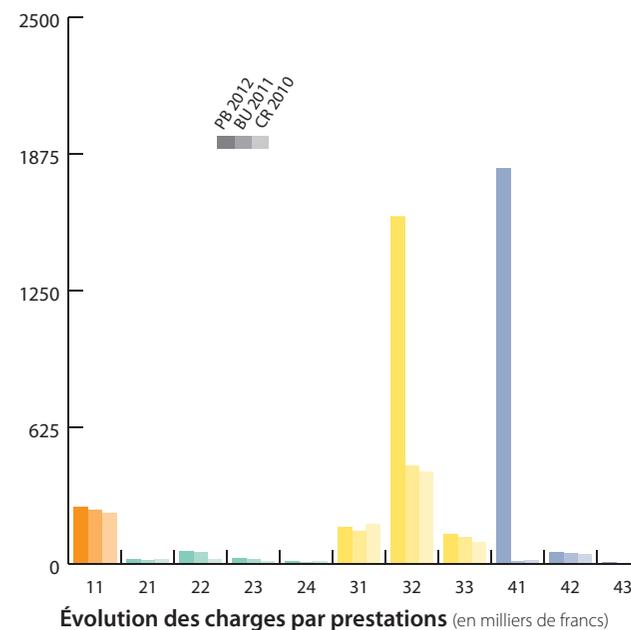
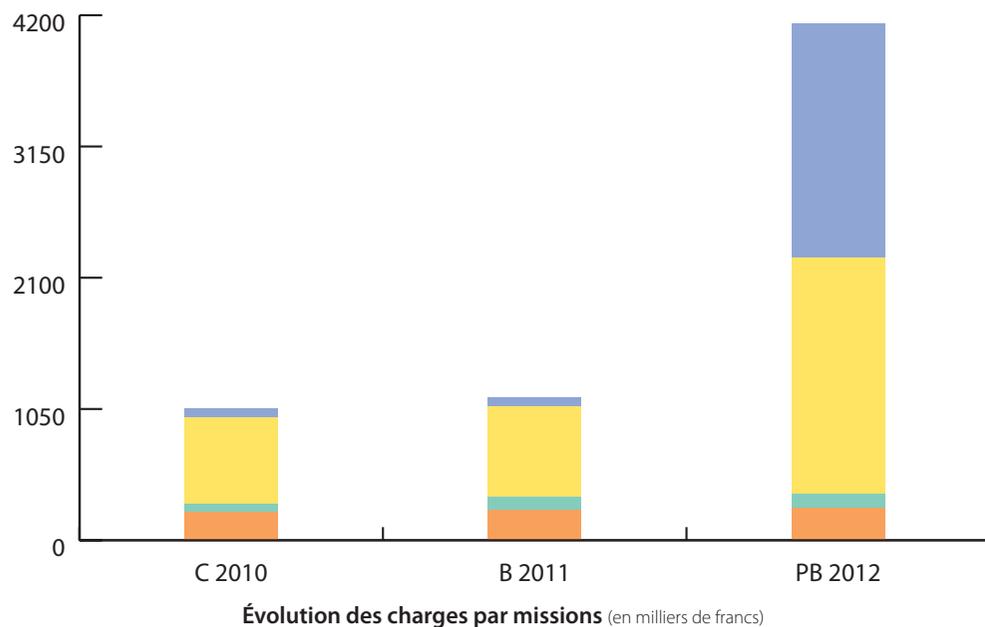
Direction générale

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

^{32 et} Les chiffres ne sont pas comparables d'une année à l'autre en raison de la réorganisation du
⁴¹ Département en 2011.

En effet, le rattachement des archives municipales à la mission 3 et de l'unité information-communication à la mission 4 explique l'augmentation significative des chiffres du projet de budget 2012.



**SECRETARIAT
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Secrétariat du Conseil municipal

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Assistance, conseil et soutien logistique au CM	11 Organisation des séances du Bureau, des commissions et des séances plénières, suivi des délibérations du CM	<p>Planification des séances du Bureau et des commissions. Préparation des dossiers, ordres du jour, convocation des participant-e-s et secrétaires procès-verbalistes. Prises de contact et réservation des salles. Suivi des décisions du Bureau. Diffusion des procès-verbaux. Préparation et envoi des ordres du jour et de tout document relatif aux séances plénières. Organisation de la logistique (enregistrement des débats, etc.). Élaboration et diffusion du procès-verbal, préparation et envoi des arrêtés au Service de surveillance des communes, envoi de tout rapport aux motionnaires, pétitionnaires, etc. Gestion des invitations du CM.</p> <p>Gestion des jetons de présence des membres du CM (établissement de décomptes, répartition des jetons entre élu-e-s et partis, etc.). Règlement des frais de garde, abonnements Unireso, FAO, etc. Organisation des collations, réceptions, sorties ou événements ponctuels du CM. Assistance et support informatique au CM. Organisation de formations pour le CM et les employé-e-s de l'Administration municipale. Élaboration de procédures internes.</p>
	12 Rédaction du Mémorial, publication, diffusion	<p>Transcription des débats, correction, photocomposition, impression, publication et distribution du Mémorial aux CM, CA, public et autres. Table des matières. En collaboration avec la CMAI, tous les 4 ans, préparation de l'appel d'offres pour l'impression du Mémorial.</p>
	13 Suivi des séances du CA, auditions du CA	<p>Suivi des objets en suspens et des objets à présenter en séance de Bureau. Participation aux séances de suivi du CA, recherches et transmission de documents divers. Envoi de tout document au CA (ordres du jour, procès-verbaux, mises à jour OJ CM, amendements, etc.). Organisation et planification des auditions du CA. Prises de contact, échange de courriels et correspondance. Envoi de convocations.</p>

Secrétariat du Conseil municipal

Priorités et perspectives

L'année 2012 sera consacrée à la recherche d'une solution de remplacement pour la tenue des séances du Conseil municipal en 2013 et 2014 suite à la rénovation de la salle du Grand Conseil. Parallèlement, il est impératif que le SCM se dote d'un outil informatique performant pour améliorer la gestion des séances de commissions du Conseil municipal.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Réaménager l'auditoire du Muséum d'histoire naturelle en vue d'accueillir le Conseil municipal en 2013 et 2014.	11	État d'avancement des travaux.	Auditoire réaménagé à fin septembre 2012 pour tests.	Auditoire réaménagé à fin 2012.
Mettre en place un outil de gestion des séances de commissions du CM.	11	Date de mise en service de l'outil de gestion.	Septembre 2012.	Décembre 2012.

Secrétariat du Conseil municipal

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance, conseil et soutien logistique au CM	2'220.2	100.0	-	-	2'242.3	100.0	-	-	2'056.7	100.0	-	-
11 Organisation des séances du Bureau, des commissions et des séances plénières, suivi des délibérations du CM	777.8	35.0	-	-	824.0	36.7	-	-	687.1	33.4	-	-
12 Rédaction du Mémorial, publication, diffusion	1'308.5	58.9	-	-	1'268.5	56.6	-	-	1'256.7	61.1	-	-
13 Suivi des séances du CA, auditions du CA	133.9	6.0	-	-	149.8	6.7	-	-	112.8	5.5	-	-
Total comptabilité analytique	2'220.2	100.0	-	-	2'242.3	100.0	-	-	2'056.7	100.0	-	-
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		1.2		1.2	
Total comptabilité générale	2'220.2		-		2'242.3		-		2'057.9		1.2	

Secrétariat du Conseil municipal

Charges par chapitres comptables					
	30	31	39	Support	Total
1	1'640.1	139.2	76.4	364.4	2'220.2
11	588.5	14.2	76.4	98.6	777.8
12	944.9	125.0	-	238.6	1'308.5
13	106.7	-	-	27.2	133.9
	1'640.1	139.2	76.4	364.4	2'220.2
	-	-	-	-	-
	1'640.1	139.2	76.4	364.4	2'220.2

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

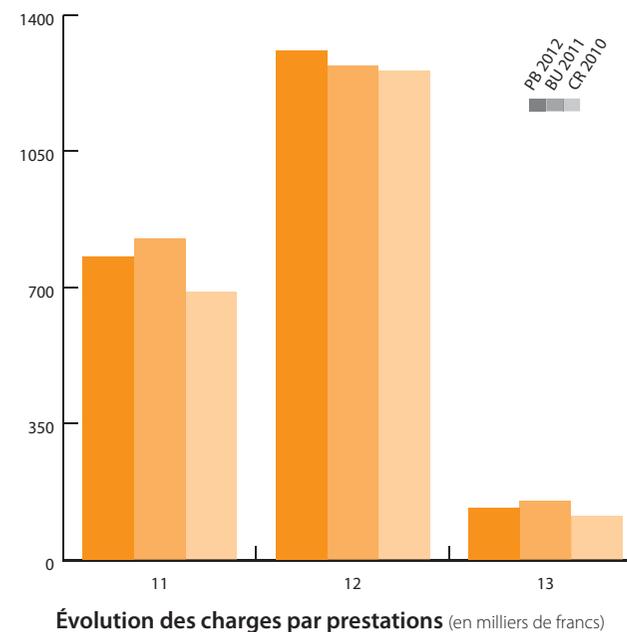
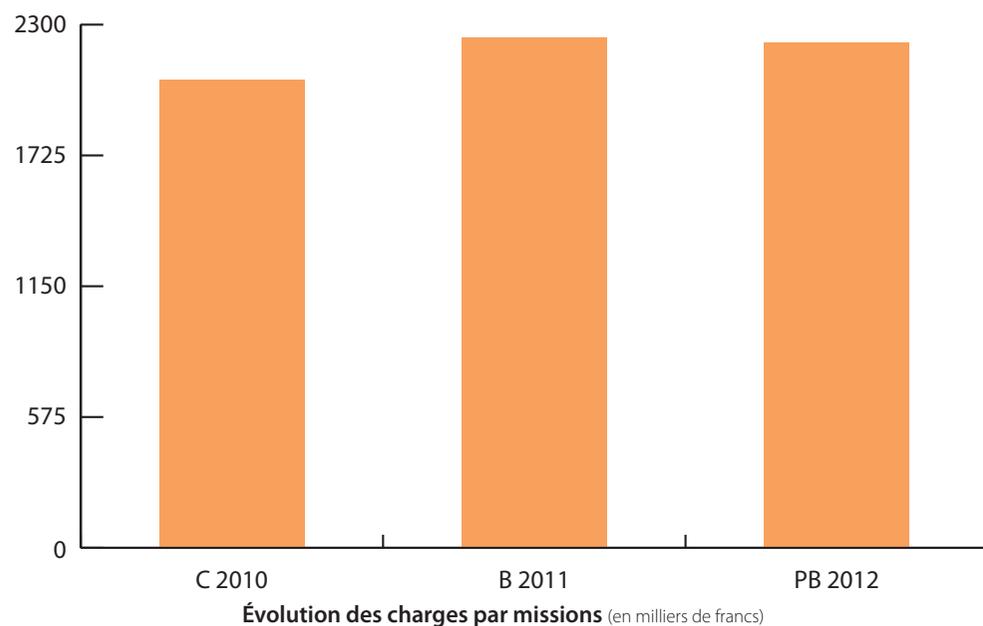
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Secrétariat du Conseil municipal

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

Le CM a validé, par son vote du budget 2011 de la Ville de Genève, la création d'une entité à part entière dès le 1^{er} janvier 2011. C'est ainsi que le SCM dépose son premier projet de budget par missions et prestations pour 2012. On observe que le budget est stable et la progression des charges du PB 2012 par rapport aux comptes 2010 est légitime.



**ADMINISTRATION
CENTRALE**

Administration centrale

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Support au Conseil administratif et à l'Administration municipale	11	Appui logistique	Appui logistique au CA dans le cadre des représentations officielles.
		12	Aide à la décision	Informations, analyses et autres contributions soutenant les prises de décision du CA.

Administration centrale

Priorités et perspectives

Les perspectives 2012 de l'Administration centrale se focaliseront sur la consolidation de la gestion transversale du Département des autorités tant au niveau de la comptabilité que des ressources humaines. La priorité sera donnée au renforcement des pools de compétence interservices afin d'améliorer la coordination des activités communes (élaboration du budget, harmonisation des procédures, introduction coordonnée du contrôle interne, etc.).

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Augmentation du taux de vente des cartes journalières CFF.	11	Taux de diminution des invendus.	Diminution de 10% par rapport à l'année 2011.	Diminution de 5% par rapport à l'année 2011.
Gestion et contrôle informatique du paiement des jetons de présence des représentations du CA.	11	Proportion des représentations contrôlées	100%	100%
Renforcement de la coopération interservices dans la gestion des ressources humaines.	11	Nombre de dossiers traités en collaboration.	50% des dossiers à traiter.	20% des dossiers.

Administration centrale

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Support au CA et à l'Administration municipale	4'445.8	100.0	785.0	100.0	2'333.3	34.8	-	-	1'641.5	30.6	-	-
11 Appui logistique	3'058.2	68.8	785.0	100.0	1'487.5	22.2	-	-	1'217.8	22.7	-	-
12 Aide à la décision	1'387.7	31.2	-	-	845.8	12.6	-	-	423.7	7.9	-	-
2 Gestion des archives municipales	-	-	-	-	1'217.6	18.2	-	-	1'171.3	21.8	-	-
21 Conseil aux services	-	-	-	-	129.0	1.9	-	-	121.5	2.3	-	-
22 Collecte et conservation	-	-	-	-	308.2	4.6	-	-	287.8	5.4	-	-
23 Mise à disposition	-	-	-	-	573.0	8.6	-	-	561.5	10.5	-	-
24 Gestion documentaire	-	-	-	-	207.5	3.1	-	-	200.5	3.7	-	-
3 Information et communication	-	-	-	-	3'145.1	47.0	1'071.5	100.0	2'549.1	47.5	752.3	100.0
31 Communication interne	-	-	-	-	271.2	4.1	-	-	261.2	4.9	-	-
32 Communication externe	-	-	-	-	2'873.9	42.9	1'071.5	100.0	2'287.9	42.7	752.3	100.0
Total comptabilité analytique	4'445.8	100.0	785.0	100.0	6'696.0	100.0	1'071.5	100.0	5'361.9	100.0	752.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	0.4	-	0.4	-	41.4	-	41.4	-
Charges et revenus non incorporables	-	-	-	-	2.0	-	-	-	0.1	-	22.8	-
Subventions en francs	6.2	-	-	-	6.2	-	-	-	6.2	-	-	-
Total comptabilité générale*	4'452.0		785.0		6'704.6		1'071.9		5'409.5		816.5	

* Au projet de budget 2012, les Unités « Archives » et « Information et communication » ont été transférées à la Direction générale.

Dans les comptes 2010, le Secrétariat du Conseil Municipal a été présenté de manière autonome (Cf. pp. II-14 et ss.).

Administration centrale

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres	
	30	31	36	39	Support	Total	43	Total
1	1'101.0	1'281.5	-	156.9	1'906.5	4'445.8	785.0	785.0
11	1'051.8	903.0	-	150.2	953.3	3'058.2	785.0	785.0
12	49.2	378.5	-	6.7	953.3	1'387.7	-	-
2	-	-	-	-	-	-	-	-
21	-	-	-	-	-	-	-	-
22	-	-	-	-	-	-	-	-
23	-	-	-	-	-	-	-	-
24	-	-	-	-	-	-	-	-
3	-	-	-	-	-	-	-	-
31	-	-	-	-	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-	-	-	-
	1'101.0	1'281.5	-	156.9	1'906.5	4'445.8	785.0	785.0
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	6.2	-	-	6.2	-	-
	1'101.0	1'281.5	6.2	156.9	1'906.5	4'452.0	785.0	785.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Administration centrale

Commentaires

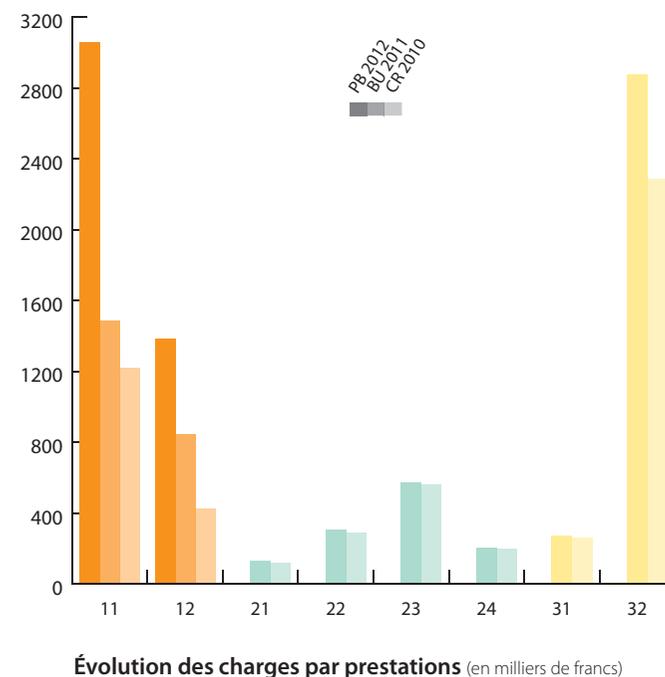
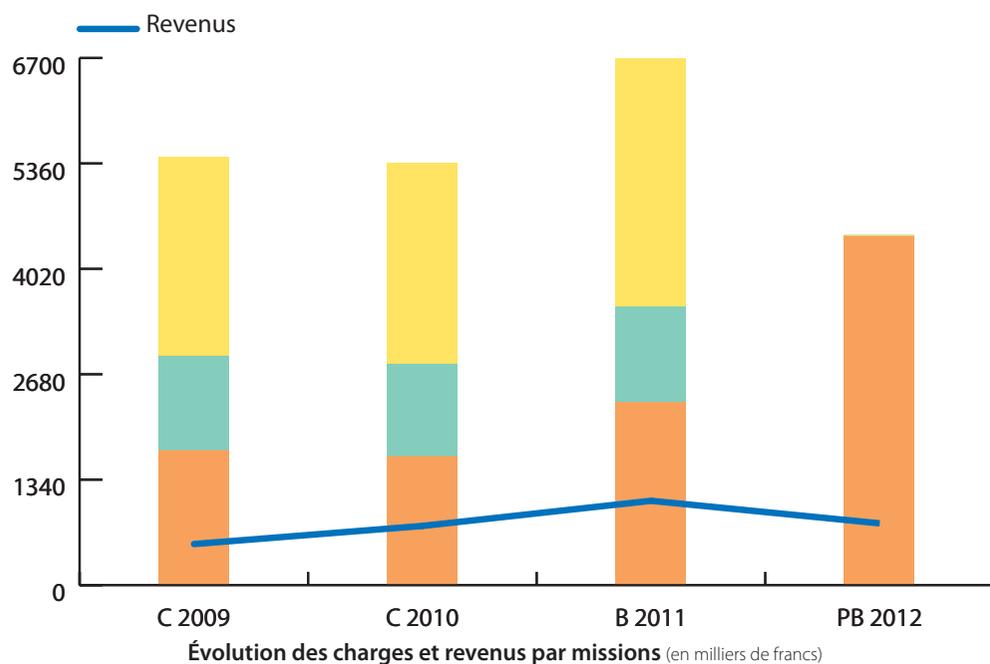
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Les frais d'achat des cartes CFF, pour l'Espace Ville de Genève sont passés, de la prestation 32, pour 2010 et 2011, à la prestation 11 pour le projet de budget 2012.

Ce transfert correspond au rattachement direct de l'équipe de l'arcade (anciennement sous l'Unité Infocom) au Secrétariat de l'administration centrale.

De plus, les frais de support interne du secrétariat qui étaient repartis sur les trois missions en 2010 et en 2011, sont entièrement affectés à la 1^{ère} mission pour le projet de budget 2012.

Par conséquent, les chiffres ne sont plus vraiment comparables sur les trois exercices et le catalogue des prestations sera reformulé lors du prochain exercice pour correspondre à cette nouvelle répartition des tâches.



SERVICE JURIDIQUE

Service juridique

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière juridique	11	Assistance et conseil	Études et recherches juridiques selon les méthodes habituelles ainsi qu'avec l'aide de bases de données juridiques comprenant jurisprudence et doctrine. Rédaction d'avis de droit à l'attention du CA ainsi que du Directeur général et de son adjoint. Interprétation de la législation et de la réglementation en vigueur. Assistance et conseil juridiques au CA et à la Direction générale durant des réunions, soutien durant les négociations.
		12	Procédures judiciaires	Conduite de procédures civiles, pénales et administratives. Rédaction d'actes et de mémoires juridiques dans le cadre de procédures judiciaires ou arbitrales. Assistance et représentation de la Ville de Genève et des entités qui lui sont rattachées auprès des juridictions civile, pénale et administrative.
		13	Procédures disciplinaires	Conduite et participation à des procédures disciplinaires et enquêtes administratives. Interprétation du statut du personnel et de la réglementation connexe.
		14	Coordination	Coordination des ressources afin de gérer au mieux les dossiers juridiques globaux du CA. Constitution et maintenance de bases de données juridiques ainsi que d'outils de recherche à l'attention des juristes de la Ville de Genève. Constitution et maintien d'une documentation et d'une bibliothèque juridiques. Coordination et surveillance des mandataires professionnellement qualifiés (avocats, experts, auditeurs, etc.).
		15	Veille législative	Suivi de la législation fédérale et cantonale. Participation à l'élaboration de la réglementation communale. Propositions et suggestions au CA en vue d'améliorer le corpus réglementaire communal.
2	Secrétariat du Conseil administratif	21	Préparation des séances du CA	Coordination des séances, préparation des ordres du jour, élaboration des procès-verbaux et suivi administratif.
		22	Suivi des dossiers du CA	Assurer la transmission des dossiers du CA au sein de l'Administration municipale.

Service juridique

Priorités et perspectives

La priorité du Service juridique est d'apporter en tout temps conseil et assistance aux Autorités en matière juridique et judiciaire.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Cartographie de l'ensemble des processus juridiques et judiciaires de la Ville de Genève.	11, 12 et 13	État d'avancement de l'analyse au 31.12.2012.	Production d'un état des lieux des processus dans le domaine juridique et judiciaire au sein de l'administration municipale dans le but de refondre l'organisation juridique de la Ville de Genève.	Finalisation de la première étape de la réorganisation, à savoir la production de l'état des lieux, au 31 décembre 2012.
Création d'un centre de documentation juridique ouvert à l'ensemble de l'Administration municipale et coordination des accès aux principales bases de données juridiques.	14	Degré d'avancement du projet « centre de documentation ».	Diffusion des références à disposition pour l'ensemble des juristes de l'administration et mise à disposition pour consultation des ouvrages.	Mise à disposition pour consultation des ouvrages de la bibliothèque juridique à l'ensemble des juristes de l'Administration municipale.
Publication d'une base de données permettant la gestion des représentations de la Ville de Genève en collaboration avec la DSIC.	22	Niveau de satisfaction dans l'utilisation de la base de données au 31.12.2012.	Mise à disposition et formation à l'utilisation de la base au sein des directions de département, devant faciliter le suivi des dossiers relatifs aux représentations de la Ville de Genève au sein des départements concernés.	Mise à disposition de la base pour le département des Autorités, en charge du suivi des décisions du Conseil relatives aux représentations de la Ville de Genève.

Service juridique

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assistance et conseil au CA en matière juridique	928.5	55.5	-	-	972.0	57.7	-	-	847.5	56.5	-	-
11	Assistance et conseil	284.8	17.0	-	-	272.7	16.2	-	-	265.8	17.7	-	-
12	Procédures judiciaires	241.1	14.4	-	-	230.8	13.7	-	-	223.9	14.9	-	-
13	Procédures disciplinaires	97.1	5.8	-	-	92.9	5.5	-	-	90.7	6.0	-	-
14	Coordination	286.9	17.2	-	-	357.9	21.3	-	-	250.2	16.7	-	-
15	Veille législative	18.6	1.1	-	-	17.8	1.1	-	-	16.8	1.1	-	-
2	Secrétariat du CA	744.3	44.5	-	-	711.8	42.3	-	-	653.5	43.5	-	-
21	Préparation des séances du CA	532.1	31.8	-	-	508.8	30.2	-	-	467.9	31.2	-	-
22	Suivi des dossiers du CA	212.2	12.7	-	-	203.0	12.1	-	-	185.7	12.4	-	-
Total comptabilité analytique		1'672.7	100.0	-	-	1'683.8	100.0	-	-	1'501.0	100.0	-	-
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		0.1		0.1	
Total comptabilité générale		1'672.7		-		1'683.8		-		1'501.1		0.1	

Service juridique

Charges par chapitres comptables					
	30	33	39	Support	Total
1	849.2	0.3	27.0	52.0	928.5
11	260.3	0.1	6.6	17.9	284.8
12	220.3	0.1	5.6	15.1	241.1
13	88.7	0.0	2.2	6.1	97.1
14	262.9	0.1	12.1	11.7	286.9
15	17.0	0.0	0.4	1.1	18.6
2	688.8	0.2	17.4	37.9	744.3
21	492.8	0.1	12.5	26.7	532.1
22	196.0	0.1	5.0	11.2	212.2
	1'538.0	0.5	44.4	89.9	1'672.7
	-	-	-	-	-
	1'538.0	0.5	44.4	89.9	1'672.7

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

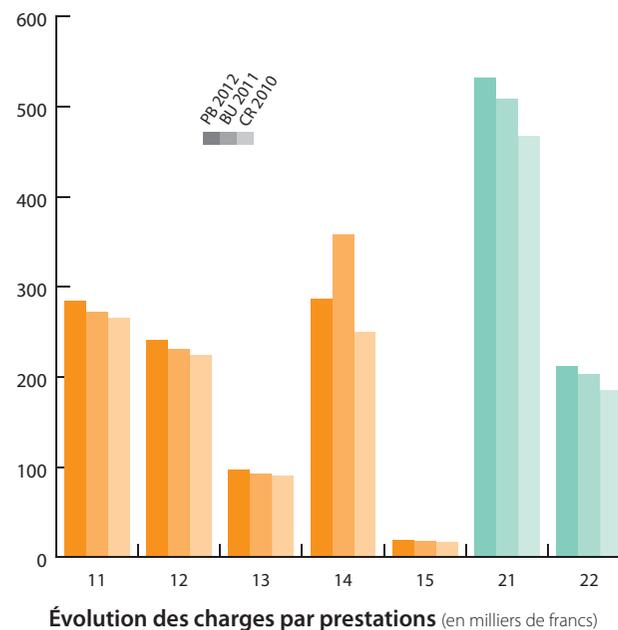
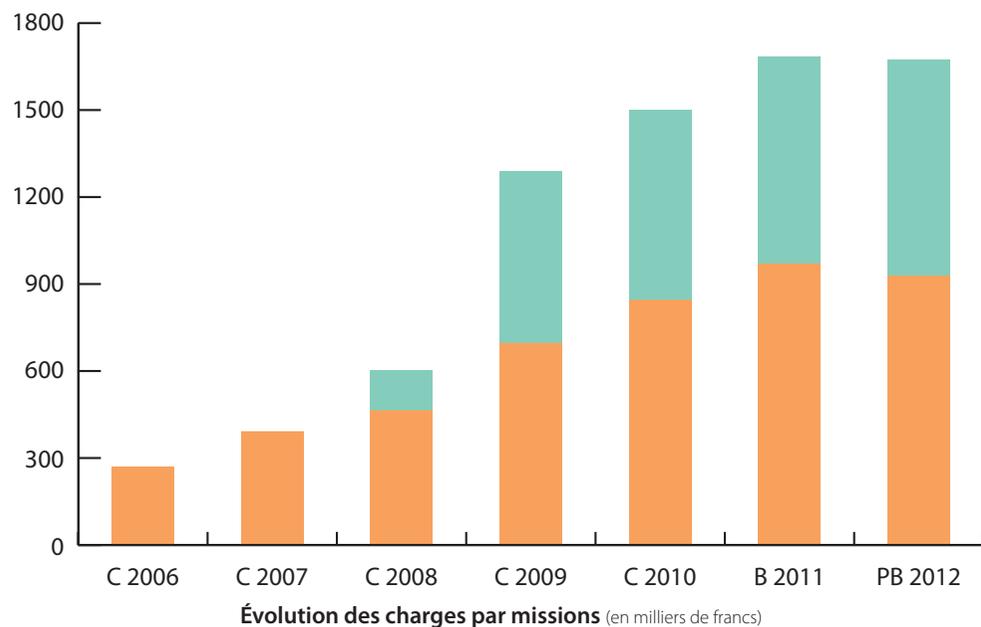
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Service juridique

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

Le Service juridique assure ses missions dans la continuité, avec un budget constant.



RELATIONS EXTÉRIEURES

Relations extérieures

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière de relations extérieures	11 Informations, analyses, synthèses, veille et documentation Recherche d'informations et de documentation, rédaction de textes de synthèse et d'analyse, élaboration de dossiers, suivi des évolutions et des développements de la «Genève internationale», des réseaux de villes dont Genève est membre, et des villes partenaires. Gestion des dossiers et de la documentation relative aux relations extérieures.
		12 Représentation du CA Suivi administratif et logistique des invitations reçues par le CA, à savoir: inscription à l'ordre du jour, traitement des réponses et appui logistique.
2	Mise en œuvre de la politique du Conseil administratif en matière de relations extérieures	21 Organisation de manifestations Organisation de manifestations visant à promouvoir l'image de la Ville de Genève. Mise sur pied du «Geneva Opera Pool» en partenariat avec le Grand Théâtre et de la cérémonie de remise du prix Martin Ennals pour les défenseurs des droits de l'homme en partenariat avec la Fondation Martin Ennals. Mise sur pied de la journée d'accueil des nouveaux habitants en coordination avec les services municipaux et cantonaux. Co-organisation avec le Comité d'organisation du 1 ^{er} août et les services municipaux concernés de la fête du 1 ^{er} août. Appui logistique au CA, incluant le cas échéant, la préparation et l'organisation de déplacements à l'étranger. Coordination interdépartementale.
		22 Promotion de la «Genève internationale» Participation aux réunions du Groupe interdépartemental de l'État aux affaires internationales et du Groupe de coordination des activités promotionnelles de Genève (GCAPG). Représentation de la Ville de Genève aux comités du Centre d'accueil-Genève internationale, au comité du Club suisse de la presse et au comité du Club diplomatique. Organisation ou participation financière à des réceptions dans le cadre de la Genève internationale.
		23 Relations avec d'autres villes en Suisse et à l'étranger ainsi qu'avec les réseaux de villes dont la Ville de Genève est membre Suivi et, le cas échéant, appui dans la mise en œuvre des projets élaborés dans le cadre des accords bilatéraux signés avec d'autres municipalités. Participation aux réunions des réseaux de villes. Préparation et organisation des déplacements des membres du CA et, le cas échéant, assistance aux Magistrats sur place.
		24 Communication externe Rédaction des pages internationales du «Vivre à Genève», un journal d'information destiné aux habitant-e-s de la Ville de Genève (5 fois par an, 112'000 exemplaires). Rédaction des communiqués de presse concernant les relations extérieures de la Ville de Genève. Contribution aux discours du CA dans le domaine des relations extérieures. Mise à jour des informations relatives aux relations extérieures sur le site Internet de la Ville de Genève.
		25 Solidarité internationale Appui au CA dans la mise en œuvre de ses projets de coopération décentralisée et de coopération au développement. Subvention à des projets ponctuels qui œuvrent en faveur de la solidarité internationale. Participation à la Délégation Genève Solidaire.
		26 Appui spécifique au Maire Organisation d'événements spécifiques dans le cadre de la Mairie. Appui au Maire dans ses tâches de représentation.
3	Protocole Accueil Réceptions	31 Protocole Accueil des hôtes du CA, organisation de leur programme de visite, organisation de réceptions et de repas et application du «protocole décès».
		32 Réceptions pour des manifestations organisées par la Ville de Genève ou par des tiers Réceptions pour les vernissages, les inaugurations, les manifestations sportives et autres manifestations. Organisation de manifestations honorifiques (par exemple la remise de la Médaille Genève reconnaissante).
		33 Réceptions pour des cérémonies destinées aux collaborateurs et collaboratrices et retraité-e-s de l'administration Organisation des réceptions pour les apprenti-e-s, les nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices, les départs à la retraite ainsi que les vœux de début d'année des Magistrat-e-s à leur département.

Relations extérieures

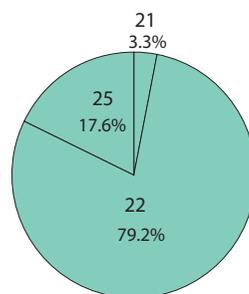
Priorités et perspectives

Le Service des relations extérieures (SRE) s'attachera à la mise sur pied d'une structure de coordination et de consultation à l'intérieur de l'Administration municipale pour le traitement des dossiers relatifs au statut de Genève, ville internationale. Le SRE aura la responsabilité d'assurer le soutien à la mairie.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Renforcer l'impact du Prix Martin Ennals pour les défenseurs et défenseuses des droits humains par la mise à disposition des nominé-e-s et lauréat-e, des ressources suffisantes pour les accueillir à Genève et financer un projet dans leur pays d'origine.	22	Nombre de nominé-e-s/lauréat-e soutenu-e-s.	2 nominé-e-s et 1 lauréat-e.	1 nominé-e ou 1 lauréat-e.
Proposer au CA une démarche de rationalisation de la participation de la Ville de Genève aux réseaux de villes dont elle est membre.	23	Taux d'avancement des travaux.	Un rapport est produit et présenté au CA avant le 30.06.2012.	Un rapport est produit au 30.06.2012.
Changer la plateforme informatique pour la gestion des stocks de boissons au Palais Eynard et à la Villa La Grange.	31	Mise en place d'une application informatique de gestion des stocks.	Application informatique en place au 31.12.2012.	Application informatique en place au 31.12.2012.
Organiser une structure de coordination et de consultation au sein de l'administration pour le traitement des dossiers relatifs au statut de Genève, ville internationale.	31	Taux d'avancement des travaux.	Structure en place et opérationnelle au 31.12.2012.	Structure en place au 31.12.2012.

Relations extérieures

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseil au CA en matière de relations extérieures	437.7	11.1	-	-	410.9	11.9	-	-	356.0	10.3	-	-
11 Informations, analyses, synthèses, veille et documentation	409.5	10.4	-	-	385.7	11.2	-	-	324.3	9.3	-	-
12 Représentation du CA	28.2	0.7	-	-	25.2	0.7	-	-	31.7	0.9	-	-
2 Mise en œuvre de la politique du CA en matière de relations extérieures	2'036.3	51.5	-	-	1'686.9	48.8	-	-	1'573.2	45.3	40.0	100.0
21 Organisation de manifestations	730.7	18.5	-	-	581.7	16.8	-	-	523.1	15.1	-	-
22 Promotion de la «Genève internationale»	313.4	7.9	-	-	262.2	7.6	-	-	177.1	5.1	-	-
23 Relations avec d'autres villes en Suisse et à l'étranger ainsi qu'avec les réseaux de villes dont la Ville de Genève est membre	335.4	8.5	-	-	277.3	8.0	-	-	227.7	6.6	-	-
24 Communication externe	90.3	2.3	-	-	75.9	2.2	-	-	51.4	1.5	-	-
25 Solidarité internationale	27.8	0.7	-	-	25.1	0.7	-	-	53.9	1.6	-	-
26 Appui spécifique au Maire	538.7	13.6	-	-	464.6	13.4	-	-	540.1	15.6	40.0	100.0
3 Protocole, accueil et réceptions	1'476.4	37.4	-	-	1'358.8	39.3	-	-	1'543.3	44.4	-	-
31 Protocole	355.3	9.0	-	-	329.4	9.5	-	-	344.7	9.9	-	-
32 Réceptions pour des manifestations organisées par la Ville de Genève ou par des tiers	1'022.4	25.9	-	-	932.3	27.0	-	-	1'118.9	32.2	-	-
33 Réceptions pour des cérémonies destinées aux collaborateurs et collaboratrices retraité-e-s de l'administration	98.7	2.5	-	-	97.0	2.8	-	-	79.7	2.3	-	-
Total comptabilité analytique	3'950.5	100.0	-	-	3'456.6	100.0	-	-	3'472.5	100.0	40.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	114.4		114.4	
Subventions en francs	70.0		-		70.0		-		81.9		-	
Total comptabilité générale	4'020.5		-		3'526.6		-		3'668.8		154.4	



Subventions 2012 par prestations

Relations extérieures

Charges par chapitres comptables						
	30	31	36	39	Support	Total
1	345.9	5.1	-	-	86.7	437.7
11	322.9	5.1	-	-	81.5	409.5
12	23.0	-	-	-	5.2	28.2
2	647.8	1'209.7	-	68.0	110.8	2'036.3
21	353.2	306.2	-	10.1	61.0	730.7
22	52.4	242.0	-	10.1	8.8	313.4
23	87.9	221.8	-	10.1	15.6	335.4
24	77.8	0.2	-		12.4	90.3
25	15.6	0.2	-	9.6	2.5	27.8
26	61.0	439.3	-	28.0	10.4	538.7
3	537.0	756.6	-	92.0	90.8	1'476.4
31	196.5	89.9	-	30.6	38.3	355.3
32	305.3	629.5	-	40.9	46.7	1'022.4
33	35.2	37.2	-	20.5	5.8	98.7
	1'530.8	1'971.4	-	160.0	288.3	3'950.5
	-	-	-	-	-	-
	-	-	70.0	-	-	70.0
	1'530.8	1'971.4	70.0	160.0	288.3	4'020.5

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

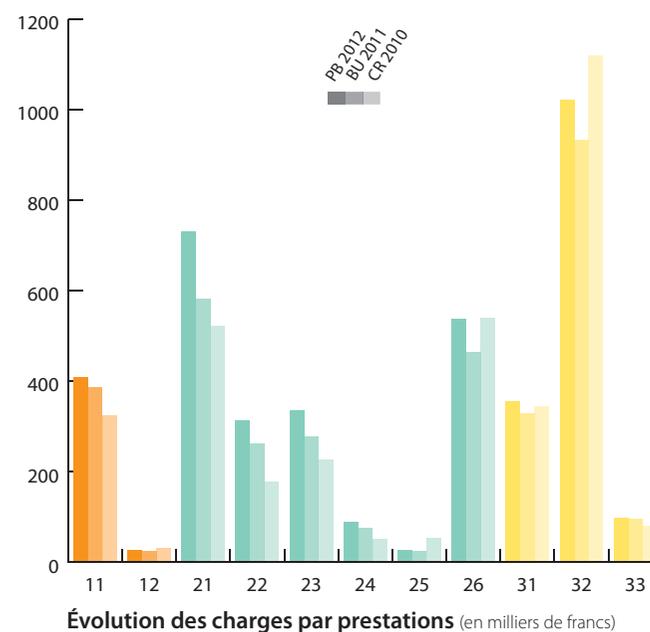
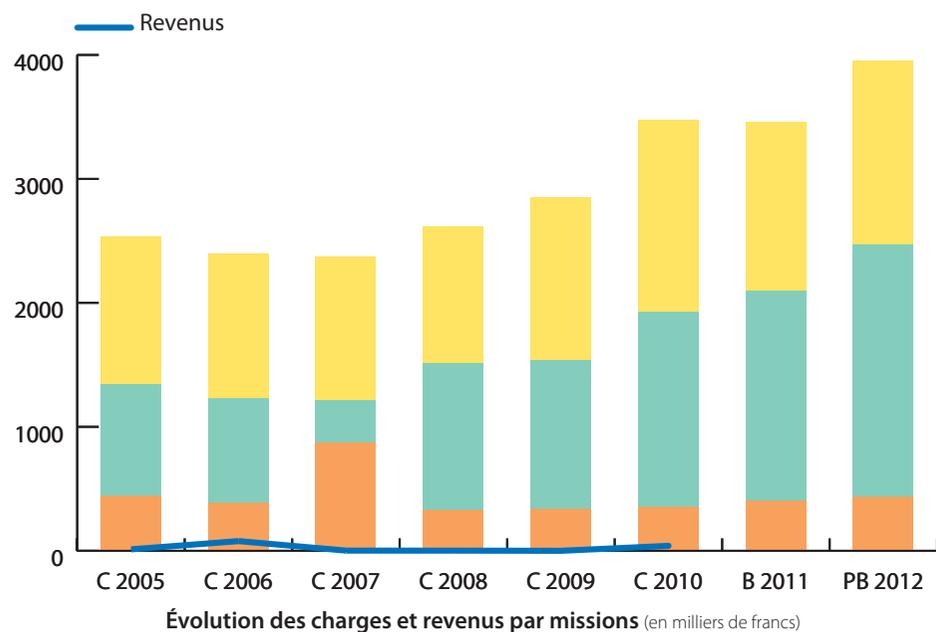
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Relations extérieures

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

²¹ Cette prestation est en augmentation au projet de budget 2012 par rapport au budget 2011. Cette augmentation de CHF 220'000 s'explique par la pérennisation de la fête du 31 décembre.



CONTRÔLE FINANCIER

Contrôle financier

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Audit interne	11	Audit des services	Assurer les tâches de surveillance et de contrôle en Ville de Genève sur délégation du CA (promotion d'un contrôle interne efficace à titre préventif et à moindre coût).
		12	Vérifications spécifiques	Effectuer des vérifications spécifiques comme le contrôle d'entités subventionnées, procéder à des contrôles transversaux, contrôles de caisse, fermage, inventaires, etc.
2	Révision externe	21	Contrôle des comptes Ville de Genève	Vérifier la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes annuels de la Ville de Genève.
		22	Contrôle des comptes autres entités	Vérifier la comptabilité et les comptes annuels des entités pour lesquelles le Contrôle financier a été nommé organe de contrôle ou de révision.
3	Missions particulières	31	Expertise	Procéder à des travaux d'expertise commandés par l'urgence (détournements, malversations, etc.) ou par des dysfonctionnements graves. Réaliser des travaux d'expertise sur demande d'un conseiller administratif, du CA ou de la Commission des finances.

Contrôle financier

Priorités et perspectives

À la suite des recommandations formulées par la Fiduciaire PriceWaterhouseCoopers, le CA a décidé de préciser la mission d'auditeur interne notamment en regard des tâches du contrôle de gestion et des responsables du système de contrôle interne. Dans ce cadre, il y a lieu de définir, le référentiel normatif, le périmètre et les différents types d'audit attribués à l'auditeur interne (légalité, conformité, gestion, etc.). L'objectif général de l'année 2012 de l'auditeur interne consistera à exécuter la mission d'audit interne en conformité avec ces définitions.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Mettre en place une procédure de communication écrite et orale périodique entre l'auditeur interne et le CA afin de l'informer et répondre à ses demandes/interrogations en ce qui concerne les audits en cours ou terminés.	11, 12 et 33	Indice de satisfaction du CA quant aux informations obtenues et aux réponses à ses demandes/interrogations.	100% de réponses satisfaisantes aux demandes du CA.	90% de réponses satisfaisantes aux demandes du CA.
Acquérir et utiliser un logiciel d'audit.	11, 12, 21, 22 et 33	Indice de qualité de la paramétrisation et de l'utilisation du logiciel par les collaborateurs quant au résultat obtenu sur l'aide à la réalisation des missions.	Nouveau logiciel opérationnel à 100% à fin 2012.	Nouveau logiciel opérationnel à 80% à fin 2012.

Contrôle financier

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Audit interne	1'469.3	63.0	-	-	1'572.8	63.1	-	-	1'038.6	49.6	-	-
11	Audit des services	1'277.4	54.8	-	-	1'365.3	54.8	-	-	1'036.1	49.5	-	-
12	Vérifications spécifiques	191.9	8.2	-	-	207.5	8.3	-	-	2.5	0.1	-	-
2	Révision externe	661.4	28.4	-	-	702.0	28.2	-	-	665.2	31.8	-	-
21	Contrôle des comptes Ville de Genève	632.0	27.1	-	-	673.3	27.0	-	-	620.9	29.7	-	-
22	Contrôle des comptes autres entités	29.4	1.3	-	-	28.6	1.1	-	-	44.3	2.1	-	-
3	Missions particulières	201.9	8.7	-	-	216.5	8.7	-	-	389.6	18.6	-	-
	Conseils	-	-	-	-	35.3	1.4	-	-	80.9	3.9	-	-
	Assistance	-	-	-	-	-	-	-	-	2.9	0.1	-	-
31	Expertise	201.9	8.7	-	-	167.1	6.7	-	-	302.1	14.4	-	-
	Formation des tiers	-	-	-	-	14.1	0.6	-	-	3.7	0.2	-	-
Total comptabilité analytique		2'332.6	100.0	-	-	2'491.3	100.0	-	-	2'093.3	100.0	-	-
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-	-	-	-	-	-	-	-	60.8	60.8	-	-
Total comptabilité générale		2'332.6		-		2'491.3		-		2'154.1		60.8	

Contrôle financier

Charges par chapitres comptables					
	30	31	39	Support	Total
1	1'059.2	95.9	32.1	282.0	1'469.3
11	916.0	89.7	27.8	243.9	1'277.4
12	143.2	6.2	4.3	38.1	191.9
2	428.8	98.6	13.0	121.0	661.4
21	407.1	97.7	12.3	114.9	632.0
22	21.7	0.9	0.7	6.1	29.4
3	111.3	4.8	3.4	82.4	201.9
31	-	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-
33	111.3	4.8	3.4	82.4	201.9
34	-	-	-	-	-
	1'599.3	199.4	48.5	485.4	2'332.6
	-	-	-	-	-
	1'599.3	199.4	48.5	485.4	2'332.6

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

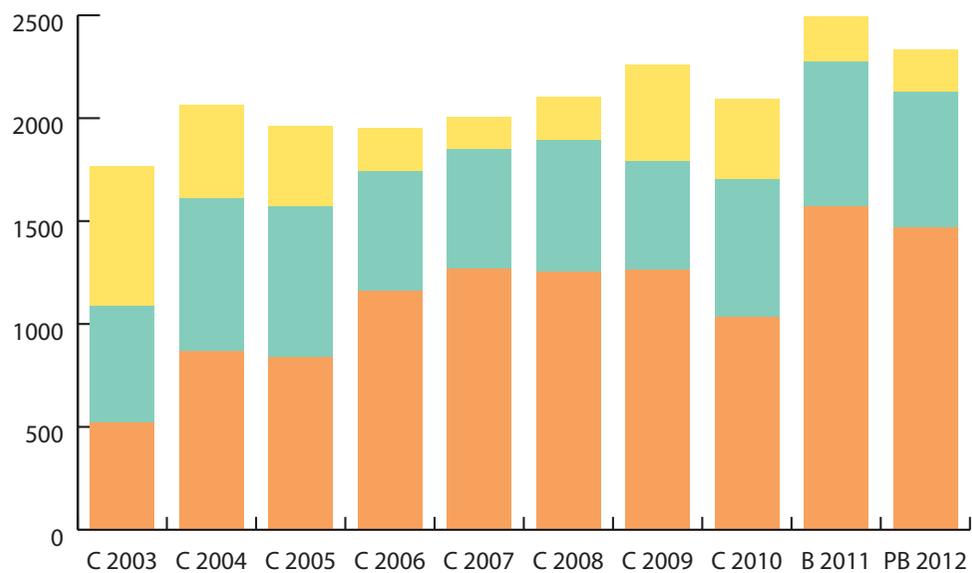
Contrôle financier

Commentaires

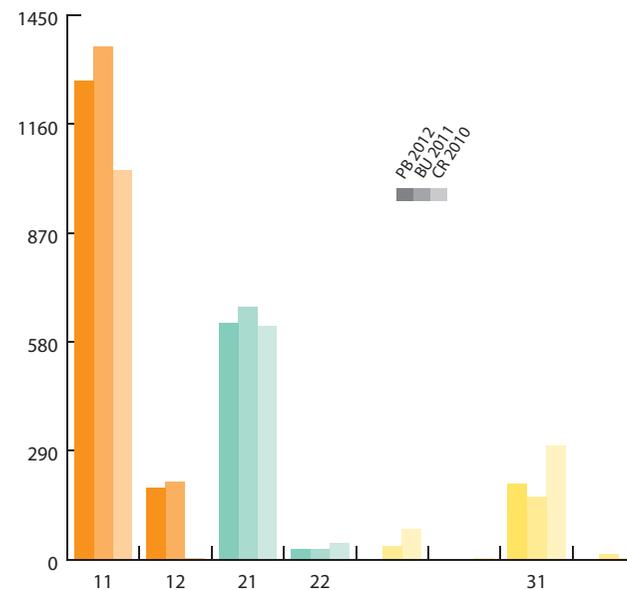
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

³¹ à La Direction financière du Département des finances et du logement est désormais chargée des prestations de conseil, d'assistance et de formation des tiers en matière financière. Dans ce cadre, les ressources budgétaires 2012 du Contrôle financier, liées à ces tâches, ont été transférées à la prestation d'expertise.

³⁴



Évolution des charges par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

FINANCES ET LOGEMENT

Pour 2012, six domaines mériteront une attention particulière :

1) Les finances publiques communales

Les ressources financières de la Ville de Genève proviennent pour l'essentiel des impôts et de la taxe professionnelle communale. Ces revenus représentent plus de 79% des revenus nets de la commune au projet de budget 2012 déposé et plus de 77% au budget 2011. De fait, ils sont indispensables à la Ville pour lui permettre de fournir des prestations.

Aujourd'hui les finances de la Ville sont saines mais l'encaissement de ses revenus est en péril. La taxe professionnelle communale est remise en question. À ce titre, rappelons qu'elle représente 120 millions de francs. Par ailleurs, dans le cadre des discussions de la Constituante, la péréquation prise en compte pour la perception de l'impôt entre commune de travail et commune de domicile est contestée. Un changement du système d'imposition à la faveur de la commune de domicile aurait une conséquence désastreuse sur les finances de la Ville de Genève. Les recettes fiscales pourraient baisser de 86 millions de francs.

Au vu de ce qui précède, le département travaillera assidûment à maintenir la capacité financière de la commune et fera de la défense de ses revenus fiscaux une priorité. Il en va de la pérennisation des prestations et des compétences de la Ville. Ce dossier est d'autant plus important que Genève voit les inégalités sociales se creuser entre une partie de la population dont les revenus augmentent fortement et une autre, en constante croissance, n'arrivant plus à vivre sans aides étatiques.

2) La fonction financière en Ville de Genève

L'année 2011 a vu la création d'une Direction financière.

En 2012, l'accent sera porté sur l'élaboration d'un référentiel commun Ville de Genève et la mise en place d'une coordination des processus financiers au sein de l'administration. Les activités du Contrôle de gestion seront redéfinies en ce sens. L'objectif prépondérant sera d'améliorer la visibilité des missions et des actions de la Ville en repensant les publications financières (budget et comptes) destinées au Conseil municipal et à la population.

3) Le Système de contrôle interne (SCI)

Le Conseil administratif a décidé en 2010 de la mise en place d'un SCI en Ville de Genève qui englobe les aspects comptables et financiers, la prise en compte des risques liés à la conformité des lois, à la protection des ressources et du patrimoine, et à la fraude. Des postes de « responsable du contrôle

interne et de gestion » ont été créés dans chaque département et un gestionnaire des risques a été engagé à la direction du DFL. Ce dernier a pour mission de piloter la mise en place d'un SCI en Ville en coordination avec les directions transversales (DFIN, DRH et DSIC). Il s'assure de son déploiement coordonné dans les services de l'administration.

4) La gestion des ressources humaines

2011 a vu l'application d'un nouveau Statut du personnel en Ville de Genève. Les mesures prises pour la mise en œuvre du Statut seront poursuivies en 2012 et intensifiées s'agissant des dispositions transitoires. Elles porteront principalement sur les indemnités, les primes et les débours, les mesures d'encouragement à la retraite anticipée et la mise sur pied d'un plan de prévoyance adapté aux membres du personnel à temps partiel ne pouvant être affiliés à la CAP. La municipalisation de la petite enfance sera traitée dans ce cadre.

Pour permettre aux services de la Ville d'assurer pleinement leurs missions et prestations, le « Fonds mobilité urgente » est créé dès 2012. D'un montant de 1 million de francs, l'équivalent de 10 postes, il vise à prendre en charge le traitement de membres du personnel qui n'offrent plus une capacité entière de travail en raison d'une détérioration de leur santé ou de situations conflictuelles importantes, souvent accompagnées d'absences régulières. Ce fonds complète le Fonds social existant qui prend en charge le traitement du personnel dans les cas d'une demande AI.

5) Le développement durable

Le Service Agenda 21 – Ville durable succède à l'unité Délégation Agenda 21. La création d'un service qualifié en matière de développement durable traduit la volonté de la Ville d'avoir une approche coordonnée et renforcée des actions qu'elle mène en la matière.

Le nouveau service s'articule autour des quatre pôles d'activités que sont Aalborg, l'égalité et la diversité, le soutien à l'économie locale et l'insertion socioprofessionnelle, et la mise en œuvre de la politique municipale de développement durable dans les quartiers.

Ce dernier pôle constitue une nouvelle mission du service. 2012 verra ainsi le développement d'une politique de la ville et des quartiers visant à améliorer le « vivre-ensemble » et le « faire-ensemble ». À cette fin, des actions concrètes de proximité en lien avec les dimensions du développement durable seront menées et des espaces créés dans les quartiers. Dans une approche de cohérence, le Service Agenda 21 – Ville durable se voit rattacher la manifestation « la Ville est à vous ». Pour assurer une démarche transversale de cette mission, la délégation « Politique de la ville et des quartiers » est créée.

Enfin, la mise en œuvre des objectifs prioritaires déterminés dans le cadre des Engagements d'Aalborg sera poursuivie en 2012. Si nécessaire, des ajustements seront apportés au programme et un rapport d'évaluation intermédiaire sera établi en fin d'année.

6) La Délégation Genève Solidaire

La supervision politique et administrative de la Délégation Genève Solidaire a été rattachée au DFL, avec comme objectif la professionnalisation de son fonctionnement et le redéploiement de ses activités.

Dans cette perspective, la délégation est dotée d'outils et de ressources supplémentaires. Ainsi, 2012 verra la création d'un secrétariat en charge de la gestion et de l'analyse des demandes de subventions. En matière de coopération décentralisée, l'accent sera mis sur la promotion de partenariats et le soutien aux départements dans leurs projets de coopération décentralisée. Le lien et la coordination avec la Genève locale et internationale seront développés.

Enfin, la Ville a décidé de renforcer sa politique de solidarité et d'augmenter sa subvention d'aide au développement de 3 millions de francs. Ainsi, un des Objectifs du Millénaire, soit de consacrer 0,7% de son budget à l'aide au développement, est atteint.

**DIRECTION DES FINANCES
ET DU LOGEMENT**

Direction des finances et du logement

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière	Orientation, adaptation et contrôle de la politique de l'Administration municipale concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Pilotage, coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du CM, du public, des partenaires et des médias.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction des finances et du logement

Priorités et perspectives

En 2012, la Direction du département mettra l'accent sur :

- le renforcement de la Délégation Genève solidaire et le développement de son activité;
- la mise en œuvre d'un système de contrôle interne (SCI) en Ville sur le plan comptable et financier;
- la négociation des dispositions transitoires du nouveau Statut du personnel avec les partenaires sociaux portant principalement sur les compensations liées aux fonctions pénibles, les mesures d'encouragement à la retraite anticipée et la mise sur pied d'un plan de prévoyance adapté aux membres du personnel à temps partiel ne pouvant être affiliés à la CAP. Dans le cadre de ces discussions sera également traitée la question de la municipalisation de la petite enfance;
- le maintien des ressources relatives aux finances publiques afin de garantir la continuité des prestations de la Ville;
- l'amélioration du fonctionnement administratif et RH du département.

Par ailleurs, la Direction continuera à apporter son appui aux services dans la réalisation de leurs missions et de leurs projets.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Mise en œuvre d'un SCI comptable et financier au sein de la Ville et du département, prioritairement au niveau des processus transversaux.	31	Taux d'avancement dans la mise en œuvre.	50%	25%
Utilisation d'outils de gestion modernes.	31	Conduite d'entretiens périodiques sur la base des nouveaux formulaires; Mise en place de la gestion électronique du courrier.	Les entretiens sont réalisés pour l'ensemble des cadres; 80% du courrier est traité électroniquement.	Les entretiens sont réalisés pour au moins la moitié du personnel cadre; 80% du courrier est traité électroniquement.
Appliquer le protocole de gestion des absences non planifiées.	31	Évolution du nombre de jours d'absences non planifiées et du nombre de cas.	Baisse de 20% du nombre de jours d'absences non planifiées de courte durée (inférieures à 30 jours) et du nombre de cas.	Baisse de 10% du nombre de jours d'absences non planifiées de courte durée (inférieures à 30 jours) et du nombre de cas.

Direction des finances et du logement

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseils aux Autorités politiques	980.0	33.4	-	-	853.6	34.6	-	-	872.6	43.5	-	-
11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	980.0	33.4	-	-	853.6	34.6	-	-	872.6	43.5	-	-
2 Développement des priorités stratégiques	774.8	26.4	41.6	100.0	490.1	19.9	41.6	100.0	419.7	20.9	41.6	100.0
21 Mise en œuvre de la politique du département	122.4	4.2	-	-	204.1	8.3	-	-	125.5	6.3	-	-
22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	176.7	6.0	41.6	100.0	214.5	8.7	41.6	100.0	46.6	2.3	41.6	100.0
23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	40.8	1.4	-	-	53.6	2.2	-	-	53.8	2.7	-	-
24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	434.9	14.8	-	-	17.9	0.7	-	-	193.7	9.7	-	-
3 Direction et coordination	778.8	26.5	-	-	712.0	28.9	-	-	365.3	18.2	-	-
31 Direction et coordination départementale	372.5	12.7	-	-	339.2	13.7	-	-	260.9	13.0	-	-
32 Direction et coordination interdépartementale	406.3	13.8	-	-	372.8	15.1	-	-	104.4	5.2	-	-
33 Assistance juridique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Relations externes	403.3	13.7	-	-	411.2	16.7	-	-	347.0	17.3	-	-
41 Information publique et communication	305.7	10.4	-	-	341.4	13.8	-	-	277.5	13.8	-	-
42 Représentation	34.3	1.2	-	-	37.4	1.5	-	-	40.7	2.0	-	-
43 Coordination externe	63.3	2.2	-	-	32.3	1.3	-	-	28.8	1.4	-	-
Total comptabilité analytique	2'936.9	100.0	41.6	100.0	2'466.9	100.0	41.6	100.0	2'004.5	100.0	41.6	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	15.0		15.0		15.0		15.0		15.3		15.3	
Charges et revenus non incorporables	-		150.0		344.8		150.0		252.6		216.8	
Total comptabilité générale	2'951.9		206.6		2'826.7		206.6		2'272.4		273.7	

Direction des finances et du logement

	Charges par chapitres comptables				Revenus par chapitres comptables		
	30	33	Support	Total	43	44	Total
1	262.9	-	717.1	980.0	-	-	-
11	262.9	-	717.1	980.0	-	-	-
2	262.3	310.0	202.4	774.8	41.6	-	41.6
21	90.8	-	31.6	122.4	-	-	-
22	131.2	-	45.6	176.7	41.6	-	41.6
23	30.3	-	10.5	40.8	-	-	-
24	10.1	310.0	114.8	434.9	-	-	-
3	464.1	-	314.7	778.8	-	-	-
31	222.0	-	150.5	372.5	-	-	-
32	242.1	-	164.2	406.3	-	-	-
33	-	-	-	-	-	-	-
4	351.2	-	52.1	403.3	-	-	-
41	266.3	-	39.4	305.7	-	-	-
42	29.8	-	4.5	34.3	-	-	-
43	55.1	-	8.2	63.3	-	-	-
	1'340.5	310.0	1'286.3	2'936.9	41.6	-	41.6
	15.0	-	-	15.0	-	15.0	15.0
	-	-	-	-	-	150.0	150.0
	1'355.5	310.0	1'286.3	2'951.9	41.6	165.0	206.6

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction des finances et du logement

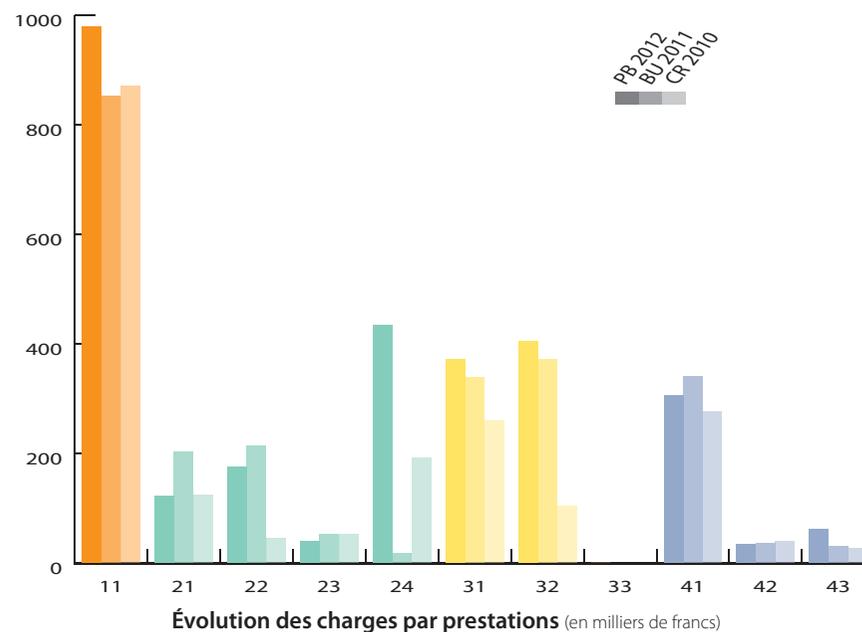
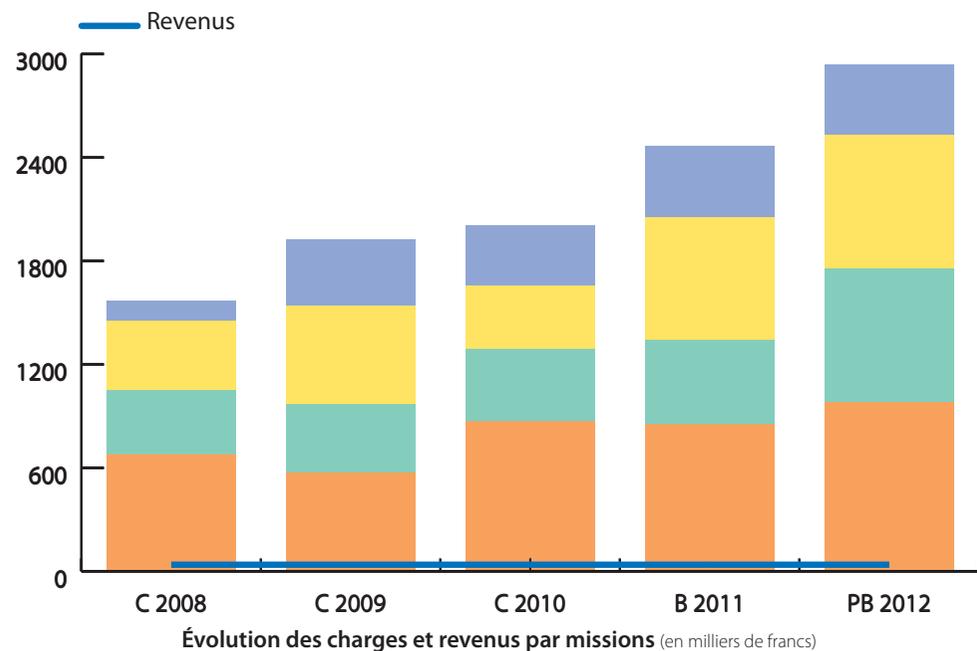
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

²⁴ L'évolution à la hausse entre le budget 2011 et le projet de budget 2012 provient essentiellement de la première tranche d'amortissement de la subvention d'investissement de CHF 1'100'000.- octroyée au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour sa transformation.

³ La mission voit son importance s'accroître par rapport à 2010, sa proportion passe de 18.2% à 26.5%. Cette progression est due principalement aux deux nouveaux postes liés à l'introduction d'un système de contrôle interne en Ville de Genève. Il s'agit du poste de « responsable du contrôle interne et du contrôle de gestion du département » et de celui de « gestionnaire des risques ».

Les charges non incorporables disparaissent en 2012 alors qu'en 2010 et 2011, elles s'élevaient à quelques centaines de milliers de francs. Ces montants correspondaient aux charges de la Direction financière qui bénéficie, dès 2012, d'un budget qui lui est propre.



**DÉLÉGATION GENÈVE
SOLIDAIRE**

Délégation Genève solidaire

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Gestion et administration de la Délégation du Conseil administratif	11	Subventions à des projets visant la solidarité internationale	Gestion et traitement des demandes de subventions adressées à la Délégation, analyse des dossiers, préparation et organisation des séances de la Délégation.
2	Politique de coopération décentralisée de la Ville de Genève	21	Gestion et mise en œuvre de la politique de coopération décentralisée	Mise en place et suivi de la politique de coopération décentralisée de la Ville de Genève, développement de partenariats, assistance aux départements de la Ville dans leurs projets de coopération décentralisée.
3	Lien avec la Genève internationale	31	Développement de synergies avec la Genève internationale	Préservation et garantie de la cohérence des actions menées par la Ville en matière de coopération et solidarité internationale. Mise en place d'une coordination avec le canton, les autres communes et les organisations internationales sises à Genève.

Délégation Genève solidaire

Priorités et perspectives

2012 verra le renforcement de la Délégation Genève solidaire et le redéploiement de ses activités.

Pour atteindre ces objectifs, les actions suivantes seront entreprises :

- la délégation sera dotée d'un secrétariat chargé d'analyser les dossiers de demandes de subventions;
- le volet lié à la politique de coopération décentralisée de la Ville de Genève sera affiné. L'accent sera mis sur le développement de mesures encourageant la coopération décentralisée et la promotion de partenariats;
- le lien avec la Genève internationale sera développé ainsi que la coordination avec le canton, les autres communes, les organisations internationales et les réseaux de villes;
- l'objectif de consacrer 0.7% du budget de la Ville de Genève à la solidarité internationale sera atteint.

AGENDA 21 - VILLE DURABLE

Agenda 21 - Ville durable

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Mise en œuvre d'une politique du développement durable, d'égalité et de diversité	11 Appui à la Magistrate et aux services	Information et conseil à la Magistrate ainsi qu'aux départements et services. Examen et rédaction de rapport pour le CA, réponses aux questions du CM.
	12 Monitoring du développement durable, de l'égalité et de la diversité en Ville de Genève	Suivi des objectifs locaux spécifiques et des indicateurs dans le cadre de la politique du développement durable (processus d'Aalborg). Suivi du « Cercle d'indicateurs ». Suivi et mise en œuvre du règlement sur l'égalité entre femmes et hommes dans l'Administration municipale. Initier la réflexion sur une politique de diversité.
	13 Subventions à des projets de développement durable, de l'égalité et de diversité	Examen et suivi des projets.
2 Promotion économique municipale	21 Soutien de projets dans le domaine de l'économie sociale et solidaire	Examen des demandes et suivi des projets dans le domaine de l'agriculture et de l'économie de proximité. Soutenir des actions visant à promouvoir des modes de production et de consommation responsables auprès des habitant-e-s de la commune.
	22 Mise en place des structures d'aide à la création et à l'hébergement d'entreprises	Assurer la mise en œuvre du Projet ÉcoPôle sur la Zone industrielle de Châtelaine, en partenariat avec la Fondetec et la Chambre de l'Économie sociale et solidaire. Suivre et évaluer la mise en œuvre de Essaim, premier incubateur de l'économie sociale et solidaire.
	23 Observation de l'évolution du tissu économique communal et des besoins des entreprises	Suivre, actualiser et communiquer les données relatives au profil socio-économique des quartiers. Mener des enquêtes qualitatives auprès des entreprises situées sur la commune.
3 Soutien à l'insertion socio-professionnelle	31 Subventions à des projets visant à l'insertion socio-professionnelle	Examen et suivi des projets. Fonds chômage.
	32 Développement de partenariat public-associatif visant à l'insertion socio-professionnelle	Dans le cadre du dispositif cantonal existant, soutien aux services désirant développer ce type de projets.
4 Promotion et sensibilisation au développement durable, à l'égalité et à la diversité	41 Information et communication	Rédaction d'articles pour les journaux et publications municipales, et pour le site Internet. Organisation d'actions et d'événements.
	42 Formation annuelle dans le cadre des Engagements d'Aalborg	Formation Ville de Genève spécifique « Aalborg » ou « Valeurs Ville de Genève » destinée à l'ensemble du personnel.
5 Politique de la Ville et des quartiers	51 Mise en œuvre de la politique des quartiers durable	Actions municipales et participatives dans les quartiers qui lie la dimension du développement durable et l'interdisciplinarité entre services municipaux.
	52 Manifestations de quartier	Organiser la manifestation « la Ville est à Vous » en intégrant les aspects importants du développement durable.

Priorités et perspectives

En 2012, la Délégation Agenda 21, devenue Agenda 21 - Ville Durable, visera à consolider les programmes existants et élargira ses missions.

Concernant l'Égalité et la Diversité, l'engagement à la DRH, en septembre 2011, d'une chargée de la conduite du changement affectée à cette thématique permettra d'intégrer les dispositions du « Règlement pour la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration » au cœur de tous les processus RH.

Le Service Agenda 21 - Ville Durable continuera à réaliser en collaboration avec les services compétents et la société civile des actions de sensibilisation, de formation et de promotion sur le thème

de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il accompagnera les projets portés par des femmes ou qui leur sont destinés, afin d'augmenter le taux d'acceptation des projets auprès des structures municipales (Fonds chômage, Délégation Genève Ville Solidaire, etc.).

La création d'un poste lié aux enjeux LGBTIQ (expression qui désigne les lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels ou intersexués) permettra de compléter le dispositif Égalité et Diversité en intégrant plus directement ces questions à la politique de ressources humaines de la Ville.

Enfin, le programme « Cités Interculturelles » aura pour objectif de mettre en œuvre les priorités retenues par le Conseil administratif suite au processus participatif. Un groupe de suivi interdépartemental sera créé.

Agenda 21 - Ville durable

Concernant le soutien à l'économie locale, l'axe principal sera la mise en œuvre du programme stratégique présenté à l'automne 2011. Celui-ci intègrera, entre autres, l'appui aux projets de l'économie sociale et solidaire, le développement de programmes liés à l'agriculture et la création de l'ÉcoPôle de la ZIC.

Le Fonds chômage devra tenir compte dans ses objectifs des effets de la modification de la loi cantonale sur le chômage afin de susciter des projets correspondant aux nouveaux besoins. Il s'agira également de promouvoir le Fonds chômage auprès des services de la Ville afin qu'ils orientent les associations ou les accompagnent dans la définition de projets de réinsertion professionnelle à présenter au Fonds.

Concernant Aalborg et la mise en œuvre du programme stratégique de développement durable, 2012 sera la deuxième année de sa mise en place. Elle permettra une première évaluation de l'état d'avancement des objectifs prioritaires ainsi que leur consolidation. Une action d'information et de sensibilisation d'envergure sera conduite dans les quartiers.

En 2012, le Service Agenda 21 - Ville durable devra aussi mettre en place une politique territoriale de développement durable dans le cadre de la politique de la ville et des quartiers que le Conseil administratif entend adopter. Pour cela, après la détermination des priorités politiques et administratives, le service aura la responsabilité de l'organisation concrète de cette politique en lien avec les différents services municipaux de proximité.

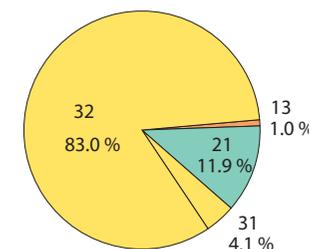
Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur min.
Réaliser en collaboration avec les services compétents et la société civile des actions de sensibilisation, de formation et de promotion sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes.	41 et 42	Nombre d'actions menées.	Mettre en place et animer des semaines de l'égalité avec les bibliothèques municipales. Réaliser une campagne d'affichage sur le thème de l'égalité. Organiser la journée Futur en tous genres pour le personnel de l'administration. Organiser au moins une formation sur le thème de l'égalité.	Au moins trois valeurs cibles sont atteintes.
Renforcer le positionnement du Fonds chômage dans le dispositif cantonal d'aide à la réinsertion socioprofessionnelle.	31	Volume de projets déposés Caractéristiques des projets soutenus.	Le nombre de projets déposés augmente de 5%. 50% des projets déposés appartiennent à l'économie sociale et solidaire. Sur l'ensemble des projets soutenus, au moins trois publics différents sont visés.	Le nombre de projets déposés augmente de 2.5%. 25% des projets déposés appartiennent à l'économie sociale et solidaire. Sur l'ensemble des projets soutenus, au moins deux publics différents sont visés.
Soutenir la création et la mise en œuvre d'initiatives d'agriculture urbaine intégrant les principes du développement durable.	21	Nombre de projets soutenus.	Accroître de 50% le nombre de nouveaux projets par rapport à 2011.	Développer au moins deux nouveaux projets.
Coordonner et suivre la mise en œuvre des 13 objectifs prioritaires du Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève 2011-2014.	12	% de fiches de suivi remplies par les services responsables. Un bilan annuel sur la base des fiches de suivi des 13 objectifs. Organisation d'une journée de suivi annuelle.	100% de fiches de suivi remplies par les services responsables. 1 bilan annuel. 1 journée de suivi.	Les trois valeurs cibles sont atteintes.
Coordonner et suivre la mise en place du programme européen « Cités interculturelles » avec le Département de la cohésion sociale et de la solidarité et le Département de l'environnement urbain et de la sécurité. Diffuser et faire circuler les informations, les expertises et les rapports produits par le programme européen.	12	Nombre de personnes touchées. Nombre d'actions menées. Organiser des formations ad hoc (pour un service) ou généralistes sur le thème de la diversité.	10% des habitant-e-s connaissent Genève comme « Cité interculturelle ». 4 nouvelles actions proposées. Au moins une formation ad hoc et une formation généraliste sont organisées.	5% des habitant-e-s connaissent Genève comme « Cité interculturelle ». 2 nouvelles actions proposées. Au moins une formation, ad hoc ou généraliste, est organisée.

Agenda 21 - Ville durable

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Mise en œuvre d'une politique du développement durable, d'égalité et de diversité	1'065.7	37.0	-	-	881.1	49.9	-	-	702.7	56.1	-	-
11	Appui à la Magistrature et aux services	130.5	4.5	-	-	109.0	6.2	-	-	90.2	7.2	-	-
12	Monitoring du développement durable, de l'égalité et de la diversité en Ville de Genève	870.5	30.2	-	-	718.2	40.7	-	-	562.8	45.0	-	-
13	Subventions à des projets de développement durable, de l'égalité et de diversité	64.7	2.2	-	-	54.0	3.1	-	-	49.7	4.0	-	-
2	Promotion économique municipale	423.2	14.7	-	-	219.2	12.4	-	-	204.0	16.3	-	-
21	Soutien de projets dans le domaine de l'économie sociale et solidaire	309.6	10.8	-	-	148.8	8.4	-	-	135.9	10.9	-	-
22	Mise en place des structures d'aide à la création et à l'hébergement d'entreprises	45.9	1.6	-	-	14.3	0.8	-	-	15.0	1.2	-	-
23	Observation de l'évolution du tissu économique communal et des besoins des entreprises	67.7	2.4	-	-	56.1	3.2	-	-	53.0	4.2	-	-
3	Soutien à l'insertion socio-professionnelle	607.6	21.1	50.0	100.0	557.8	31.6	50.0	100.0	309.6	24.7	38.3	100.0
31	Subventions à des projets visant à l'insertion socio-professionnelle	103.4	3.6	-	-	84.5	4.8	-	-	85.2	6.8	-	-
32	Développement de partenariat public-associatif visant à l'insertion socio-professionnelle	504.2	17.5	50.0	100.0	473.3	26.8	50.0	100.0	224.4	17.9	38.3	100.0
4	Promotion et sensibilisation au développement durable, à l'égalité et à la diversité	141.7	4.9	-	-	107.2	6.1	-	-	35.7	2.9	-	-
41	Information et communication	71.5	2.5	-	-	54.1	3.1	-	-	21.7	1.7	-	-
42	Formation annuelle dans le cadre des Engagements d'Aalborg	70.2	2.4	-	-	53.1	3.0	-	-	14.0	1.1	-	-
5	Politique de la Ville et des quartiers	641.6	22.3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51	Mise en œuvre de la politique des quartiers durable	177.3	6.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	Manifestations de quartier	464.3	16.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total comptabilité analytique		2'879.9	100.0	50.0	100.0	1'765.3	100.0	50.0	100.0	1'252.1	100.0	38.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		58.0		58.0	
Charges et revenus non incorporables		-		-		1'207.4		-		-		-	
Subventions en francs		6'655.3		-		6'464.6		-		6'317.9		-	
Subventions en nature		33.2		-		49.1		-		24.0		-	
Total comptabilité générale		9'568.4		50.0		9'486.5		50.0		7'651.9		96.3	

Agenda 21 - Ville durable

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables	
	30	31	36	39	Support	Total	45	Total
1	782.9	118.9	-	-	163.9	1'065.7	-	-
11	107.9	-	-	-	22.6	130.5	-	-
12	621.5	118.9	-	-	130.1	870.5	-	-
13	53.5	-	-	-	11.2	64.7	-	-
2	135.4	132.4	-	127.0	28.3	423.2	-	-
21	94.0	69.0	-	127.0	19.7	309.6	-	-
22	-	45.9	-	-	-	45.9	-	-
23	41.5	17.6	-	-	8.7	67.7	-	-
3	524.9	11.1	-	-	71.6	607.6	50.0	50.0
31	85.5	-	-	-	17.9	103.4	-	-
32	439.3	11.1	-	-	53.7	504.2	50.0	50.0
4	117.2	-	-	-	24.5	141.7	-	-
41	59.1	-	-	-	12.4	71.5	-	-
42	58.1	-	-	-	12.2	70.2	-	-
5	530.6	-	-	-	111.1	641.6	-	-
51	146.6	-	-	-	30.7	177.3	-	-
52	384.0	-	-	-	80.4	464.3	-	-
	2'091.0	262.5	-	127.0	399.4	2'879.9	50.0	50.0
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	6'655.3	-	-	6'655.3	-	-
	-	-	33.2	-	-	33.2	-	-
	2'091.0	262.5	6'688.5	127.0	399.4	9'568.4	50.0	50.0



Subventions 2012 par prestations

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Agenda 21 - Ville durable

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

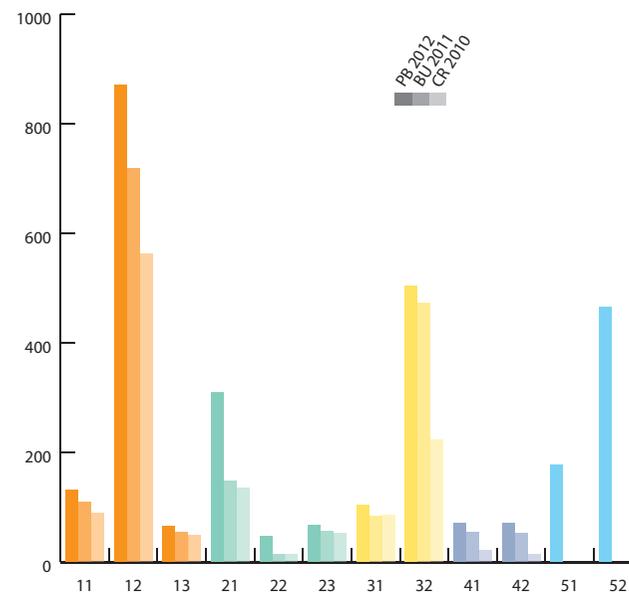
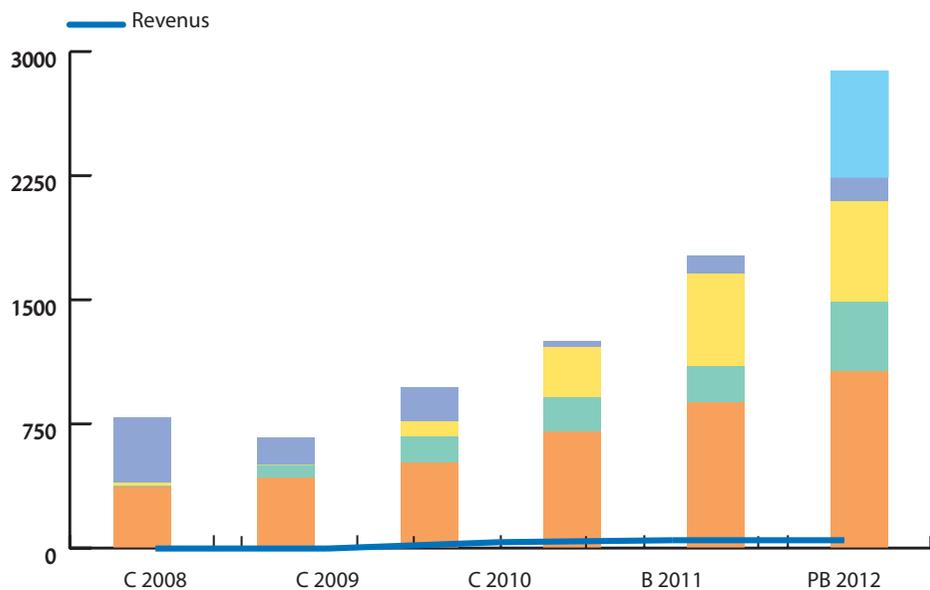
Les charges du Service Agenda 21 – Ville durable sont en progression entre les comptes 2010, le budget 2011 et le projet de budget 2012.

Cette hausse est explicitée par les éléments ci-dessous :

- 12 Continuité et développement des thèmes « Égalité et Diversité » en Ville de Genève à travers des sensibilisations, des promotions et des formations.
Des actions d'information et de sensibilisation seront menées sur le thème du développement durable, principalement sur la 2^{ème} année de suivi des Engagements d'Aalborg.
- 32 Cette prestation se compose, dès le budget 2011 et au projet de budget 2012, de la gestion du fonds chômage.

- 5 La manifestation la « Ville est à Vous » et la mise en œuvre de la politique territoriale en terme de développement durable à définir par le Conseil administratif compose cette mission au projet de budget 2012.

Jusqu'à 2011, la manifestation la « Ville est à vous » était rattachée Service culturel, au Département de la Culture du Sport.



DIRECTION FINANCIÈRE

Direction financière

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière de la Ville de Genève	11	Élaboration budgétaire	Orientation, adaptation et contrôle de la politique de l'Administration municipale concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques.
		12	Suivi budgétaire et contrôle de gestion	Monitoring des comptes. Evolution de la comptabilité analytique et développement des tableaux de bord à destination du CA et de l'administration.
		13	Gestion de la trésorerie et de la dette	Optimisation de la trésorerie et mise en œuvre de la stratégie de la dette définie par le CA.
		14	Fiscalité et péréquation	Défense des intérêts de la Ville de Genève auprès du canton, voire de la Confédération, relation avec l'AFC, monitoring de la production fiscale, Taxe Professionnelle Communale.
		15	Information et communication en matière financière	Avec les différents partenaires : État, en particulier AFC et Service de surveillance des communes, Standard & Poor's, Cour des comptes, CM, en particulier la commission des finances, etc.
2	Coordination des processus financiers transversaux	21	Coordination et planification	Coordination, supervision, information et communication au CA et aux départements pour ce qui concerne les grands processus transversaux : achat, débiteurs, trésorerie, élaboration budgétaire, clôture, subventions.
		22	SCI comptable et financier	Harmonisation et documentation des processus transversaux. Mise en place de directives et procédures de travail. Maintien à jour en fonction des évolutions de contexte.
		23	Systèmes d'information financiers	Évolution de SAP avec le support de la DSIC. Support aux utilisateurs.
		24	Mise en place d'outils transversaux	Harmonisation des référentiels financiers et mise à disposition d'outils adaptés aux besoins de l'Administration municipale.
		25	Formation et information à destination de l'Administration municipale	Notamment sur les processus et cycles financiers de la Ville de Genève et sur les systèmes d'information financiers (en particulier SAP).
3	Expertise financière	31	Support et conseil en matière financière	Support au CA et à l'administration sur toute question financière. Réalisation d'expertises et de rapports.
		32	Projets et groupes de travail	Participation aux projets pour expertise sur les volets financiers. Participation ou animation de groupes de travail traitant de problématiques financières.

Direction financière

Priorités et perspectives

Les enjeux institutionnels mis en avant par le Conseil administratif dans son discours de législature ont une résonance particulière pour la Direction financière. En effet, son organisation ainsi que l'évolution des processus financiers devront s'articuler autour de ces enjeux qui ont tous, peu ou prou un volet financier. Cela se traduira selon différents axes, tels que :

- le développement d'une approche transversale et de transparence au travers de l'évolution des processus financiers, notamment le processus budgétaire ;
- le développement de la logique de développement durable dans la politique d'achat de la Ville de Genève ;
- la garantie des finances publiques en œuvrant pour la pérennisation de la taxe professionnelle communale et en adoptant une gestion proactive de la dette ;
- la constitution de pôles de compétences dans le domaine financier (TVA, marchés publics, normes comptables, etc.) dans une optique d'approche transversale et d'uniformité des procédures financières.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Effectuer une refonte des processus budgétaires.	11	Nouveaux processus mis en œuvre.	Projet de budget 2013.	Projet de budget 2013.
Faire évoluer les publications financières liées au budget et aux comptes.	15	Nouvelles publications éditées.	PB2013 et Comptes 2012.	PB2013.
Collaborer à la mise en œuvre d'un SCI comptable et financier transversal.	22	Nombre de processus transversaux décrits et formalisés à fin 2012 en regard des 8 définis par la Cour des comptes et l'ACG.	4	2 (au minimum processus budgétaire et clôture).

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET BUDGET

Comptabilité générale et budget

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Élaboration, publication et suivi du budget	11 Collecte et saisie des données	S'assurer que les données des services sont entrées ou reçues. Produire et saisir les données pour certaines rubriques.
		12 Contrôle et corrections	Contrôler la cohérence des données reçues. Apporter les corrections et modifications en collaboration avec les services.
		13 Rapports et publications	Fournir les états financiers prévisionnels à la Direction du département des finances et du logement (DFL) et au CA. Expliquer les variations, donner des explications à la DFL, au CA, à la Commission des finances et aux services. Publier le projet de budget et le budget.
2	Tenue, clôture et publication des comptes	21 Contrôle et paiement des factures fournisseurs	Contrôler la saisie des factures, leur validation, leur imputation comptable, les classer. Gérer le fichier fournisseurs/débiteurs – tiers unique – (nom, adresse, données de paiement). Payer les factures à l'échéance, répondre aux questions des fournisseurs.
		22 Gestion des comptes de trésorerie	Saisir et tenir à jour les liquidités. Gérer les excédents (placements) et les prévisions hebdomadaires.
		23 Élaboration et saisie des écritures de comptabilité générale	Contrôler et saisir les virements établis par les services. Établir les virements correctifs et périodiques.
		24 Gestion des immobilisations	Saisir les propositions de crédits d'investissement, les crédits votés, suivre ces derniers (bouclements, amortissements, intérêts intercalaires, honoraires de promotion, etc.). Établir le baromètre financier.
		25 Clôtures, rapports, publication des comptes	Fournir les renseignements et les états financiers à la DFL et aux services. Expliquer les variations par rapport au budget. Publier les comptes et rapports y relatifs, ainsi que certaines statistiques.
		26 Gestion des systèmes informatiques	Gérer le plan comptable, les opérations régulières, les interfaces, les fichiers divers, les clôtures, etc.
3	Formation, assistance, instructions	31 Formation permanente sur le système informatique	Cours, formations individuelles, dépannages immédiats.
		32 Formation permanente sur les règles légales et comptables	Cours, formations individuelles, directives, procédures.

Comptabilité générale et budget

Priorités et perspectives

En 2012, le Service de la comptabilité générale et budget poursuivra ses multiples missions de prestations aux différents services de la Ville de Genève.

Dans cette optique, sa priorité sera de mettre en place et de maintenir une plateforme d'information relative aux diverses tâches et fonctions de chaque collaborateur et collaboratrice du service, afin de permettre à tout un chacun de s'adresser directement à la personne la plus à même de lui répondre.

Une autre de ses priorités consistera à maintenir un niveau de compétence, de connaissance et de formation le plus élevé possible au sein du personnel de la Ville de Genève afin de publier des informations financières fiables et de qualité.

L'offre de services et de prestations via des plateformes informatiques est en plein essor au sein de la Ville de Genève. Le Service de la comptabilité générale et budget accompagnera et soutiendra, dans ses fonctions administratives et financières, la mise en place et le déploiement de telles fonctionnalités.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Pour une meilleure orientation des services de l'Administration municipale, mettre en place, sur le site Intranet de la Ville de Genève, une information relative à la CGE concernant la structure et les tâches propres à chaque collaborateur et collaboratrice.	Toutes	Délai de publication de l'information.	Fin septembre 2012.	Fin décembre 2012.
Améliorer la qualité et le contenu des informations financières en sensibilisant les répondants des services municipaux par les formations, l'assistance, l'aide en ligne, etc.	31 et 32	Taux de réalisation des demandes de formation.	100%	75%
Favoriser et soutenir le développement de la plateforme de paiement via Internet.	22 et 23	Taux de réalisation des demandes de paiement en ligne.	100%	75%

Comptabilité générale et budget

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Élaboration, publication et suivi du budget	452.0	16.5	-	-	471.0	17.3	-	-	457.4	17.9	1.1	17.9
11 Collection et saisie des données	93.2	3.4	-	-	90.1	3.3	-	-	87.0	3.4	0.2	3.4
12 Contrôle et corrections	77.8	2.8	-	-	75.2	2.8	-	-	75.4	2.9	0.2	2.9
13 Rapports et publication	281.0	10.3	-	-	305.6	11.2	-	-	295.0	11.5	0.7	11.5
2 Tenue, clôture et publication des comptes	1614.8	59.0	16.0	100.0	1596.8	58.6	16	100.0	1487.6	58.2	59.9	58.2
21 Contrôle et paiement des factures fournisseurs	546.6	20.0	1.6	10.0	510.9	18.7	1.6	10.0	442.5	17.3	6.0	17.3
22 Gestion des comptes de trésorerie	308.3	11.3	13.6	85.0	332.6	12.2	13.6	85.0	344.3	13.5	48.0	13.5
23 Élaboration et saisie des écritures de comptabilité générale	299.7	10.9	0.8	5.0	272.6	10.0	0.8	5.0	275.8	10.8	4.5	10.8
24 Gestion des immobilisations	104.7	3.8	-	-	104.6	3.8	-	-	94.9	3.7	0.1	3.7
25 Clôtures, rapports, publication des comptes	254.9	9.3	-	-	276.6	10.1	-	-	249.7	9.8	1.2	9.8
26 Gestion des systèmes informatiques	100.6	3.7	-	-	99.4	3.6	-	-	80.6	3.2	0.1	3.2
3 Formation, assistance, instructions	671.4	24.5	-	-	657.6	24.1	-	-	611.6	23.9	1.1	23.9
31 Formation permanente sur le système informatique	460.3	16.8	-	-	450.7	16.5	-	-	421.7	16.5	0.8	16.5
32 Formation permanente sur les règles légales et comptables	211.1	7.7	-	-	206.9	7.6	-	-	189.9	7.4	0.4	7.4
Total comptabilité analytique	2738.1	100.0	16	100.0	2725.5	100.0	16	100.0	2556.6	100.0	62.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	5.5		5.5		5.5		5.5		15.6		15.6	
Charges et revenus non incorporables	-		-		-		-		3.4		-	
Total comptabilité générale	2743.6		21.5		2731.0		21.5		2575.6		77.8	

Comptabilité générale et budget

	Charges par chapitres comptables					Revenus par chapitres comptables		
	30	31	39	Support	Total	42	43	Total
1	402.4	7.7	16.3	25.6	452.0	-	-	-
11	82.9	1.6	3.4	5.3	93.2	-	-	-
12	69.2	1.4	2.8	4.4	77.8	-	-	-
13	250.3	4.7	10.1	15.9	281.0	-	-	-
2	1'432.6	82.8	56.7	42.7	1'614.8	15.0	1.0	16.0
21	498.6	12.5	19.1	16.5	546.6	1.5	0.1	1.6
22	271.4	18.1	10.8	8.0	308.3	12.8	0.9	13.6
23	239.3	44.1	9.7	6.6	299.7	0.8	0.1	0.8
24	96.3	1.8	3.9	2.6	104.7	-	-	-
25	234.5	4.5	9.5	6.4	254.9	-	-	-
26	92.6	1.8	3.7	2.5	100.6	-	-	-
3	605.8	11.5	24.5	29.6	671.4	-	-	-
31	415.2	8.0	16.8	20.3	460.3	-	-	-
32	190.5	3.5	7.7	9.3	211.1	-	-	-
	2'440.9	101.9	97.4	97.9	2'738.1	15.0	1.0	16.0
	-	5.5	-	-	5.5	-	5.5	5.5
	-	-	-	-	-	-	-	-
	2'440.9	107.4	97.4	97.9	2'743.6	15.0	6.5	21.5

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

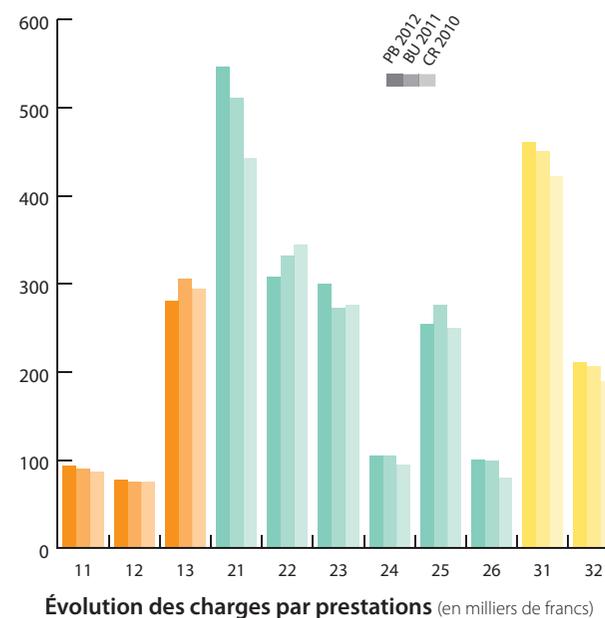
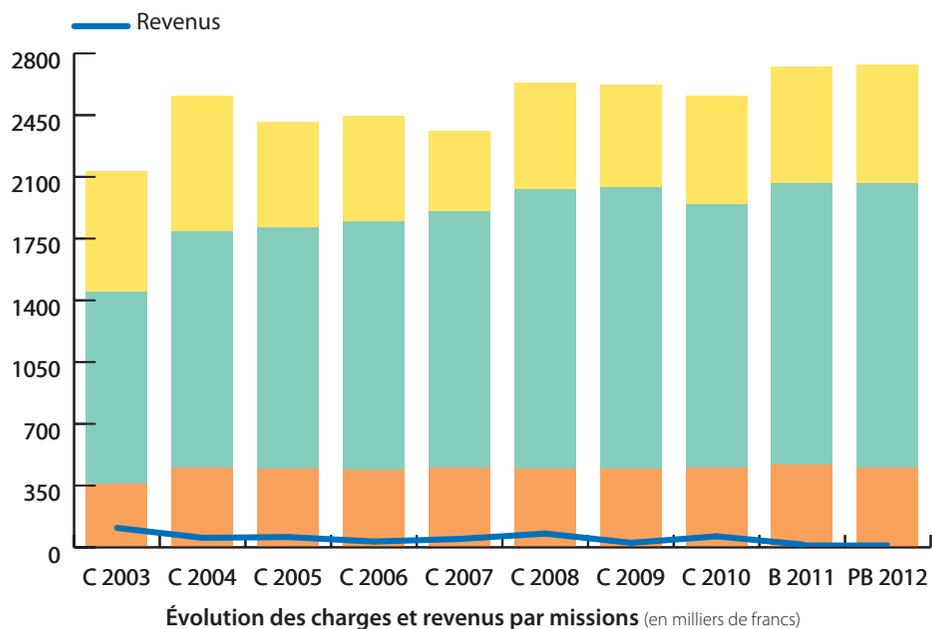
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Comptabilité générale et budget

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

²¹ La légère hausse figurant au projet de budget 2012 par rapport au budget 2011 est due à la valorisation d'un poste vacant.



**TAXE PROFESSIONNELLE
COMMUNALE**

Taxe professionnelle communale

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)	11 Assujettissement des contribuables	Procéder à l'enrôlement des contribuables remplissant les conditions d'assujettissement à la taxe professionnelle communale et en assurer le suivi.
	12 Taxation des assujettis	Procéder à la taxation des contribuables assujettis en leur notifiant les bordereaux de taxation.
	13 Recouvrement des créances fiscales	Saisir les écritures et procéder au recouvrement, par le biais de rappels et poursuites, des montants dus et impayés. Effectuer les remboursements des taxes perçues en trop.
	14 Gestion des litiges	Assurer la défense des intérêts de la Ville de Genève dans les procédures de réclamation et de recours intentées devant les autorités administratives et judiciaires.
	15 Participation à la Commission permanente du Conseil d'État	Procéder aux travaux préparatoires de la Commission permanente nommée par le Conseil d'État et chargée de fixer les taux applicables aux différents groupes professionnels (art. 307 al. 8 LCP).
	16 Uniformisation des politiques communales	Prendre les mesures adéquates en vue d'assurer, en collaboration avec les autres communes du canton, une uniformisation des principes de taxation sur le plan cantonal.

Taxe professionnelle communale

Priorités et perspectives

En 2012, le Service de la taxe professionnelle communale poursuivra ses principales missions, soit :

- le suivi du rôle des contribuables ;
- le calcul, la perception et le recouvrement de la taxe professionnelle communale.

Par ailleurs, le travail de préparation des dossiers, de refonte des groupes professionnels et de calcul des coefficients de taxation sera poursuivi dans le cadre de la Commission permanente du Conseil d'État.

De même, la Direction du service participera et animera les séances organisées avec les représentant-e-s de la taxe professionnelle communale des autres communes genevoises. Cette démarche vise à continuer à uniformiser les pratiques des différentes autorités de taxation.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Achever le traitement des dossiers dans les délais fixés.	12	Taux de dossiers traités au 31 décembre.	75% des déclarations de l'année traitées au 31 décembre. 99% des déclarations traitées au 31 mars de l'année suivante.	70% des déclarations de l'année traitées au 31 décembre. 90% des déclarations traitées au 31 mars de l'année suivante.
Adapter les mesures prises en vue de la diminution des taxations d'office et des amendes y afférent.	12	Nombre de taxes d'office entrées en force.	-10% de taxes d'office entrées en force.	-5% de taxes d'office entrées en force.
Vérifier la pertinence de l'incorporation des contribuables dans les groupes professionnels 1 à 85 faisant suite à la révision intercommunale de la nomenclature relative aux dits groupes.	11	Taux de groupes professionnels révisés.	100% des groupes professionnels 1 à 85 révisés.	100% des groupes professionnels 1 à 85 révisés.

Taxe professionnelle communale

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)	3'145.2	100.0	120'143.1	100.0	3'078.6	100.0	120'143.1	100.0	2'823.5	100.0	120'144.5	100.0
11	Assujettissement des contribuables	647.8	20.6	7.3	0.0	635.1	20.6	7.3	0.0	580.6	20.6	8.4	0.0
12	Taxation des assujettis	1'616.3	51.4	108'073.0	90.0	1'577.1	51.2	108'073.0	90.0	1'460.6	51.7	108'057.9	89.9
13	Recouvrement des créances fiscales	485.8	15.4	12'058.6	10.0	476.3	15.5	12'058.6	10.0	436.1	15.4	12'073.5	10.0
14	Gestion des litiges	151.8	4.8	1.4	0.0	151.4	4.9	1.4	0.0	128.5	4.6	1.6	0.0
15	Participation à la Commission permanente du Conseil d'Etat	201.8	6.4	2.3	0.0	197.8	6.4	2.3	0.0	181.5	6.4	2.6	0.0
16	Uniformisation des politiques communales	41.6	1.3	0.5	0.0	40.8	1.3	0.5	0.0	36.1	1.3	0.5	0.0
Total comptabilité analytique		3'145.2	100.0	120'143.1	100.0	3'078.6	100.0	120'143.1	100.0	2'823.5	100.0	120'144.5	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		1.8		1.8		1.8		1.8		46.5		46.5	
Charges non incorporables		1'850.0		-		1'350.0		-		1'797.2		-	
Total comptabilité générale		4'997.0		120'144.9		4'430.4		120'144.9		4'667.1		120'191.0	

Taxe professionnelle communale

	Charges par chapitres comptables					Revenus par chapitres comptables				
	30	31	33	39	Total	40	42	43	45	Total
1	2'487.9	400.4	23.4	233.4	3'145.2	120'000.0	53.1	35.0	55.0	120'143.1
11	520.7	77.5	0.7	48.9	647.8	-	-	7.3	-	7.3
12	1'283.2	191.0	21.8	120.4	1'616.3	108'000.0	-	18.0	55.0	108'073.0
13	390.5	58.1	0.5	36.6	485.8	12'000.0	53.1	5.5	-	12'058.6
14	98.2	44.4	0.1	9.1	151.8	-	-	1.4	-	1.4
15	161.8	24.4	0.2	15.4	201.8	-	-	2.3	-	2.3
16	33.5	5.0	0.0	3.1	41.6	-	-	0.5	-	0.5
	2'487.9	400.4	23.4	233.4	3'145.2	120'000.0	53.1	35.0	55.0	120'143.1
	1.8	-	-	-	1.8	-	-	1.8	-	1.8
	-	-	1'850.0	-	1'850.0	-	-	-	-	-
	2'489.7	400.4	1'873.4	233.4	4'997.0	120'000.0	53.1	36.8	55.0	120'144.9

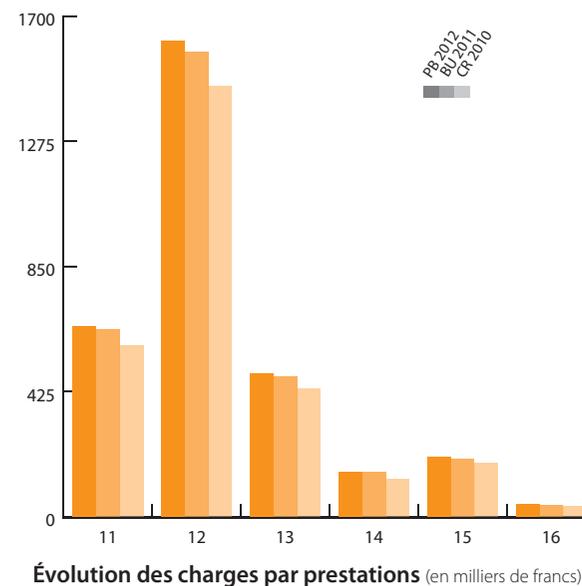
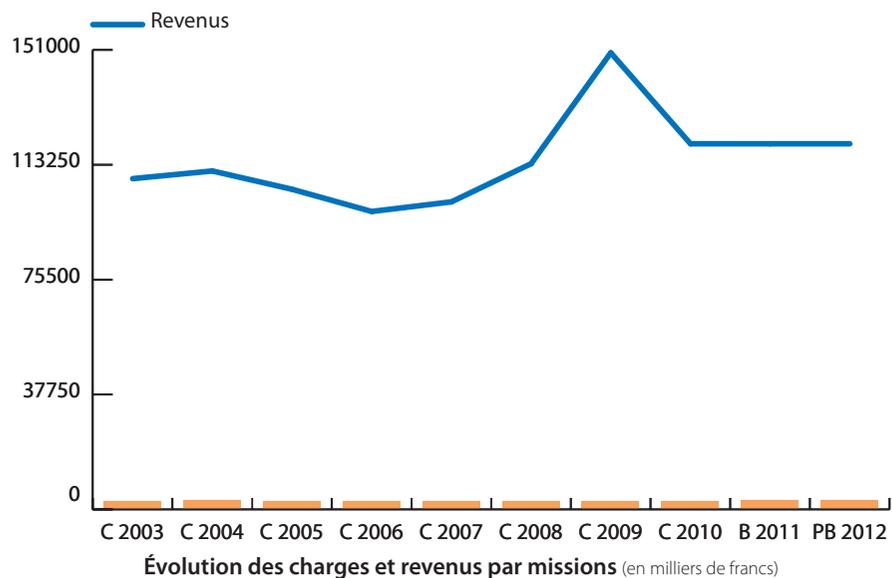
Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Taxe professionnelle communale

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).



**CENTRALE MUNICIPALE
D'ACHAT ET D'IMPRESSION**

Centrale municipale d'achat et d'impression

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Définir et faire évoluer une stratégie d'achat et d'impression pour la Ville de Genève	11 Stratégie d'achat et d'impression	Mettre en place une stratégie d'achat et d'impression intégrant les nouvelles missions de la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI). Faire évoluer la stratégie en fonction des contextes politique, social, environnemental et économique.
	12 Règlement d'achat et d'impression	Établir, édicter et faire appliquer les nouvelles règles d'achat et d'impression.
	13 Information et communication	Informier et communiquer tous les processus mis en place par la CMAI. Informer les services municipaux sur les règles « marchés publics » auxquelles sont soumises les administrations.
2 Application d'une politique d'achat en Ville de Genève	21 Recensement des besoins	Déterminer les besoins des services de l'Administration municipale pour le mobilier et les appareils spécifiques (PAM) et élaborer les demandes de crédit. Recenser également les achats de biens, fournitures et prestations afin de lancer des appels d'offres globaux Ville de Genève.
	22 Processus achat	Appels d'offres selon l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics (AIMP) : Établissement des cahiers des charges en partenariat avec les services clients. Lancement des appels d'offres par la CMAI représentante de l'autorité adjudicatrice. Adjudication des marchés, établissement de contrats cadres et information aux services des fournisseurs qui ont remporté les marchés. Achats ponctuels sur demande des services. Dans le cadre du PAM, acquisition des biens, gestion et suivi budgétaire pour l'ensemble des services municipaux.
	23 Conseils et soutien	Rechercher des fournisseurs et mener des études de marché sur demande des services, assurer une hotline, informer les services et former les utilisateurs et les utilisatrices.
3 Application d'une politique d'impression en Ville de Genève	31 Recensement des besoins	Déterminer les besoins des services de l'Administration municipale en matière d'impression (numérique, offset noir et couleur et travaux de finition), en vue de planifier les activités de l'atelier d'impression et, le cas échéant, de lancer les appels d'offres futurs.
	32 Processus impression	Évaluer et planifier les travaux à effectuer en interne et/ou en externe, élaborer et lancer, le cas échéant, les appels d'offres. Effectuer les travaux de prépresse sur demande des services. Réaliser les travaux d'impression de masse en numérique ou en offset (documents et enveloppes à en-tête), les travaux de finition (mise sous pli, reliure, etc.). Facturer aux services municipaux les prestations d'impression (main d'œuvre et fournitures).
	33 Conseils et soutien	À la demande des services, les conseiller et les informer en matière de prépresse et d'impression. Communiquer aux services les prestations délivrées par l'Unité Impression.
4 Gestion du portefeuille assurances et conseils	41 Gestion des assurances « choses »	Gérer les contrats, suivre toute la gestion des sinistres depuis la déclaration aux assureurs jusqu'à leur liquidation pour ce qui concerne le patrimoine mobilier et immobilier de la Ville de Genève.
	42 Gestion des assurances « patrimoines »	Gérer les contrats, suivre toute la gestion des sinistres depuis la déclaration aux assureurs jusqu'à leur liquidation pour ce qui concerne l'ensemble des cas liés à la responsabilité civile de la Ville de Genève.
	43 Gestion des assurances « personnes »	Gérer les contrats d'assurances en matière de LAA et hors LAA.
	44 Conseils et soutien	Porter assistance et renseigner les services pour les procédures administratives à suivre en cas de sinistre. Sensibiliser les services porteurs de risques en matière d'assurance. Donner tout conseil utile aux administré-e-s lorsque ceux-ci et celles-ci sollicitent le service.

Centrale municipale d'achat et d'impression

Priorités et perspectives

La CMAI poursuivra en 2012 son travail visant à optimiser les processus d'achat et d'approvisionnement.

La part des achats de fournitures et services sous appels d'offres sera augmentée avec pour objectif la valeur cible fixée dans le cadre de l'objectif 6 des Engagements d'Aalborg, soit 65% d'achats durables en 2014.

Renforcer l'organisation de l'unité Achat, en développant en particulier :

- le contrôle, l'analyse et la surveillance de l'activité à travers la mise en œuvre d'un tableau de bord ;
- la description des processus d'achat ;
- la formalisation et le référencement des outils ;
- les compétences de l'unité (formations, méthodes de travail, etc.).

Poursuivre le développement de la prise en compte systématique des trois piliers du développement durable lors de l'adjudication des marchés.

S'agissant de l'unité Impression, la CMAI poursuivra l'internalisation des prestations d'impression à petits tirages, de finition et de mise sous pli tout en optimisant les équipements et la main d'œuvre à disposition (définition des types de tâches récurrents et mise en concurrence avec les prestataires externes).

Dans ce domaine, une formalisation des processus de travail est prévue afin de rester dans une démarche d'amélioration continue et de fournir des prestations de qualité dans les délais attendus.

Concernant le secteur des assurances, l'objectif visé est de faciliter le travail des services demandeurs dans la déclaration et le traitement des dossiers des sinistres.

Enfin, afin de mieux faire connaître les activités et les domaines de compétence de la CMAI (achat, impression et assurance), un effort particulier sera porté à la communication des actions entreprises et des projets menés par le service.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Analyser l'ensemble des contrats d'assurances, les réviser selon la mise en conformité légale (MP) et optimiser la gestion des sinistres.	41 à 43	Nombre de contrats analysés et révisés.	9	8
Lancer de nouveaux appels d'offres pour les biens et services dans le respect des normes de l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics (AIMP) et relancer les appels d'offres qui arrivent à échéance.	22, 32 et 41	Nombre de contrats conclus suite aux appels d'offres effectués selon la réglementation des marchés publics.	15	10
Poursuivre l'internalisation des prestations d'impression, de finition et de mise sous pli pour les petits tirages.	32	Nombre de demandes des services prises en charge.	1'100	900

Centrale municipale d'achat et d'impression

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Définir et faire évoluer une stratégie d'achat et d'impression pour la Ville de Genève	186.1	4.1	-	-	187.1	4.5	-	-	111.7	3.6	-	-
11	Stratégie d'achat et d'impression	29.7	0.7	-	-	31.2	0.8	-	-	59.9	1.9	-	-
12	Règlement d'achat et d'impression	28.1	0.6	-	-	35.8	0.9	-	-	20.8	0.7	-	-
13	Information et Communication	128.2	2.8	-	-	120.1	2.9	-	-	31.0	1.0	-	-
2	Application d'une politique d'achat en Ville de Genève	1'692.5	37.1	-	-	1'438.2	34.8	-	-	996.6	32.2	6.0	0.7
21	Recensement des besoins	68.6	1.5	-	-	50.4	1.2	-	-	71.6	2.3	0.4	0.1
22	Processus achat	1'426.2	31.3	-	-	1'220.6	29.5	-	-	849.0	27.5	5.1	0.6
23	Conseils et soutien	197.6	4.3	-	-	167.2	4.0	-	-	76.0	2.5	0.5	0.1
3	Application d'une politique d'impression en Ville de Genève	2'457.1	53.9	939.4	100.0	2'271.3	54.9	700.0	100.0	1'737.8	56.2	799.2	99.3
31	Recensement des besoins	92.6	2.0	-	-	128.3	3.1	-	-	142.6	4.6	-	-
32	Processus impression	2'158.2	47.3	939.4	100.0	1'935.8	46.8	700.0	100.0	1'426.3	46.1	799.2	99.3
33	Conseils et soutien	206.3	4.5	-	-	207.1	5.0	-	-	168.9	5.5	-	-
4	Gestion du portefeuille assurances et conseils	224.0	4.9	-	-	238.6	5.8	-	-	246.6	8.0	-	-
41	Gestion des assurances «choses»	89.7	2.0	-	-	95.4	2.3	-	-	98.6	3.2	-	-
42	Gestion des assurances «patrimoines»	112.7	2.5	-	-	95.4	2.3	-	-	98.6	3.2	-	-
43	Gestion des assurances «personnes»	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
44	Conseils et soutien	21.7	0.5	-	-	47.8	1.2	-	-	49.4	1.6	-	-
Total comptabilité analytique		4'559.7	100.0	939.4	100.0	4'135.2	100.0	700.0	100.0	3'092.6	100.0	805.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		29.0		29.0	
Charges et revenus non incorporables		1'951.2		770.0		2'820.4		1'270.0		1'660.0		951.5	
Total comptabilité générale		6'510.9		1'709.4		6'955.7		1'970.0		4'781.7		1'785.8	

Centrale municipale d'achat et d'impression

	Charges par chapitres comptables					Total	Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	39	Support		43	49	Total
1	157.4	0.7	-	-	28.0	186.1	-	-	-
11	25.0	0.1	-	-	4.5	29.7	-	-	-
12	23.7	0.1	-	-	4.3	28.1	-	-	-
13	108.6	0.5	-	-	19.1	128.2	-	-	-
2	964.0	44.4	-	-	684.1	1'692.5	-	-	-
21	39.6	0.2	-	-	28.9	68.6	-	-	-
22	809.3	43.7	-	-	573.3	1'426.2	-	-	-
23	115.2	0.5	-	-	81.9	197.6	-	-	-
3	814.7	826.0	-	-	816.3	2'457.1	-	939.4	939.4
31	46.1	0.2	-	-	46.2	92.6	-	-	-
32	665.8	825.4	-	-	667.1	2'158.2	-	939.4	939.4
33	102.8	0.5	-	-	103.0	206.3	-	-	-
4	141.6	0.7	-	-	81.8	224.0	-	-	-
41	56.6	0.3	-	-	32.7	89.7	-	-	-
42	71.2	0.3	-	-	41.2	112.7	-	-	-
43	-	-	-	-	-	-	-	-	-
44	13.7	0.1	-	-	7.9	21.7	-	-	-
	2'077.7	871.8	-	-	1'610.3	4'559.7	-	939.4	939.4
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0.8	1'907.3	40.9	2.2	-	1'951.2	770.0	-	770.0
	2'078.5	2'779.1	40.9	2.2	1'610.3	6'510.9	770.0	939.4	1'709.4

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

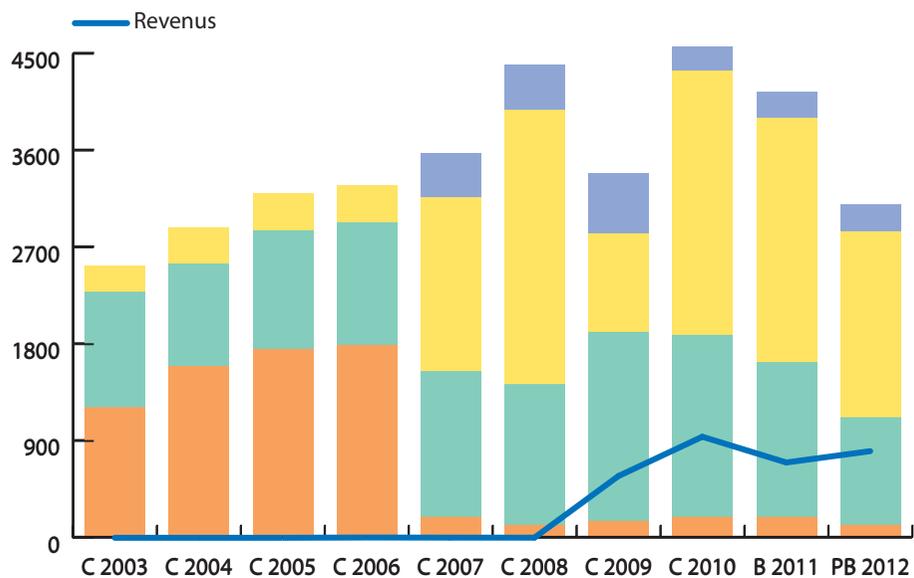
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Centrale municipale d'achat et d'impression

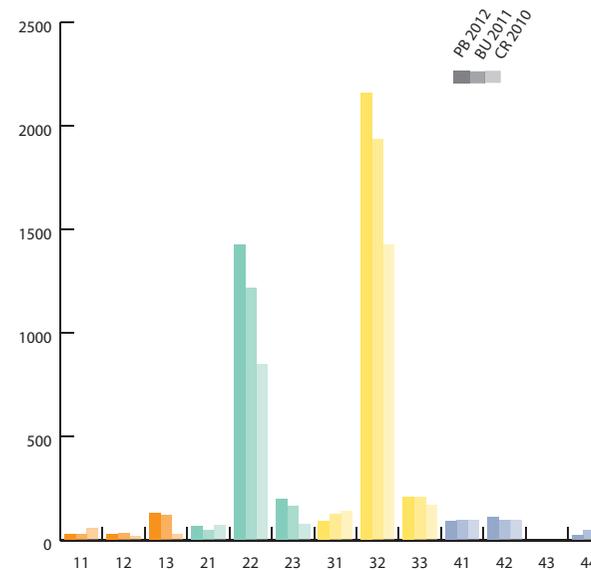
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

- 13 Augmentation des charges au projet de budget 2012. La CMAI développera la partie communication des activités du service.
- 22 La prestation est en augmentation au projet de budget 2012 par rapport aux comptes 2010 suite à l'engagement de nouveaux acheteurs pour répondre au besoin de l'Administration municipale.
- 32 Les revenus de la prestation sont en augmentation entre les comptes 2010 et le projet de budget 2012.
- 43 Cette prestation sera supprimée dès l'exercice 2013, du fait de son transfert complet à la DRH.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

CONTRÔLE DE GESTION

Contrôle de gestion

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Renforcer la capacité décisionnelle de l'Administration municipale	11 Grandes procédures	Coordination des grandes procédures, de l'élaboration à la publication à l'attention des Autorités (catalogue des missions et prestations, rapport à l'appui du projet de budget, projet de budget par missions et prestations, rapport à l'appui des comptes, grandes manifestations).
	12 Mandats spéciaux	Réalisation de mandats d'analyses ponctuels en matière d'organisation ou de calcul des coûts.
	13 Soutien, formation et conseils	Soutien et conseils à l'utilisation des outils de contrôle de gestion. Organisation et animation de séminaires et formations.
	14 Systèmes d'information de gestion	Élaboration et déploiement des outils de contrôle de gestion au sein des services municipaux. Gestion des évolutions des modèles de contrôle de gestion. Exploitation des modules analytiques du progiciel SAP et déploiement de nouvelles fonctionnalités.

Contrôle de gestion

Priorités et perspectives

Avec la création en 2011 de la nouvelle Direction financière, les grandes procédures en vigueur en Ville de Genève seront repensées et remaniées à terme. L'Unité contrôle de gestion (CDG) sera un acteur incontournable de cette refonte et, dès lors, y participera activement.

En parallèle, le CDG poursuivra ses efforts tant dans l'amélioration continue des processus de mise à jour des catalogues de missions et prestations, de définition et d'évaluation des objectifs que dans la prise en charge de nouvelles analyses transversales.

Enfin, l'effort consenti en 2011 en termes d'offre de formation dans le catalogue de la Ville de Genève sera poursuivi, voire étoffé en 2012, dans le but de mieux faire connaître les activités du CDG et de faire évoluer les compétences des gestionnaires.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Participer activement à la refonte des publications budgétaires, afin d'alléger la procédure et fournir des informations pertinentes aux Autorités politiques.	11	Soumission des propositions d'amélioration à la DFIN et validation par cette dernière.	Propositions soumises et validées.	Propositions soumises.
Mettre en place, au sein de la Ville de Genève, des nouveaux outils de pilotage et d'aide à la décision.	11, 13 et 14	Nombre de nouveaux outils et analyses mis en place.	4	2
Mettre sur pied et déployer une formation ciblée pour les chef-fe-s de services, administratrices et administrateurs, orientée sur la pratique et permettant de mieux appréhender les grandes procédures en vigueur en Ville de Genève.	13	Nombre de sessions réalisées.	2	1

Contrôle de gestion

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Renforcer la capacité décisionnelle de l'Administration municipale par la mise en place et le déploiement du contrôle de gestion	1'475.5	100.0	-		1'621.6	100.0	-		1'225.3	100.0	-	
11	Grandes procédures	678.8	46.0	-		732.1	45.1	-		532.1	43.4	-	
12	Mandats spéciaux	68.0	4.6	-		76.1	4.7	-		71.2	5.8	-	
13	Soutien, formation et conseils	296.0	20.1	-		330.4	20.4	-		214.1	17.5	-	
14	Systèmes d'information de gestion	432.7	29.3	-		483.0	29.8	-		407.9	33.3	-	
Total comptabilité analytique		1'475.5	100.0	-		1'621.6	100.0	-		1'225.3	100.0	-	
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		7.5		7.5	
Charges et revenus non incorporables		-		-		-		-		160.2		-	
Total comptabilité générale		1'475.5		-		1'621.6		-		1'393.1		7.5	

Contrôle de gestion

Charges par chapitres comptables					
	30	31	39	Support	Total
1	1'301.6	2.5	50.7	120.8	1'475.5
11	573.7	2.5	50.7	52.0	678.8
12	62.6	-	-	5.4	68.0
13	270.2	-	-	25.9	296.0
14	395.2	-	-	37.5	432.7
	1'301.6	2.5	50.7	120.8	1'475.5
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
	1'301.6	2.5	50.7	120.8	1'475.5

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

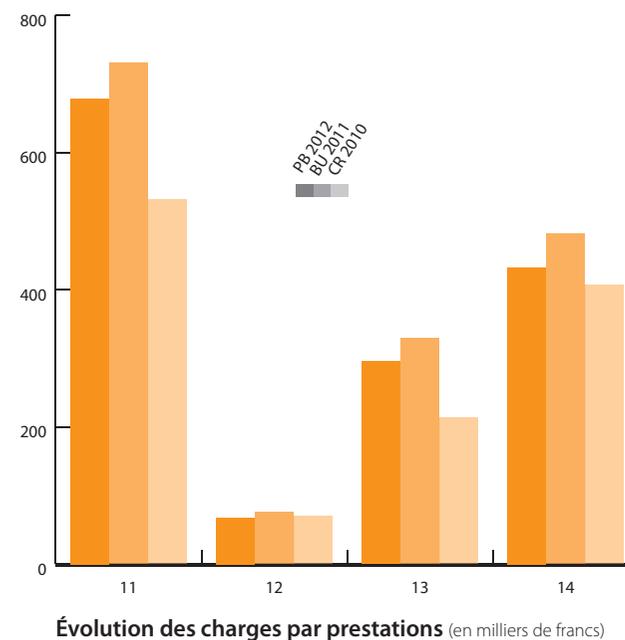
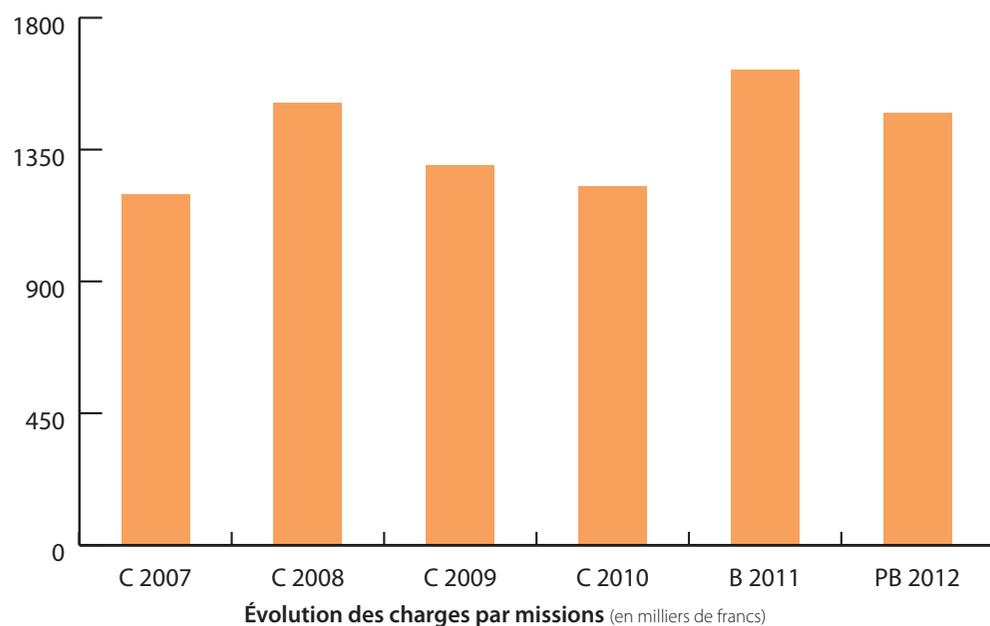
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Contrôle de gestion

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Aux comptes 2010, l'Unité Contrôle de gestion comptait dans ses rangs une responsable du contrôle interne, dont la mission est dévolue à la Direction financière du Département des finances et du logement. De ce fait, les charges y relatives ont été considérées comme non incorporables aux prestations de l'unité Contrôle de gestion.



**GÉRANCE IMMOBILIÈRE
MUNICIPALE**

Gérance immobilière municipale

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Gestion et entretien des immeubles	11	Gestion financière ordinaire	Gérer et tenir les comptes d'immeubles, établir des budgets par immeuble, encaisser les loyers et assurer leur recouvrement et payer les factures d'entretien.
		12	Gestion locative ordinaire	Établir et gérer les baux des logements, des parkings, des locaux commerciaux et des établissements publics. Assurer le suivi des locataires et régler les éventuels problèmes liés à la gestion d'immeuble et aux relations de voisinage. Gérer les locaux communs. Représenter la Ville de Genève en tant que propriétaire.
		13	Gestion technique ordinaire	Gérer le service de conciergerie des immeubles. Veiller à l'entretien courant des appartements et aux réparations qui sont de la compétence des gérant-e-s. Procéder aux états des lieux d'entrée et de sortie.
		14	Prestations spéciales de gérance	Gérer les droits de superficie et les droits de propriété. Examiner les dossiers juridiques et représenter la Ville de Genève dans les procédures judiciaires ou d'évacuation. Gérer les salles communales et être un soutien dans le cadre des manifestations. Développer des projets liés au logement social.
		15	Gestion des locaux occupés par l'Administration municipale	Analyser les besoins des services pour les locaux relevant du patrimoine financier. Établir et suivre les conventions internes.
2	Application de la politique sociale de la Ville de Genève	21	Gestion des demandes pour les locations à caractère social	Enregistrer les dossiers de demande pour un logement social et en assurer la gestion administrative. Effectuer des entretiens personnalisés avec les demandeurs et demandeuses. Préparer les dossiers pour la Commission d'attribution. Collaborer avec le Service social de la Ville de Genève (ULT), avec les acteurs sociaux (Hospice général, Cass, etc.) et avec les régies privées. Procéder à des relogements d'urgence.
		22	Gestion des loyers	Appliquer le règlement sur les logements à caractère social et calculer le loyer en conformité. Effectuer le suivi des dossiers individuels, afin de garantir un loyer adapté à la situation économique et familiale des locataires, notamment suite à des changements de situation.
		23	Aides financières	Gérer les mises à disposition gratuite des locaux à des tiers, rabais consentis sur le prix de location y compris des salles communales. S'assurer de leur pertinence.

Gérance immobilière municipale

Priorités et perspectives

En 2012, la Direction du service poursuivra son travail d'optimisation tant des processus que des outils de gestion visant à un bon fonctionnement.

À cet effet, il est prévu de poursuivre le développement du principal outil de gestion de la GIM, le programme OFIGER (désormais actualisé), en y intégrant des processus tel que le calcul des loyers résultant de l'application du règlement sur les logements à caractère social de la Ville de Genève (ci-après : « règlement 2009 »). La gestion comptable sera également facilitée par une harmonisation des plans comptables OFIGER et SAP.

La GIM poursuivra aussi la mise en application du règlement 2009, pour les locataires occupant un logement à loyer social, mais qui ne bénéficiaient pas d'une aide personnalisée sous l'ancien système. Autant que faire se peut, des échanges seront proposés, de manière à garantir une utilisation adéquate des logements (revenus, taux d'occupation, etc.).

En lien avec l'application des règles d'attribution et de tarification des parkings propriété de la Ville de Genève qui visent à favoriser tant les habitants et les habitantes du quartier que la mobilité douce, la GIM devra revoir et retraiter une très grande majorité des baux y relatifs.

La collaboration active engagée avec l'Etat de Genève et les Fondations immobilières de droit public (FIDP) en vue de la mise en œuvre d'une base commune de demandeurs et demandeuses de logement, devrait connaître son épilogue courant 2012, avec la mise en production du nouveau Système d'information du logement (SIDLO). Ce dernier impliquera de revoir l'organisation interne et certains processus de travail.

Enfin, l'effort engagé en ce qui concerne la qualité de la conciergerie des immeubles de logements sera maintenu.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Optimiser l'exercice des missions du service.	Toutes	Taux de formalisation des processus et procédures.	100%	90%
Poursuivre la mise en application du règlement fixant les conditions de location des logements à caractère social de la Ville de Genève (2009).	12 et 22	Pourcentage de logements sociaux régis par le nouveau règlement.	80%	60%
Poursuivre la mise en application de la nouvelle politique d'attribution et de tarification des parkings.	12	Pourcentage de places de parking soumises à la nouvelle tarification.	80%	60%
Implanter la base commune de demandeurs et demandeuses de logement par la mise en production du nouveau SIDLO et adapter l'organisation interne, ainsi que les processus de travail.	21	Taux de demandes de logement prises en charge par le SIDLO.	100%	90%

Gérance immobilière municipale

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Gestion et entretien des immeubles	7'691.0	79.2	6'351.6	100.0	7'284.2	78.4	6'551.4	100.0	6'511.6	77.3	6'720.2	100.0
11	Gestion financière ordinaire	958.1	9.9	676.5	10.7	904.9	9.7	708.4	10.8	813.7	9.7	721.1	10.7
12	Gestion locative ordinaire	2'512.0	25.9	3'014.5	47.5	2'301.0	24.8	3'156.7	48.2	2'046.4	24.3	3'212.3	47.8
13	Gestion technique ordinaire	2'489.6	25.6	1'440.0	22.7	2'401.4	25.9	1'508.0	23.0	2'309.5	27.4	1'535.0	22.8
14	Prestations spéciales de gérance	1'695.9	17.5	1'220.6	19.2	1'641.6	17.7	1'178.4	18.0	1'313.2	15.6	1'251.7	18.6
15	Gestion des locaux occupés par l'Administration municipale	35.2	0.4	-	-	35.4	0.4	-	-	28.9	0.3	-	-
2	Application de la politique sociale de la Ville de Genève	2'020.8	20.8	-	-	2'001.3	21.6	-	-	1'910.5	22.7	-	-
21	Gestion des demandes pour les locations à caractère social	1'669.6	17.2	-	-	1'665.7	17.9	-	-	1'468.3	17.4	-	-
22	Gestion du calcul des loyers	351.2	3.6	-	-	335.6	3.6	-	-	442.2	5.3	-	-
Total comptabilité analytique		9'711.7	100.0	6'351.6	100.0	9'285.6	100.0	6'551.4	100.0	8'422.2	100.0	6'720.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		20.0		20.0		20.0		20.0		31.2		31.2	
Total comptabilité générale		9'731.7		6'371.6		9'305.6		6'571.4		8'453.4		6'751.4	
23	Aides financières												
	Subvention en francs	800.0		-		1'700.0		-		1'570.2		-	
	Subvention en nature	5'115.9		-		5'836.5		-		5'959.5		-	
	Immeubles locatifs PF	61'932.4		92'539.4		62'257.4		92'181.8		58'815.0		90'090.7	
	Immeubles locatifs PA	13'361.6		15'952.4		13'122.8		16'093.8		11'525.4		16'314.4	
	Comptes Ville de Genève - Propriétaire	-		-		-		-		-36.0		-	
Total comptabilité générale		90'941.6		114'863.4		92'222.3		114'846.9		86'287.4		113'156.4	

Gérance immobilière municipale

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables	
	30	31	39	36	Support	Total	43	Total
1	4'074.7	171.6	1'065.1	-	2'379.6	7'691.0	6'351.6	6'351.6
11	521.7	119.0	21.0	-	296.4	958.1	676.5	676.5
12	1'669.9	-	64.9	-	777.2	2'512.0	3'014.5	3'014.5
13	968.3	2.1	749.0	-	770.3	2'489.6	1'440.0	1'440.0
14	891.5	50.5	229.2	-	524.7	1'695.9	1'220.6	1'220.6
15	23.3	-	1.0	-	10.9	35.2	-	-
2	1'250.4	-	53.8	-	716.6	2'020.8	-	-
21	1'033.0	-	44.4	-	592.1	1'669.6	-	-
22	217.3	-	9.3	-	124.6	351.2	-	-
	5'325.1	171.6	1'118.9	-	3'096.2	9'711.7	6'351.6	6'351.6
	20.0	-	-	-	-	20.0	20.0	20.0
	5'345.1	171.6	1'118.9	-	3'096.2	9'731.7	6'371.6	6'371.6
23	-	-	-	800.0	-	800.0	-	-
	-	-	-	5'115.9	-	5'115.9	-	-
	-	-	-	-	-	61'932.4	-	92'539.4
	-	-	-	-	-	13'361.6	-	15'952.4
	-	-	-	-	-	-	-	-
	5'345.1	171.6	1'118.9	5'915.9	3'096.2	90'941.6	6'371.6	114'863.4

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

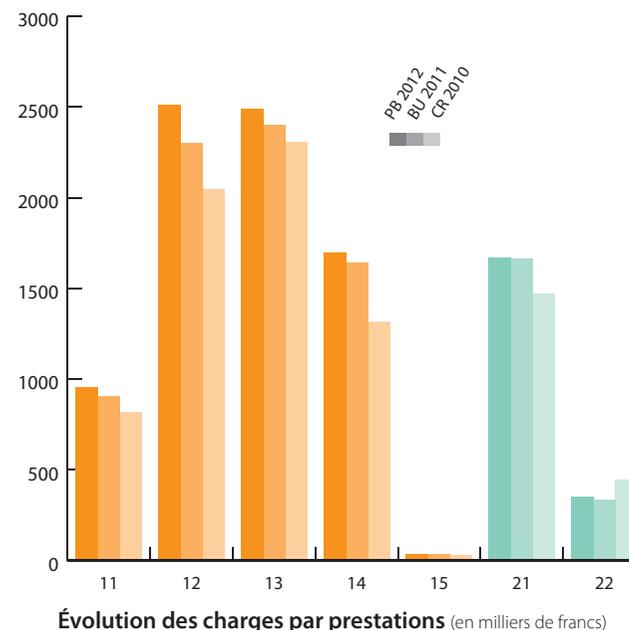
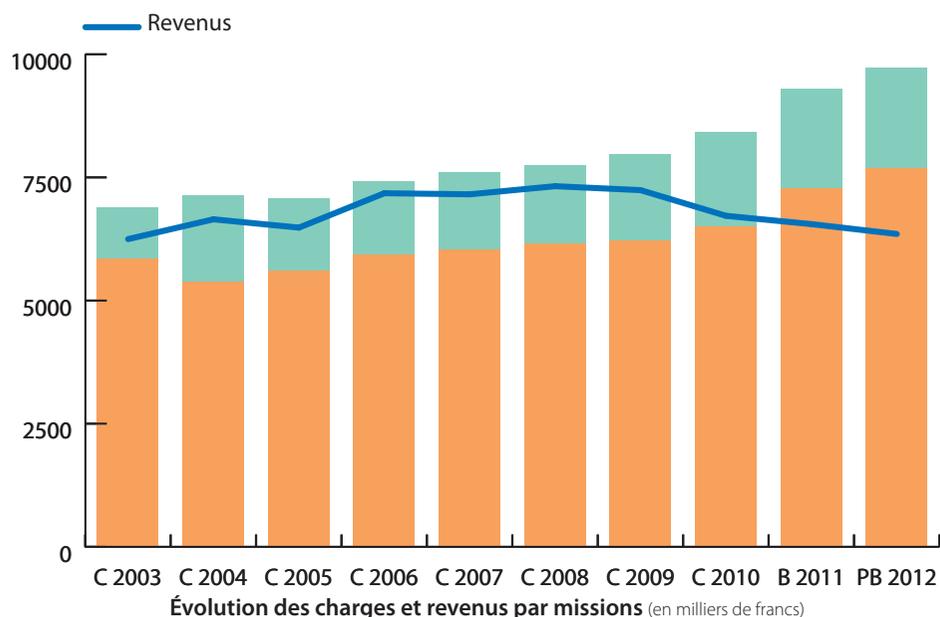
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Gérance immobilière municipale

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

De manière générale, s'agissant de la mission 1, la baisse régulière des revenus de 2010 à 2012 est liée à la suppression progressive de l'aide personnalisée. L'effort social consenti par la Ville de Genève est porté directement en réduction du loyer encaissé, induisant tant une baisse de l'état locatif global qu'une réduction importante de la prestation 23 «Aides financières». La hausse des charges de 2010 à 2011 s'explique essentiellement par la création de 4 nouveaux postes, tandis que la hausse de 2011 à 2012 se justifie par une augmentation du budget d'entretien des immeubles en lien avec une délégation de compétence supplémentaire du Service des bâtiments à la Gérance immobilière municipale.



**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**

Direction des ressources humaines

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Gestion de l'organisation et du personnel	11	Gestion du personnel Gérer administrativement et financièrement les dossiers du personnel. Établir les budgets «RH» de la Ville de Genève. Élaborer les certificats et les attestations de travail.
		12	Statut du personnel et affaires juridiques Veiller au respect des dispositions statutaires et légales en apportant conseil et expertise. Participer aux discussions avec les partenaires sociaux dans le cadre des dossiers du personnel. Traiter les dossiers du personnel en matière de droit du travail et des assurances sociales.
		13	Analyse de fonction Effectuer des études et apporter des conseils dans l'organisation des structures. Effectuer des analyses conformément au règlement du CA fixant la procédure en matière d'évaluation des fonctions dans l'Administration municipale. Procéder aux évaluations des fonctions.
		14	Relation avec les partenaires sociaux et communication Maintenir un contact privilégié avec les partenaires sociaux afin de promouvoir le dialogue social. Informer et consulter régulièrement les partenaires sociaux sur l'évolution des réformes de l'administration afin de négocier dans un climat de confiance et de transparence. Offrir à l'ensemble des responsables, des collaboratrices et collaborateurs une information claire et facile d'accès sur tout ce qui concerne la gestion des ressources humaines.
2	Gestion de carrière et développement des compétences	21	Recrutement Assurer une gestion prévisionnelle de l'emploi, afin de rechercher l'adéquation optimale entre les besoins de l'administration et les ressources humaines. Instaurer une méthode de recrutement, en fonction notamment des types de compétences requis dans l'optique d'obtenir une qualité optimale des prestations.
		22	Formation Favoriser la formation continue par le biais d'un programme de formation, de formations sur mesure et de différentes possibilités de perfectionnement métiers afin d'apporter une réponse mieux adaptée aux besoins spécifiques de l'administration. Offrir aux jeunes un large choix d'apprentissages, de stages et d'emplois: - évaluer les besoins et engager des apprenti-e-s, des stagiaires, des jeunes durant l'été et des civilistes; - apporter conseil et soutien aux formatrices et formateurs, ainsi qu'aux apprenti-e-s.
		23	Gestion de carrières Recenser les compétences présentes par le biais d'un référentiel de compétences requises pour les différents postes. Instaurer une politique de suivi des compétences et des carrières. Promouvoir les compétences des personnes sans limitation d'aptitude au travail, en vue d'un transfert de leurs compétences de manière évolutive. Suivre et gérer l'évolution des membres du personnel, en particulier celle des cadres, pour établir les perspectives d'évolution professionnelle et repérer les futurs dirigeantes et dirigeants. Être à l'écoute des besoins, afin de mieux orienter les membres du personnel en fonction de leurs souhaits d'évolution professionnelle, de leurs compétences ainsi que des besoins de l'administration.
3	Régulation de la qualité de vie au travail	31	Intégration socio-professionnelle Contribuer à trouver une solution aux difficultés relationnelles et communicationnelles entre les collaboratrices et collaborateurs, aux dysfonctionnements professionnels engendrés par la dépendance, aux inaptitudes physiques ou psychiques en regard de l'activité professionnelle et aux dysfonctionnements psycho-sociaux de tous types rencontrés par une collaboratrice ou un collaborateur.
		32	Santé et sécurité Sensibiliser et informer le personnel au travers notamment de campagnes de communication et d'actions d'information. Prévenir les accidents et maladies professionnels et accidents non professionnels. Promouvoir la santé et la sécurité au travail.

Direction des ressources humaines

Priorités et perspectives

En 2012, la Direction des ressources humaines (DRH) poursuivra les réformes entreprises en vue d'optimiser son fonctionnement.

L'accent sera prioritairement mis sur:

- l'application du nouveau Statut du personnel: finaliser les projets en cours, notamment le catalogue des fonctions, et lancer l'important chantier sur les indemnités, primes et débours en Ville de Genève;
- le développement d'outils managériaux: après les entretiens d'évaluation en période d'essai, il s'agira de mettre en place l'entretien périodique. Cet entretien annuel, voire bisannuel, doit permettre de faire un bilan des prestations et de fixer des objectifs clairs pour le/la collaborateur/trice. Afin de montrer l'exemple, il sera déployé dans un premier temps dans la relation cadre supérieur-e / cadre intermédiaire;
- la gestion du personnel: réduire le temps de traitement des processus administratifs (recrutement, modifications de taux d'activité, établissement des certificats de travail, gestion des disponibles budgétaires, etc.);
- le processus de recrutement: la DRH présentera au Conseil administratif une procédure complète relative au recrutement. Elle comportera les étapes et les outils à disposition des services. De fait, l'Administration municipale utilisera un protocole unique et transversal;

- les dossiers du personnel: implantation progressive des différents modules du portail RH qui débutera par la gestion des temps, puis par la création du dossier numérique de chaque collaborateur/trice. Un règlement ad hoc fixera les différentes pièces constituant le dossier administratif et la manière de le renseigner au fil du temps;
- la santé et sécurité: le protocole de gestion des absences non planifiées (GANP) initié au Département de la culture est appliqué également au Département de l'environnement urbain et de la sécurité ainsi qu'au Département des finances et du logement. Sa mise en œuvre se poursuivra au sein des autres départements;
- la création d'un Fonds mobilité urgente permettant d'assurer le maintien de l'effectif nécessaire au bon accomplissement des missions et prestations dans les services;
- la formation: consolider les efforts entrepris, l'offre s'étant considérablement développée aussi bien quantitativement que qualitativement. La Ville participera avec l'aide des services et de ses professionnel-le-s à l'édition 2012 de la Cité des métiers.

En sus des objectifs présentés, la DRH continuera à assumer ses prestations, notamment être un soutien pour les services dans la gestion de leur personnel.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Continuer la mise en place des entretiens périodiques pour les cadres.	12	% de cadres ayant eu un entretien périodique.	80% des cadres.	60% des cadres.
Mettre en œuvre le nouveau règlement relatif au temps de travail issu des négociations avec les partenaires sociaux.	11	Date de mise en place.	30 juin 2012.	31 décembre 2012.
Dans le cadre du portail RH, mettre en place le module gestion des temps.	11	Nombre de services utilisateurs.	40	30
Améliorer le système d'évaluation des fonctions en définissant des normes et en créant des fonctions-type.	21 et 23	Nombre de fonctions-type validées par la commission d'évaluation.	250	100

Direction des ressources humaines

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Gestion du personnel et de l'organisation	4'554.2	45.4	11.0	7.8	4'503.6	46.5	10.0	7.1	3'848.2	47.6	11.2	9.1
11 Gestion du personnel	2'808.7	28.0	11.0	7.8	2'727.1	28.1	10.0	7.1	2'166.7	26.8	11.2	9.1
12 Statut et affaires juridiques	842.8	8.4	-	-	1'004.6	10.4	-	-	830.5	10.3	-	-
13 Analyse de fonction	502.4	5.0	-	-	474.7	4.9	-	-	380.1	4.7	-	-
14 Relation avec les partenaires sociaux et communication	400.3	4.0	-	-	297.2	3.1	-	-	470.9	5.8	-	-
2 Gestion de carrière et développement des compétences	2'573.6	25.6	130.0	92.2	2'224.0	23.0	130.0	92.9	2'143.9	26.5	111.8	90.9
21 Recrutement	707.7	7.1	-	-	738.7	7.6	-	-	762.7	9.4	-	-
22 Formation	1'560.6	15.6	130.0	92.2	1'246.0	12.9	130.0	92.9	1'092.7	13.5	111.8	90.9
23 Gestion de carrières	305.3	3.0	-	-	239.3	2.5	-	-	288.6	3.6	-	-
3 Régulation de la qualité de vie au travail	2'906.8	29.0	-	-	2'960.5	30.6	-	-	2'096.3	25.9	-	-
31 Intégration socio-professionnelle	1'080.8	10.8	-	-	1'155.5	11.9	-	-	747.7	9.2	-	-
32 Santé et sécurité	1'825.9	18.2	-	-	1'805.0	18.6	-	-	1'348.5	16.7	-	-
Total comptabilité analytique	10'034.5	100.0	141.0	100.0	9'688.0	100.0	140.0	100.0	8'088.4	100.0	123.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	10.0		10.0		10.0		10.0		47.8		47.8	
Charges et revenus non incorporables	7'270.4		2'940.0		2'624.6		3'150.0		11'971.3		260.8	
Total comptabilité générale	17'315.0		3'091.0		12'322.7		3'300.0		20'107.5		431.6	

Direction des ressources humaines

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables			
	30	31	32	39	Support	Total	43	45	49	Total
1	3'045.5	39.2	-	103.8	1'365.6	4'554.2	-	-	11.0	11.0
11	1'796.7	14.5	-	38.2	959.3	2'808.7	-	-	11.0	11.0
12	625.5	14.1	-	37.1	166.1	842.8	-	-	-	-
13	406.7	5.9	-	15.4	74.5	502.4	-	-	-	-
14	216.6	4.7	-	13.2	165.8	400.3	-	-	-	-
2	2'088.6	111.6	-	108.1	265.4	2'573.6	-	130.0	-	130.0
21	647.0	2.3	-	5.2	53.2	707.7	-	-	-	-
22	1'243.5	44.0	-	88.2	184.8	1'560.6	-	130.0	-	130.0
23	198.0	65.3	-	14.6	27.4	305.3	-	-	-	-
3	2'342.4	123.9	-	36.5	404.0	2'906.8	-	-	-	-
31	878.3	27.8	-	9.5	165.2	1'080.8	-	-	-	-
32	1'464.1	96.1	-	26.9	238.8	1'825.9	-	-	-	-
	7'476.5	274.6	-	248.4	2'035.0	10'034.5	-	130.0	11.0	141.0
	10.0	-	-	-	-	10.0	10.0	-	-	10.0
	6'350.9	687.0	228.1	4.5	-	7'270.4	2'940.0	-	-	2'940.0
	13'837.4	961.6	228.1	252.8	2'035.0	17'315.0	2'950.0	130.0	11.0	3'091.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction des ressources humaines

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique. L'essentiel de ceux-ci correspondent à des montants comptabilisés à la DRH dans la cellule 130100 « Divers RH » qui ne sont pas directement générés par l'activité de ce service (Jeunes, civilistes, pensionné-e-s, personnes handicapées, etc.). De même, sont exclues de la répartition analytique les charges de formation de l'ensemble des services de la Ville de Genève, budgétées globalement et portées au budget de la DRH.

En outre les charges et revenus liés à la Caisse d'assurance du personnel (CAP) et figurant au budget dans la cellule 130200 sont exclues de l'analyse et n'apparaissent pas dans le présent document.

Les charges et revenus non incorporables sont ressortis de l'analyse car ces montants concernent l'ensemble des services municipaux et non le fonctionnement de la DRH. En 2012, le montant des charges est le suivant :

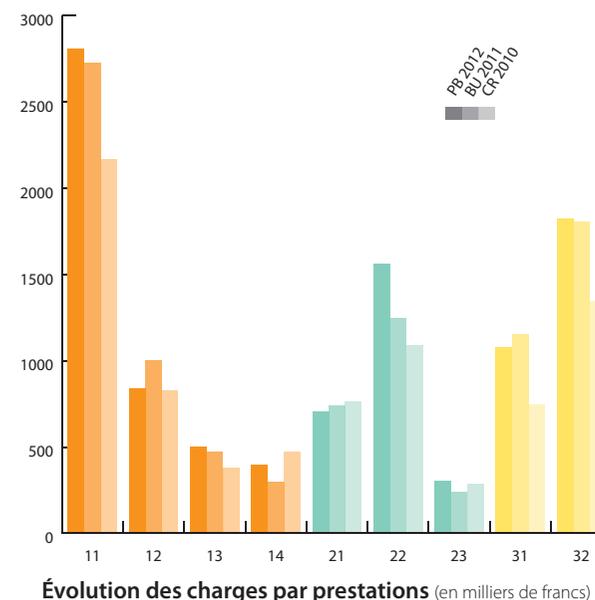
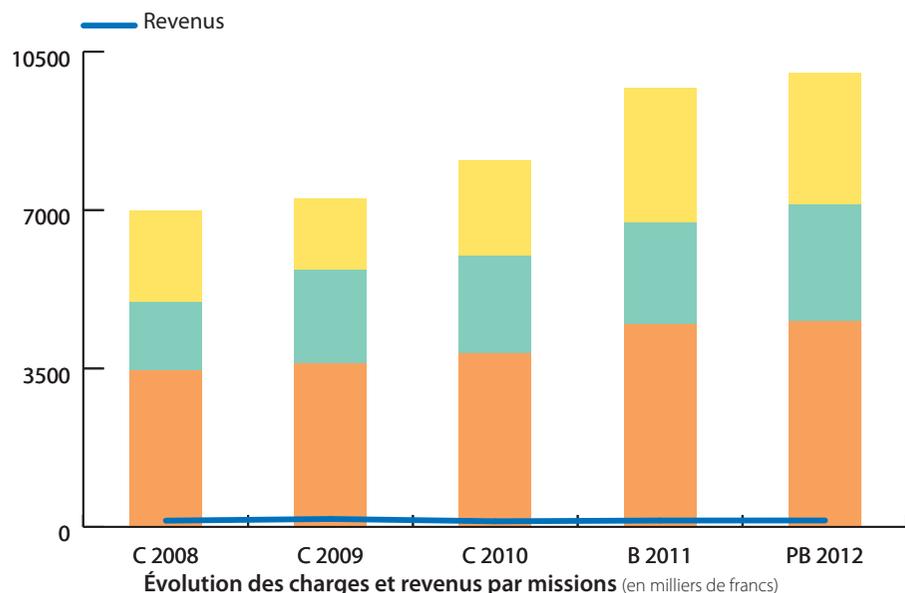
- traitement social pour environ CHF 2'500'000 ;
- mobilité pour environ CHF 2'470'000 ;
- emploi des jeunes pour environ CHF 2'440'000 (apprentis, jobs d'été et stagiaires) ;
- civilistes pour environ CHF 480'000 ;
- pensionnés pour environ CHF 7'250'000 ;

- personnes handicapées pour CHF 100'000 ;
- cité des métiers pour CHF 370'000 ;
- budget de formation pour environ CHF 2'680'000.

Pour le budget 2011 et le projet de budget 2012, une correction des charges de personnel de CHF -13'000'000.- et CHF -11'000'000.- concerne les postes vacants.

Les revenus considérés comme non incorporables en 2012 correspondent à la prévision de remboursements pour perte de salaire de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Genève ainsi que de la formation (CHF 2'940'000).

La mission « Régulation de la qualité de vie au travail » a augmenté au budget 2011 et au projet de budget 2012 par rapport aux comptes 2010. Il s'agit principalement de nouveaux collaborateurs à l'unité « Santé et sécurité ».



**CONSTRUCTIONS
ET AMÉNAGEMENT**

Au cours de la législature 2007-2011, le Département des constructions et de l'aménagement a mis en œuvre et renforcé l'outil de pilotage qu'est le Plan financier d'investissement. Il a également permis la validation par le Conseil municipal du Plan directeur communal, lequel a également été adopté par le Conseil d'État.

Ces deux documents constituent les instruments et le fil conducteur des différents programmes menés par le département. Ils se poursuivront au cours de la présente législature et concernent les axes prioritaires suivants :

Planification prospective

Dans le domaine de l'aménagement, les processus se déroulent sur le long, voire le très long terme, et impliquent différents partenaires institutionnels ou privés.

Le département considère qu'il est de sa responsabilité d'anticiper, pour les générations à venir, les conditions cadres d'un développement harmonieux et contrôlé de la Ville de Genève, dans le respect des principes directeurs du développement durable.

Habitat

Permettre à la population dans son ensemble, et plus particulièrement aux catégories les moins favorisées, d'accéder à un habitat adapté à leurs conditions familiales, financières et sociales.

Veiller à maintenir une ville et des quartiers pluriels, où la diversité sociale garantit une société intégrée.

Espace public

Poursuivre les actions de requalification de l'espace public, dans la perspective de créer un meilleur équilibre entre ses divers usagers.

Améliorer la qualité de vie dans les quartiers et lutter contre les nuisances sonores par la mise en application de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit.

Environnement

Poursuivre la mise en œuvre d'actions concrètes visant à réduire les impacts sur l'environnement, notamment par l'application du programme « 100% renouvelable en 2050 » et le développement d'un nouveau programme permettant d'agir sur la production et la consommation d'électricité suite aux récentes décisions relatives à l'abandon de la production d'énergie d'origine nucléaire.

**DIRECTION DES
CONSTRUCTIONS ET DE
L'AMÉNAGEMENT**

Direction des constructions et de l'aménagement

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Pilotage, coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements et de directives, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction des constructions et de l'aménagement

Priorités et perspectives

La Direction du département a pour mission de veiller à la mise en œuvre des objectifs généraux définis par la Présidence et par le Conseil administratif. Avec l'appui des unités d'assistance et conseils qui lui sont rattachées, elle assure un rôle de « courroie de transmission » entre le niveau politique et le niveau opérationnel, constitué par les différents services du département.

Au plan administratif, et dans sa mission de gestion du département, la direction entend poursuivre en 2012 les objectifs qui ont été initiés par la mise en place d'un système coordonné de contrôle interne. Différentes procédures ont déjà été formalisées par des documents qui servent désormais de référence (procédure interne « Pouvoir et délégation de pouvoir », « charte déontologique du processus d'achat », notamment), dont le but est d'assurer une cohérence en matière d'engagements financiers et de limiter les risques liés à ce processus.

Avec la nouvelle législature, la direction souhaite renforcer encore son engagement en matière de gestion et de suivi de projets, par la constitution d'un poste de responsable interne du contrôle de gestion. Ceci afin de donner une meilleure lisibilité et une plus grande visibilité aux différents programmes développés par le département (construction de logements, mise en œuvre de l'OPB, meilleure qualité de vie dans les quartiers, etc.), basées sur l'élaboration d'indicateurs permettant de suivre et de valider la pertinence des actions et d'atteindre les objectifs fixés.

En matière d'information et de communication enfin, le département met d'importants moyens pour informer la population des projets en cours ou à venir. Un soin particulier est apporté à la communication avec le Conseil municipal. Ses membres reçoivent à temps toutes les explications nécessaires sur les démarches entreprises en vue de la réalisation de nouveaux projets. Cette démarche est facilitée par des rapports de confiance construits dans le temps.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Poursuivre l'unification et la réorganisation des procédures d'attribution des mandats d'études et des marches publics de construction par l'application de critères homogènes.	31 et 33	Date de validation de la procédure.	Procédure rédigée au 31 décembre 2012.	Procédure rédigée au 31 décembre 2012.
Poursuivre la mise en place d'un système de contrôle interne coordonné au sein de l'Administration municipale.	11, 21 et 31	Taux d'avancement de la cartographie des macros processus du département.	Les processus du département sont définis et mentionnent les risques majeurs et les contrôles-clés.	Les processus du département sont définis et mentionnent les risques majeurs et les contrôles-clés.
Intégrer la mise en place d'un système de contrôle de gestion basé sur des programmes et des objectifs de législature.	11, 31, 32 et 41	Date de réalisation des tableaux de bord.	Les programmes sont élaborés et les indicateurs définis afin d'en permettre le suivi.	Les programmes sont élaborés et les indicateurs définis afin d'en permettre le suivi.

Direction des constructions et de l'aménagement

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseils aux Autorités politiques	754.6	9.2	-	-	669.4	8.3	-	-	582.7	8.2	-	-
11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	754.6	9.2	-	-	669.4	8.3	-	-	582.7	8.2	-	-
2 Développement des priorités stratégiques	3'744.6	45.6	-	-	3'790.6	46.8	-	-	3'329.6	46.9	-	-
21 Mise en œuvre de la politique du département	2'748.7	33.5	-	-	2'703.5	33.4	-	-	2'576.1	36.3	-	-
22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	912.9	11.1	-	-	1'012.1	12.5	-	-	655.8	9.2	-	-
23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	83.0	1.0	-	-	75.0	0.9	-	-	97.7	1.4	-	-
24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Direction et coordination	1'968.2	24.0	0.0	100.0	1'935.5	23.9	22.0	100.0	1'822.6	25.7	0.2	100.0
31 Direction et coordination départementale	419.4	5.1	0.0	100.0	388.9	4.8	2.0	9.1	293.2	4.1	0.2	100.0
32 Direction et coordination interdépartementale	301.0	3.7	-	-	299.4	3.7	-	-	297.4	4.2	-	-
33 Assistance juridique	1'247.7	15.2	-	-	1'247.2	15.4	20.0	90.9	1'231.9	17.3	-	-
4 Relations externes	1'749.4	21.3	-	-	1'709.6	21.1	-	-	1'367.2	19.3	-	-
41 Information publique et communication	1'645.1	20.0	-	-	1'606.0	19.8	-	-	1'210.5	17.0	-	-
42 Représentation	104.3	1.3	-	-	103.6	1.3	-	-	115.5	1.6	-	-
43 Coordination externe	-	-	-	-	-	-	-	-	41.1	0.6	-	-
Total comptabilité analytique	8'216.7	100.0	0.0	100.0	8'105.1	100.0	22.0	100.0	7'102.1	100.0	0.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	14.0		14.0		11.0		11.0		40.9		40.9	
Subventions en francs	113.0		-		113.0		-		49.4		-	
Total comptabilité générale	8'343.7		14.0		8'229.1		33.0		7'192.4		41.1	

Direction des constructions et de l'aménagement

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	36	39	Support	Total	43	Total
1	614.7	8.1	-	-	-	131.8	754.6	-	-
11	614.7	8.1	-	-	-	131.8	754.6	-	-
2	3'064.3	370.4	49.1	-	169.4	91.3	3'744.6	-	-
21	2'158.6	358.5	49.1	-	169.4	13.0	2'748.7	-	-
22	830.3	10.9	-	-	-	71.8	912.9	-	-
23	75.5	1.0	-	-	-	6.5	83.0	-	-
24	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	1'238.9	342.7	-	-	-	386.5	1'968.2	0.0	0.0
31	82.6	311.1	-	-	-	25.8	419.4	0.0	0.0
32	227.1	3.0	-	-	-	70.9	301.0	-	-
33	929.2	28.7	-	-	-	289.9	1'247.7	-	-
4	1'141.8	327.1	-	-	189.1	91.3	1'749.4	-	-
41	1'069.0	326.1	-	-	189.1	60.9	1'645.1	-	-
42	72.9	1.0	-	-	-	30.4	104.3	-	-
43	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	6'059.7	1'048.3	49.1	-	358.5	701.0	8'216.7	0.0	0.0
	14.0	-	-	-	-	-	14.0	14.0	14.0
	-	-	-	113.0	-	-	113.0	-	-
	6'073.7	1'048.3	49.1	113.0	358.5	701.0	8'343.7	14.0	14.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

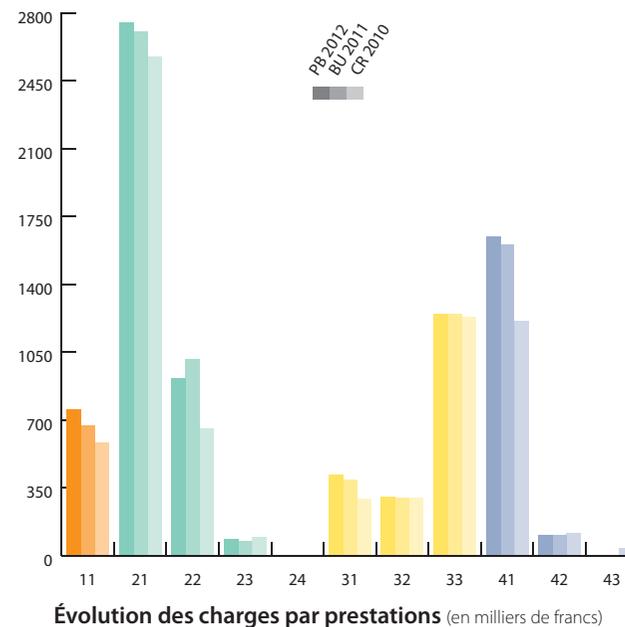
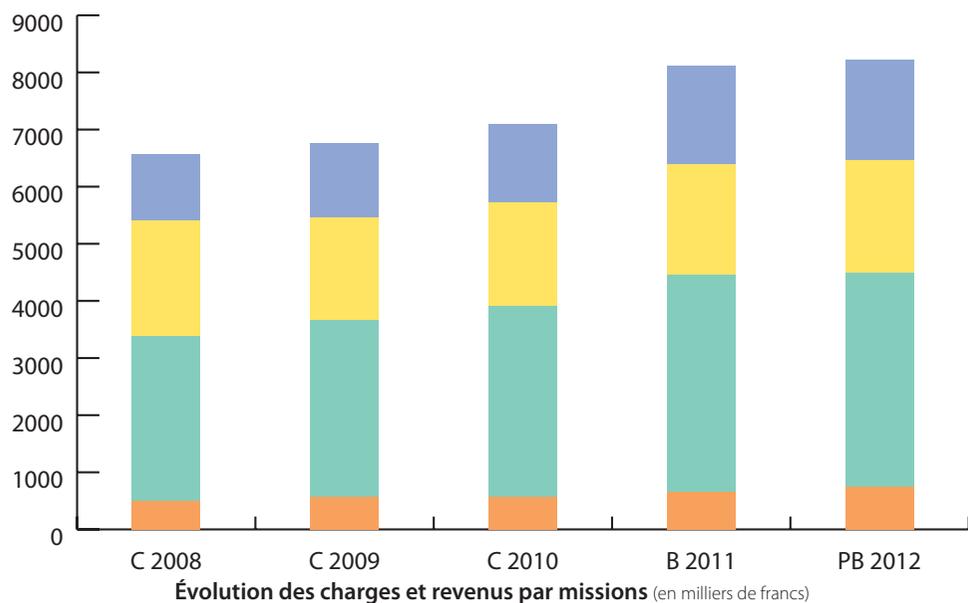
Direction des constructions et de l'aménagement

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

Le projet de budget 2012 et le budget 2011 sont en augmentation par rapport aux comptes 2010. Cette augmentation s'explique par les hausses précédemment expliquées dans la partie « priorités et perspectives », qui sont liées, entre autres, aux éléments suivants :

- 22 Continuité dans la mise en place et le développement d'un système coordonné de contrôle interne au sein du département.
- 41 Augmentation des moyens dédiés à l'information à la population sur les projets en cours ou à venir.



URBANISME

Urbanisme

Mission		Prestation	Description	
1	Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	11	Planification directrice en termes de patrimoine administratif	Définition des orientations, anticipation des besoins, en termes de patrimoine administratif.
		12	Assistance au Magistrat	Préparation de réponses aux motions, pétitions, questions et courriers reçus par le département.
		13	Planification stratégique communale et supracommunale	Définition des options stratégiques de développement de l'ensemble du territoire communal, voire supracommunal.
2	Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	21	Logement-habitat-activité	Mise en œuvre de la stratégie d'aménagement, d'acquisition et de réalisation de logements, ainsi que de la politique énergétique. Mise en œuvre de l'objectif d'équilibre logement-activité (PUS).
3	Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	31	Information et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination des autorités politiques, du public, des partenaires et des médias.
		32	Promotion	Promotion et sensibilisation du public dans les domaines de la construction, de l'entretien, de la maintenance et de la rénovation de biens immobiliers, de l'aménagement de l'espace public, de la mobilité et de l'éclairage.
		33	Échanges professionnels et représentation	Représentation de la Ville de Genève auprès de différents réseaux professionnels dans les domaines de la construction, de l'entretien, de la maintenance et de la rénovation de biens immobiliers, de l'aménagement de l'espace public, de la mobilité et de l'éclairage, ainsi qu'auprès des instances cantonales, nationales et internationales.
		34	Développement des systèmes d'information et des outils de gestion	Atelier CAD, géomatique, Urbasit, SITG, SITV, maquette, etc.

Urbanisme

Priorités et perspectives

Le Plan directeur communal (PDCoM) de la Ville de Genève a été adopté par la Conseil d'État fin 2009. Certaines mesures ont été mises en œuvre en 2010 et 2011 et doivent être poursuivies vu que, s'agissant de projets urbains, les horizons temporels excèdent, en général l'horizon annuel. D'autres seront initiées en 2012:

- le processus de mise en place du monitoring du PDCoM, consacré, en 2011 à l'identification et la mise au point des indicateurs de base devrait être achevé en 2012 par l'élaboration des indicateurs complémentaires, puis par la mise en forme et la préparation de la publication de l'ensemble des fiches;
- le pilotage de projets d'aménagement et leur traduction dans les documents d'aménagement constitue le cœur des activités du service. Certains périmètres qui auront fait l'objet d'une démarche de planification en 2011 (Godefroy, Forêt, Petite Boissière) donneront lieu à des plans localisés de quartier en 2012. L'objectif est de prendre une part plus active dans le montage voire le dessin de ces projets. S'agissant du périmètre situé entre la rue de Bourgogne et l'avenue Soret, il est prévu de procéder à l'élaboration d'une planification directrice destinée à accompagner le processus de déclassement de ce périmètre, l'un des derniers encore affecté à la zone villa en Ville de Genève;
- le Service d'urbanisme est en train de mettre au point une base de données et procède à la digitalisation des plans localisés de quartiers. Ces outils pourraient améliorer l'efficacité de l'action de la Ville de Genève et faciliter la coordination de l'action des services opérationnels;

- le vote du Conseil municipal de la proposition du Conseil administratif PR-717 du 10 juin 2009 permettrait la mise en œuvre effective de la digitalisation des plans de la maquette;
- établir le schéma directeur et l'analyse prospective des périmètres de projets urbains déjà identifiés dans le PDCoM. Produire des fiches par secteur qui permettent d'identifier les projets en cours ou prévus, les acteurs impliqués, les enjeux (urbanisme, architecture, paysage, mobilité, sociale & culturel, économique, etc.), les procédures de développement et les calendriers.
 - a) Secteur Bois de la Bâtie / PAV - secteur Vernets / Rte des Jeunes.
 - b) Secteur Franchise / Soret / rue de Lyon (modification de zone).
 - c) Secteur Rosemont (Modification de zone).
- contribuer à l'élaboration du Projet d'agglomération 2 qui devra être déposé à Berne en juin 2012. Dans cette perspective et sur la base des Fiches Projet Ville, identifier les projets au sein du Département des constructions et de l'aménagement pouvant faire la demande de co-financement du Fonds d'agglomération.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Accompagner la politique de création de logements de la Ville de Genève par le montage de projets.	12 et 21	Nombre de Plans localisés de quartier adoptés.	4 (Petite Boissière, Forêt, Godefroy, Allières).	3
Mettre en œuvre le monitoring du Plan directeur communal et la publication de fiches par indicateur.	13, 21 et 34	Nombre de fiches publiées par indicateur.	20	15
Mettre en œuvre la digitalisation des plans de la maquette.	34	Nombre de plans digitalisés.	12	12

Urbanisme

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	672.4	19.1	24.5	96.1	828.2	23.2	24.5	96.1	432.1	13.5	23.1	100.0
11	Planification directrice en termes de patrimoine administratif	164.5	4.7	24.5	96.1	142.0	4.0	24.5	96.1	151.5	4.8	23.1	100.0
12	Assistance au Magistrat	166.9	4.7	-	-	162.7	4.6	-	-	147.0	4.6	-	-
13	Planification stratégique communale et supracommunale	341.1	9.7	-	-	523.5	14.7	-	-	133.6	4.2	-	-
2	Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	1'759.5	49.9	-	-	1'637.5	46.0	-	-	1'726.7	54.1	-	-
21	Logement-habitat-activité	1759.5	49.9	-	-	1'637.5	46.0	-	-	1726.7	54.1	-	-
3	Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	1'094.7	31.0	1.0	3.9	1'096.5	30.8	1.0	3.9	1'030.2	32.3	-	-
31	Information et communication	90.5	2.6	1.0	3.9	91.8	2.6	1.0	3.9	89.1	2.8	-	-
32	Promotion	112.4	3.2	-	-	165.8	4.7	-	-	122.5	3.8	-	-
33	Échanges professionnels et représentation	152.4	4.3	-	-	156.4	4.4	-	-	153.2	4.8	-	-
34	Développement des systèmes d'information et des outils de gestion	739.4	21.0	-	-	682.5	19.2	-	-	665.4	20.9	-	-
Total comptabilité analytique		3'526.7	100.0	25.5	100.0	3'562.3	100.0	25.5	100.0	3'189.0	100.0	23.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		34.2		34.2	
Total comptabilité générale		3'526.7		25.5		3'562.3		25.5		3'223.1		57.3	

Urbanisme

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	39	Support	Total	43	Total
1	358.7	112.2	-	-	201.5	672.4	24.5	24.5
11	67.7	55.9	-	-	40.9	164.5	24.5	24.5
12	103.8	0.2	-	-	62.8	166.9	-	-
13	187.3	56.1	-	-	97.8	341.1	-	-
2	802.0	450.4	-	-	507.1	1'759.5	-	-
21	802.0	450.4	-	-	507.1	1'759.5	-	-
3	547.9	200.7	22.7	3.4	319.9	1'094.7	1.0	1.0
31	50.8	6.7	-	-	32.9	90.5	1.0	1.0
32	42.9	41.8	-	-	27.8	112.4	-	-
33	86.2	10.4	-	-	55.9	152.4	-	-
34	368.1	141.8	22.7	3.4	203.3	739.4	-	-
	1'708.6	763.4	22.7	3.4	1'028.5	3'526.7	25.5	25.5
	-	-	-	-	-	-	-	-
	1'708.6	763.4	22.7	3.4	1'028.5	3'526.7	25.5	25.5

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Urbanisme

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

1 2010

Il y a eu une baisse d'activités sur la prestation 13 «Planification stratégique communale et supracommunale» car le plan directeur communal a été voté fin 2009 et la mise en place du monitoring a débuté en 2011.

2011

Hausse très nette de la prestation 13, due au travail lancé sur la mise en œuvre du monitoring et notamment sur les indicateurs de suivi.

2012

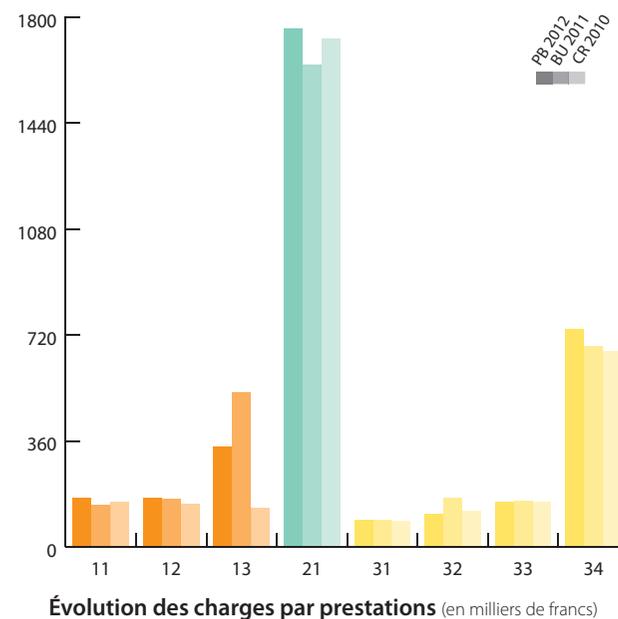
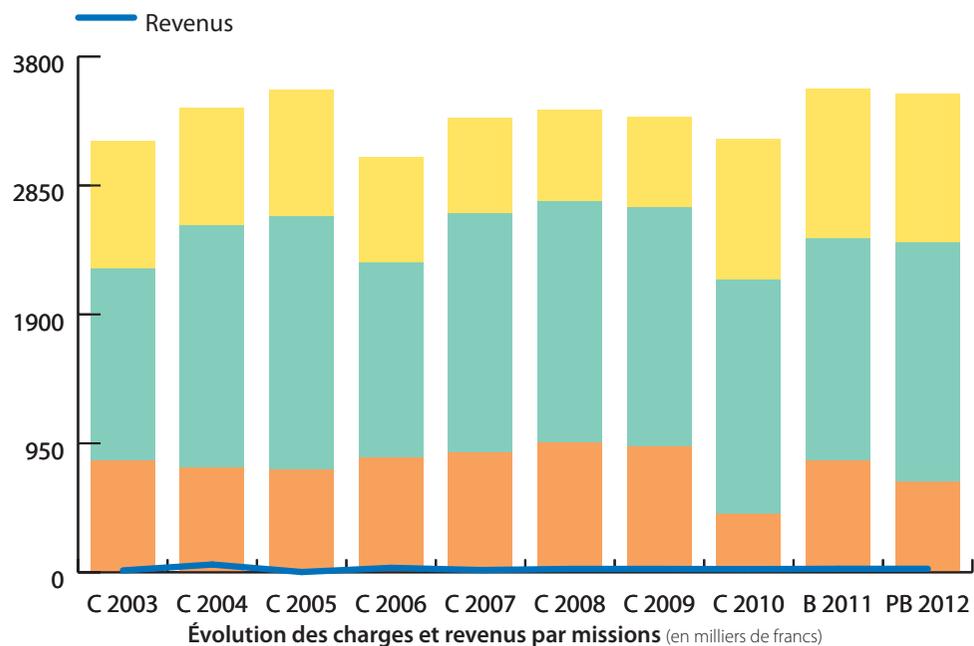
Le pourcentage pour la prestation 13 est diminué et sera stabilisé puisque la trame du monitoring sera définie.

2 2011

La baisse sur la prestation 21 «Logement-habitat-activité» s'explique par le fait qu'un poste d'architecte urbaniste à 100% est vacant depuis fin avril 2011 et ne sera vraisemblablement pas repourvu avant la fin de l'année.

3 Le budget du compte 310530 «Frais d'annonces publicitaires» relatif à la prestation 3200 «Promotion» verra son budget diminué de CHF 19'350.- dès le 1er janvier 2012, ce montant étant encore au budget 2011 et n'ayant pas été dépensé en 2010.

En 2012, la répartition des charges et revenus sur les trois missions devrait se stabiliser (20%, 50%, 30%) une fois le poste d'architecte-urbaniste à 100% repourvu et le monitoring du plan directeur communal en place.



ARCHITECTURE

Architecture

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	11	Planification directrice en termes de logement et habitat Élaborer des études de faisabilité et /ou des programmes ainsi que leur chiffrage et leur planification, pour permettre la prise de décision. Participer à l'élaboration du PFI, des tableaux de bords et autres documents interservices.
	12	Planification directrice en termes de patrimoine administratif Élaborer des études de faisabilité et /ou des programmes ainsi que leur chiffrage et leur planification, pour permettre la prise de décision. Participer à l'élaboration du PFI, des tableaux de bords et autres documents interservices.
	13	Assistance au Magistrat Examiner, des points de vue de l'architecture et de l'habitabilité, les requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal et rédiger les propositions de préavis.
2 Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	21	Logement-habitat Planifier, coordonner et gérer les opérations de construction de logements sociaux pour la Ville de Genève et la Fondation Ville de Genève pour le Logement Social. Organiser les concours d'architecture et les appels d'offres. Assurer de manière proactive les gestions architecturale et financière. Collaborer avec le service de l'énergie d'une part, pour la mise en application de la stratégie «100% renouvelable pour les besoins en chauffage» et d'autre part, pour une meilleure gestion de la consommation d'eau et d'électricité.
	22	Patrimoine administratif Planifier, coordonner et gérer les opérations de construction pour la Ville de Genève, telles que crèches, écoles, équipements sportifs et culturels. Organiser les concours d'architecture et les appels d'offres. Assurer de manière proactive les gestions architecturale et financière. Collaborer avec le service de l'énergie d'une part, pour la mise en application de la stratégie «100% renouvelable pour les besoins en chauffage» et d'autre part, pour une meilleure gestion de la consommation d'eau et d'électricité.
3 Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville de Genève	31	Logement-habitat Planifier, coordonner et gérer les opérations de rénovation pour la Ville de Genève, en application de la stratégie générale d'entretien, de celle «100% renouvelable pour les besoins de chauffage» et d'une meilleure gestion de la consommation d'eau et d'électricité. Organiser les appels d'offres. Assurer de manière proactive les gestions architecturale et financière.
	32	Patrimoine administratif Planifier, coordonner et gérer - pour la Ville de Genève - les opérations de rénovation - telles que crèches, écoles, équipements sportifs et culturels - en application de la stratégie générale d'entretien, de celle «100% renouvelable pour les besoins de chauffage» et d'une meilleure gestion de la consommation d'eau et d'électricité. Organiser les appels d'offres. Assurer de manière proactive les gestions architecturale et financière.
4 Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	41	Information et communication Participer à l'élaboration d'éléments d'information et de communication du département en relation avec les activités du service.
	42	Promotion Faire connaître le travail du service au public et l'amener à souscrire aux différents projets.

Architecture

Priorités et perspectives

L'année 2012 sera marquée notamment par une contribution du Service d'architecture à l'augmentation du nombre de logements économiques, de places d'espaces de vie infantine et de locaux d'artisanat. Cela se traduira principalement par le lancement de 2 concours de projets d'architecture et le dépôt de 6 propositions de crédits de réalisation pour 3 immeubles de logements, 2 espaces de vie infantine et un Écopôle.

L'année 2012 fera également la part belle aux équipements culturels. En effet, l'offre culturelle sera grandement accrue par le biais de dépôts de crédit d'études, de réalisation et d'ouvertures de chantiers, qui permettront à terme la construction d'un pavillon de la danse, l'aménagement de locaux pour les musiques amplifiées et la rénovation de bâtiments dédiés à la connaissance et la recherche botaniques. Il est à noter que les études des grands équipements que sont la Nouvelle Comédie de Genève et le Musée d'art et d'histoire se poursuivront, tandis que le chantier de l'Alhambra s'ouvrira et celui du Musée d'ethnographie continuera.

Le Service d'architecture contribuera aussi à la mise en valeur du patrimoine de la Ville en entreprenant entre autres des rénovations lourdes d'immeubles de logements, d'espaces de vies enfantines, de groupes scolaires et d'espaces de quartier.

Par ailleurs, l'engagement d'un-e délégué-e à l'information commun aux Services d'architecture, des bâtiments et de l'énergie permettra de mieux faire connaître les différentes activités de ces services à la population.

Enfin, le Service d'architecture poursuivra le traitement des préavis des autorisations de construire déposées sur le territoire communal.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Contribuer à l'augmentation du nombre de logements économiques mis sur le marché genevois, par le biais de concours de projets d'architecture, de dépôts de proposition de crédits de réalisation et d'ouvertures de chantiers.	21 et 31	Nombre de logements supplémentaires.	80	57
Contribuer à l'augmentation du nombre de places d'espaces de vie infantine mis à disposition de la population genevoise, par le biais de dépôts de propositions de crédits de réalisation.	22	Nombre de places supplémentaires.	150	70
Contribuer à l'augmentation du nombre de locaux d'artisanat mis sur le marché genevois par le biais de concours et de dépôts de propositions de crédits de réalisation.	22 et 32	Nombre de locaux supplémentaires.	90	24
Augmenter l'offre culturelle à la population genevoise par le biais de dépôts de propositions de crédits d'études et de réalisation, d'ouvertures de chantiers ainsi que de mises à disposition d'équipements culturels et de loisirs.	22 et 32	Nombre de projets.	6	4

Architecture

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	436.1	12.5	-	-	428.7	12.7	-	-	309.7	11.2	-	-
11	Planification directrice en termes de logement et habitat	191.8	5.5	-	-	188.7	5.6	-	-	135.9	4.9	-	-
12	Planification directrice en termes de patrimoine administratif	161.7	4.6	-	-	159.2	4.7	-	-	120.1	4.3	-	-
13	Assistance au Magistrat	82.6	2.4	-	-	80.9	2.4	-	-	53.6	1.9	-	-
2	Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	1'059.6	30.3	350.4	38.9	992.5	29.4	276.4	38.4	640.7	23.1	234.0	26.1
21	Logement-habitat	281.1	8.0	142.5	15.8	198.1	5.9	95.2	13.2	59.6	2.1	21.8	2.4
22	Patrimoine administratif	778.5	22.3	207.9	23.1	794.3	23.5	181.2	25.2	581.1	21.0	212.3	23.7
3	Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville de Genève	1'987.4	56.9	549.6	61.1	1'945.2	57.6	443.6	61.6	1'813.8	65.4	662.4	73.9
31	Logement-habitat	716.3	20.5	198.1	22.0	701.1	20.8	159.9	22.2	626.0	22.6	228.6	25.5
32	Patrimoine administratif	1'271.1	36.4	351.5	39.1	1'244.1	36.8	283.7	39.4	1'187.8	42.8	433.8	48.4
4	Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	10.1	0.3	-	-	9.9	0.3	-	-	9.4	0.3	-	-
41	Information et communication	9.8	0.3	-	-	9.6	0.3	-	-	9.1	0.3	-	-
42	Promotion	0.3	0.0	-	-	0.3	0.0	-	-	0.2	0.0	-	-
Total comptabilité analytique		3'493.1	100.0	900.0	100.0	3'376.2	100.0	720.0	100.0	2'773.6	100.0	896.5	100.0
Charges et revenus non incorporables		180.0		-		240.0		-		148.4		-	
Total comptabilité générale		3'673.1		900.0		3'616.2		720.0		2'922.0		896.5	

Architecture

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	39	Support	Total	42	43	Total
1	203.4	98.5	0.7	6.1	127.3	436.1	-	-	-
11	84.0	52.3	0.3	2.5	52.6	191.8	-	-	-
12	70.8	44.1	0.3	2.1	44.3	161.7	-	-	-
13	48.6	2.0	0.2	1.5	30.4	82.6	-	-	-
2	638.4	26.7	2.3	19.3	372.8	1'059.6	300.4	50.0	350.4
21	196.7	8.2	0.7	5.9	69.5	281.1	92.5	50.0	142.5
22	441.7	18.5	1.6	13.3	303.3	778.5	207.9	-	207.9
3	1'168.2	48.9	4.2	35.3	730.7	1'987.4	549.6	-	549.6
31	421.0	17.6	1.5	12.7	263.4	716.3	198.1	-	198.1
32	747.2	31.3	2.7	22.6	467.4	1'271.1	351.5	-	351.5
4	5.9	0.2	-	0.2	3.7	10.1	-	-	-
41	5.8	0.2	-	0.2	3.6	9.8	-	-	-
42	0.2	0.0	-	0.0	0.1	0.3	-	-	-
	2'016.0	174.4	7.2	60.9	1'234.5	3'493.1	850.0	50.0	900.0
	-	180.0	-	-	-	180.0	-	-	-
	2'016.0	354.4	7.2	60.9	1'234.5	3'673.1	850.0	50.0	900.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

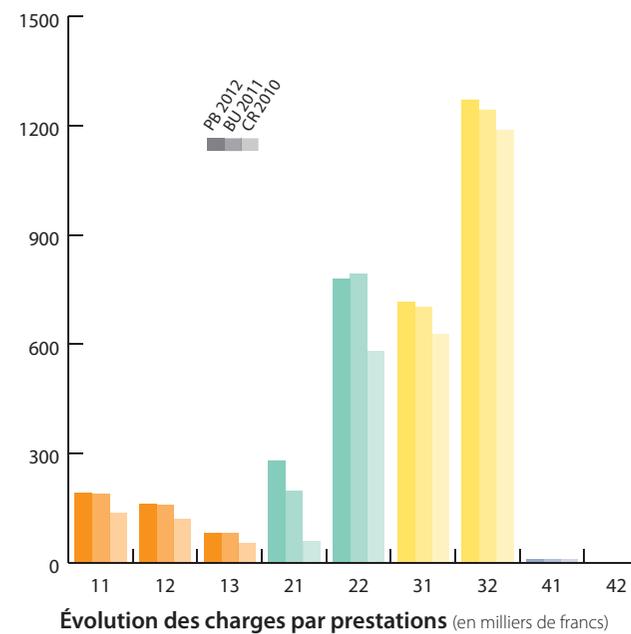
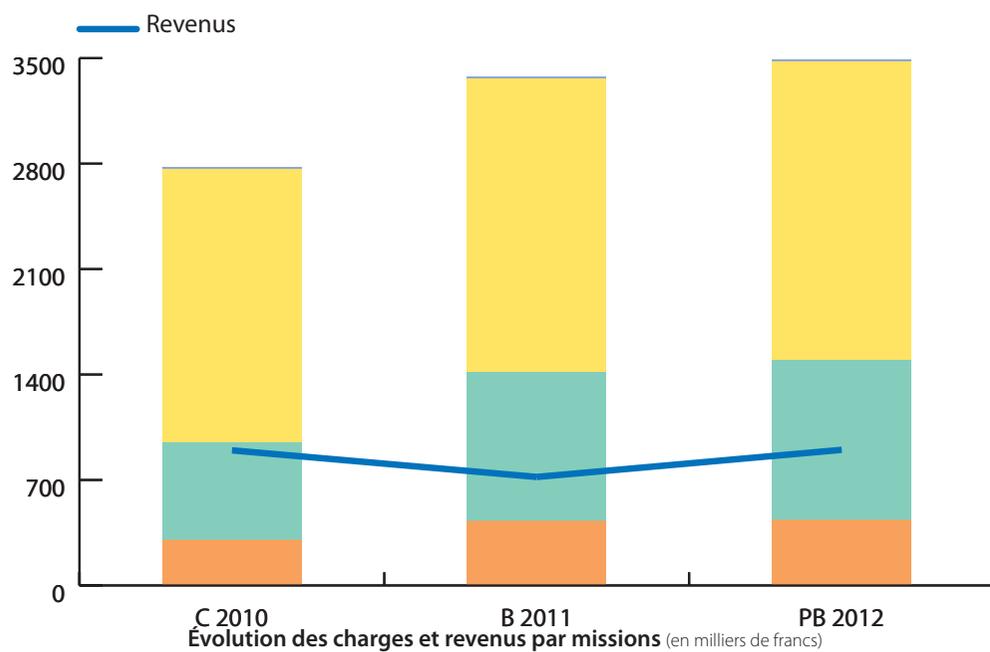
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Architecture

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les « Charges et revenus non incorporables » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Le Service d'architecture accomplit ses missions dans la continuité avec un budget constant.



BÂTIMENTS

Bâtiments

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la Direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	11 Planification directrice en termes de logement et habitat	Élaborer des études de faisabilité et /ou des programmes en termes de logement et habitat ainsi que leur chiffrage et leur planification, pour permettre la prise de décision. Participer à l'élaboration du PFI, des tableaux de bords et autres documents interservices.
	12 Planification directrice en termes de patrimoine administratif	Élaborer des études de faisabilité et /ou des programmes en termes de patrimoine administratif ainsi que leur chiffrage et leur planification, pour permettre la prise de décision. Participer à l'élaboration du PFI, des tableaux de bords et autres documents interservices.
	13 Assistance au Magistrat	Préparer des réponses aux motions, pétitions, questions et courriers reçus par le département. Participer aux différentes commissions.
2 Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	21 Accompagnement des grands projets	Participer aux projets d'envergure engagés par le Canton ou des tiers.
	22 Programme OPB	Mettre en œuvre et suivre la stratégie d'assainissement OPB, visant à réduire l'impact sonore de la circulation routière en lien avec les bâtiments.
	23 Logement-habitat	Mettre en œuvre la stratégie d'acquisition et de réalisation de logements. Assurer un conseil et une validation en matière de sécurité dans les bâtiments. Gérer la documentation technique du service.
	24 Patrimoine administratif	Mettre en œuvre la stratégie d'acquisition et de réalisation dans le domaine des écoles, de la culture, du sport, de la cohésion sociale, de la petite enfance, de la sécurité, de l'hygiène et de la salubrité publiques, des ouvrages d'art, ainsi que du fonctionnement de l'administration. Assurer un conseil et une validation en matière de sécurité dans les bâtiments.
3 Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville de Genève	31 Logement-habitat	Planifier, coordonner et gérer les opérations de rénovation pour la Ville de Genève, en application de la stratégie générale d'entretien. Recensement des états de dégradations des bâtiments et réalisation d'étude de faisabilité. Mise en œuvre d'une politique de sécurité au sein de la Ville de Genève.
	32 Patrimoine administratif	Planifier, coordonner et gérer les opérations de rénovation telles que crèches, écoles, équipements sportifs et culturels. Recenser les états de dégradations des bâtiments et réaliser des études de faisabilité. Mettre en œuvre la politique de sécurité au sein de la Ville de Genève.
4 Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	41 Développement des systèmes d'information et outils de gestion	Numériser les plans des immeubles de la Ville de Genève. Mettre à jours la base de données accessible par les mandataires. Assurer un support technique aux services de l'administration et aux mandataires externes.

Bâtiments

Priorités et perspectives

Le Service des bâtiments s'est fixé pour objectif l'ouverture du chantier de rénovation des immeubles rue de Carouge 98 - 102 - rue des Minoteries 1 - 7 en 2012. Il s'agit d'un projet phare tant en terme de taille qu'en terme d'enjeux architecturaux et énergétiques. Cette opération est l'occasion de mettre en avant les principes de transversalités que nous activons depuis de nombreuses années à des échelles plus modestes. Son avancement est le fruit de la collaboration du BAT avec la GIM, le SOC, les BMU, le SDPE, le SEVE, le SEEP, l'ECO, le VVP et les représentant-e-s des habitant-e-s.

Plusieurs chantiers de rénovation d'immeubles de logements devraient en outre se poursuivre ou s'ouvrir dans le périmètre de St Gervais, et un dans le quartier des Grottes.

L'étude du projet de rénovation du Grand Théâtre, dont le chantier est déjà fixé à l'année civile 2015, se poursuivra durant toute l'année 2012, et d'autres grandes opérations verront leurs dossiers se préparer en vue de dépôts de demandes de crédit auprès du CM.

Par ailleurs la mission du service se verra sans doute étendue par la volonté du CA au domaine des écoles et, avec une portée moindre, aux abris de la protection civile. Ces décisions impliqueront le transfert d'un certain nombre de postes d'architectes au service des bâtiments, avec des conséquences humaines et organisationnelles qui devront être gérées avec soin.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Poursuivre de la politique de rénovation du patrimoine financier conformément à la stratégie Stratus 2010.	31	Nombre de PR déposées.	4	2
Poursuivre la politique de rénovation du patrimoine public et administratif de la Ville de Genève.	32	Nombre de PR déposées.	10	6
Assurer le transfert des compétences Stratus à l'atelier CAD.	41	Réalisation du transfert des compétences.	Transferts effectués au 30.06.2012.	Transferts effectués au 31.12.2012.

Bâtiments

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	62.8	0.9	-	-	60.0	1.1	-	-	56.8	1.2	-	-
11	Planification directrice en termes de logement et habitat	19.3	0.3	-	-	18.4	0.3	-	-	17.5	0.4	-	-
12	Planification directrice en termes de patrimoine administratif	19.3	0.3	-	-	18.4	0.3	-	-	17.5	0.4	-	-
13	Assistance au Magistrat	24.2	0.3	-	-	23.1	0.4	-	-	21.9	0.4	-	-
2	Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	221.8	3.2	-	-	211.6	3.9	-	-	189.1	3.8	-	-
21	Accompagnement des grands projets	20.3	0.3	-	-	19.4	0.4	-	-	18.6	0.4	-	-
22	Programme OPB	10.2	0.1	-	-	9.7	0.2	-	-	9.3	0.2	-	-
23	Logement-habitat	1.8	0.0	-	-	1.9	0.0	-	-	1.9	0.0	-	-
24	Patrimoine administratif	189.5	2.7	-	-	180.6	3.3	-	-	159.3	3.2	-	-
3	Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville de Genève	6'356.5	90.6	1'509.4	100.0	4'618.7	85.5	1'566.7	100.0	4'022.5	81.7	1'271.0	100.0
31	Logement-habitat	2'351.8	33.5	803.0	53.2	2'332.1	43.2	809.7	51.7	1'991.5	40.5	752.1	59.2
32	Patrimoine administratif	4'004.7	57.1	706.4	46.8	2'286.6	42.3	757.0	48.3	2'031.0	41.3	518.9	40.8
4	Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	375.2	5.3	-	-	509.5	9.4	-	-	653.2	13.3	-	-
41	Développement des systèmes d'information et outils de gestion	375.2	5.3	-	-	509.5	9.4	-	-	653.2	13.3	-	-
Total comptabilité analytique		7'016.3	100.0	1'509.4	100.0	5'399.7	100.0	1'566.7	100.0	4'921.6	100.0	1'271.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		37.4		37.4	
Charges et revenus non incorporables		163.0		-		259.4		-		256.3		-	
Total comptabilité générale		7'179.3		1'509.4		5'659.1		1'566.7		5'215.4		1'308.4	

Bâtiments

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	39	Support	Total	43	49	Total
1	57.0	-	-	-	5.9	62.8	-	-	-
11	17.5	-	-	-	1.8	19.3	-	-	-
12	17.5	-	-	-	1.8	19.3	-	-	-
13	21.9	-	-	-	2.3	24.2	-	-	-
2	203.7	-	-	-	18.1	221.8	-	-	-
21	18.5	-	-	-	1.8	20.3	-	-	-
22	9.3	-	-	-	0.9	10.2	-	-	-
23	-	-	-	-	1.8	1.8	-	-	-
24	175.9	-	-	-	13.6	189.5	-	-	-
3	4'469.0	1'510.5	-	2.1	374.9	6'356.5	800.0	709.4	1'509.4
31	2'168.6	0.3	-	1.1	181.9	2'351.8	200.0	603.0	803.0
32	2'300.4	1'510.3	-	1.1	193.0	4'004.7	600.0	106.4	706.4
4	345.2	-	-	-	30.0	375.2	-	-	-
41	345.2	-	-	-	30.0	375.2	-	-	-
	5'074.9	1'510.5	-	2.1	428.8	7'016.3	800.0	709.4	1'509.4
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	26.0	131.5	5.5	-	163.0	-	-	-
	5'074.9	1'536.5	131.5	7.6	428.8	7'179.3	800.0	709.4	1'509.4

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

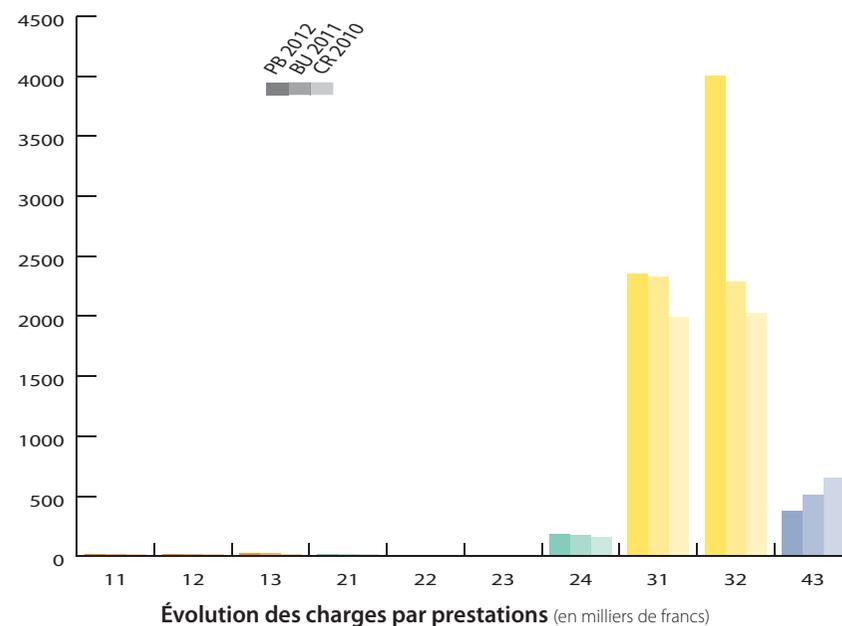
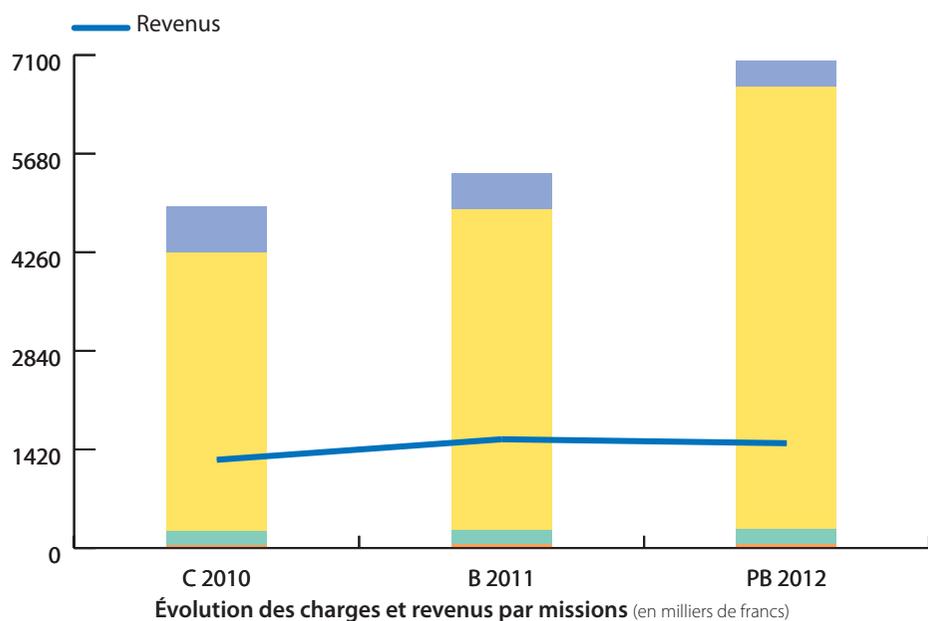
Bâtiments

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Le Service des bâtiments consacre la part la plus importante de son activité à la mission « Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville de Genève ». La part répartie sur la prestation 31 «patrimoine financier» et 32 «patrimoine administratif» est équilibrée sur les 3 exercices.

Ces 2 prestations sont composées de l'entretien général des bâtiments, du recensement de l'état de dégradation ainsi que de la mise en place de la politique de sécurité au sein des bâtiments.



ÉNERGIE

Énergie

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la Direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	11	Planification directrice en termes d'espace public et de qualité de vie	Coordination et intégration des politiques en matière, de mobilité, d'énergie et d'environnement, d'urbanisme et d'aménagement au sein d'une politique globale.
		12	Planification directrice en termes de logement et habitat	Coordination et intégration des politiques en matière d'énergie et d'environnement, de construction au sein d'une politique globale.
		13	Planification directrice en termes de patrimoine administratif	Coordination et intégration des politiques en matière d'énergie, de construction au sein d'une politique globale. Coordination des démarches et conduite de projets en vue du maintien des labellisations « Cité de l'énergie » et « European Energy Award Gold ».
2	Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	21	Accompagnement des grands projets	Mise en œuvre de la politique de maîtrise des consommations et de développement des énergies renouvelables, études, réalisation et suivi de projets. Appui à la politique énergétique cantonale et fédérale - participation à des groupes de travail externes à l'administration - mise à disposition de tiers des compétences du service - audits, analyses et expertises hors patrimoine Ville de Genève.
		22	Plan lumière	Mise en œuvre de la politique de maîtrise des consommations et de développement des énergies renouvelables, études, réalisation et suivi de projets. Appui technique auprès des services municipaux dans le cadre de la stratégie générale électrique. Appui au développement de solutions performantes en matière d'éclairage public - évaluation de nouveaux produits - planification, réalisation et suivi d'installations pilotes ou de démonstration.
		23	Logement-habitat	Mise en œuvre de la politique de maîtrise des consommations et de développement des énergies renouvelables, études, réalisation et suivi de projets. Appui technique auprès des services municipaux et de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS), lors de projets de construction ou d'acquisition de bâtiments - analyses et études générales en relation avec le développement durable et la protection de l'environnement. Développement de méthodes originales en matière de gestion énergétique ou environnementale - évaluation de nouveaux produits - planification, réalisation et suivi d'installations pilotes ou de démonstration.
		24	Patrimoine administratif	Mise en œuvre de la politique de maîtrise des consommations et de développement des énergies renouvelables, études, réalisation et suivi de projets. Appui technique auprès des services municipaux, lors de projets de construction ou d'acquisition de bâtiments - analyses et études générales en relation avec le développement durable et la protection de l'environnement. Développement de méthodes originales en matière de gestion énergétique ou environnementale - évaluation de nouveaux produits - planification, réalisation et suivi d'installations pilotes ou de démonstration.
3	Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville de Genève	31	Logement-habitat	Planification, organisation, distribution et contrôle des tâches de maintenance et d'entretien liées à la gestion du patrimoine - gestion des contrats - achat des combustibles - achat des marchandises. Travaux de conduite et surveillance des installations de chauffage et de ventilation, suivi des consommations de combustible. Travaux d'entretien et de transformation d'installations. Planification, mise en œuvre et suivi de travaux de transformation d'installations liés à des obligations légales, exécutés par des tiers.
		32	Patrimoine administratif	Planification, organisation, distribution et contrôle des tâches de maintenance et d'entretien liées à la gestion du patrimoine - gestion des contrats - achat des combustibles - achat des marchandises. Travaux de conduite et surveillance des installations de chauffage et de ventilation, suivi des consommations de combustible. Travaux d'entretien et de transformation d'installations. Planification, mise en œuvre et suivi de travaux de transformation d'installations liés à des obligations légales, exécutés par des tiers.
4	Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	41	Information et communication	Rédaction de publications.
		42	Promotion	Promotion interne et externe des activités du service.
		43	Échanges professionnels et représentation	Participation en tant que conférencier à des séminaires, cours et conférences.

Énergie

Priorités et perspectives

La Ville de Genève souhaite maintenir un niveau élevé en ce qui concerne les investissements dans le domaine de la politique énergétique et climatique.

S'agissant des besoins en chaleur, la Ville de Genève continuera à mettre en œuvre la stratégie générale «100% renouvelable en 2050» et à œuvrer afin :

- d'augmenter la performance énergétique des bâtiments et de la qualité thermique de leur enveloppe;
- de développer des stratégies énergétiques de sites ou de quartier;
- de mettre en œuvre de nouvelles solutions d'approvisionnement en énergies, telles que la récupération de la chaleur des eaux usées ou des rejets de chaleur de tiers;
- de renforcer les cadences de rénovation des chaufferies.

En matière d'électricité, le Service de l'énergie a proposé en 2011 une stratégie générale visant à diminuer les consommations et à renforcer de manière équilibrée la production d'électricité renouvelable et locale. En 2012, il s'agira d'engager les premières réalisations proposées.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie générale «100% renouvelable en 2050».	Toutes	% d'énergie renouvelable pour l'approvisionnement en chaleur.	9.5%	7.0%
Respecter les engagements pris par la Ville de Genève en matière de réduction des émissions de CO ² .	Toutes	Réduction du volume de CO ² par rapport à 2005.	2'700 tonnes.	2'500 tonnes.
Mettre en œuvre la stratégie électrique «Consommer moins et produire mieux».	21, 22, 23 et 24	Obtention des moyens de financement et démarrage des premiers projets.	Obtention des crédits et projets démarrés.	Obtention des crédits.
Mettre en œuvre la stratégie générale adoptée en matière de politique énergétique et climatique.	11, 12 et 13	% d'avancement du plan d'action, tous projets confondus.	65%	55%

Énergie

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	408.4	6.8	5.0	0.3	379.5	6.8	3.7	0.3	357.2	7.0	9.5	0.7
11	Planification directrice en termes d'espace public et de qualité de vie	128.7	2.1	1.6	0.1	119.7	2.1	1.2	0.1	110.7	2.2	2.9	0.2
12	Planification directrice en termes de logement et habitat	139.8	2.3	1.7	0.1	129.9	2.3	1.3	0.1	123.2	2.4	3.3	0.2
13	Planification directrice en termes de patrimoine administratif	139.8	2.3	1.7	0.1	129.9	2.3	1.3	0.1	123.2	2.4	3.3	0.2
2	Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	1'311.2	21.9	50.1	3.4	1'086.8	19.5	20.3	1.4	980.0	19.2	67.4	4.8
21	Accompagnement des grands projets	253.1	4.2	1.3	0.1	226.5	4.1	0.9	0.1	211.9	4.2	2.4	0.2
22	Plan lumière	111.5	1.9	0.6	0.0	132.6	2.4	0.5	0.0	102.0	2.0	1.1	0.1
23	Logement-habitat	447.8	7.5	22.5	1.5	345.8	6.2	8.5	0.6	323.3	6.3	31.9	2.3
24	Patrimoine administratif	498.7	8.3	25.7	1.7	381.9	6.8	10.4	0.7	342.8	6.7	31.9	2.3
3	Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville de Genève	4'069.4	67.9	1'416.6	96.0	3'921.8	70.2	1'420.3	98.2	3'587.7	70.4	1'314.3	94.0
31	Logement-habitat	1'968.9	32.9	700.2	47.5	1'924.1	34.4	706.5	48.8	1'758.8	34.5	642.7	46.0
32	Patrimoine administratif	2'100.4	35.0	716.4	48.6	1'997.7	35.8	713.9	49.3	1'828.9	35.9	671.6	48.0
4	Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	203.9	3.4	3.6	0.2	198.6	3.6	2.7	0.2	169.4	3.3	6.9	0.5
41	Information et communication	66.0	1.1	1.2	0.1	64.3	1.2	0.9	0.1	55.2	1.1	2.3	0.2
42	Promotion	66.0	1.1	1.2	0.1	64.3	1.2	0.9	0.1	55.2	1.1	2.3	0.2
43	Echanges professionnels et représentation	71.9	1.2	1.3	0.1	69.9	1.3	0.9	0.1	58.9	1.2	2.4	0.2
Total comptabilité analytique		5'992.7	100.0	1'475.3	100.0	5'586.6	100.0	1'447.0	100.0	5'094.3	100.0	1'398.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		390.0		390.0		362.0		362.0		373.8		373.8	
Charges et revenus non incorporables		-		-		-		-		-0.6		-	
Total comptabilité générale		6'382.7		1'865.3		5'948.6		1'809.0		5'467.5		1'772.0	

Énergie

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	39	Support	Total	43	49	Support	Total
1	162.1	34.9	-	-	211.4	408.4	-	-	5.0	5.0
11	50.9	11.6	-	-	66.3	128.7	-	-	1.6	1.6
12	55.6	11.7	-	-	72.5	139.8	-	-	1.7	1.7
13	55.6	11.7	-	-	72.5	139.8	-	-	1.7	1.7
2	716.9	14.9	315.3	28.4	235.7	1'311.2	45.2	-	5.0	50.1
21	187.6	3.9	-	-	61.7	253.1	-	-	1.3	1.3
22	82.7	1.7	-	-	27.2	111.5	-	-	0.6	0.6
23	223.3	4.6	146.4	-	73.4	447.8	21.0	-	1.5	22.5
24	223.3	4.6	168.9	28.4	73.4	498.7	24.2	-	1.5	25.7
3	1'678.7	822.4	112.6	18.9	1'436.8	4'069.4	1'038.6	352.8	25.2	1'416.6
31	839.4	411.2	-	-	718.4	1'968.9	511.2	176.4	12.6	700.2
32	839.4	411.2	112.6	18.9	718.4	2'100.4	527.4	176.4	12.6	716.4
4	54.0	5.1	-	-	144.7	203.9	-	-	3.6	3.6
41	17.5	1.7	-	-	46.8	66.0	-	-	1.2	1.2
42	17.5	1.7	-	-	46.8	66.0	-	-	1.2	1.2
43	19.1	1.7	-	-	51.1	71.9	-	-	1.3	1.3
	2'611.8	877.2	427.9	47.3	2'028.5	5'992.7	1'083.8	352.8	38.7	1'475.3
	390.0	-	-	-	-	390.0	390.0	-	-	390.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	3'001.8	877.2	427.9	47.3	2'028.5	6'382.7	1'473.8	352.8	38.7	1'865.3

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Énergie

Commentaires

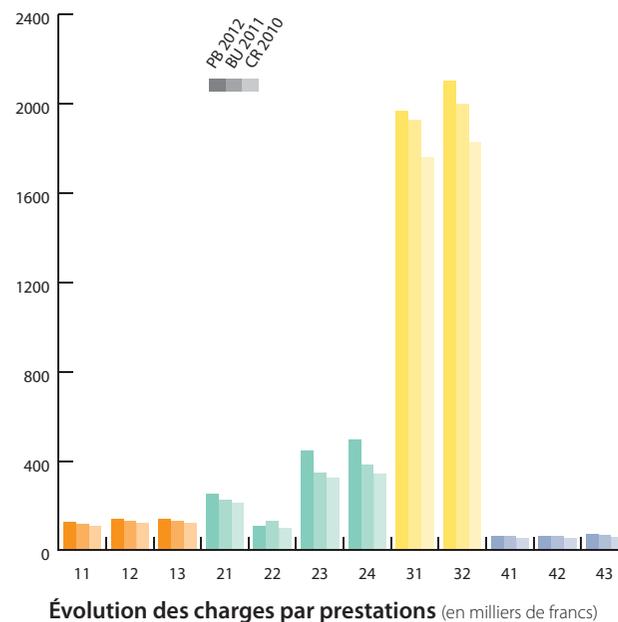
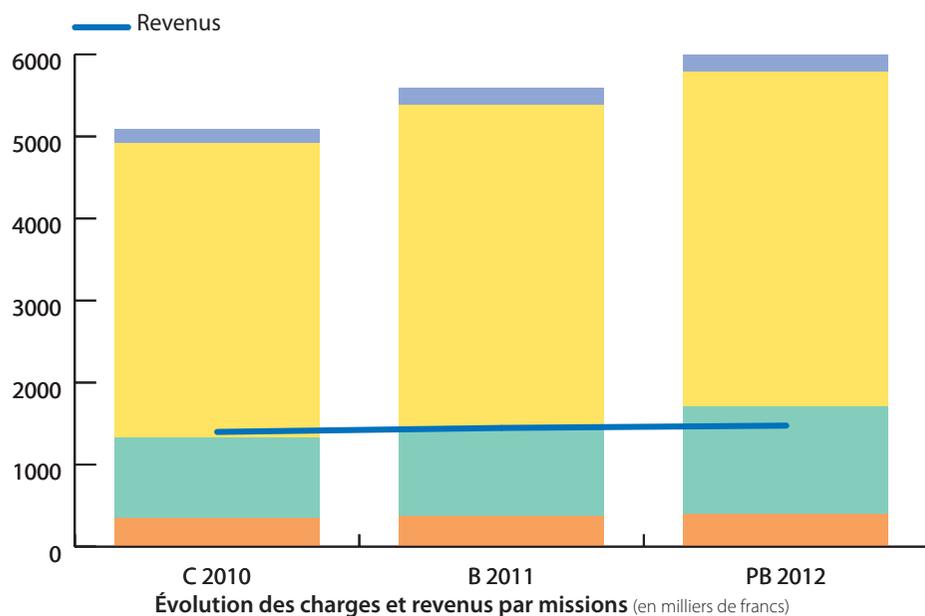
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Les charges du Service de l'énergie pour le projet de budget 2012 augmentent de 17% par rapport aux comptes 2010.

52% de ce montant, soit environ 480'000 francs, correspondent aux charges du personnel.

Comme pour les années précédentes, il ne s'agit pas d'une augmentation à proprement parler. En effet, la progression linéaire des mécanismes salariaux n'entraîne qu'une légère augmentation de la masse salariale. La quasi totalité de ce montant est liée à la comparaison de deux chiffres différents, à savoir: dans les comptes 2010 seuls les postes occupés sont comptabilisés (charges réelles) alors que dans le projet de budget 2012 apparaissent autant les postes occupés que ceux vacants.

Les 42% restants (env. 385'000 francs) sont à attribuer à l'augmentation des charges d'amortissement.



AMÉNAGEMENT URBAIN ET MOBILITÉ

Aménagement urbain et mobilité

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	11	Planification directrice en termes d'espaces publics et de qualité de vie Définition des orientations, anticipation des besoins, coordination avec la planification urbaine et le génie-civil. Planification des projets, coordination avec d'autres projets d'aménagement ou d'entretien du domaine public, programmation des investissements. Définition des orientations, anticipation des besoins, coordination avec la planification cantonale en matière de déplacements. Développement d'images directrices à usage interne relatives aux modes doux, au stationnement, aux zones 30km/h, au respect de l'OPB, etc. Planification des projets, coordination avec d'autres projets d'aménagement ou d'entretien du domaine public, programmation des investissements. Contribution, participation, propositions dans le cadre des planifications assurées par le Canton (hiérarchie du réseau, TP, mobilités douces, etc).
	12	Assistance au Magistrat Préparation de préavis, de réponses aux motions, pétitions, questions et courriers reçus par le département.
2 Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	21	Accompagnement des grands projets Anticipation des besoins liés aux projets d'envergure engagés par le Canton ou des tiers. Participation active aux groupes de travail (pilotage, suivi, coordination, etc.) mis sur pied par les promoteurs des grands projets. Établissement de projets d'aménagement ou de mobilité relevant des compétences de la Ville en accompagnement des initiatives cantonales ou de tiers.
	22	Zones à priorité piétonnes Planification des zones à priorités piétonnes et zones de rencontre sur l'ensemble du territoire communal conformément au Plan directeur communal et au Plan directeur des chemins pour piétons. Établissement de projets localisés en coordination avec les services de l'État et de la Ville de Genève. Établissement de projets d'intervention en faveur de la sécurité et de l'amélioration des déplacements écomobiles et de projets d'assainissement du bruit routier, en concertation avec les associations et services techniques. <u>Suivi des procédures (réglementations de trafic, marquages, requêtes LCI, etc.). Suivi de la réalisation des projets. Gestions administrative et financière des mandats.</u>
	23	Qualité de vie dans les quartiers Diagnostics et expertises. Établissement des projets localisés en intégrant les services techniques municipaux, cantonaux et privés. Coordination avec les plans de mobilité. Zones 30, projets localisés visant une sécurisation des déplacements, études de modification de schémas de circulation. Mise en œuvre du Plan directeur des chemins pour piétons et mise en œuvre des servitudes prévues par les plans d'affectation (PDQ, PLQ, etc.). Mise en œuvre du Plan directeur des transports publics élaboré par le canton. <u>Projets d'aménagement visant l'amélioration de la progression des transports publics, l'optimisation de l'accessibilité aux arrêts.</u>
	24	Assainissement du bruit routier (OPB) Suivi de l'avancement et mise à jour de la Stratégie d'assainissement OPB d'ici 2018. Coordination des projets d'assainissement avec d'autres projets d'aménagement ou d'entretien du domaine public, programmation des investissements, comptes-rendus annuels à la Confédération. <u>Organisation et suivi des programmes d'assainissement de voies communales avec les services de l'État et de la Ville de Genève.</u>
	25	Plan lumière Planification financière et temporelle. Maintien et mise à jour de la base de données géoréférencées. Élaboration en interne ou par des mandataires des projets pilotes du plan lumière. Coordination des projets pilotes. Projets d'éclairage public et d'illuminations (conception lumière et ingénierie), conformément aux directives du plan lumière, dans le cadre d'un nouvel aménagement, d'une rénovation de bâtiment ou d'une demande particulière (réalisés en interne ou coordonnés avec des mandataires externes. <u>Suivi technique, administratif et financier des mandataires et entreprises, réception des installations, contrôle et visites nocturnes in situ (concrétisation des projets figurant dans la prestation 2530).</u>
3 Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville de Genève	31	Espace public et qualité de vie dans les quartiers Interventions pour l'entretien systématique et la maintenance; pannes, accidents, vandalisme. Réception des installations, contrôles ponctuels lors de pannes ou de plaintes. Contrôles et visites nocturnes in situ. Mise en œuvre de mesures répondant aux besoins des manifestations, des chantiers ou sécuritaires.
4 Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	41	Information et communication Mise à l'enquête des projets fédéraux et cantonaux en matière de mobilité. Obligation cantonale. Concertation, information publique sur les projets d'aménagement d'espaces publics, de mobilité et d'éclairage Lien avec les associations et avec le public. Préparation des dossiers et contribution à l'organisation de séances de concertation. Élaboration de moyens de communication, expositions, tout ménage, actions sur le terrain. Participation à l'élaboration de directives et règlements en matière d'organisation et de gestion du domaine public, d'affichage, de signalétique, etc. Expertises, coordination des documents de communication relatifs à la conception et à la gestion du domaine public. <u>Sensibilisation à la problématique de l'assainissement du bruit routier. Campagnes de communication, échanges avec les autorités cantonales.</u>
	42	Promotion Promotion et sensibilisation du public sur les domaines de l'aménagement de l'espace public, de la mobilité et de l'éclairage. Campagnes d'information, sensibilisation à la pratique de la marche, du vélo, etc. <u>Conseil aux entreprises pour le développement de plans de mobilité. Manifestation liée à la mobilité. Organisation ou participation.</u>
	43	Échanges professionnels et représentation Représentation auprès de différents réseaux professionnels dans les domaines de l'aménagement de l'espace public, de la mobilité et de l'éclairage. Participation à des congrès, colloques, assemblées, visites, etc. Représentation de la Ville de Genève dans les instances cantonales, nationales et internationales traitant des domaines d'activité du service. Conseil, expertise, aide à la décision, mise en place et suivi de mandats pour des services tiers de la Ville, dans les domaines de l'aménagement de l'espace public, de la mobilité et de l'éclairage. Assistance aux tiers pour des projets d'aménagement ayant une incidence sur le domaine public.
	44	Développement des systèmes d'information et des outils de gestion Atelier CAD, géomatique, Urbasit, SITG, SITV, maquette, etc

Aménagement urbain et mobilité

D'une manière générale, la Ville de Genève, en tant que cœur d'agglomération, hérite sur son domaine public d'une mobilité dont les tenants dépassent largement ses frontières. Aussi les conditions de déplacements en ville se révèlent de plus en plus tendues et génèrent des réflexes de protestation face aux changements. Pour autant, la Ville de Genève a la responsabilité d'assurer tant à ses visiteurs qu'à ses habitants un cadre de vie sain, confortable et sûr. Il apparaît donc clairement que la bonne cohabitation des différents usagers sur l'espace public est un facteur déterminant dans le succès des opérations d'aménagement.

Pour le service, la législature 2007-2011 a été marquée par le rapprochement des domaines de l'aménagement urbain et de la mobilité. Durant la législature 2011-2015, ce rapprochement sera mis au bénéfice d'une recherche de consensus autour de chaque projet, par une action cohérente mais aussi patiente, où l'on s'efforcera de convaincre par l'exemple.

Plus précisément, en 2012, l'aménagement des squares Pradier et Chantepoulet ou de la place Simon-Goulart en espace public de proximité dans des quartiers largement sous-dotés, ou encore la valorisation d'une place au Petit-Saconnex démontreront la plus-value d'une reconquête de lieux dominés jusque là par la voiture.

La mise en service du tram TCOB marquera la fin d'une période chahutée dans les quartiers de Cornavin, Saint-Gervais, des Banques et de la Jonction. Elle sera en 2012 l'occasion d'engager des études d'aménagement et d'amélioration de l'accessibilité aux transports publics, prévues comme mesures d'accompagnement dans la convention signée en 2008 entre l'État et la Ville de Genève. Il s'agira notamment d'étudier :

- l'extrémité de la rue du Rhône et la rue du Commerce ;
- la place de la Synagogue ;
- le quai des Bergues ;
- le déplacement de la trémie d'accès au parking Cornavin.

L'évolution des pratiques de l'espace public passe également par une répartition plus équitable des usagers. Conformément aux engagements d'Aalborg, le rééquilibrage en faveur des mobilités

douces sera poursuivi en 2012 par des actions ciblées telles que :

- la mise en place d'un système de Vélos en libre service avec le canton et les TPG ;
- la recherche d'une gestion alternative des parkings en ouvrage, dont ceux appartenant à la Ville de Genève, comme mesure compensatoire des places supprimées en surface au bénéfice de zones piétonnes ;
- la définition d'une politique de maîtrise du stationnement 2 roues motorisés, en cohérence avec les objectifs exprimés par le Canton dans son Plan directeur du stationnement ;
- le renforcement du Bouquet transports au sein même de l'Administration municipale.

Ces actions accompagneront les mesures d'aménagements concrètes fixées par le Plan directeur communal Genève 2020, telles que :

- l'extension des zones à priorités piétonnes dans tous les quartiers ;
- l'avancement des études pour l'aménagement des premiers tronçons de la Voie verte ;
- la densification du réseau cyclable et la résorption progressive des points noirs ;
- l'augmentation significative de l'offre en stationnement vélos ;
- la conception et le déploiement de couverts à vélos ;
- l'assainissement du bruit routier conformément à l'OPB.

Tous ces projets démontrent que l'imbrication des questions de qualité de l'aménagement d'un côté et de fonctionnalité de la mobilité de l'autre, loin de constituer une entrave à leur concrétisation, en est le garant dès lors qu'elles sont considérées comme un tout.

Au-delà de la démonstration par l'exemple, la communication des projets sur l'espace public sera améliorée. On s'adressera de manière soignée au grand public par des supports divers et accessibles (publications, presse, site Internet, images 3D, etc.). D'autre part, les conditions d'une participation juste et efficiente des citoyens aux processus de conception seront clarifiées, dans le sens d'un dialogue à construire très clairement autour des usages et non de la forme.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Poursuivre le rééquilibrage de l'usage de l'espace public entre les différents usagers par une politique active d'extension de la zone piétonne au centre-ville, conformément au Plan directeur communal Genève 2020.	11, 22 et 41	Étude de zones piétonnes aux Pâquis, à Saint-Gervais et dans les Rues-Basses.	Secteurs Pâquis, St-Gervais, Rues-Basses.	Secteur Rues-Basses.
Améliorer le cadre de vie et l'accessibilité aux transports publics dans les quartiers traversés par le Tramway Cornavin-Onex-Bernex en débutant les études d'aménagement d'espaces publics prévues par la convention signée par l'État et la Ville.	21 et 23	État d'avancement des crédits d'études.	Demandes de crédits d'étude déposées au CM selon 7 ^{ème} PFI.	Étude rue du Rhône entamée.
Débuter la mise en œuvre des engagements d'Aalborg conformément à la Priorité 5 du Plan directeur communal Genève 2020 « une ville responsable : adapter la mobilité au contexte de centre ville »).	11, 21 à 24 et 42 à 43	Définition d'indicateurs de suivi mobilité.	Tous les indicateurs définis.	50% des indicateurs définis.
Poursuivre la mise en œuvre de la Voie verte par l'engagement d'études d'aménagement des tronçons Ville de Genève, inscrits en Tranche A au Fond d'infrastructure en vue d'un subventionnement par la Confédération.	21 et 23	État d'avancement des études de la PR 824.	Études de 5 tronçons entamées.	Études de 3 tronçons entamées.

Aménagement urbain et mobilité

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	362.4	3.5	-	-	403.4	4.1	-	-	342.8	3.8	-	-
11	Planification directrice en termes d'espaces publics et de qualité de vie	197.7	1.9	-	-	225.5	2.3	-	-	192.7	2.1	-	-
12	Assistance au Magistrat	164.6	1.6	-	-	177.8	1.8	-	-	150.1	1.7	-	-
2	Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	4'718.0	45.6	8.3	37.9	3'863.0	39.6	3.7	16.6	3'375.6	37.5	4.0	20.8
21	Accompagnement des grands projets	371.6	3.6	-	-	387.1	4.0	-	-	405.2	4.5	3.0	15.5
22	Zones à priorité piétonnes	1'056.6	10.2	-	-	878.6	9.0	-	-	788.3	8.8	-	-
23	Qualité de vie dans les quartiers	2'741.4	26.5	8.3	37.9	1'996.7	20.5	3.7	16.6	1'712.2	19.0	1.0	5.4
24	Assainissement du bruit routier (OPB)	211.5	2.0	-	-	196.2	2.0	-	-	151.2	1.7	-	-
25	Plan lumière	336.9	3.3	-	-	404.4	4.1	-	-	318.7	3.5	-	-
3	Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine	4'119.9	39.8	1.7	7.6	4'177.5	42.9	6.3	28.8	4'124.8	45.9	3.1	16.2
31	Espace public et qualité de vie dans les quartiers	4'119.9	39.8	1.7	7.6	4'177.5	42.9	6.3	28.8	4'124.8	45.9	3.1	16.2
4	Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	1'150.8	11.1	12.0	54.5	1'305.0	13.4	12.0	54.5	1'149.2	12.8	12.1	62.9
41	Information et communication	372.1	3.6	-	-	368.7	3.8	-	-	331.7	3.7	-	-
42	Promotion	227.3	2.2	12.0	54.5	382.9	3.9	12.0	54.5	319.9	3.6	12.1	62.9
43	Echanges professionnels et représentation	501.3	4.8	-	-	518.0	5.3	-	-	467.9	5.2	-	-
44	Développement des systèmes d'information et des outils de gestion	50.0	0.5	-	-	35.4	0.4	-	-	29.6	0.3	-	-
Total comptabilité analytique		10'351.0	100.0	22.0	100.0	9'748.9	100.0	22.0	100.0	8'992.4	100.0	19.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		16.5		16.5	
Charges et revenus non incorporables		2.0		-		2.0		-		-		-	
Subventions en francs		900.5		-		900.5		-		1'390.6		-	
Total comptabilité générale		11'253.5		22.0		10'651.4		22.0		10'399.4		35.6	

Aménagement urbain et mobilité

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	36	39	Support	Total	43	46	Total
1	90.4	1.6	0.8	-	1.1	268.4	362.4	-	-	-
11	51.1	1.6	0.5	-	0.8	143.8	197.7	-	-	-
12	39.4	0.0	0.3	-	0.4	124.5	164.6	-	-	-
2	2'311.6	846.9	732.2	-	168.9	658.6	4'718.0	8.3	-	8.3
21	235.8	56.8	2.3	-	4.5	72.2	371.6	-	-	-
22	579.8	271.2	5.2	-	8.8	191.6	1'056.6	-	-	-
23	1'129.0	450.8	720.8	-	147.3	293.6	2'741.4	8.3	-	8.3
24	184.1	4.3	2.7	-	8.0	12.3	211.5	-	-	-
25	182.9	63.8	1.2	-	0.2	88.9	336.9	-	-	-
3	93.2	3'573.5	154.6	-	18.6	279.9	4'119.9	1.7	-	1.7
31	93.2	3'573.5	154.6	-	18.6	279.9	4'119.9	1.7	-	1.7
4	471.4	224.6	4.8	-	17.1	432.8	1'150.8	-	12.0	12.0
41	175.9	29.8	1.8	-	3.9	160.6	372.1	-	-	-
42	68.2	131.8	1.0	-	9.8	16.6	227.3	-	12.0	12.0
43	210.5	43.5	1.8	-	2.9	242.5	501.3	-	-	-
44	16.9	19.4	0.2	-	0.4	13.1	50.0	-	-	-
	2'966.6	4'646.6	892.4	-	205.8	1'639.6	10'351.0	10.0	12.0	22.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	2.0	-	2.0	-	-	-
	-	-	-	900.5	-	-	900.5	-	-	-
	2'966.6	4'646.6	892.4	900.5	207.8	1'639.6	11'253.5	10.0	12.0	22.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

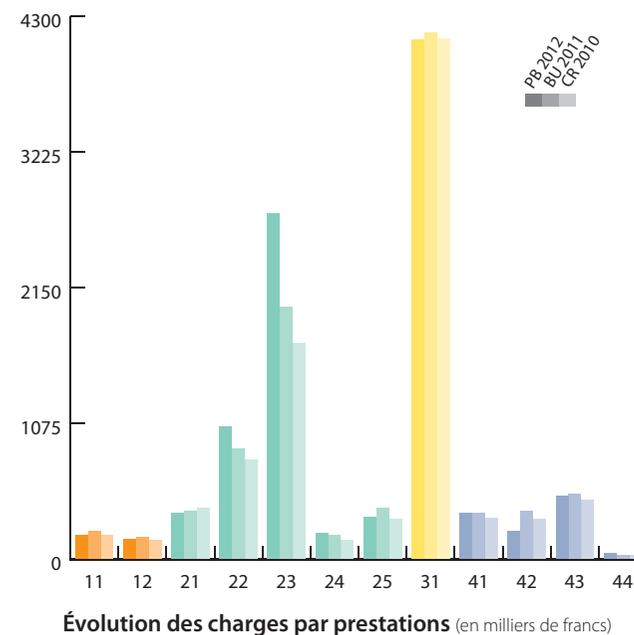
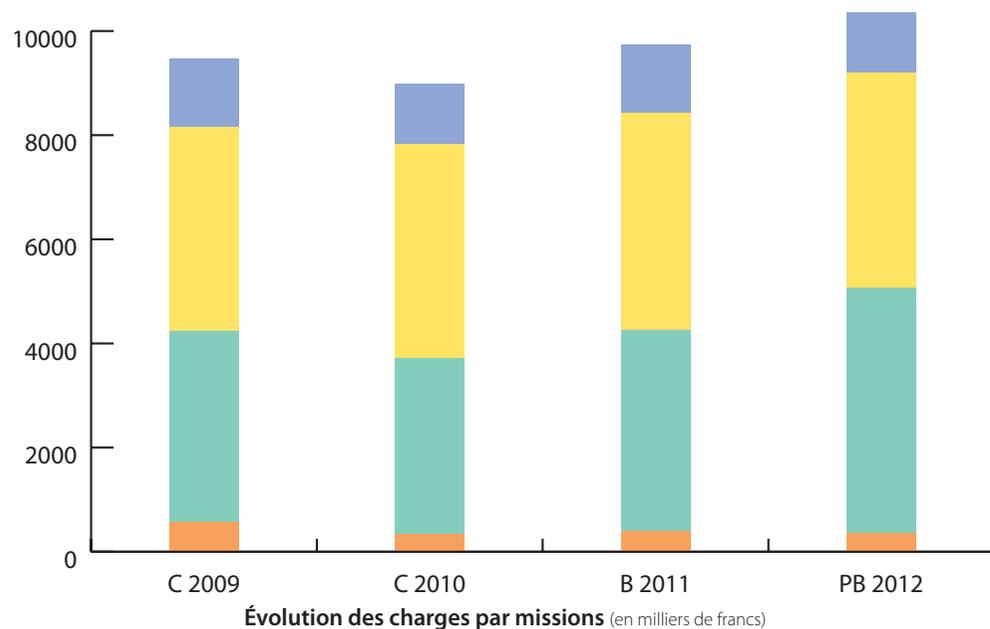
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Aménagement urbain et mobilité

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

- 32 Les montants attribués à la prestations 32 « Espace public et qualité de vie dans les quartiers » sont entièrement destinés à l'entretien de l'éclairage public.
- 23 L'augmentation de la prestation 23 « Qualité de vie dans les quartiers » est due aux amortissements de plusieurs boucléments de crédits d'investissement.
- 42 Le montant total des subventions concerne la prestation 42 « Promotion ».



GÉNIE CIVIL

Génie civil

Mission	Prestation	Description
1 Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	11 Planification directrice en termes d'espaces publics et de qualité de vie	Définition des orientations, anticipation des besoins, coordination avec la planification urbaine et le génie-civil. Planification des projets, coordination avec d'autres projets d'aménagement ou d'entretien du domaine public, programmation des investissements. Définition des orientations, anticipation des besoins, coordination avec la planification cantonale en matière de déplacements. Développement d'images directrices à usage interne relatives aux modes doux, au stationnement, aux zones 30km/h, au respect de l'OPB, etc. Planification des projets, coordination avec d'autres projets d'aménagement ou d'entretien du domaine public, programmation des investissements. Contribution, participation, propositions dans le cadre des planifications assurées par le Canton (hiérarchie du réseau, TP, mobilités douces, etc).
	12 Assistance au Magistrat	Assistance technique + préparation de préavis, de réponses aux motions, pétitions, questions et courriers reçus par le département.
2 Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	21 Accompagnement des grands projets	TCOB, CEVA, Pont Hans Wilsdorf, Artamis, etc.
	22 Zones à priorité piétonnes	Procéder aux travaux de construction, de nouveaux aménagements du domaine public.
	23 Qualité de vie dans les quartiers	Procéder aux travaux de construction, de nouveaux aménagements du domaine public favorisant la mobilité à l'intérieur d'un quartier (pistes cyclables, sécurisation de la circulation des enfants et des handicapés, accessibilité aux transports publics, zones 30 km/h, etc.).
	24 Assainissement du bruit routier (OPB)	Étude et restructuration des revêtements du réseau routier.
	25 Patrimoine administratif	Études et créations d'aménagements pour personnes à mobilité réduite, études et assainissement de sites pollués. Étude, construction et/ou reconstruction des collecteurs. Planifier, organiser, coordonner les études réalisées en interne et en externe (SAM, OCM, SIS, SIG, DCTI, communes, etc.) liée à de nouveaux aménagements. Procéder aux estimations du coût des réalisations. Étude et mise en œuvre des moyens à mettre lors de la mise en place de nouvelles statues et œuvres d'arts sur le domaine public. Mise en œuvre des moyens internes ou par des mandataires pour procéder à la réalisation de nouvelles poses de barrières. Mise en œuvre des moyens internes ou par mandataires, pour procéder à la mise en place d'un nouveau point d'eau, en collaboration avec le SAM (éclairage public), l'UCP, etc.
3 Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville de Genève	31 Espace public et qualité de vie dans les quartiers	Procéder à l'étude et aux travaux de maintenance du domaine public, avec les moyens internes ou externes (mandataires, entreprises privées). Mise en œuvre des moyens internes et/ou externes pour procéder aux travaux de maintenance (marquages) dont la Ville de Genève a la responsabilité. Émission de préavis techniques pour toutes demandes d'occupations du domaine public par des tiers (via le SEEP). Gestion des matériaux de construction utilisés par nos équipes internes (dépôts). Contrôle et suivi in situ des travaux de tiers exécutés sur l'espace public (SIG par exemple). Étude, entretien, maintenance du réseau routier, en vue de l'assainissement du bruit routier (OPB). Mettre en œuvre des moyens internes pour l'exécution de travaux permettant la maintenance des projets de mobilité développés par la Ville de Genève.
	32 Patrimoine administratif	Mettre en œuvre par moyens internes l'inspection de l'espace public, permettant la sécurisation et réparation des défauts d'entretien. Travaux de nettoyage des collecteurs par curage et aspiration. Mettre en œuvre des moyens internes et/ou par mandataires pour l'étude et l'exécution de travaux permettant la maintenance courante des ouvrages et de répondre aux nouvelles normes. L'octroi d'autorisation pour le transit de convois exceptionnels sur certains de nos ouvrages d'art (demandant étude et calcul de charges en interne). Contrôle des conditions hydrauliques du Lac et cours d'eau (Rhône Arve) en vue de la maintenance de nos ouvrages (ponts murs de quais). Garantir un état de propreté permanent, (nettoyage des éventuels tags, graffitis) des 220 monuments y compris leurs restaurations. Assurer la maintenance des barrières (35 km) afin d'en garantir la sécurité et l'esthétique. Mise en œuvre des moyens internes ou par des mandataires pour procéder à la restauration de barrières. Monuments (y.c. barrières), nouvelles statues, nouvelles œuvres d'art mises en place sur le domaine public. Garantir un état de fonctionnement mécanique, hydraulique, électrique permanent lors de la bonne saison des 331 fontaines. Exécuter l'hivernage (dès octobre) et la mise eaux (dès mars) de ces dernières. Mise en œuvre des moyens internes ou par mandataires, pour procéder à la restauration d'un point d'eau, en collaboration avec le SAM (éclairage public), l'UCP, etc.
4 Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	41 Information et communication	Système d'information du territoire, etc. De plus, le GCI entend des prestations d'informations au public (4120) pour ses chantiers d'aménagements ou de maintenances et ce via la presse, les tout ménage, les actions sur le terrain ou par la pose de signalétique in situ.
	42 Promotion	Promotion de nouveaux collecteurs (assainissement), nouvelle place piétonne, etc.
	43 Échanges professionnels et représentation	CCTSS, ÉTAT, Communes, TPG, société Suisse des entrepreneurs, etc.
	44 Développement des systèmes d'information et des outils de gestion	Atelier CAD, géomatique, Urbasit, SITG, SITV, maquette, etc.

Génie civil

Priorités et perspectives

Les objectifs principaux sont :

- la participation aux groupes d'études pluridisciplinaires chargés d'élaborer des projets importants d'aménagement de l'espace public, ainsi que les études techniques permettant la réalisation des travaux ;
- l'élaboration de demandes de crédits d'études et de travaux d'aménagements et d'entretien ;
- la direction et la réalisation de chantiers de génie civil répondants aux obligations légales d'entretien et de mise en conformité (réseaux d'assainissement, voies arrêts TPG, ouvrages d'art etc.), aux demandes de modération de trafic (zones 30, etc.) aux mesures d'accompagnements (construction de lignes de trams, de bus) aux demandes des citoyens (aménagements, sécurisations) ;
- la poursuite d'aménagements permettant d'apporter une sécurisation et un confort optimal aux déplacements des personnes à mobilité réduite ;
- les études historiques et techniques des sites pollués, ainsi que la mise en œuvre de leurs assainissements ;
- la pose systématique d'enrobés bitumineux de type phono-absorbant, dans le cadre de travaux d'aménagement et d'entretien des chaussées, en vue d'apporter une réduction significative des nuisances sonores dues à la circulation automobile ;
- l'inspection et la maintenance du domaine public et assimilé (comprenant chaussées, trottoirs, cheminements piétonniers, collecteurs et l'ensemble du mobilier urbain) ainsi que l'ensemble du patrimoine monuments et fontaines ;
- l'encadrement et la formation de stagiaires ;
- l'encadrement et la formation d'un(e) apprenant(e) dessinateur/dessinatrice en génie civil.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Respecter les plannings et enveloppes financières des grands projets.	21 à 25	% du degré d'avancement des travaux selon plannings. % du respect de l'utilisation des crédits d'investissement prévus dans les arrêtés votés.	90% des travaux sont exécutés dans les délais planifiés. Respect à 100% de l'enveloppe des dépenses prévues dans les crédits d'investissements votés.	75% des travaux sont exécutés dans les délais planifiés. Respect à 90% de l'enveloppe des dépenses prévues dans les crédits d'investissements votés.
Superviser et contrôler les travaux de tiers exécutés sur le domaine public.	21	% d'activités de services de tiers contrôlés.	100% des activités de tiers sur le domaine public font l'objet d'un contrôle et d'un suivi technique.	80 % des activités de tiers sur le domaine public font l'objet d'un contrôle et d'un suivi technique.
Maintenir et restaurer le patrimoine public par la réalisation d'inspection et de travaux d'entretiens adaptés.	11 et 12	Surface du domaine public inspecté.	25% de la surface du domaine public inspectée.	20% de la surface du domaine public inspectée.
Prévenir le nombre d'accidents professionnels.	21, 23 à 25 et 31	% mise en place et application in situ des mesures de sécurisation du personnel. % de procédures de travail étudiées sous l'angle de la sécurisation.	100 % des procédures de travail ont été analysées, les mesures de sécurité sont mises en avant. 100 % des prescriptions de sécurisation éditées, sont appliquées.	80 % des procédures de travail ont été analysées, les mesures de sécurité sont mises en avant. 80 % des prescriptions de sécurisation éditées, sont appliquées.
Réduction des nuisances sonores dues à la circulation automobile par la pose d'enrobés bitumineux de type phono-absorbant.	21 à 32	% des surfaces de chaussées traitées.	90% des nouvelles couches de roulement des chaussées sont de type phono-absorbant.	80% des nouvelles couches de roulement des chaussées sont de type phono-absorbant.

Génie civil

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	41.6	0.1	-	-	43.6	0.1	-	-	61.8	0.2	-	-
11	Planification directrice en termes d'espaces publics et de qualité de vie	-	0.0	-	-	21.8	0.1	-	-	18.6	0.1	-	-
12	Assistance au Magistrat	41.6	0.1	-	-	21.8	0.1	-	-	43.2	0.1	-	-
2	Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	9'273.3	20.9	980.0	63.8	6'775.7	18.3	980.0	63.8	18'642.1	59.0	860.6	65.4
21	Accompagnement des grands projets	161.5	0.4	-	-	317.6	0.9	-	-	7'199.1	22.8	6.7	0.5
22	Zones à priorité piétonnes	394.8	0.9	-	-	221.2	0.6	-	-	3'231.2	10.2	-	-
23	Qualité de vie dans les quartiers	4'301.9	9.7	840.0	54.7	3'304.1	8.9	840.0	54.7	6'431.9	20.3	731.9	55.6
24	Assainissement du bruit routier (OPB)	157.1	0.4	-	-	120.9	0.3	-	-	99.3	0.3	-	-
25	Patrimoine administratif	4'258.0	9.6	140.0	9.1	2'811.9	7.6	140.0	9.1	1'680.5	5.3	122.0	9.3
3	Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville de Genève	34'609.0	77.9	557.0	36.2	29'758.8	80.2	557.0	32.3	12'379.6	39.2	455.1	34.6
31	Espace public et qualité de vie dans les quartiers	20'754.4	46.7	497.0	32.3	15'144.4	40.8	497.0	32.3	5'608.5	17.7	393.3	29.9
32	Patrimoine administratif	13'854.7	31.2	60.0	3.9	14'614.4	39.4	60.0	3.9	6'771.1	21.4	61.8	4.7
4	Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	532.0	1.2	-	-	533.2	1.4	-	-	537.3	1.7	-	-
41	Information et communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
42	Promotion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43	Échanges professionnels et représentation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
44	Développement des systèmes d'information et outils de gestion	532.0	1.2	-	-	533.2	1.4	-	-	537.3	1.7	-	-
Total comptabilité analytique		44'456.0	100.0	1'537.0	100.0	37'111.3	100.0	1'537.0	96.1	31'620.9	100.0	1'315.7	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-	-	-	-	-	-	-	-	82.8	-	82.8	-
Charges et revenus non incorporables		1'234.0	-	-	-	1'142.0	-	-	-	1'177.7	-	-	-
Total comptabilité générale		45'690.0	-	1'537.0	-	38'253.3	-	1'537.0	-	32'881.4	-	1'398.5	-

Génie civil

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	39	Support	Total	43	Total
1	6.1	-	-	-	35.6	41.6	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-
12	6.1	-	-	-	35.6	41.6	-	-
2	2'544.0	572.9	3'997.5	1'232.0	927.0	9'273.3	980.0	980.0
21	99.7	0.0	19.5	6.0	36.3	161.5	-	-
22	-	23.2	284.1	87.5	-	394.8	-	-
23	1'262.8	134.8	1'868.7	575.4	460.2	4'301.9	840.0	840.0
24	93.7	0.0	22.4	6.9	34.1	157.1	-	-
25	1'087.8	414.9	1'802.7	556.2	396.4	4'258.0	140.0	140.0
3	7'183.7	10'716.6	12'033.2	3'702.8	972.8	34'609.0	557.0	557.0
31	2'759.7	8'592.7	7'016.9	2'160.5	224.6	20'754.4	497.0	497.0
32	4'424.0	2'123.9	5'016.3	1'542.3	748.2	13'854.7	60.0	60.0
4	375.1	0.6	-	-	156.3	532.0	-	-
41	-	-	-	-	-	-	-	-
42	-	-	-	-	-	-	-	-
43	-	-	-	-	-	-	-	-
44	375.1	0.6	-	-	156.3	532.0	-	-
	10'108.9	11'290.1	16'030.7	4'934.8	2'091.6	44'456.0	1'537.0	1'537.0
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	943.5	290.5	-	1'234.0	-	-
	10'108.9	11'290.1	16'974.2	5'225.3	2'091.6	45'690.0	1'537.0	1'537.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Génie civil

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

²¹ La baisse des charges prévisibles est essentiellement due au fait que les grands projets, hormis celui du CEVA, seront, en 2012, terminés ou en voie d'achèvement. Quant au CEVA, les travaux d'accompagnement importants, à la charge de la Ville de Genève, ne démarreront qu'à partir de 2013.

²² L'augmentation des charges du projet de budget 2012 en comparaison du budget 2011, provient de la planification de nouveaux projets d'aménagement de rues et de places piétonnes avec, pour exemple: place Longemalle et rue de la Fontaine, square Chantepoulet, square Pradier, place Simon Goulard etc.

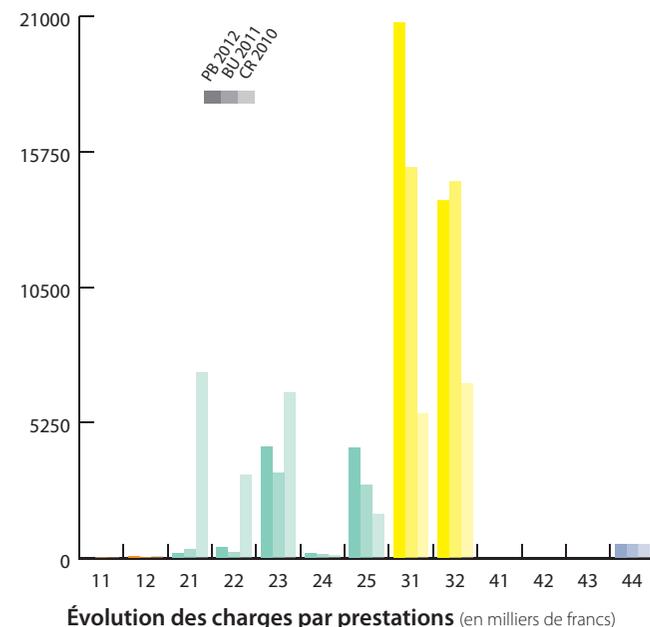
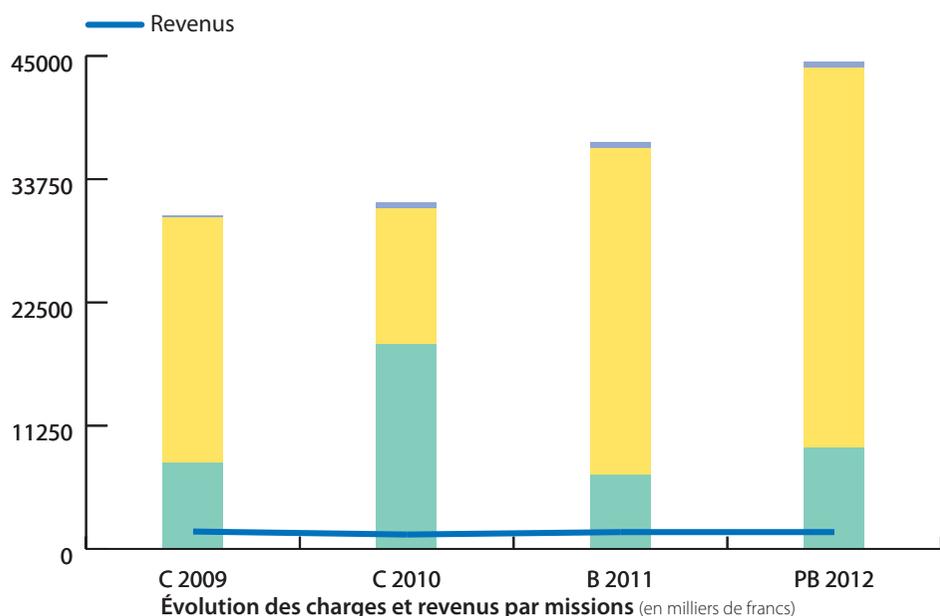
D'autre part, des études vont se poursuivre en collaboration avec le SAM, dans le cadre de la stratégie de piétonisation retenue par le CM.

²⁵ L'augmentation des charges s'explique par la planification de travaux d'entretien plus conséquents rendus nécessaires à la suite de constats de dégradations. En effet, l'achèvement de la phase diagnostique du PGEE a permis d'identifier des portions de notre réseau d'assainissement qui nécessitent des interventions d'urgence. D'autre part, les inspections visuelles de l'état de nos chaussées et de nos ouvrages d'arts ont également démontrés la nécessité d'engager des travaux d'entretien plus importants.

³¹ L'augmentation des charges 2012 est due, pour une part, à la mise en œuvre de projets d'assainissement répondant à l'Ordonnance fédérale sur la Protection contre le Bruit (OBP) consistant, pour l'essentiel, au remplacement de la couche superficielle du revêtement bitumineux par un enrobé de type phono-absorbant. Le délai d'assainissement, selon la décision du Conseil fédéral, est fixé au 31 mars 2018.

D'autre part, de nouveaux projets d'aménagements, ou de requalification de l'espace public, vont être mis en œuvre; citons par exemple : le Bastion St-Antoine, le square Vélodrome, la deuxième étape de la Plaine de Plainpalais, etc..

Enfin, des projets d'amélioration de la sécurité des piétons vont se poursuivre et se réaliser. Citons, notamment, l'amélioration et la réalisation de zones 30, et la sécurisation d'itinéraires scolaires.



CULTURE ET SPORT

L'année 2012 marquera le début d'une nouvelle législature, l'entrée en fonction d'un nouveau magistrat ainsi qu'une nouvelle dénomination pour le département qui intégrera désormais le sport. Cette triple circonstance impliquera sans doute quelques aménagements dans les objectifs énumérés ci-dessous. Toutefois, les deux actions prioritaires que constituent l'amélioration de la qualité des prestations et des services offerts à la population par les institutions du département et le suivi des projets liés à la revalorisation de certains grands équipements de la Ville de Genève demeureront d'actualité.

Les publics

Les actions entreprises pour favoriser l'accès de tous à la culture se sont multipliées ces dernières années. Elles seront poursuivies et amplifiées, notamment celles plus spécifiquement destinées aux personnes en situation de handicap. Les premiers résultats récoltés à la suite des enquêtes réalisées dans le cadre de La Passerelle d'observation des publics (POP) nourriront de nouvelles orientations et perspectives dans la mise en œuvre de mesures visant à développer la qualité des prestations d'accueil des publics dans les institutions de la Ville de Genève, qu'il s'agisse des scènes et des salles de concerts, des musées et des bibliothèques.

Les manifestations

L'année 2012 sera placée sous le signe de la commémoration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. Conçue et pilotée par le département, l'opération «2012 Rousseau pour tous» proposera un riche éventail de manifestations dans différents domaines artistiques. C'est également dans ce cadre que seront développés, en collaboration avec le canton et le Comité régional franco-genevois (CRFG), des projets de médiation du programme «culture et handicap» soutenu par Pro Helvetia. Autre rendez-vous biennal et interactif particulièrement apprécié d'un large public, la neuvième Nuit de la Science aura lieu au début juillet 2012.

Les musées

Le MAH concentrera son action sur la mise en place d'une méthode de gestion de ses collections qui puisse répondre aux contraintes liées au projet de la rénovation et de l'agrandissement du bâtiment de la rue Charles-Galland, dont le crédit de construction sera examiné par le Conseil municipal. La mise en œuvre du plan directeur destiné à préparer la réouverture du MEG en 2014 se poursuivra,

avec pour objectif de définir de nouveaux concepts de présentation des collections. Le printemps marquera l'inauguration de l'agrandissement de l'herbier des CJB ainsi que l'ouverture d'un nouvel espace d'accueil du public.

Les scènes

Dans le domaine des arts de la scène, l'action du département se déploiera sur plusieurs fronts. Nominations d'un nouveau directeur pour le Théâtre de l'Orangerie rénové; suivi des projets de Maison des musiques à l'Alhambra, de rénovation du Théâtre Pitoëff, de la Nouvelle Comédie, du Pavillon de la danse à la place Sturm, de la création de la Maison de Rousseau. Dans le domaine du cinéma, l'année 2012 verra la mise en œuvre des projets culturels de la Fondation des Cinémas du Grütli et de la Fondation romande pour le cinéma. Le fonctionnement du Théâtre des Grottes fera l'objet d'un premier bilan.

Les bibliothèques

Le département poursuivra les efforts entrepris pour faciliter l'accès à ces lieux de savoirs que sont les bibliothèques municipales. L'accent sera mis sur l'extension et l'harmonisation des horaires d'ouverture. L'objectif est également de faciliter la circulation des documents entre les différentes bibliothèques du réseau municipal. La bibliothèque de la Ville de Genève mettra en chantier un plan de numérisation des fonds patrimoniaux avec les autres bibliothèques scientifiques de la ville. Des études seront également entreprises pour examiner la possibilité d'étendre les magasins de la BGE en sous-sol dans le parc des Bastions.

Les subventions

Dans ce domaine, l'action du département s'inscrit en prolongement de l'action développée en 2011. Au passage d'une législature à l'autre, la priorité consiste essentiellement à affiner et ajuster les attributions budgétaires, de manière à respecter les équilibres en place entre les différents domaines artistiques.

La gestion

Dans ce domaine, les actions seront d'abord fonction des besoins et des attentes du nouveau magistrat, en particulier sur le plan de l'organisation interne du département. Les directions du MHN/MHS et des BMU devront être renouvelées suite au départ à la retraite des directrices de ces deux institutions.

**DIRECTION DE LA CULTURE
ET DU SPORT**

Direction de la culture et du sport

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Pilotage, coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements et de directives, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction de la culture et du sport

Priorités et perspectives

La priorité de la direction sera de répondre aux besoins et attentes du nouveau magistrat, notamment en ce qui concerne l'organisation interne du département.

La direction continuera à superviser l'organisation de la commémoration du tricentenaire de la naissance de Rousseau (2012 Rousseau pour tous) qui sera en phase de réalisation depuis la fin 2011, qu'il s'agisse des projets portés par les lauréats, des projets des institutions de la Ville ou encore des projets de médiation dans le cadre du programme «culture et handicap» soutenu par Pro Helvetia et développé en collaboration avec l'État et le CRFG.

La direction poursuivra sa collaboration avec le Département des constructions et de l'aménagement et suivra les projets et les réalisations de rénovation et de construction des infrastructures culturelles conformément au PFI. L'objectif est toujours de pouvoir mettre à disposition des services et institutions des infrastructures à niveau afin que ces derniers puissent accomplir leurs missions de conservation, de recherche et de diffusion du patrimoine.

- la rénovation de l'enveloppe et des plafonds des galeries du Muséum d'histoire naturelle devrait être terminée;
- le Conservatoire et jardin botaniques devraient inaugurer BOTV (herbiers et espaces d'accueil au public) et voir les deux importants chantiers de rénovation de La Console et BOT III débiter;
- le chantier d'agrandissement du MEG se poursuivra, et la direction suivra la préparation de la réouverture du musée;
- le crédit de construction relatif à l'agrandissement et à la rénovation du MAH sera à l'examen du Conseil municipal. La direction suivra l'évolution de ce projet, en collaboration avec la direction du MAH;

- le crédit de construction du dépôt patrimonial sera également à l'examen du Conseil municipal;
- le crédit de construction de la Nouvelle Comédie devrait être déposé dans le courant de l'année 2012;
- le chantier de rénovation des installations scéniques du Théâtre Pitoëff sera en voie d'achèvement, et celui de la rénovation de l'Alhambra aura débuté;
- les projets concernant le BAC, la BGE, le Grand Théâtre se poursuivront, de même que celui du pavillon de la danse si le crédit d'étude est voté par le Conseil municipal.

La direction continuera à participer à la recherche de solutions pour doter les acteurs culturels de lieux de travail et de diffusion adéquat, que ce soit au sein des structures internes à la Ville comme dans le cadre des travaux du Groupe de concertation culturelle avec les Communes ou de la Plate-forme mise en place par l'État ou encore la Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente.

La direction continuera à suivre l'évolution du Grand Théâtre et participera à une éventuelle nouvelle orientation définie par le CA et le CM.

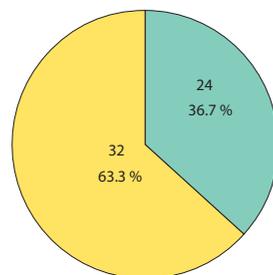
La direction suivra attentivement les développements du nouveau projet de loi cantonale sur la culture et représentera la Ville au sein de la Conférence des villes suisses en matière culturelle.

Après les travaux «bilan et perspectives» menés en 2011 avec tout le personnel des BMU et du MHN/MHS, la Direction devra accompagner les nouvelles directions de ces deux institutions suite au départ à la retraite des deux directrices. Il s'agira alors pour ces nouvelles directions d'établir des plans directeurs des institutions en associant le personnel.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Accompagner la nouvelle direction des BMU dans l'établissement du plan directeur de cette institution.	31	Réalisation du plan directeur des BMU.	Le plan directeur est réalisé au 31 décembre 2012.	Le plan directeur est en cours de réalisation au 31 décembre 2012.
Accompagner la nouvelle direction du MHN/MHS dans l'établissement du plan directeur de cette institution.	31	Réalisation du plan directeur du MHN/MHS.	Le plan directeur est réalisé au 31 décembre 2012.	Le plan directeur est en cours de réalisation au 31 décembre 2012.

Direction de la culture et du sport

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseils aux Autorités politiques	559.7	10.8	-	-	413.3	8.5	-	-	437.3	11.1	-	-
11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	559.7	10.8	-	-	413.3	8.5	-	-	437.3	11.1	-	-
2 Développement des priorités stratégiques	1'925.7	37.2	-	-	1'923.0	39.4	-	-	1'600.0	40.8	-	-
21 Mise en œuvre de la politique du département	574.1	11.1	-	-	576.7	11.8	-	-	381.4	9.7	-	-
22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	184.2	3.6	-	-	181.6	3.7	-	-	162.5	4.1	-	-
23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	963.9	18.6	-	-	990.2	20.3	-	-	911.3	23.2	-	-
24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	203.5	3.9	-	-	174.6	3.6	-	-	144.7	3.7	-	-
3 Direction et coordination	1'067.6	20.6	-	-	1'086.4	22.3	-	-	891.0	22.7	-	-
31 Direction et coordination départementale	718.4	13.9	-	-	742.3	15.2	-	-	675.9	17.2	-	-
32 Direction et coordination interdépartementale	333.0	6.4	-	-	328.4	6.7	-	-	194.1	4.9	-	-
33 Assistance juridique	16.2	0.3	-	-	15.6	0.3	-	-	20.9	0.5	-	-
4 Relations externes	1'617.3	31.3	45.0	100.0	1'453.0	29.8	75.0	100.0	996.5	25.4	29.0	100.0
41 Information publique et communication	59.9	1.2	-	-	145.4	3.0	-	-	436.8	11.1	-	-
42 Représentation	45.4	0.9	45.0	100.0	100.9	2.1	75.0	100.0	97.4	2.5	29.0	100.0
43 Coordination externe	1'512.0	29.2	-	-	1'206.7	24.7	-	-	462.2	11.8	-	-
Total comptabilité analytique	5'170.3	100.0	45.0	100.0	4'875.7	100.0	75.0	100.0	3'924.8	100.0	29.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	12.2	-	12.2	-
Subventions en francs	1'569.1	-	-	-	1'425.1	-	-	-	829.3	-	-	-
Total comptabilité générale	6'739.4	-	45.0	-	6'300.8	-	75.0	-	4'766.3	-	41.2	-



Subventions 2012 par prestations

Direction de la culture et du sport

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	35	36	39	Support	Total	42	43	Total
1	209.5	162.2	-	-	-	188.0	559.7	-	-	-
11	209.5	162.2	-	-	-	188.0	559.7	-	-	-
2	1'241.5	402.3	-	-	-	282.0	1'925.7	-	-	-
21	215.5	312.3	-	-	-	46.3	574.1	-	-	-
22	167.6	1.8	-	-	-	14.9	184.2	-	-	-
23	798.5	87.6	-	-	-	77.8	963.9	-	-	-
24	59.9	0.6	-	-	-	143.0	203.5	-	-	-
3	568.7	226.4	-	-	-	272.6	1'067.6	-	-	-
31	311.3	223.7	-	-	-	183.4	718.4	-	-	-
32	245.5	2.6	-	-	-	85.0	333.0	-	-	-
33	12.0	0.1	-	-	-	4.1	16.2	-	-	-
4	1'191.3	83.3	30.0	-	2.5	310.2	1'617.3	30.0	15.0	45.0
41	47.9	0.5	-	-	-	11.5	59.9	-	-	-
42	23.9	10.3	-	-	2.5	8.7	45.4	30.0	15.0	45.0
43	1'119.5	72.5	30.0	-	-	290.0	1'512.0	-	-	-
	3'211.1	874.1	30.0	-	2.5	1'052.6	5'170.3	30.0	15.0	45.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	1'569.1	-	-	1'569.1	-	-	-
	3'211.1	874.1	30.0	1'569.1	2.5	1'052.6	6'739.4	30.0	15.0	45.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

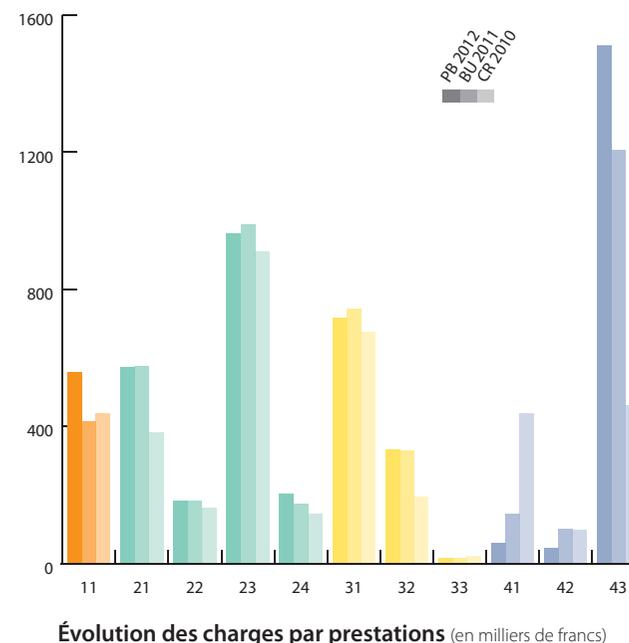
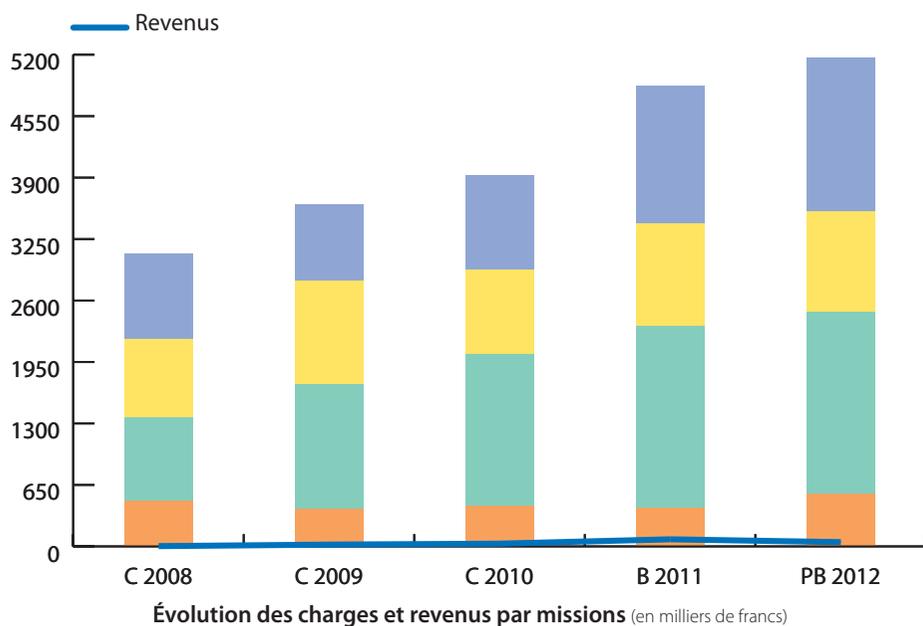
Direction de la culture et du sport

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

- 41 La différence entre les exercices budgétaires 2012 et 2011 correspond au transfert de ressources « Attaché-e culturel-le responsable » au Service de la promotion culturelle.
- 43 La différence entre les comptes 2010 et les exercices budgétaires 2011 et 2012 est essentiellement due à la mise en place de l'unité de sécurité préventive et à l'objectif 9 d'Aalborg « Actions communautaires de proximité ».

La variation des subventions est due d'une part à l'augmentation des subventions pour la manifestation « 2012 Rousseau pour tous » et d'autre part à la suppression de la subvention allouée aux prix quadriennaux (manifestation quadriennale).



PROMOTION CULTURELLE

Promotion culturelle

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Missions de promotion	11	Communication institutionnelle	Genève ville de culture : Élaboration de la stratégie de communication et mise en œuvre. Réalisation et diffusion des différents supports papiers et multimédias, relations presse et plan médias. Agendas culturels, affichage et dépliants, lettre d'information, Vivre à Genève. Participation à des actions spécifiques relatives à la politique culturelle du département. Animation du site Internet du DC. Support et conseil aux sites Internet des bibliothèques et musées municipaux. Réalisation et diffusion de vidéos sur les activités culturelles municipales genevoises. Promotion et diffusion des supports de promotion papiers et multimédias et relations presse pour les musées gratuits, les prix et les bourses. Participation au jury des prix et ateliers le cas échéant. Édition et diffusion de brochures et d'annuaires culturels thématiques regroupant des institutions culturelles municipales. Gestion des espaces d'affichage SGA et colonnes Morris. Assistance multimédia, réalisation de supports multimédias et prêt de matériel pour d'autres services de la Ville de Genève ou des subventionnés.
		12	Grandes manifestations	Élaboration et mise en œuvre des stratégies de communication. Réalisation et diffusion des supports papiers et multimédias et relations presse pour les manifestations du DC : Fête de la Musique, Fureur de lire, Poésie en ville, Manifestation d'art contemporain, 2012 Rousseau pour tous, Prix de la Ville de Genève. Réalisation des sites Internet de la Nuit de la science et de la Ville est à vous.
		13	Art musical & scènes culturelles	Élaboration et mise en œuvre des stratégies de communication. Réalisation et diffusion des supports papiers et multimédias et relations presse pour les Concerts du dimanche, Musiques en été et Mai en fanfare ainsi que pour les scènes culturelles (Victoria Hall, Alhambra, Maison des arts du Grütli). Suivi des projets de signalétique des scènes culturelles.
2	Missions en faveur du public	21	Personnes âgées	Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts pour les billets individuels à tarif réduit. Subvention de l'organisation de séances de cinéma en matinée. Achat et diffusion de lots de billets au Grand Théâtre et de cartes de répétitions OSR. Achat et organisation de représentations en matinée et billetterie.
		22	Populaires	Édition, promotion et diffusion du chèque culture. Diffusion d'invitations aux spectacles à des organismes sociaux. Suivi des contacts avec les partenaires sociaux et culturels. Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts partenaires des mesures destinées aux personnes à bas revenus. Réalisation et mise à disposition du guide des sorties culturelles à bas prix.
		23	Jeunes	Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts pour les billets jeunes et 20 ans 20 francs. Promotion et diffusion de la carte 20 ans 20 francs. Gestion du réseau des détenteurs et des partenaires culturels. Gestion du réseau de diffusion. Animation du site Internet et autres plate-formes multimédias 20 ans 20 francs. Réalisation et diffusion de la lettre d'information.
		24	Personnes handicapées	Mise à disposition de services techniques et réalisation de supports d'information facilitant l'accès à la culture pour les personnes atteintes de handicap.
		25	Médiation	Coordination et suivi de dossiers généraux de médiation culturelle et scientifique. Élaboration de prototypes techniques de médiation culturelle.
3	Missions d'études des publics	31	Réalisation d'enquêtes	Collecte et traitement de données sur les publics des institutions culturelles municipales. Réalisation d'études sur les pratiques culturelles.

Promotion culturelle

Priorités et perspectives

Dans le cadre de la communication institutionnelle, de nouvelles actions seront mises en œuvre. Un nouvel annuaire sur les infrastructures culturelles de la ville sera mis en ligne dans les pages culture du site Internet de la Ville de Genève. Une nouvelle campagne promouvant les musées municipaux sera conçue. Les publics touristiques feront l'objet d'une réflexion accrue et de nouvelles pistes visant à mieux les atteindre par la promotion seront recherchées.

Concernant les grandes manifestations, 2012 sera marquée par la commémoration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. Cet événement se déploiera sur l'année entière et nécessitera un effort important de la part du SPC en terme de coordination, de diffusion, de relations avec la presse, de relations publiques, de signalétique et de médiation.

Les stratégies de communication des manifestations de l'art musical seront évaluées, le cas échéant une nouvelle identité visuelle sera créée.

Les actions en faveur de l'accessibilité à la culture pour les différents publics seront poursuivies. Les mesures destinées aux personnes en situation de handicap seront quant à elles amplifiées.

La passerelle d'observation des publics réalisera de nouveaux rapports d'enquêtes visant à mieux connaître les publics de la culture.

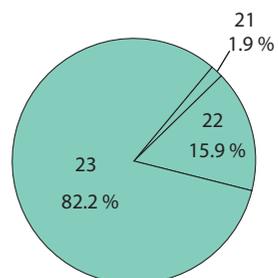
Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Élargir la communication institutionnelle avec une nouvelle série de produits culturels audiovisuels.	11	Nombre de synopsis réalisés. Nombre de produits audiovisuels réalisés.	2 synopsis. 2 réalisations audiovisuelles.	1 synopsis. 1 réalisation audiovisuelle.
Améliorer la diffusion des productions audiovisuelles culturelles par le biais des réseaux sociaux.	11	Rédaction d'un rapport sur les potentialités de diffusion offertes par les réseaux sociaux.	1 rapport rédigé au 30 juin.	1 rapport rédigé au 31 décembre.
Conquérir de nouvelles cibles en utilisant la communication événementielle dans le cadre de 2012 Rousseau pour tous.	12	Nombre d'événements de relations publiques organisés.	3 événements.	1 événement.
Amplifier la récolte de données sociodémographiques sur les publics des musées de la Ville par le biais de questionnaires quantitatifs.	31	Nombre de musées où les enquêtes sont menées.	3 musées.	1 musée.

Promotion culturelle

Charges et revenus par missions et prestations

(en milliers de francs)

	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Missions de promotion	2'116.9	62.9	0.5	0.4	1'642.3	62.8	0.5	0.4	1'595.6	69.2	19.2	13.1
11 Communication institutionnelle	1'131.7	33.6	0.3	0.2	829.1	31.7	0.2	0.2	1'013.5	44.0	-	-
12 Grandes manifestations	506.1	15.0	0.1	0.1	390.8	14.9	0.1	0.1	172.8	7.5	-	-
13 Art musical & scènes culturelles	479.1	14.2	0.1	0.1	422.5	16.2	0.1	0.1	409.3	17.8	19.2	13.1
2 Missions en faveur du public	1'181.0	35.1	113.5	99.6	918.3	35.1	117.5	99.6	708.7	30.8	128.1	86.9
21 Personnes âgées	387.3	11.5	76.1	66.7	403.3	15.4	76.1	64.5	305.7	13.3	71.3	48.4
22 Populaires	162.7	4.8	4.1	3.6	137.5	5.3	4.1	3.5	87.6	3.8	3.6	2.4
23 Jeunes	297.0	8.8	33.3	29.2	246.0	9.4	37.3	31.6	232.4	10.1	53.3	36.1
24 Personnes handicapées	269.0	8.0	0.1	0.1	92.0	3.5	0.0	0.0	83.1	3.6	-	-
25 Médiation	65.0	1.9	0.0	0.0	39.4	1.5	0.0	0.0	-	-	-	-
3 Missions d'études des publics	66.0	2.0	0.0	0.0	54.9	2.1	0.0	0.0	-	-	-	-
31 Réalisation d'enquêtes	66.0	2.0	0.0	0.0	54.9	2.1	0.0	0.0	-	-	-	-
Total comptabilité analytique	3'363.8	100.0	114.0	100.0	2'615.4	100.0	118.0	100.0	2'304.3	100.0	147.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		33.0		33.0	
Subventions en francs	1'038.0		340.0		868.0		170.0		801.3		342.0	
Total comptabilité générale	4'401.8		454.0		3'483.4		288.0		3'138.6		522.3	



Subventions 2012 par prestations

Promotion culturelle

	Charges par chapitres comptables					Revenus par chapitres comptables			
	30	31	36	Support	Total	43	49	Support	Total
1	799.4	1'024.6	-	292.9	2'116.9	-	-	0.5	0.5
11	519.9	455.2	-	156.6	1'131.7	-	-	0.3	0.3
12	214.3	221.8	-	70.0	506.1	-	-	0.1	0.1
13	65.2	347.6	-	66.3	479.1	-	-	0.1	0.1
2	354.1	519.9	-	307.0	1'181.0	100.0	13.0	0.5	113.5
21	37.3	293.7	-	56.3	387.3	76.0	-	0.1	76.1
22	55.9	61.4	-	45.4	162.7	4.0	-	0.1	4.1
23	83.9	54.1	-	159.1	297.0	20.0	13.0	0.3	33.3
24	121.1	110.6	-	37.2	269.0	-	-	0.1	0.1
25	55.9	0.1	-	9.0	65.0	-	-	0.0	0.0
3	37.3	19.6	-	9.1	66.0	-	-	0.0	0.0
31	37.3	19.6	-	9.1	66.0	-	-	0.0	0.0
	1'190.8	1'564.0	-	609.1	3'363.8	100.0	13.0	1.0	114.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	1'038.0	-	1'038.0	-	340.0	-	340.0
	1'190.8	1'564.0	1'038.0	609.1	4'401.8	100.0	353.0	1.0	454.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

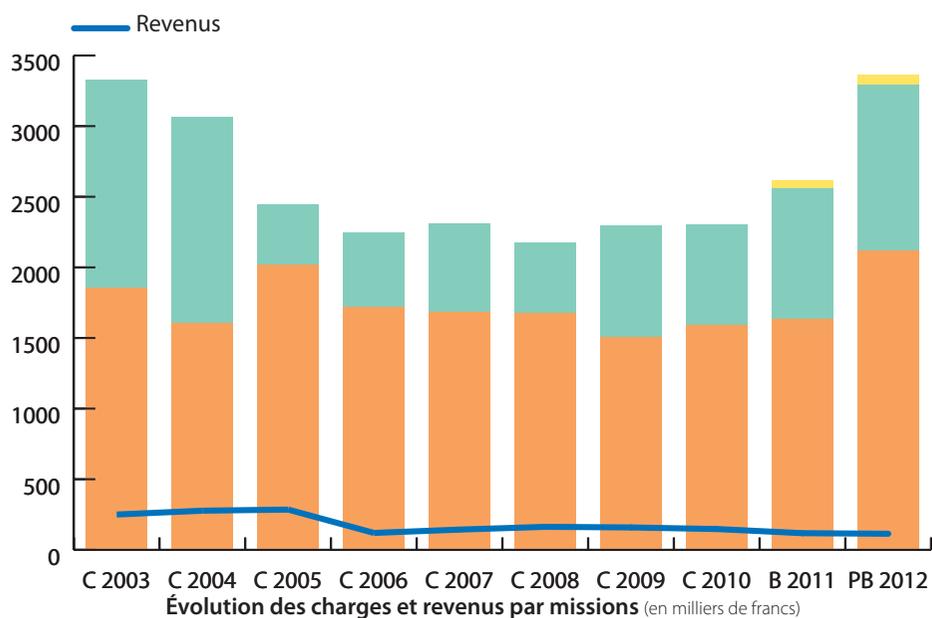
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Promotion culturelle

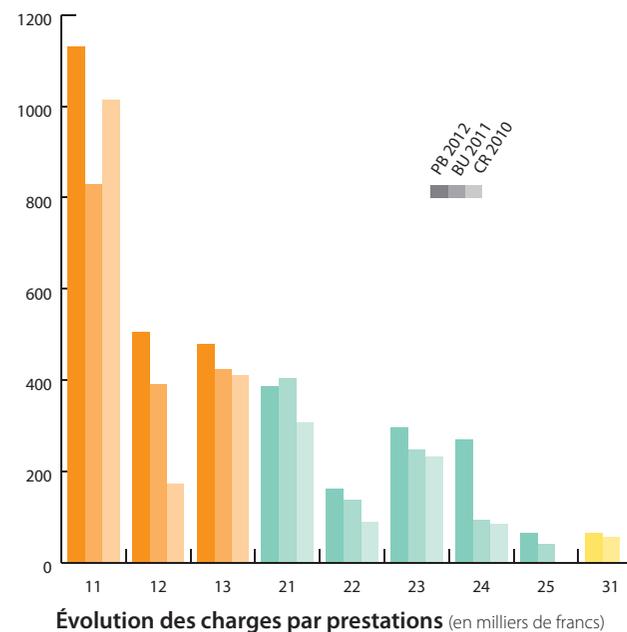
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

- ¹¹ La variation entre les comptes 2010 et le budget 2011 est essentiellement due à la réalisation et la mise en valeur de supports d'information et de promotion par le biais des annonces publicitaires, des prestations de services, de graphistes et d'impression.
- ¹² La variation entre les comptes 2010 et le budget 2011 est essentiellement due à l'accent mis sur la communication événementielle relative aux manifestations biennales.
- ²⁴ La variation entre les exercices budgétaires 2011 et 2012 correspond à l'objectif 12a d'Aalborg « Favoriser l'accès à l'offre culturelle pour les personnes handicapées ».
- ²⁵ Nouvelle prestation de coordination et suivi de dossiers généraux de médiation culturelle et scientifique et élaboration de prototypes techniques de médiation culturelle.



- ³¹ Nouvelle prestation de collecte et traitement de données sur les publics des institutions culturelles municipales et réalisation d'études sur les pratiques culturelles.



**SERVICE ADMINISTRATIF
ET TECHNIQUE**

Service administratif et technique

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Administration du Domaine art et culture (hors FMAC)	11	Administration générale	Secrétariat, suivi des processus administratifs, gestion des ressources humaines, accueil et sécurité.
		12	Finances	Comptabilité du domaine art et culture, gestion financière et contrôle des subventionnés.
		13	Infrastructures	Suivi et gestion des bâtiments administratifs. Coordination, planification, aménagement et gestion de la sécurité des infrastructures.
		14	Logistique	Support en matière de technologie informatique de télécommunication et logistique.
2	Section scènes culturelles	21	Gestion, entretien et sécurité des salles de spectacles	Suivi, coordination et gestion des salles de spectacles.
		22	Administration des spectacles	Administration du personnel d'accueil du public et du personnel de billetterie.
		23	Technique de scènes	Réalisation scénique son, lumière et plateau. Coordination logistique.
3	Ateliers de décors de théâtre	31	Décors	Administration, conception et construction des décors de théâtre.

Service administratif et technique

Priorités et perspectives

En 2012, l'ouverture du chantier de rénovation du Théâtre de l'Alhambra nécessitera de fermer l'accueil billetterie principal qui est installé dans le foyer public. Celui-ci ne sera pas implanté dans un nouvel espace, comme il en avait été question à une époque. En effet, après réflexion et étude, il s'avère qu'avec les sites existants de la Maison des arts du Grütli, de l'Arcade municipale, de Genève Tourisme et de Cité seniors, l'offre est amplement suffisante dans notre cité pour satisfaire la demande du public. Par contre, la disparition de l'accueil billetterie de l'Alhambra occasionnera inévitablement un déplacement de l'ensemble du personnel sur celui de la Maison des arts du Grütli, ce qui permettra d'y élargir les heures d'ouverture en matinée et d'en faire le nouveau pôle principal. En parallèle, la billetterie Internet continuera à être développée en élargissant son accès également aux subventionnés qui organisent des manifestations dans les salles du SAT, ceci bien entendu dans la limite des ressources humaines disponibles.

Avec l'entrée en vigueur le 1^{er} février 2011 de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de techniscéniste avec certificat fédéral de capacité (la formation professionnelle dure 4 ans), le SAT a pour objectif d'organiser une structure et une synergie au sein de la section des scènes culturelles susceptibles d'accueillir pour la première fois en août 2012 un-e apprenti-e techniscéniste dans notre administration. En résumé, le techniscéniste est le professionnel qualifié pour le montage, le réglage et l'exploitation des éléments techniques des manifestations, spectacles et productions.

Dans la continuité de l'enquête menée en 2011 auprès du public qui assiste aux manifestations dans les salles de spectacle du SAT, une charte sur l'accueil du public sera rédigée. Celle-ci sera signée par l'ensemble du personnel concerné.

Suite aux travaux réalisés les années précédentes, le SAT validera un modèle de gestion des salles.

En complément à ces objectifs, le SAT assumera comme chaque année son rôle d'appui administratif et technique à l'ensemble du Domaine art et culture, ainsi qu'à la Direction du département. Selon les disponibilités, le SAT prêtera également son concours technique avec son équipe « Nomades » aux diverses manifestations organisées par les autres départements de notre municipalité.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Augmenter les prestations de l'accueil billetterie de la Maison des arts du Grütli suite à la fermeture de l'Alhambra.	22	Nombre de billets vendus	14'000 billets.	10'000 billets.
Organiser une structure capable d'accueillir pour la première fois un-e apprenti-e techniscéniste.	23	Une structure d'accueil	Structure en fonction au 01.08.2012.	Structure en fonction au 01.08.2012.
Élaborer une charte d'accueil du public dans les salles de spectacle.	21 et 22	Taux d'avancement de l'élaboration de la charte	100% : charte créée et validée au 31.12.2012.	50% : charte créée et pas validée.

Service administratif et technique

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Administration du Domaine art et culture (hors FMAC)	2'103.2	14.8	-	-	2'064.3	14.5	-	-	1'970.3	14.4	3.5	0.1
11 Administration générale	494.0	3.5	-	-	493.8	3.5	-	-	500.8	3.7	-	-
12 Finances	452.6	3.2	-	-	470.6	3.3	-	-	431.9	3.2	3.5	0.1
13 Infrastructures	744.5	5.3	-	-	652.9	4.6	-	-	631.2	4.6	-	-
14 Logistique	412.1	2.9	-	-	447.0	3.1	-	-	406.3	3.0	-	-
2 Section scènes culturelles	10'605.2	74.9	3'252.9	93.9	10'689.3	75.1	3'308.4	94.0	10'391.7	76.1	3'227.4	94.8
21 Gestion, entretien et sécurité des salles de spectacles	6'998.5	49.4	3'252.9	93.9	7'057.9	49.6	3'308.4	94.0	6'707.7	49.1	3'227.4	94.8
22 Administration des spectacles	1'908.9	13.5	-	-	1'887.2	13.3	-	-	1'954.2	14.3	-	-
23 Technique de scènes	1'697.8	12.0	-	-	1'744.1	12.3	-	-	1'729.8	12.7	-	-
3 Ateliers de décors de théâtre	1'457.7	10.3	211.3	6.1	1'475.2	10.4	211.3	6.0	1'299.6	9.5	174.4	5.1
31 Décors	1'457.7	10.3	211.3	6.1	1'475.2	10.4	211.3	6.0	1'299.6	9.5	174.4	5.1
Total comptabilité analytique	14'166.1	100.0	3'464.2	100.0	14'228.8	100.0	3'519.7	100.0	13'661.6	100.0	3'405.4	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	180.4		180.4		180.4		180.4		245.3		245.3	
Subventions en nature	530.7		-		569.4		-		544.4		-	
Total comptabilité générale	14'877.2		3'644.6		14'978.6		3'700.1		14'451.3		3'650.7	

Service administratif et technique

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	49	Total
1	1'185.0	192.1	147.2	-	10.6	568.2	2'103.2	-	-	-	-
11	358.2	1.8	-	-	-	134.0	494.0	-	-	-	-
12	305.3	24.5	-	-	-	122.7	452.6	-	-	-	-
13	243.4	143.5	147.2	-	10.6	199.8	744.5	-	-	-	-
14	278.1	22.2	-	-	-	111.8	412.1	-	-	-	-
2	4'994.1	2'567.5	1'456.0	-	715.1	872.5	10'605.2	2'681.4	544.0	27.5	3'252.9
21	2'149.4	2'286.1	1'456.0	-	714.9	392.1	6'998.5	2'681.4	544.0	27.5	3'252.9
22	1'630.9	23.7	-	-	-	254.3	1'908.9	-	-	-	-
23	1'213.7	257.7	-	-	200.0	226.1	1'697.8	-	-	-	-
3	718.8	275.9	-	-	-	463.0	1'457.7	36.3	175.0	-	211.3
31	718.8	275.9	-	-	-	463.0	1'457.7	36.3	175.0	-	211.3
	6'897.9	3'035.5	1'603.2	-	725.7	1'903.8	14'166.1	2'717.7	719.0	27.5	3'464.2
	177.5	-	-	-	-	2.9	180.4	-	180.4	-	180.4
	-	-	-	530.7	-	-	530.7	-	-	-	-
	7'075.4	3'035.5	1'603.2	530.7	725.7	1'906.7	14'877.2	2'717.7	899.4	27.5	3'644.6

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

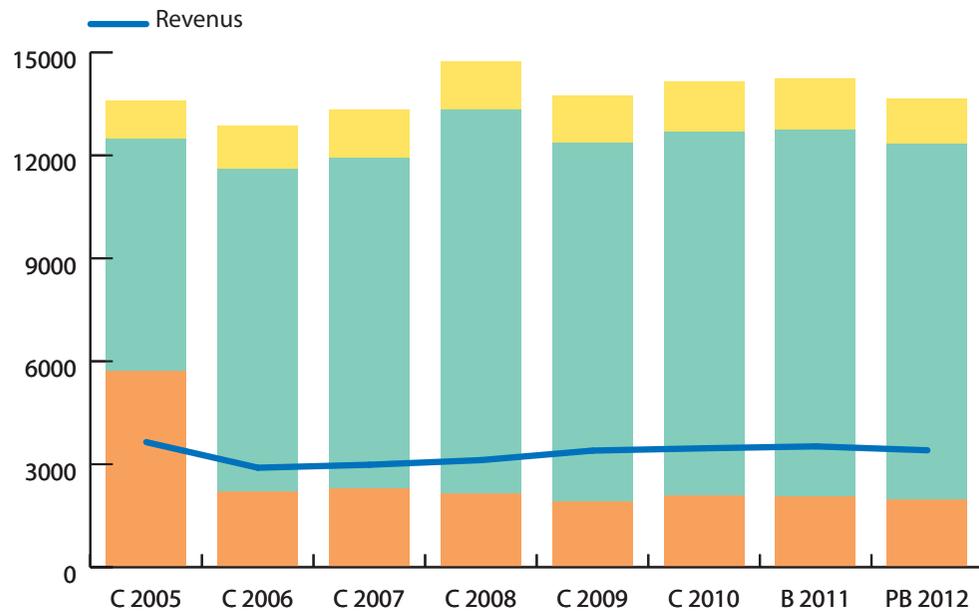
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Service administratif et technique

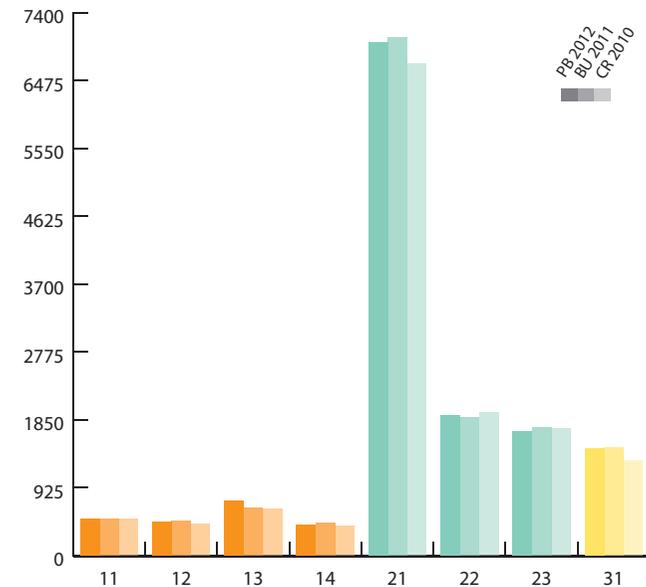
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

²¹ Les montants des subventions correspondent à des prestations de mise à disposition de locaux, ateliers et scènes culturelles qui impactent uniquement la prestation 21.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

SERVICE CULTUREL

Service culturel

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Mise en place de la politique culturelle	11	Assistance et conseil	Suivi de la vie culturelle et des événements artistiques. Participation à des commissions, bureaux, conseils, délégations, procès, médiations, groupes de travail, débats; pour la vie locale, nationale et internationale. Rapports au Magistrat. Analyse des demandes de subvention, en coordination avec les commissions de préavis. Rencontres individuelles et collectives avec les requérants. Présentation des préavis au Magistrat. Projets de réponses à des motions, questions écrites, projets d'arrêtés, de rapports, etc.
		2	Application de la politique culturelle	21
22	Gestion des prestations en nature			Établissement de conventions de mise à disposition de locaux. Séances d'usagers et d'usagers. Attribution de locaux et ateliers d'artistes ou d'associations (préavis pour Grütli, Usine). Préavis pour services (nomades, ateliers de décors de théâtre) et activités. Mises à disposition de salles (Victoria Hall, Casino Théâtre, Alhambra, etc.) et de scènes (Cour de l'Hôtel-de-Ville, Scène Ella Fitzgerald, etc.).
3	Organisation de manifestations	31	Fête de la Musique	Participation au choix des lieux et des responsables des scènes. Programmation et engagement des artistes. Participation au suivi administratif, technique et promotionnel. Supervision des concerts et de la technique. Traitement comptable des indemnités et évaluation.
		32	Musiques en été	Participation au choix des responsables. Établissement de conventions. Suivi administratif et comptable des prestations et évaluation.
		33	Concerts-sérénade et Concerts du dimanche	Conception des saisons. Engagements des artistes. Choix et discussion des programmes. Organisation technique et gestion administrative. Co-gestion de la promotion. Supervision des concerts et de la technique. Accueil et accompagnement des artistes et évaluation.
		34	Concerts Kiosques en musique	Planification de la saison. Organisation technique et gestion administrative. Co-gestion de la promotion.
		35	Manifestations littéraires	Direction de projet, coordination et organisation des manifestations «Fureur de lire» et «Poésie en Ville». Participation à la manifestation «Lettres frontière». Choix des responsables, programmation et engagement des participants. Suivi administratif, technique et promotionnel, évaluation.
		36	La Ville est à vous	Établissement de partenariats avec les quartiers et détermination de l'échéancier des manifestations par quartier. Traitement et suivi administratif et comptable des demandes de subventions. Mise en relation des quartiers et des administrations publiques. Communication, conseil, assistance, évaluation et suivi des manifestations.
		37	Expositions d'artistes actifs à Genève et manifestations d'art contemporain	Organisation et gestion du concours en vue de l'exposition au Musée Rath et organisation de la Manifestation d'art contemporain (MAC).
4	Conservation et diffusion d'art contemporain	38	Autres manifestations	Manifestations ponctuelles et occasionnelles, partenariats.
		41	Gestion des collections d'art contemporain	Acquisition des œuvres. Conditionnement et stockage des œuvres dans les réserves. Contrôle de l'état des collections, identification et suivi des restaurations. Mise à l'inventaire et numérisation des images. Conception et réalisation d'œuvres ou interventions artistiques dans l'espace public.
		42	Présentation des œuvres de la collection du FMAC	Conception et organisation d'expositions, de présentations des œuvres de la collection du FMAC.
		43	Circulation des œuvres d'art contemporain	Prêts à l'Administration municipale: choix, transport, accrochage des œuvres. Prêt à des institutions externes. Traitement administratif et comptable des prêts (conditions, assurances).
		44	Diffusion	Signalétique des œuvres (cartels). Publications imprimées et électroniques (web) sur la présentation des collections et activités du FMAC. Expositions. Gestion de la médiathèque.
		45	Médiation culturelle	Présentation aux publics (enfants, adolescent-e-s et adultes) d'artistes, d'œuvres et de l'art contemporain genevois en général dans le cadre de cours, séminaires, conférences et autres manifestations.
		46	Gestion d'espaces d'exposition	Évaluation des projets, planification et bilan des expositions et attribution des subventions pour l'espace Le Commun.

Service culturel

Priorités et perspectives

Le Service culturel (SEC) mettra en œuvre la nouvelle base de traitement des données relatives aux subventions à l'échelle de la Ville de Genève créée dans le cadre d'un projet transversal avec l'ensemble des autres départements.

Un état des lieux et des perspectives sera mené dans le domaine du théâtre, afin de clarifier les missions des divers lieux de représentation et le subventionnement de la création indépendante. Des partenariats avec Pro Helvetia, le canton et les compagnies théâtrales se mettront en place sous la forme de conventions de subventionnement au niveau national. Le SEC suivra l'évolution du projet de la Nouvelle Comédie. Un premier bilan de l'occupation du Théâtre des Grottes devra être réalisé. Le SEC accompagnera le projet d'un Pavillon de la danse à la Place Sturm présenté au Conseil municipal en 2011. Il participera à la définition d'une politique fédérale dans le domaine de la danse.

Dans le domaine de l'art contemporain, plusieurs projets d'interventions dans l'espace public se concrétiseront. Une publication et un colloque sur l'art public seront organisés. Les publications sur les collections du FMAC seront mises en route. Toutes les œuvres de la collection Iten seront consultables en médiathèque. Le FMAC participera au développement du Réseau européen en art public.

Le SEC s'impliquera dans la réalisation du projet de la Fondation des cinémas du Grütli. Il sera également un partenaire actif dans le fonctionnement de la Fondation romande pour le cinéma, dont le siège sera à Genève.

Dans le domaine des musiques classiques et actuelles, il organisera les manifestations comme la Fête de la musique, le festival Musiques en été, Mai en fanfares dans les kiosques, et les Concerts du Dimanche. Il suivra le projet de Maison des musiques à l'Alhambra et le relogement de la Cave 12. La création de nouveaux lieux consacrés aux musiques actuelles devra permettre la diminution des

tensions autour de l'Usine. Suite aux États généraux de la nuit, le SEC suivra l'évolution de l'actualité culturelle noctambule.

Dans le domaine du livre et de l'édition, le SEC accompagnera la création de la Maison de Rousseau et de la Littérature. La manifestation « Poésie en Ville » aura lieu à l'automne, suivie en décembre par la remise des prix BD de la Ville de Genève. L'année 2012 verra se concrétiser les événements liés au tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. Enfin, le SEC va suivre l'évolution du Salon du livre.

Le SEC participera à la Plateforme sur les lieux créés avec le canton, les communes et les acteurs culturels afin de trouver des solutions à court, moyen et long terme pour les espaces culturels. Dans ce cadre, la question du futur du théâtre de la Parfumerie et du Moulin à danse, du relogement du Piment rouge, de la création de nouveaux lieux culturels au PAV ou dans les zones de développement de la région seront suivis attentivement. Les besoins des compagnies de danse et de théâtre en terme de locaux de répétitions et lieux de formation et de médiation feront également partie des priorités.

La question de la durée du travail des artistes sera au cœur des réflexions du service. Les collaborations avec les villes et les communes du canton et de la région seront encouragées, afin d'allonger la durée de vie des productions et d'élargir l'accès aux publics. Le SEC suivra les travaux du Groupe de concertation culturelle et s'engagera à concrétiser la volonté de collaborations entre les villes et les communes. Le service continuera à suivre le projet d'Atlas des lieux culturels (priorité culturelle du projet d'agglomération).

Le SEC suivra l'évolution des travaux autour de la nouvelle loi cantonale sur la culture.

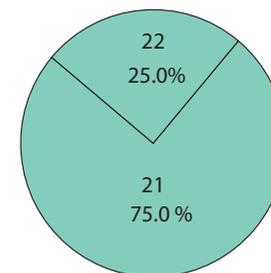
Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Évaluer et renouveler les conventions de subventionnement arrivant à échéance en 2012.	21	Nombre de conventions de subventionnement évaluées et renouvelées.	9	5
Réaliser des manifestations culturelles variées pour la population genevoise.	31 à 38	Nombre de manifestations culturelles et séries de concerts organisées.	8	5

Service culturel

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Mise en place de la politique culturelle	660.1	7.9	-	-	583.1	7.4	-	-	659.2	8.8	1.6	0.4
11 Assistance et conseil	660.1	7.9	-	-	583.1	7.4	-	-	659.2	8.8	1.6	0.4
2 Application de la politique culturelle	1'611.5	19.4	-	-	1'349.6	17.0	-	-	1'372.1	18.4	2.6	0.6
21 Gestion des subventions en francs	1'488.7	17.9	-	-	1'246.7	15.7	-	-	1'256.8	16.8	2.0	0.5
22 Gestion des prestations en nature	122.8	1.5	-	-	102.9	1.3	-	-	115.3	1.5	0.6	0.2
3 Organisation de manifestations	4'105.2	49.3	386.0	100.0	4'037.8	50.9	385.0	100.0	3'672.7	49.1	395.8	98.9
31 Fête de la Musique	2'435.3	29.3	135.0	35.0	2'386.4	30.1	135.0	35.1	2'350.8	31.4	195.5	48.9
32 Musiques en été	618.6	7.4	-	-	625.3	7.9	-	-	631.3	8.4	0.4	0.1
33 Concerts-sérénade et Concerts du Dimanche	371.6	4.5	251.0	65.0	359.8	4.5	250.0	64.9	354.8	4.7	199.7	49.9
34 Concerts Kiosques en musique	55.1	0.7	-	-	24.9	0.3	-	-	29.5	0.4	0.0	0.0
35 Manifestations littéraires	30.6	0.4	-	-	325.8	4.1	-	-	65.7	0.9	0.0	0.0
36 La Ville est à vous	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37 Expositions d'artistes actifs à Genève	12.1	0.1	-	-	132.0	1.7	-	-	13.3	0.2	-	-
38 Autres manifestations	581.9	7.0	-	-	183.6	2.3	-	-	227.2	3.0	0.1	0.0
4 Conservation et diffusion art contemporain	1'948.1	23.4	-	-	1'962.8	24.7	-	-	1'772.6	23.7	-	-
41 Gestion des collections d'art contemporain	802.7	9.6	-	-	761.5	9.6	-	-	690.0	9.2	-	-
42 Présentation des œuvres de la collection du FMAC	482.2	5.8	-	-	498.7	6.3	-	-	447.9	6.0	-	-
43 Circulation des œuvres d'art contemporain	192.8	2.3	-	-	198.0	2.5	-	-	128.3	1.7	-	-
44 Diffusion	273.0	3.3	-	-	300.3	3.8	-	-	323.0	4.3	-	-
45 Médiation culturelle	87.1	1.0	-	-	90.1	1.1	-	-	80.9	1.1	-	-
46 Gestion de l'espace d'exposition	110.4	1.3	-	-	114.2	1.4	-	-	102.5	1.4	-	-
Total comptabilité analytique	8'325.0	100.0	386.0	100.0	7'933.3	100.0	385.0	100.0	7'476.6	100.0	400.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	1.0		1.0		1.0		1.0		0.0		17.6	
Charges et revenus non incorporables	-		-		512.8		-		0.5		8.5	
Subventions en francs	46'374.3		-		45'743.8		-		44'728.6		100.0	
Subventions en nature	6'346.6		2'662.6		6'321.8		2'580.8		6'135.0		2'481.1	
Total comptabilité générale	61'046.9		3'049.6		60'512.6		2'966.8		58'879.5		3'007.3	

Service culturel

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	Total
1	112.1	0.5	232.3	-	-	315.2	660.1	-	-	-
11	112.1	0.5	232.3	-	-	315.2	660.1	-	-	-
2	857.5	15.3	309.7	-	-	429.0	1'611.5	-	-	-
21	812.1	15.0	277.4	-	-	384.2	1'488.7	-	-	-
22	45.4	0.2	32.3	-	-	44.8	122.8	-	-	-
3	1'024.8	2'185.8	232.3	-	347.0	315.2	4'105.2	65.0	321.0	386.0
31	684.2	1'468.2	20.3	-	235.0	27.5	2'435.3	65.0	70.0	135.0
32	29.1	325.8	85.2	-	62.7	115.7	618.6	-	-	-
33	37.7	213.2	51.2	-	-	69.5	371.6	-	251.0	251.0
34	14.6	12.5	7.6	-	10.2	10.3	55.1	-	-	-
35	20.6	0.1	4.2	-	-	5.7	30.6	-	-	-
36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	12.1	0.0	-	-	-	-	12.1	-	-	-
38	226.6	165.9	63.8	-	39.1	86.5	581.9	-	-	-
4	878.9	247.5	421.9	-	-	399.8	1'948.1	-	-	-
41	319.7	144.4	173.8	-	-	164.7	802.7	-	-	-
42	277.9	0.9	104.4	-	-	99.0	482.2	-	-	-
43	90.4	21.0	41.7	-	-	39.6	192.8	-	-	-
44	77.0	80.8	59.1	-	-	56.0	273.0	-	-	-
45	50.2	0.2	18.9	-	-	17.9	87.1	-	-	-
46	63.6	0.2	23.9	-	-	22.7	110.4	-	-	-
	2'873.2	2'449.1	1'196.2	-	347.0	1'459.4	8'325.0	65.0	321.0	386.0
	1.0	-	-	-	-	-	1.0	-	1.0	1.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	46'374.3	-	-	46'374.3	-	-	-
	-	-	-	6'346.6	-	-	6'346.6	2'662.6	-	2'662.6
	2'874.2	2'449.1	1'196.2	52'720.9	347.0	1'459.4	61'046.9	2'727.6	322.0	3'049.6



Subventions 2012 par prestations

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Service culturel

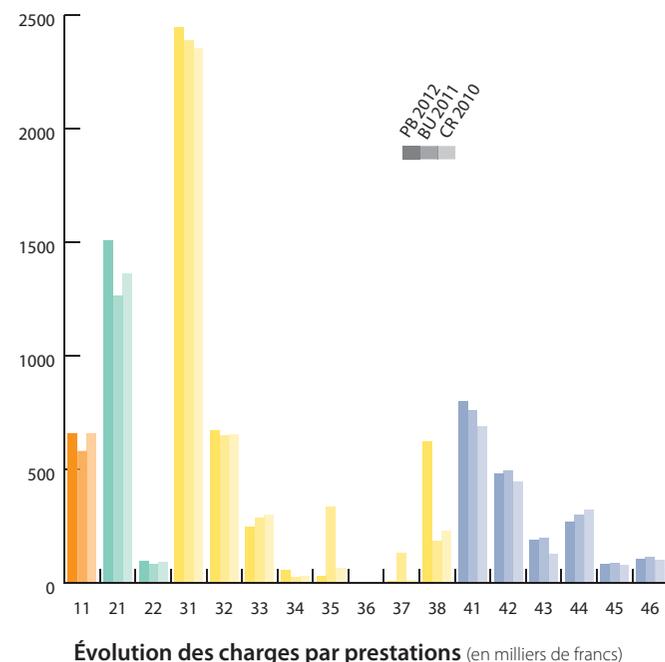
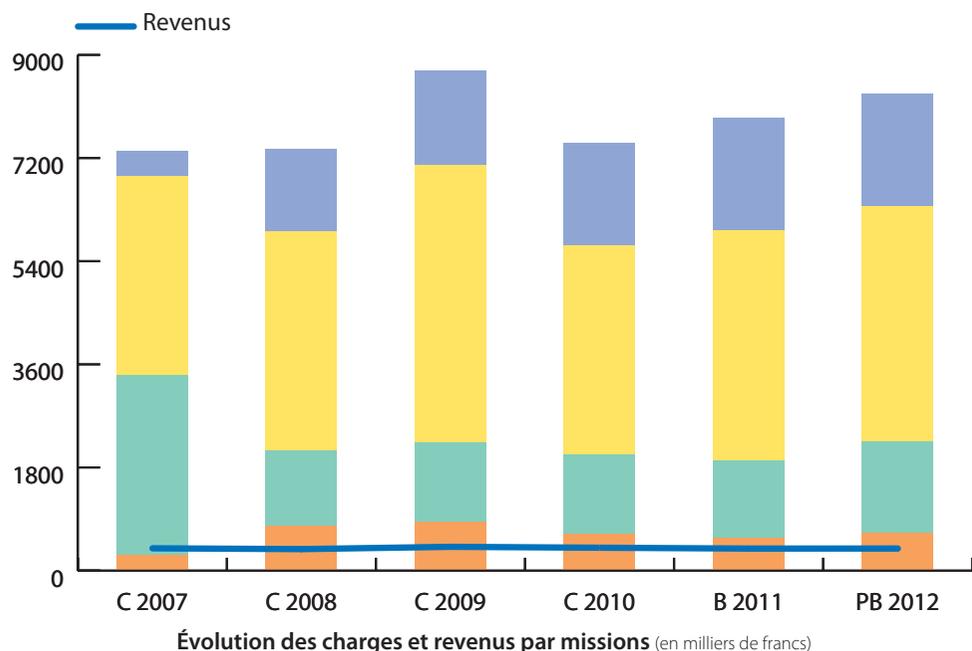
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

- 35 L'écart entre les exercices budgétaires 2012 et 2011 correspond à la biennialité de la « Fureur de lire ».
- 36 Transfert de la cellule de la « Ville est à vous » au Département des finances et du logement, à l'Agenda 21 - Ville durable.
- 37 L'écart entre les exercices budgétaires 2012 et 2011 correspond à la biennialité de la « Manifestation d'art contemporain ».

Les charges et revenus non incorporables correspondent à la manifestation « La Ville est à vous » (transférée au Département des finances et du logement).

La variation des subventions entre les exercices budgétaires 2011 et 2012 correspond aux augmentations liées aux conventions signées et à l'encouragement des domaines du théâtre indépendant et institutionnel, de la musique, du cinéma et du livre. En termes de répartition par prestations, les subventions en francs vont impacter la prestation 21 et les prestations en nature, la prestation 22.



**CONSERVATOIRE ET JARDIN
BOTANIKUES**

Conservatoire et jardin botaniques

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Travail de terrain (y compris préparation administrative et rapport de mission). Récolte de matériel biologique et photographique. Récolte de graines en vue d'échanges. Établissement du catalogue (Index Seminum). Gestion des achats et des dons.
		12	Traitement et classement des collections	Travail relatif au stockage des collections. Tri et préparation des échantillons, étiquetage, identification et intégration de nouveaux spécimens aux collections. Réorganisation des collections. Travail d'intégration du matériel de terrain.
		13	Inventaires et informatisation des collections	Travail relatif à la saisie informatique des inventaires des collections.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections. Étude de cas sur le terrain. Observations, relevés de la végétation, récolte de matériel. Identification d'échantillons par des chercheurs externes aux CJB. Prêt de collections. Protection des plantes dans et hors de leur milieu en vue de replantation ultérieure. Gestion du patrimoine végétal sur le Canton, ainsi qu'aux niveaux national et international. Participation à des commissions. Programmes de multiplication d'espèces, replantations, conservation de graines à long terme.
2	Recherche	21	Recherche	Recherche effectuée dans les laboratoires des CJB en systématique, phylogénie, biogéographie et floristique (y compris travaux in vitro, séquenceur d'ADN et MEB). Recherches bibliographiques et nomenclaturales, ainsi que sur des collections dans d'autres musées. Travail relatif à la rédaction d'articles, à la publication et l'édition de recherches effectuées par les collaborateurs et collaboratrices des CJB. Rédaction d'expertises.
		22	Échanges scientifiques	Temps passé à l'organisation ou à la participation à des congrès, des commissions et autres associations se déroulant aux et hors CJB. Travail effectué pour la publication et l'édition des revues dont les textes sont écrits par des scientifiques externes aux CJB. Formation scientifique se déroulant hors CJB.
		23	Formation	Préparation des cours, enseignement (systématique, floristique, biodiversité, etc.), réception des étudiants.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes vivantes	Entretien du Jardin botanique, soins aux animaux, renouvellement régulier des massifs horticoles.
		32	Expositions temporaires	Travail relatif à la conception scientifique et technique, à la réalisation, la mise en place et au démontage d'une exposition temporaire, y compris la surveillance.
		33	Activités didactiques	Participation aux animations pédagogiques pour les écoles et réalisation de documents pédagogiques à leur intention. Réalisation de documents de vulgarisation, pédagogiques. Formation continue des enseignants. Visites guidées (aux CJB ou à l'extérieur), conférences, événements ponctuels de vulgarisation et brochures de vulgarisation.
		34	Relations avec les publics	Travail relatif à l'accueil des visiteurs et du public, à la garde, à la surveillance, à la réception de la bibliothèque (y compris consultation en salle de lecture, prêt aux lecteurs, prêt entre bibliothèques). Formation s'y rapportant. Activités effectuées pour et avec des services externes aux CJB (autres services de la Ville de Genève ou autres). Promotion spécifique (médias, affiches, Internet, etc.). Travail relatif à l'accueil des clients du Botshop et à la gestion du point de vente. Mise à disposition du grand public et des scientifiques du Patrimoine virtuel. Actions pour le développement durable sur le Canton. Gestion de projets destinés à utiliser la diversité végétale et ses usages pour combattre la précarité dans des villes du sud (éducation environnementale, ethnobotanique appliquée).

Priorités et perspectives

La fin de la construction de BOT V au printemps 2012, commencée en janvier 2010, permettra d'inaugurer l'agrandissement de l'herbier et un espace d'accueil du public. Cet espace améliorera considérablement les conditions de visites du public en lui offrant entre autres une cafétéria permanente, une boutique et un petit espace d'exposition. Pour le personnel, ce sera une année charnière : les rénovations en profondeur de La Console et de BOT II/III devraient intervenir immédiatement à la suite, avec pour conséquence le déménagement de toutes les collections de La Console et de la bibliothèque, ainsi que d'un tiers des échantillons de BOT III, dans l'espace du nouvel herbier, soit

environ 3.5 millions d'objets. Le personnel devra occuper des places de travail temporaires dans les espaces existants ainsi que dans des locaux provisoires (portacabines) installés près de la Maison des Jardiniers. D'autre part, le secteur Jardin s'investira dans les aménagements paysagers de ces réalisations.

La grande manifestation annuelle sera consacrée, comme pour les autres musées du département de la culture, à Jean-Jacques Rousseau. C'est le Rousseau « botaniste » qui sera évoqué dans l'expo-

Conservatoire et jardin botaniques

sition bilingue français-anglais « Je raffole de la botanique... », ainsi que dans une pièce de théâtre itinérante au sein du Jardin botanique, commandée pour l'occasion auprès de la compagnie du Saule Rieur.

Le CJB travaille en collaboration avec différents partenaires privés et publics (éditeur Haupt, DSIC, Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, Centre du réseau suisse de floristique) à la réalisation d'une flore numérique de Suisse disponible sur smartphone. Pour commencer, le projet sera développé pour iPhone. Ce projet innovant n'a jusque là pas d'équivalent au monde en considération des objectifs de complétude qui veulent être atteints. Bien qu'une première version doive être disponible au printemps 2012, l'ensemble du projet devrait se dérouler sur 6 à 7 ans.

Cette année sera la deuxième d'une expérience de collaboration avec les Établissements Publics d'Intégration pour le montage d'échantillons d'herbier par leur personnel, mais sous le contrôle des CJB. Un bilan sera tiré à la fin de l'année pour évaluer la pertinence de la poursuite de l'expérience.

Le soutien de la Fondation Mellon pour la digitalisation d'échantillons d'herbier se terminera probablement vers 2013-2014. Dans cette perspective, les CJB ont sollicité de sa part un apport supplémentaire considérable afin d'arriver à scanner tous les types de la collection générale actuellement identifiés. L'équipe en place pourrait être doublée grâce à ce financement.

Sur le plan scientifique, on relèvera notamment la production d'une carte numérique à l'échelle du 10'000^{ème} de l'inventaire qualitatif et quantitatif de la végétation du canton de Genève.

Par ailleurs, les travaux de recherche et les inventaires floristiques vont être poursuivis (sites prioritaires du canton, exploration de forêts du nord de Madagascar, recherche spécialisée en systématique, catalogue des lichens de Suisse, etc.), ainsi que les travaux sur la Flore de Corse. Le projet de catalogue d'Afrique du Nord, dont l'achèvement était prévu en 2011, sera complété par la publication d'un troisième volume au vu de la quantité d'informations à diffuser.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Communiquer sur le chantier de BOT V (herbiers et accueil du public) en cours d'achèvement et sur les chantiers de restauration du bâtiment BOT II/III, d'agrandissement de la bibliothèque, ainsi que de restauration de La Console qui suivront courant 2012.	14 et 34	Nombre de réponses données au public et aux médias.	Une réponse personnalisée est apportée à toutes les questions.	Une réponse-type est apportée aux questions formulées par le public et une réponse personnalisée à celles des médias.
Préparer le déménagement des collections de la bibliothèque des CJB en vue de la restauration du bâtiment BOT III, en insérant les documents n'ayant encore fait l'objet d'aucun traitement dans les collections, après catalogage informatique et reconditionnement. Ce travail concerne près de 55'000 pièces de correspondance et plusieurs milliers de manuscrits.	12	Opérations effectuées sur les documents.	Catalogage et reconditionnement.	Reconditionnement en vue de leur déplacement.
Investir le nouveau bâtiment BOT V en y classant un tiers des collections de phanérogamie (salles 1 à 3, 9, 14 et 15). Déménager toutes les collections cryptogamiques et phanérogamiques de la Console dans le nouveau bâtiment BOT V. Garantir l'accessibilité de toutes ces collections.	12	Nombre de piles d'échantillons déplacées.	33'500 piles.	20'000 piles.
Organiser et présenter dans le cadre de l'Année du tricentenaire l'exposition bilingue (FR-ANG) : « Je raffole de la botanique – JJR 1765 » et la pièce de théâtre qui lui est liée.	32, 33 et 34	Nombre de visiteurs et de scolaires attendus.	50'000 visiteurs / 5'000 scolaires.	30'000 visiteurs / 500 scolaires.
Développer, en partenariat avec la maison d'édition Haupt, une flore numérique illustrée de la Suisse déployée sur la plateforme iOS (iPhone) comprenant différents modules (clés de détermination, description botanique et iconographie pour l'ensemble des espèces, saisie et transmission d'observations floristiques, informations générales sur la flore de Suisse).	21 et 34	Nombre de modules développés et mis en vente.	4 modules.	1 module principal.

Conservatoire et jardin botaniques

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	7'274.4	42.6	45.2	21.0	6'763.7	42.0	45.3	19.7	7'474.3	44.8	691.9	71.7
11 Constitution et augmentation des collections	313.3	1.8	0.0	0.0	299.4	1.9	0.0	0.0	313.1	1.9	1.8	0.2
12 Traitement et classement des collections	3'885.4	22.7	11.2	5.2	3'589.5	22.3	11.2	4.9	3'410.9	20.5	34.1	3.5
13 Inventaires et informatisation des collections	1'043.9	6.1	0.1	0.1	1'078.3	6.7	0.2	0.1	1'712.9	10.3	609.2	63.1
14 Conservation et entretien des collections	2'031.8	11.9	33.8	15.7	1'796.4	11.1	33.8	14.7	2'037.4	12.2	46.9	4.9
2 Recherche	2'015.9	11.8	31.8	14.8	1'948.2	12.1	31.8	13.8	1'777.3	10.7	43.4	4.5
21 Recherche	1'055.4	6.2	19.1	8.9	1'038.2	6.4	19.1	8.3	911.0	5.5	26.9	2.8
22 Echanges scientifiques	667.5	3.9	12.7	5.9	628.6	3.9	12.7	5.5	572.8	3.4	14.5	1.5
23 Formation	293.0	1.7	0.0	0.0	281.4	1.7	0.0	0.0	293.4	1.8	2.0	0.2
3 Communication, diffusion et médiation	7'798.4	45.6	138.7	64.3	7'409.2	46.0	152.6	66.4	7'417.6	44.5	229.8	23.8
31 Collections permanentes vivantes	5'004.1	29.3	86.7	40.2	4'929.8	30.6	102.1	44.5	4'794.6	28.8	155.6	16.1
32 Expositions temporaires	676.1	4.0	8.4	3.9	589.5	3.7	8.5	3.7	676.6	4.1	15.1	1.6
33 Activités didactiques	731.8	4.3	12.3	5.7	682.4	4.2	12.3	5.3	707.9	4.2	18.9	2.0
34 Relations avec les publics	1'386.4	8.1	31.3	14.5	1'207.6	7.5	29.7	12.9	1'238.6	7.4	40.2	4.2
Total comptabilité analytique	17'088.7	100.0	215.8	100.0	16'121.1	100	229.7	100.0	16'669.1	100.0	965.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	3.2		3.2		3.2		3.2		80.7		80.7	
Subventions en nature*	48.0		-		48.0		-		50.7		-	
Total comptabilité générale	17'139.9		218.9		16'172.2		232.8		16'800.5		1'045.8	

* Les montants de subventions concernent une mise à disposition de locaux dans les domaines de la vulgarisation (prestation 33) et de la diffusion scientifique (prestation 34).

Conservatoire et jardin botaniques

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables					
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	46	49	Support	Total
1	4'362.1	963.5	3.2	-	0.8	1'944.8	7'274.4	-	29.4	15.0	-	0.9	45.2
11	181.8	50.2	-	-	-	81.4	313.3	-	-	-	-	0.0	0.0
12	2'301.5	550.3	3.2	-	0.8	1'029.5	3'885.4	-	0.2	10.5	-	0.5	11.2
13	711.7	20.0	-	-	-	312.1	1'043.9	-	-	-	-	0.1	0.1
14	1'167.1	343.0	-	-	-	521.7	2'031.8	-	29.1	4.5	-	0.2	33.8
2	1'137.2	169.6	-	-	-	709.1	2'015.9	19.0	12.6	-	-	0.2	31.8
21	587.2	102.1	-	-	-	366.1	1'055.4	19.0	-	-	-	0.1	19.1
22	369.6	67.4	-	-	-	230.5	667.5	-	12.6	-	-	0.1	12.7
23	180.4	0.1	-	-	-	112.5	293.0	-	-	-	-	0.0	0.0
3	4'935.1	823.1	143.5	-	55.1	1'841.7	7'798.4	8.0	16.9	-	10.8	103.0	138.7
31	3'045.4	657.8	143.5	-	41.9	1'115.5	5'004.1	-	13.5	-	10.8	62.4	86.7
32	395.5	121.1	-	-	8.7	150.9	676.1	-	-	-	-	8.4	8.4
33	505.1	32.2	-	-	-	194.5	731.8	-	1.4	-	-	10.9	12.3
34	989.0	12.1	-	-	4.5	380.8	1'386.4	8.0	2.0	-	-	21.3	31.3
	10'434.4	1'956.3	146.6	-	55.9	4'495.6	17'088.7	27.0	58.9	15.0	10.8	104.1	215.8
	-	3.2	-	-	-	-	3.2	-	3.2	-	-	-	3.2
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	48.0	-	-	48.0	-	-	-	-	-	-
	10'434.4	1'959.4	146.6	48.0	55.9	4'495.6	17'139.9	27.0	62.0	15.0	10.8	104.1	218.9

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

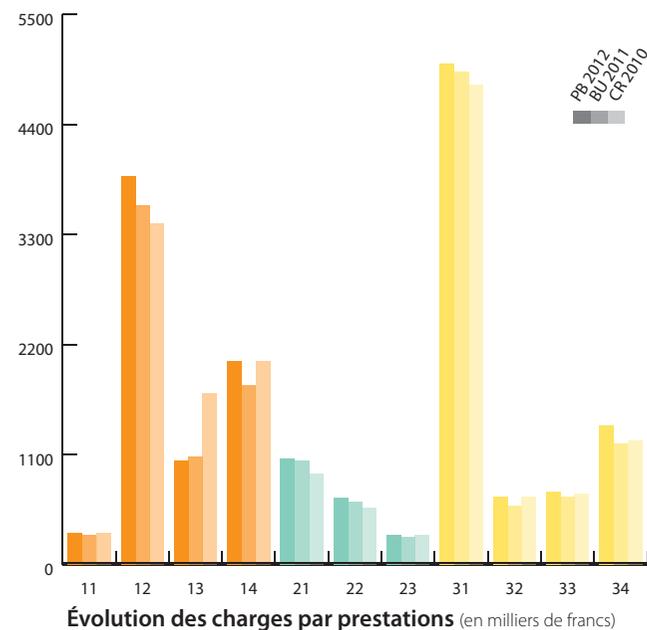
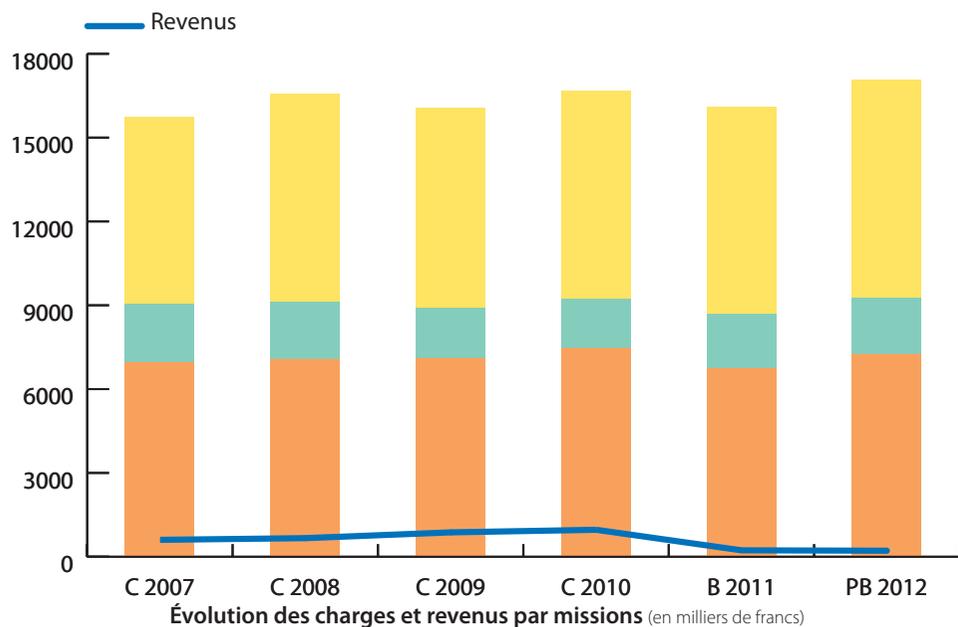
Conservatoire et jardin botaniques

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

En termes relatifs, la répartition des coûts par missions et prestations est stable dans le temps.

En termes de revenus, l'écart important constaté entre les comptes et les exercices budgétaires s'explique par le fait que les fonds externes dédiés à la digitalisation des collections, en vue de leur diffusion sur Internet, ne peuvent être pris en compte au moment de l'élaboration du budget. En fait, ces fonds ne sont alloués aux CJB qu'au cours du 2^{ème} semestre et ne sont pas acquis pour autant.



MUSÉE ARIANA

Musée Ariana

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description	
1 Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et d'achats, gestion des dons.
	12	Traitement et classement des collections	Conditionnement et organisation des collections, aménagement et gestion des dépôts.
	13	Inventaire et informatisation des collections	Inventaire et identification des collections.
	14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections.
2 Recherche	21	Recherche	Recherches scientifiques et publication des recherches sur les collections.
	22	Échanges scientifiques	Échanges scientifiques internes et externes et publication de recherche.
	23	Formation	Participation à la formation des étudiant-e-s, diplômant-e-s, doctorant-e-s et stagiaires, encadrement scientifique et cours.
3 Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes	Conception scientifique, technique, logistique, réalisation et mise en place des expositions permanentes.
	32	Expositions temporaires	Conception, scientifique, réalisation et organisation des expositions temporaires.
	33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
	34	Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Priorités et perspectives

L'autonomie du Musée Ariana a permis d'une part un allègement significatif des processus administratifs; d'autre part, l'objectif clairement visé est d'améliorer la visibilité du musée suisse de la céramique et du verre auprès des publics.

La réorganisation a été construite autour d'une nouvelle répartition des tâches du personnel, née de la récupération de missions jusqu'alors centralisées au MAH – principalement la médiation, la communication, le management et le support administratif – et largement basée sur une évaluation des compétences existantes ou potentielles. L'exercice 2011 constituait en principe une année d'expérimentation et de transition, qui permettait d'ajuster les prestations et les moyens.

Outre le quotidien dédié à la gestion des collections et au fonctionnement général de l'institution, la programmation annuelle du musée est composée de 4 expositions temporaires: 2 présentations majeures au sous-sol (500 m²) et 2 expositions de taille moyenne proposées dans la salle dédiée à la création contemporaine. Autour de ce programme s'articulent des activités de médiation culturelle auprès de publics diversifiés, des publications régulières des collections ou des expositions, ainsi que des actions de partenariats pour enrichir les points de vue, les savoirs et leur transmission.

En 2012, les deux grandes expositions offriront un équilibre entre art contemporain et collections

historiques, entre pôles international et local/national, entre angles thématique et collectif, puisque le Musée montrera au printemps la production de la manufacture suisse de Langenthal, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, et à l'automne «8 artistes et la terre» réunissant des grandes peintures de l'art céramique actuel.

Une réflexion débutera sur le réaménagement de 2 espaces permanents du musée: 1) la zone didactique qui présente depuis 1993 les techniques céramique et nécessite une rénovation intégrant les technologies actuelles (multimedia); 2) la galerie du 1^{er} étage pour laquelle il faudrait modifier la permanence d'exposition pour passer à une présentation semi-temporaire (un à deux ans) et permettre ainsi une présentation renouvelée des nombreuses facettes des collections.

Parallèlement, le Musée Ariana souhaite intéresser d'autres publics, et notamment travailler en direction des publics anglophones eu égard à la Genève internationale, aux touristes ainsi qu'aux collaborateurs des organisations internationales qui avoisinent le musée parfois sans en connaître le contenu. L'Ariana souhaite améliorer progressivement ses activités et supports de médiation, de communication et de publication dans la langue anglaise, par exemple en complétant la panoplie de l'offre « audio-guides » avec les collections du 1^{er} étage (actuellement seuls les audio-guides pour le rez-de-chaussée sont disponibles).

Musée Ariana

Le Musée Ariana s'ouvre à de nombreux partenariats pour tisser un réseau d'experts, d'acteurs culturels venant d'autres horizons, de ressources pédagogiques, d'associations intéressées pour offrir aux publics une combinaison d'activités encore plus riche de sens, qui puisse sensibiliser d'autres publics aux arts de la terre et du feu et valoriser la découverte de tant de liens : artistiques, historiques, sociaux, économiques et autres, en décloisonnant les disciplines.

Un sensible renforcement de la visibilité du Musée Ariana passe par les outils de communication institutionnelle et événementielle. L'Ariana attache un soin particulier à développer son site Internet, un journal du musée (la Gazette de l'Ariana) et une lettre électronique d'information mensuelle, une affiche institutionnelle. Des campagnes ciblées de promotion active doivent être élaborées et mises en place. 2012 fera place à la consolidation des bénéfices de l'autonomie acquise en 2011 où les premiers jalons ont été plantés pour permettre au Musée Ariana de diffuser l'image rayonnante d'une institution phare de la Ville de Genève.

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur min.
Améliorer la visibilité du musée en consolidant la communication institutionnelle et un programme promotionnel significatif.	11,14,21,22,23,31,32,33 et 34	Type, nombre et diversité des supports de communication.	Journal : 3 parutions/an. Site Internet : nouveau. Lettre d'information mensuelle.	Journal : 2 parutions/an. Lettre d'information mensuelle.
Consolider la médiation culturelle en direction des publics anglophones.	11, 21, 22, 23, 31, 32, 33 et 34	Type de supports en anglais.	Dépliant. Site Internet en anglais. Lettre d'information mensuelle en anglais.	Site Internet en anglais.
Développer de nouveaux partenariats ponctuels ou réguliers.	Toutes	Nombre de nouveaux partenariats.	5	3
Réaliser le programme annuel d'expositions temporaires.	11, 12, 13, 14, 21, 22, 23, 32, 33 et 34	Nombre d'expositions temporaires réalisées.	2 expositions temporaires sous-sol. 2 expositions temporaires 1 ^{er} étage.	1 exposition temporaire sous-sol. 1 exposition temporaire 1 ^{er} étage.

Musée Ariana

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	372.2	10.1	-	-	240.2	10.0	-	-	250.0	19.0	-	-
11 Constitution et augmentation des collections	16.6	0.5	-	-	10.5	0.4	-	-	22.3	1.7	-	-
12 Traitement et classement des collections	37.5	1.0	-	-	31.9	1.3	-	-	27.9	2.1	-	-
13 Inventaire et informatisation des collections	139.5	3.8	-	-	89.7	3.7	-	-	132.0	10.0	-	-
14 Conservation et entretien des collections	178.6	4.9	-	-	108.1	4.5	-	-	67.8	5.2	-	-
2 Recherche	268.5	7.3	-	-	173.8	7.2	-	-	169.1	12.9	-	-
21 Recherche	185.2	5.0	-	-	124.6	5.2	-	-	118.2	9.0	-	-
22 Echanges scientifiques	65.9	1.8	-	-	39.1	1.6	-	-	44.6	3.4	-	-
23 Formation	17.4	0.5	-	-	10.1	0.4	-	-	6.3	0.5	-	-
3 Communication, diffusion et médiation	3'034.2	82.6	89.1	100.0	1'993.7	82.8	60.1	100.0	894.7	68.1	62.7	100.0
31 Collections permanentes	118.2	3.2	-	-	72.6	3.0	-	-	110.1	8.4	-	-
32 Expositions temporaires	434.1	11.8	10.5	11.8	329.7	13.7	10.5	17.5	311.6	23.7	8.9	14.1
33 Activités didactiques	242.8	6.6	11.0	12.3	127.2	5.3	23.0	38.3	141.4	10.8	4.4	7.0
34 Relations avec les publics	2'239.1	60.9	67.6	75.9	1'464.2	60.8	26.6	44.2	331.7	25.2	49.5	78.9
Total comptabilité analytique	3'675.0	100.0	89.1	100.0	2'407.7	100.0	60.1	100.0	1'313.8	100.0	62.7	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		25.5		25.5	
Subventions en nature	32.1		-		33.1		-		30.7		-	
Total comptabilité générale	3'707.1		89.1		2'440.7		60.1		1'370.0		88.2	

Musée Ariana

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	Total
1	190.0	25.4	0.6	-	0.1	156.2	372.2	-	-	-
11	10.3	1.0	-	-	-	5.3	16.6	-	-	-
12	19.5	0.5	-	-	-	17.5	37.5	-	-	-
13	58.2	2.3	-	-	-	79.0	139.5	-	-	-
14	102.0	21.6	0.6	-	0.1	54.4	178.6	-	-	-
2	104.5	50.3	-	-	1.3	112.4	268.5	-	-	-
21	63.5	37.5	-	-	-	84.2	185.2	-	-	-
22	30.7	12.8	-	-	1.3	21.1	65.9	-	-	-
23	10.3	-	-	-	-	7.1	17.4	-	-	-
3	1'811.6	577.9	2.2	-	7.3	635.3	3'034.2	61.1	28.0	89.1
31	70.8	22.2	-	-	2.5	22.7	118.2	-	-	-
32	159.2	206.4	-	-	3.2	65.3	434.1	-	10.5	10.5
33	104.7	102.3	-	-	-	35.8	242.8	-	11.0	11.0
34	1'477.0	246.9	2.2	-	1.6	511.4	2'239.1	61.1	6.5	67.6
	2'106.1	653.5	2.8	-	8.7	903.9	3'675.0	61.1	28.0	89.1
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	32.1	-	-	32.1	-	-	-
	2'106.1	653.5	2.8	32.1	8.7	903.9	3'707.1	61.1	28.0	89.1

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Musée Ariana

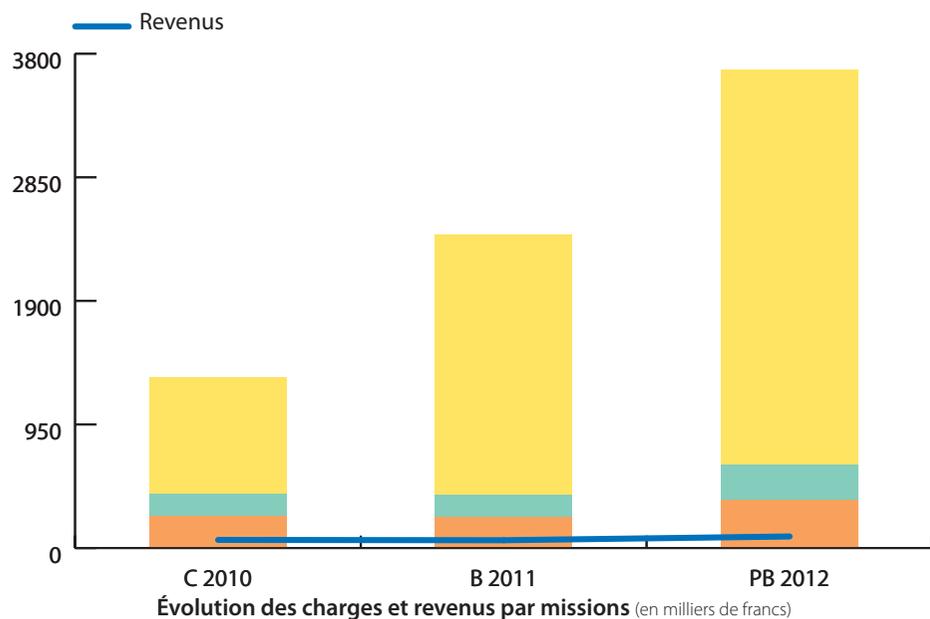
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

Le Musée Ariana présente pour la 1ère fois la comptabilité analytique par missions et prestations. Il est autonome depuis 2011 et ne fait plus partie du MAH.

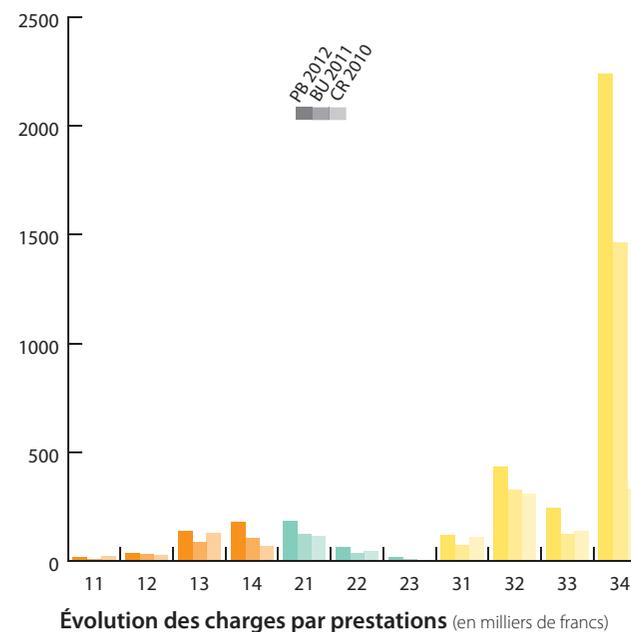
On constate une augmentation des charges entre les comptes 2010, le budget 2011 et le projet de budget 2012. Cette augmentation est partiellement consécutive à l'autonomie ; elle concerne le rapatriement et le développement d'activités jusqu'alors intégrées dans la masse MAH et les objectifs associés à l'autonomie. Par ailleurs, des contraintes liées à la sécurité impactent également le budget.

- 34 La prestation « Relations avec les publics » est en nette hausse. Cette prestation couvre l'ensemble des charges liées à l'accueil des visiteurs, à la surveillance et la sécurité du musée ainsi que la communication institutionnelle et événementielle.



En ce qui concerne les revenus, ils concernent entre autre, la billetterie, la location des audio-guides et les ventes de catalogues, de cartes postales.

De plus, le Musée de l'Ariana met en location, tant à l'interne qu'à l'externe, le hall du musée pour l'organisation d'événements.



**MUSÉES D'ART
ET D'HISTOIRE**

Musées d'art et d'histoire

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats d'œuvres, gestion des dons et legs.
		12	Traitement et classement des collections	Conservation des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts et des bâtiments, rangement et localisation des œuvres.
		13	Inventaire et informatisation des collections	Inventaire et numérisation des collections, gestion des prêts.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches scientifiques sur les collections des MAH, l'histoire des institutions, les techniques.
		22	Échanges scientifiques	Échanges scientifiques internes et externes, accueil des chercheurs.
		23	Formation	Participation à la formation des étudiants, accueil de stagiaires, encadrement scientifique, cours.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes	Conception scientifique et muséographique des expositions permanentes, réalisation et mise en place.
		32	Expositions temporaires	Conception scientifique et muséographique des expositions temporaires, conception et édition du catalogue d'exposition, réalisation et mise en place des expositions temporaires, démontage.
		33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34	Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Priorités et perspectives

L'un des objectifs majeurs de l'année 2012 sera de stabiliser la nouvelle organisation administrative des Musées d'art et d'histoire (MAH) – en particulier de consolider le secteur sécurité et surveillance – avec le recours à de nouveaux outils de gestion (mise en place d'un contrôle de gestion interne).

Dans la perspective du projet de rénovation et de réaménagement du Musée d'art et d'histoire (rue Charles-Galland), dont les principes directeurs de la scénographie auront été définis en 2011, l'institution accentuera ses efforts en matière d'étude des collections, d'inventaire et de restauration des œuvres. Les besoins indispensables au futur chantier des collections – récolement général, état sanitaire des œuvres, recherche de dépôts – seront évalués. Cette analyse devra permettre d'élaborer une méthodologie et un calendrier de travail, et d'estimer les coûts de l'opération.

L'étude de fonds anciens non inventoriés ou demandant des réattributions sera entreprise et une campagne de restauration des grandes tapisseries byzantines sera lancée, dans la perspective d'une grande exposition sur Byzance prévue au Rath en 2015. Grâce à un subside du Fonds national suisse de la recherche scientifique, le fonds Barthélémy Menn (1815-189) fera l'objet d'un travail de récolement et d'inventaire en vue de publication et d'exposition. Les travaux réalisés sur l'ensemble des collections permettront en outre de poursuivre leur mise en ligne initiée en 2011.

Le programme des expositions mettra également en évidence les collections historiques avec notamment une histoire de «L'éclairage à travers les siècles» réunissant des objets issus des fonds des MAH. L'institution participera aux manifestations commémorant le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau et proposera une exposition sur «Rousseau et le paysage imprimé» au Rath,

Musées d'art et d'histoire

en collaboration avec la Bibliothèque nationale Suisse. Le Rath accueillera ensuite une exposition archéologique sur la diversité des rites, cultes et religions du Liban. Au Cabinet d'arts graphiques, les fonds gravés de Hodler seront mis à l'honneur.

Outre la Revue GENAVA, plusieurs publications feront état des recherches conduites récemment, en particulier sur la collection numismatique des « 1001 deniers de la République romaine » ou sur les collections byzantines (collection Janet Zakos). Les actes du colloque international « Arte salvado » sur la sauvegarde du patrimoine en cas de conflits armés, qui s'est tenu au Musée d'art et d'histoire les 7 et 8 avril 2011, seront édités.

En matière de communication, la promotion des expositions d'envergure nationale et internationale sera intensifiée par des stratégies publicitaires plus importantes et plus ciblées. Par ailleurs, le travail engagé depuis 2009 sur les publics en situation de handicap sera élargi avec, outre l'accueil des publics sourds et malentendants, des activités et outils pour le public aveugle ou malvoyant. Le multimédia viendra appuyer cet axe de développement avec la proposition d'un parcours sur tablettes tactiles dans les collections antiques (vidéoguide), et la mise à disposition d'applications Iphones et smartphones au Musée d'art et d'histoire étofferont l'offre au public.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Projet de rénovation et d'agrandissement du MAH: réaliser une 1 ^{ère} évaluation des besoins pour le futur chantier des collections (méthodologie, calendrier, évaluation budgétaire).	12, 13, 14 et 21	Rédaction d'un rapport d'analyse.	1 rapport rédigé au 31 décembre 2012.	1 rapport préliminaire rédigé au 31 décembre 2012.
Réaliser le programme des expositions et des publications dans le cadre des campagnes de recherche sur les collections, tout en visant de nouveaux publics.	14, 21, 32, 33 et 34	Nombre d'expositions réalisées ; Augmentation de la fréquentation des expositions-phares ; Nombre de catalogues et de publications édités.	7 expositions réalisées (1 au MAH, 2 au Rath, 2 au CdAG, 1 à la BAA, 1 à Tavel). 40'000 visiteurs pour 2 expositions-phares au Rath. 2 catalogues d'exposition édités. 3 catalogues de collections et les actes d'un colloque édités.	7 expositions réalisées. 30'000 visiteurs pour 2 expositions-phares au Rath. 2 catalogues d'exposition édités. 2 catalogues de collections et les actes d'un colloque édités.
Augmenter l'offre multimédia destinée au public en général et au public en situation de handicap en particulier.	33 et 34	Nombre de nouvelles applications mises à disposition du public.	1 vidéoguide (nouveau parcours en langue des signes sur tablette tactile) au Musée d'art et d'histoire. 2 applications Iphone et smartphone.	1 vidéoguide (nouveau parcours en langue des signes sur tablette tactile) au Musée d'art et d'histoire. 1 application Iphone et smartphone.

Musées d'art et d'histoire

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	9'955.4	29.9	225.1	33.9	9'428.0	29.0	152.0	31.6	9'109.1	27.3	913.1	42.3
11 Constitution et augmentation des collections	1'156.1	3.5	60.0	9.0	1'180.0	3.6	65.0	13.5	1'181.3	3.5	189.7	8.8
12 Traitement et classement des collections	3'477.1	10.4	75.6	11.4	4'421.2	13.6	-	-	2'404.0	7.2	0.0	0.0
13 Inventaire et informatisation des collections	3'504.1	10.5	89.5	13.5	2'672.3	8.2	87.0	18.1	3'509.9	10.5	86.9	4.0
14 Conservation et entretien des collections	1'818.1	5.5	-	-	1'154.5	3.5	-	-	2'013.8	6.0	636.5	29.5
2 Recherche	3'528.7	10.6	-	-	3'355.1	10.3	-	-	3'479.2	10.4	0.0	0.0
21 Recherche	2'625.6	7.9	-	-	2'419.6	7.4	-	-	2'779.1	8.3	0.0	0.0
22 Echanges scientifiques	422.7	1.3	-	-	414.2	1.3	-	-	421.6	1.3	0.0	0.0
23 Formation	480.4	1.4	-	-	521.3	1.6	-	-	278.5	0.8	0.0	0.0
3 Communication, diffusion et médiation	19'865.4	59.6	439.6	66.1	19'754.8	60.7	328.5	68.4	20'827.5	62.3	1'248.1	57.7
31 Collections permanentes	3'269.2	9.8	-	-	3'691.1	11.3	-	-	3'175.8	9.5	145.0	6.7
32 Expositions temporaires	4'492.7	13.5	-	-	5'867.5	18.0	-	-	5'211.7	15.6	0.0	0.0
33 Activités didactiques	1'360.7	4.1	234.5	35.3	1'289.4	4.0	28.3	5.9	1'570.1	4.7	312.2	14.4
34 Relations avec les publics	10'742.8	32.2	205.1	30.9	8'906.7	27.4	300.2	62.5	10'869.9	32.5	790.8	36.6
Total comptabilité analytique	33'349.6	100.0	664.7	100.0	32'537.9	100.0	480.5	100.0	33'415.8	100.0	2'161.2	100.0
Revenus présentés en diminution des revenus et des charges	0.5	-	0.5	-	1.4	-	1.4	-	110.1	-	110.1	-
Subventions en nature	93.3	-	-	-	76.6	-	-	-	111.9	-	-	-
Total comptabilité générale	33'443.4		665.2		32'615.9		481.9		33'637.8		2'271.2	

Musées d'art et d'histoire

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables				
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	46	49	Total
1	5'064.2	2'356.5	696.1	-	244.2	1'594.5	9'955.4	-	89.5	60.0	75.6	225.1
11	443.5	497.8	74.9	-	55.9	84.0	1'156.1	-	-	60.0	-	60.0
12	902.4	1'022.2	323.7	-	141.7	1'087.1	3'477.1	-	-	-	75.6	75.6
13	2'601.0	310.3	276.2	-	43.3	273.3	3'504.1	-	89.5	-	-	89.5
14	1'117.3	526.1	21.3	-	3.3	150.1	1'818.1	-	-	-	-	-
2	1'921.9	433.6	338.0	-	55.7	779.6	3'528.7	-	-	-	-	-
21	1'549.9	400.4	283.7	-	46.8	344.9	2'625.6	-	-	-	-	-
22	217.0	27.3	38.6	-	6.3	133.5	422.7	-	-	-	-	-
23	155.1	5.8	15.7	-	2.6	301.2	480.4	-	-	-	-	-
3	11'066.2	4'786.9	683.3	-	213.7	3'115.3	19'865.4	43.7	395.9	-	-	439.6
31	897.0	1'550.9	259.5	-	73.6	488.2	3'269.2	-	-	-	-	-
32	2'075.9	1'236.4	211.2	-	101.5	867.7	4'492.7	-	-	-	-	-
33	756.8	275.0	21.4	-	3.5	304.0	1'360.7	2.5	232.0	-	-	234.5
34	7'336.6	1'724.6	191.2	-	35.1	1'455.3	10'742.8	41.2	163.9	-	-	205.1
	18'052.4	7'577.0	1'717.4	-	513.5	5'489.3	33'349.6	43.7	485.4	60.0	75.6	664.7
	-	0.5	-	-	-	-	0.5	-	0.5	-	-	0.5
	-	-	-	93.3	-	-	93.3	-	-	-	-	-
	18'052.4	7'577.5	1'717.4	93.3	513.5	5'489.3	33'443.4	43.7	485.9	60.0	75.6	665.2

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

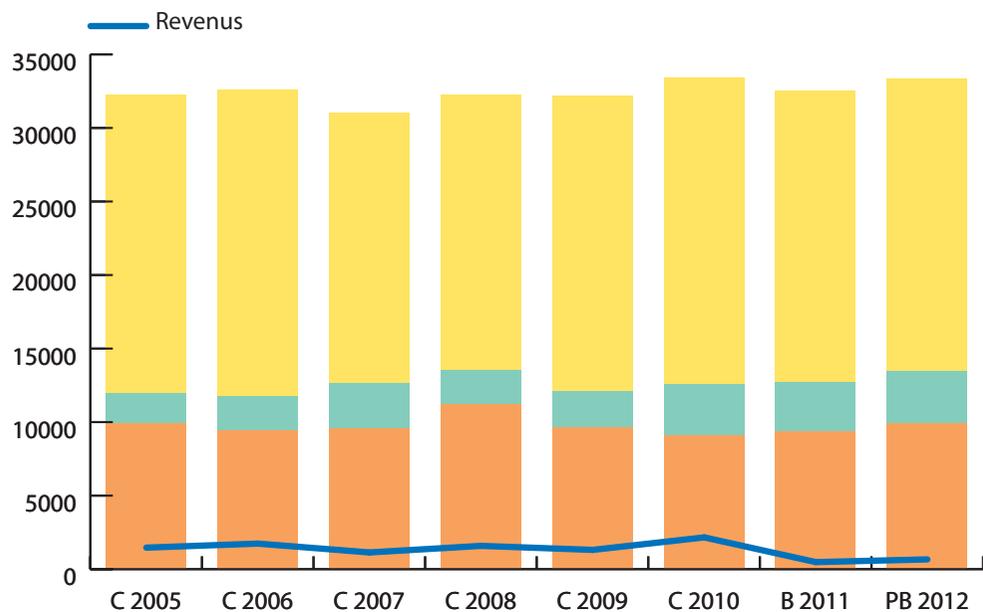
Musées d'art et d'histoire

Commentaires

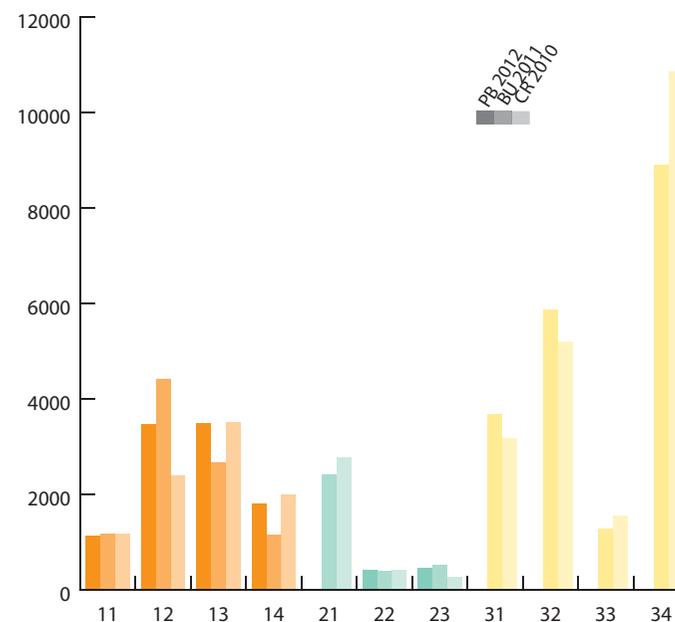
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

En termes relatifs, la répartition des coûts par missions et prestations est stable dans le temps.

Le montant des revenus aux comptes comprend le sponsoring destiné au financement des expositions temporaires, aux dons pour le « Journal » des MAH, ainsi qu'au mécénat pour l'acquisition de nouvelles œuvres ou collections. Ces éléments n'étant pas garantis dans le temps, seuls les éléments connus au moment de l'élaboration du budget sont pris en compte.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Musée d'ethnographie

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Enrichissement des collections par des dons, achats et missions sur le terrain conformément à la politique d'acquisition.
		12	Traitement et classement des collections	Aménagement et gestion de lieux adéquats pour les réserves accueillant les collections (déploiement de moyens préventifs contre les risques de détérioration, de vol et d'incendie). Mise en œuvre d'équipements de rangement et de moyens techniques de protection et de conditionnement des objets pour leur entreposage.
		13	Inventaire, informatisation et gestion des collections	Identification, inventaire et préparation des objets en vue de leur intégration aux collections ; saisie informatique de toutes les informations en relation. Mise en place d'outils informatiques pour la maîtrise de ces informations, le suivi des prêts d'objets et la mise à disposition des documents photographiques. Travail relatif à la gestion de la bibliothèque (acquisitions, enregistrements), au prêt, aux lecteurs et à la politique d'échange.
		14	Conservation et entretien des collections	Surveillance permanente de l'état de conservation des collections. Traitements préventifs et curatifs ponctuels sur les collections. Entretien et restauration des objets.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches en vue de documenter les collections et les sociétés dont elles sont issues.
		22	Échanges scientifiques	Échanges scientifiques par la transmission et l'échange des informations collectées, la rédaction d'articles, la publication des recherches, la participation à des congrès, commissions et autres organisations scientifiques au Musée ou hors du Musée. Organisation et participation à des cycles de formation scientifique se déroulant au ou hors du Musée, par les scientifiques de l'institution.
		23	Formation	Enseignement et encadrement des étudiant-e-s, diplômant-e-s et stagiaires, lors de cours dans les universités ou au Musée.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes	Organisation d'expositions dites de référence où l'accent est mis sur la présentation de longue durée des collections permanentes du MEG : travail de conception scientifique et scénographique, puis montage et suivi technique.
		32	Expositions temporaires	Organisation d'expositions de synthèse à caractère temporaire dans lesquelles les collections servent à une mise en perspective des sociétés et de leurs interactions : travail de conception scientifique et scénographique, puis montage et suivi technique.
		33	Activités didactiques	Conception et organisation de programmes variés de médiation culturelle destinés aux divers publics : groupes hors scolaire, classes de divers niveaux et parcours de visites guidées. Création de documents pédagogiques et brochures de vulgarisation à l'intention des visiteurs. Programmes de formation continue aux enseignants. Organisation d'ateliers, films, conférences et événements ponctuels de vulgarisation.
		34	Relation avec les publics	Travail relatif à l'accueil général du public (information, vente, etc.), à la surveillance (sécurité du public et des objets), à la communication institutionnelle et la promotion des activités du MEG. Mise à disposition de salles ou autres prestations pour des tiers.

Priorités et perspectives

En 2012, le Musée d'ethnographie (MEG), pour la partie publique de ses activités, offrira une nouvelle exposition à Conches, alors que l'essentiel de ses efforts sera consacré à la préparation de la réouverture du musée à Carl-Vogt (attendue pour 2014). L'ambition durant cette phase transitoire est de poursuivre la mise en œuvre du plan directeur 2010-14 du MEG agrandi, validé par la direction du département. Les efforts financiers et humains seront canalisés en conséquence.

Conservation patrimoniale

La campagne de restauration des objets en vue de leur mise en valeur sera poursuivie, avec l'aide d'experts externes apportant des compétences spécifiques et ressources supplémentaires. L'objectif est de présenter un ensemble riche d'objets des collections permanentes du MEG. De nouvelles prises de vues illustreront les futurs catalogues.

II-196 Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 2012

Conservation préventive du patrimoine: la sécurisation des collections fera l'objet d'un examen permanent pour son optimisation.

Le transfert des archives scientifiques du MEG vers les Archives VGE sera achevé afin d'optimiser leur conservation et mise à disposition des chercheurs internes et externes.

La bibliothèque du MEG poursuivra ses collaborations aux divers projets trans-bibliothèques du département, tout en préparant son organisation et aménagement dans le MEG agrandi.

Recherche scientifique

L'objectif principal est de produire des connaissances anthropologiques nouvelles de niveau académique. Les concepts de présentation des collections pourront dès lors être définis, les parcours dans

Musée d'ethnographie

les salles arrêtés et les modules de médiation culturelle développés. Des missions sur le terrain apporteront une documentation scientifique contemporaine pour les expositions. Un cycle d'expositions temporaires sur cinq ans sera développé en parallèle aux collections permanentes. À cette fin, les collaborations internationales seront intensifiées, impliquant le partage des savoirs, la circulation des expositions, contribuant ainsi à une exploitation rationnelle des ressources et au rayonnement scientifique de Genève. Y contribuera notamment la relation développée avec le RIME (Réseau international des musées d'ethnographie). Après numérisation, plusieurs fonds photographiques et archivistiques seront documentés et mis à disposition des chercheurs et du public.

Aux collaborations avec les universités de Genève et Lausanne viendront s'ajouter des projets avec l'université de Neuchâtel.

Diffusion culturelle

Les actions du MEG en matière de diffusion culturelle prendront deux aspects.

La partie visible se déroulera à Conches où le MEG, pour l'année Rousseau, présentera dès la mi-juin l'exposition « C'est de l'homme que j'ai à parler. Rousseau et l'inégalité ». Un programme de médiation scientifique et culturelle adapté aux différents publics sera mis en place, avec un effort

spécial porté à l'offre de prestations étudiées pour répondre aux attentes de publics souffrant d'un handicap physique ou mental.

Le second volet des actions consistera en un travail de fonds pour la préparation de la réouverture de Carl-Vogt. La mise au point de technologies nouvelles pour les expositions nécessitera l'expérimentation d'approches muséographiques, d'éclairages et médias. Le secteur Accueil des publics et médiation contribuera à la conception des expositions, travaillera à de nouveaux concepts et à la formation de ses équipes.

La communication institutionnelle sera redéfinie en vue de la réouverture de Carl-Vogt, alors que la communication événementielle se focalisera sur les activités liées à l'exposition de Conches.

Support et administration générale

La direction du MEG avec l'appui de sa hiérarchie veillera à accroître la capacité de ses effectifs tant par un ajustement en nombre du personnel que par des programmes de formation adéquats.

La définition des procédures de fonctionnement dans le MEG agrandi devra être finalisée, et les démarches entreprises en vue d'attribuer les fonctions nouvelles sous-traitées (boutique, cafétéria, sécurité, nettoyage, etc.).

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Définir le concept de présentation des futures salles de l'exposition permanente : expression du concept général, description de la scénographie du parcours, choix des projets de médiation scientifique et culturelle).	21, 22, 31, 33 et 34	Délai de définition du concept.	Concept défini au 31.12.2012.	Concept partiellement défini au 31.12.2012.
Concevoir un cycle de plusieurs expositions temporaires se déroulant sur les cinq premières années (2014-18) : expression de la thématique générale et thèmes propres à chacune des expositions.	21, 22, 31, 32, 33, et 34	Expression du concept avec un nombre d'expositions entre 6 et 10.	1 concept.	1 concept.
Définir les cahiers des charges pour la mise au concours des prestations qui seront sous-traitées pour le fonctionnement de la cafétéria, de la boutique, de la centrale de sécurité et du nettoyage des espaces publics du MEG agrandi.	14, 31, 32, 33 et 34	Nombre de cahiers des charges concrétisés.	4	4
Poursuivre la rétroconversion (c-à-d l'informatisation) des catalogues papier de la bibliothèque du MEG, en vue de leur mise en ligne via le web, dans le cadre du projet des bibliothèques scientifiques de la Ville. Le projet devrait s'étendre sur 24 mois et couvrir l'ensemble des références de la bibliothèque du MEG (15'000 monographies à traiter sur les 45'000 de la bibliothèque, plus les périodiques).	13	Pourcentage du nombre d'ouvrages traités.	50%	30%
Sélectionner, restaurer et documenter des objets qui seront présentés dans les futures salles d'exposition permanente.	14, 21 et 22	Nombre d'objets préparés.	1'000	750

Musée d'ethnographie

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	2'664.1	30.7	11.2	23.2	2'317.7	26.5	11.2	32.8	1'709.8	21.8	15.0	8.8
11 Constitution et augmentation des collections	206.0	2.4	0.0	0.0	187.8	2.1	0.0	0.0	162.2	2.1	0.2	0.1
12 Traitement et classement des collections	1'226.0	14.1	0.0	0.1	1'160.5	13.3	0.0	0.1	895.8	11.4	1.3	0.7
13 Inventaire, informatisation et gestion des collections	1'056.0	12.2	0.1	0.3	879.4	10.1	0.1	0.4	546.9	7.0	2.9	1.7
14 Conservation et entretien des collections	176.2	2.0	11.0	22.9	90.0	1.0	11.0	32.4	104.9	1.3	10.6	6.2
2 Recherche	1'755.2	20.2	20.1	41.8	1'603.4	18.3	10.1	29.6	1'430.0	18.3	78.5	45.9
21 Recherche	521.2	6.0	0.0	0.1	387.5	4.4	0.0	0.1	438.8	5.6	1.1	0.6
22 Échanges scientifiques	1'139.3	13.1	20.0	41.8	1'100.4	12.6	10.1	29.6	943.9	12.1	77.3	45.2
23 Formation	94.7	1.1	0.0	0.0	115.4	1.3	0.0	0.0	47.3	0.6	0.1	0.1
3 Communication, diffusion et médiation	4'265.4	49.1	16.8	34.9	4'818.9	55.1	12.8	37.5	4'686.7	59.9	77.7	45.4
31 Collections permanentes	1'605.3	18.5	0.0	0.1	1'442.1	16.5	0.0	0.1	959.3	12.3	0.3	0.2
32 Expositions temporaires	875.0	10.1	0.0	0.0	989.7	11.3	0.0	0.1	966.4	12.3	0.7	0.4
33 Activités didactiques	451.0	5.2	0.7	1.5	434.6	5.0	0.7	2.1	748.9	9.6	18.0	10.5
34 Relation avec les publics	1'334.0	15.4	16.0	33.4	1'952.5	22.3	12.0	35.4	2'012.0	25.7	58.7	34.3
Total comptabilité analytique	8'684.7	100.0	48.0	100.0	8'740.0	100.0	34.0	100.0	7'826.4	100.0	171.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		27.8		27.8	
Charges et revenus non incorporables	9.0		-		8.9		-		-		-	
Total comptabilité générale	8'693.6		48.0		8'748.9		34.0		7'854.2		199.0	

Musée d'ethnographie

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	39	Support	Total	43	46	Support	Total
1	1'364.2	597.6	3.6	21.5	677.3	2'664.1	1.1	10.0	0.1	11.2
11	76.1	73.8	0.0	21.3	34.7	206.0	-	-	0.0	0.0
12	489.0	489.4	2.7	0.1	244.7	1'226.0	-	-	0.0	0.0
13	697.7	16.3	0.5	0.0	341.5	1'056.0	0.1	-	0.0	0.1
14	101.3	18.1	0.4	0.0	56.4	176.2	1.0	10.0	0.0	11.0
2	1'016.5	121.5	0.7	0.0	616.5	1'755.2	20.0	-	0.1	20.1
21	318.0	5.7	0.4	0.0	197.1	521.2	-	-	0.0	0.0
22	638.5	114.8	0.3	0.0	385.6	1'139.3	20.0	-	0.0	20.0
23	59.9	0.9	0.0	0.0	33.8	94.7	-	-	0.0	0.0
3	2'302.3	854.4	14.5	56.5	1'037.7	4'265.4	16.7	-	0.1	16.8
31	754.0	445.3	0.5	48.9	356.7	1'605.3	-	-	0.0	0.0
32	593.9	30.7	3.0	0.2	247.3	875.0	-	-	0.0	0.0
33	255.4	59.0	0.1	6.9	129.7	451.0	0.7	-	0.0	0.7
34	699.0	319.4	10.9	0.6	304.1	1'334.0	16.0	-	0.0	16.0
	4'682.9	1'573.4	18.8	78.1	2'331.5	8'684.7	37.8	10.0	0.2	48.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	8.5	0.5	-	9.0	-	-	-	-
	4'682.9	1'573.4	27.3	78.5	2'331.5	8'693.6	37.8	10.0	0.2	48.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

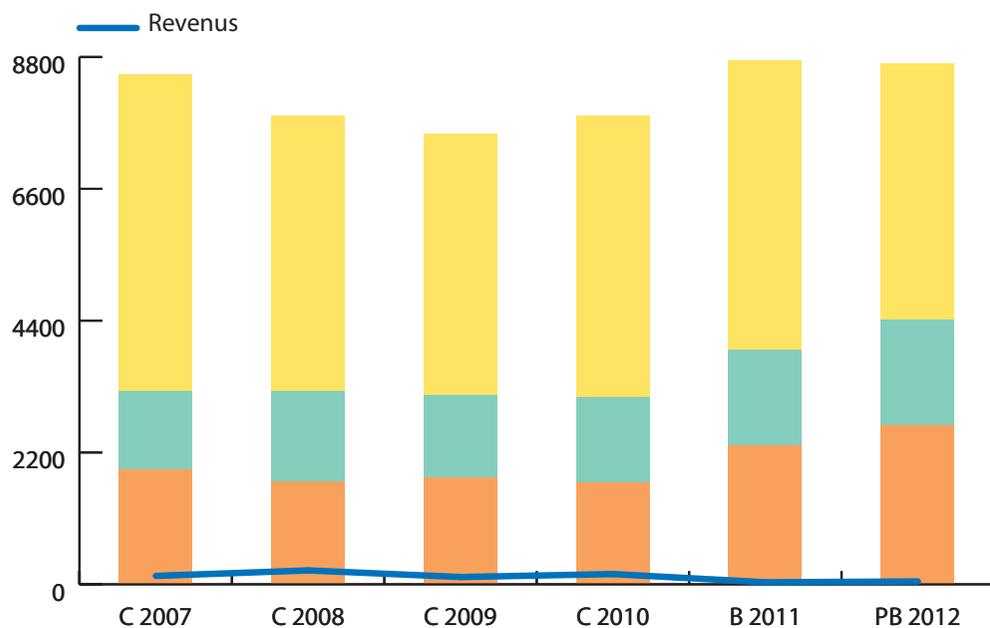
Musée d'ethnographie

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

2012 est la deuxième année de fermeture temporaire de Carl-Vogt, en vue de la préparation de la réouverture du site, après son agrandissement. Conches permet néanmoins toujours au MEG de présenter des expositions, avec pour 2012 une contribution importante à l'année «Rousseau» présentée sur les 3 niveaux de la villa.

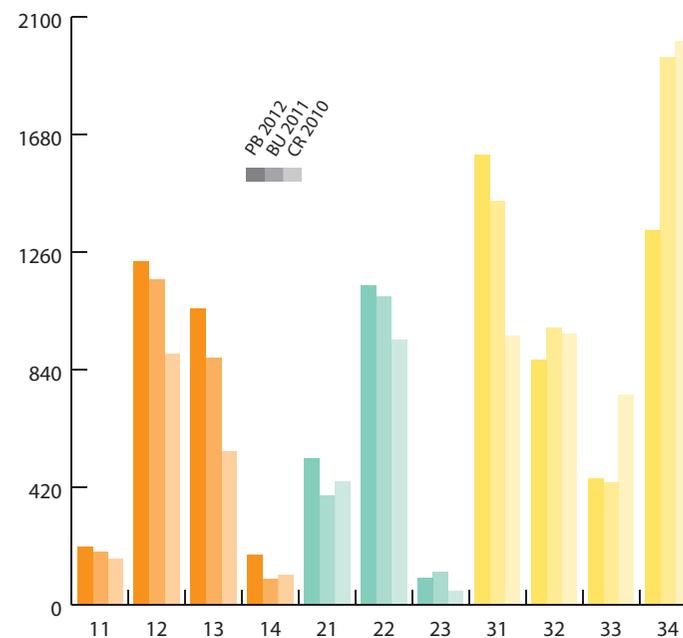
En dehors de cette exposition, l'essentiel des ressources humaines et financières sont investies dans cet objectif qui est de préparer la réouverture, avec le renforcement de l'activité du Centre de recherche en anthropologie (CRA), le déploiement des nouvelles expositions temporaires et permanentes, la redéfinition de l'offre pour l'accueil des publics et la médiation culturelle et scientifique, et l'organisation du fonctionnement général de cette nouvelle structure.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)

Ces priorités orientent provisoirement la distribution du budget vers d'autres besoins, permettant au MEG d'entreprendre la restauration des collections d'objets qui seront présentées (travaux en internes et externes), la continuation de la numérisation de fonds photographiques et historiques, des missions sur le terrain en vue de documenter les expositions, le développement de collaborations scientifiques locales et internationales pour le centre de recherche, l'étude de technologies de l'information et nouveaux médias pour les expositions, etc.

Le budget 2011 annonçait déjà cette tendance transitoire et 2012 la confirme. À la lecture des chiffres, on constate ainsi que les charges affectées à la mission de Communication, diffusion et médiation culturelle reculent encore au profit des missions de Conservation patrimoniale, du fait de l'effort porté à la restauration des objets, et de la Recherche.



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

**MUSÉUM D'HISTOIRE
NATURELLE**

Muséum d'histoire naturelle

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et d'achats, gestion des dons.
	12 Traitement et classement des collections	Conditionnement et organisation des collections, aménagement et gestion des dépôts.
	13 Inventaire et informatisation des collections	Inventaire et identification des collections.
	14 Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections.
2 Recherche	21 Recherche	Recherches scientifiques et publication des recherches sur les collections.
	22 Échanges scientifiques	Échanges scientifiques internes et externes et publication de recherche.
	23 Formation	Participation à la formation des étudiant-e-s, diplômant-e-s, doctorant-e-s et stagiaires, encadrement scientifique et cours.
3 Communication, diffusion et médiation	31 Collections permanentes	Conception scientifique, technique, logistique, réalisation et mise en place des expositions permanentes.
	32 Expositions temporaires	Conception, scientifique, réalisation et organisation des expositions temporaires.
	33 Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
	34 Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Priorités et perspectives

Le Muséum (MHN et MHS) veillera à maintenir l'équilibre entre ses trois missions essentielles : la gestion des collections, la diffusion du savoir et la recherche scientifique. 2012 sera toutefois une année de transition, avec le départ à la retraite de l'actuelle directrice et l'arrivée d'un-e nouveau-elle directeur-trice. Un travail d'élaboration d'un plan directeur sera engagé, à l'instar de ce qui a été fait pour le MEG.

Le mandat d'un muséum est en premier lieu la conservation des archives de la vie animale fossile et actuelle, ainsi que du monde minéral; son importance est d'autant plus capitale aujourd'hui en regard des modifications qui s'opèrent jour après jour en matière d'atteinte à la biodiversité et à l'environnement. Celui du Musée d'histoire des sciences est de garder les témoins de l'histoire scientifique de Genève.

La recherche scientifique au sein de notre institution assure un haut niveau pour les prestations offertes au public; elle permet en effet d'aborder les sujets les plus ardues et les plus pertinents d'une manière didactique et originale, sans trahir la connaissance scientifique.

La réorganisation du Musée d'histoire des sciences (MHS), qui ne remplit actuellement pas de mission spécifique en matière de recherche, sera poursuivie. Un pôle recherche en histoire des sciences doit être développé. L'objectif sera de lui donner le même rayonnement que les autres départements scientifique du MHN.

II-202 Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 2012

Collections

L'enrichissement des collections se poursuivra grâce aux missions sur le terrain, aux dépôts, dons et legs. Afin d'encourager ceux-ci :

- le MHN et le MHS démontreront, par le biais de publications faites par les chercheurs de l'institution ou étrangers, que les collections sont bien conservées et gérées ;
- le MHN et le MHS mettront leurs collections à disposition de la communauté scientifique internationale et du grand public, en poursuivant activement l'informatisation des collections et en mettant de nouvelles banques de données en ligne.

Expositions et prestations diverses pour le public

La grande exposition temporaire « KKzOO, une collection particulière », prévue en fin d'année 2011, a été repoussée à avril 2012, afin de permettre aux ateliers de réaliser de gros travaux sur les expositions permanentes et aux autres équipes de concentrer leurs efforts sur l'exposition temporaire sur les glaciers, qui sera présentée de janvier à mars à la salle communale de Plainpalais. Le calendrier des expositions temporaires de moyenne à petite importance reste ouvert ; ces événements, en lien avec les expositions temporaires et les collections permanentes ou l'actualité, seront proposés au gré des opportunités.

Muséum d'histoire naturelle

Le MHS offrira une exposition temporaire sur les mathématiques.

La 9^{ème} édition de la Nuit de la science sera organisée. Le thème n'est pas encore défini.

Côté collections permanentes, le MHN entreprendra la rénovation des secteurs histoire de l'homme, domestication, géologie de la Suisse et géologie du Pays de Genève.

En médiation culturelle directe, la large palette des prestations existantes sera encore améliorée en terme de qualité pour le public. Pour les prestations qui s'adressent au public scolaire, le MHN continuera à cibler la Petite Enfance et l'école Primaire alors que le MHS continuera à s'adresser à tous les niveaux.

Le MHN et le MHS continueront à renforcer leur présence et leur visibilité en Suisse romande et en France voisine, avec les expositions itinérantes, la participation à des expositions extérieures ou leur participation à des événements.

La politique d'édition de catalogues d'exposition et de brochures sera poursuivie, voire même intensifiée.

Recherche scientifique

La recherche scientifique continuera à occuper le domaine laissé libre par l'Université, la systématique des animaux, et demeurera étroitement liée aux collections. La direction encouragera et aidera

les chercheurs à déposer des projets au Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique ou à participer à des programmes internationaux susceptibles d'apporter un financement. Les chercheurs du Muséum seront impliqués dans le master en biologie, mention Systématique et Biodiversité, de l'Université de Genève.

L'édition des deux revues scientifiques de niveau international, la Revue suisse de Zoologie et la Revue de Paléobiologie, sera maintenue ; elle contribue au rayonnement de la Ville de Genève sur la scène scientifique internationale.

Support

Dans un souci de clarification de la gestion financière globale de l'institution, le regroupement des natures comptables du MHN et du MHS est toujours espéré.

La démarche de recherche de financement par des sponsors sera poursuivie.

En ce qui concerne les ressources humaines, la ritualisation de l'entretien d'évaluation sur la base du cahier des charges et d'objectifs annuels définis sera poursuivie.

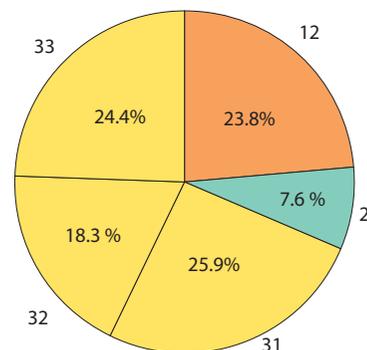
La formation continue des équipes chargées de la surveillance et de l'entretien dans le cadre de la Charte d'accueil sera consolidée.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Mettre à disposition du public sur le site web les banques de données des collections du MHN et du MHS.	12	Nombre de fichiers mis sur le site du MHN et du MHS. Nombre de publications sur les collections.	8 fichiers. 150 publications.	6 fichiers. 120 publications.
Organiser la 24 ^{ème} réunion internationale des ostracodologistes.	22	Nombre de participant-e-s.	25	20
Organiser des expositions temporaires.	31	Nombre de participant-e-s.	15'000 participant-e-s pour l'exposition sur les glaciers, 30'000 pour celle sur les déjections animales et 15'000 pour celle sur les mathématiques.	12'000 participant-e-s pour l'exposition sur les glaciers, 25'000 pour celle sur les déjections animales et 12'000 pour celle sur les mathématiques.
Organiser la 9 ^{ème} Nuit de la science.	33	Nombre de participant-e-s.	20'000	15'000

Muséum d'histoire naturelle

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	4'715.2	26.2	27.4	11.2	4'361.6	26.3	27.4	11.3	4'402.4	26.8	41.7	9.5
11 Constitution et augmentation des collections	1'095.9	6.1	8.5	3.5	1'048.2	6.3	8.5	3.5	1'057.6	6.4	11.3	2.6
12 Traitement et classement des collections	1'879.7	10.5	5.6	2.3	1'681.3	10.2	5.6	2.3	1'778.4	10.8	8.3	1.9
13 Inventaire et informatisation des collections	1'067.8	5.9	7.9	3.2	997.8	6.0	7.9	3.2	973.1	5.9	13.7	3.1
14 Conservation et entretien des collections	671.8	3.7	5.5	2.2	634.3	3.8	5.5	2.2	593.3	3.6	8.3	1.9
2 Recherche	3'751.1	20.9	23.3	9.6	3'618.9	21.9	23.3	9.6	3'424.0	20.8	172.8	39.2
21 Recherche	2'299.7	12.8	16.0	6.6	2'261.5	13.7	16.0	6.6	2'151.1	13.1	71.1	16.1
22 Echanges scientifiques	1'190.7	6.6	4.9	2.0	1'124.2	6.8	4.9	2.0	1'057.6	6.4	67.8	15.4
23 Formation	260.8	1.5	2.4	1.0	233.2	1.4	2.4	1.0	215.3	1.3	33.9	7.7
3 Communication, diffusion et médiation	9'506.4	52.9	192.8	79.2	8'578.1	51.8	192.3	79.1	8'616.5	52.4	226.2	51.3
31 Collections permanentes	1'611.8	9.0	1.6	0.7	1'424.5	8.6	1.6	0.7	1'244.0	7.6	3.2	0.7
32 Expositions temporaires	1'620.5	9.0	4.6	1.9	1'629.5	9.8	4.6	1.9	1'545.1	9.4	19.1	4.3
33 Activités didactiques	2'814.5	15.7	33.0	13.6	2'161.8	13.1	33.0	13.6	2'690.0	16.4	40.3	9.1
34 Relations avec les publics	3'459.7	19.2	153.6	63.1	3'362.3	20.3	153.1	63.0	3'137.4	19.1	163.5	37.1
Total comptabilité analytique	17'972.8	100.0	243.5	100.0	16'558.6	100.0	243.0	100.0	16'442.9	100.0	440.7	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	19.0		19.0		19.5		19.5		-47.6		-47.6	
Charges et revenus non incorporables	-		-		-		-		-0.4		-	
Subventions en francs	10.0		-		10.0		-		2.0		-	
Subventions en nature	25.4		-		25.4		-		22.8		-	
Total comptabilité générale	18'027.2		262.5		16'613.5		262.5		16'419.7		393.1	

Personnel mis à disposition * (en milliers de francs)	Comptes 2010
Ville de Genève (civilistes, personnel en mobilité, stagiaires)	618.6
Total des coûts du personnel mis à disposition gratuitement	618.6



* Le MHN fait appel de façon ponctuelle à du personnel de la Ville de Genève ou à des prestataires externes pour l'exécution de certaines de ses prestations.

Ces ressources ne sont ni imputées, ni budgétées dans les comptes du Muséum, mais pourraient faire partie intégrante des coûts des prestations.

Muséum d'histoire naturelle

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables				
	30	31	36	39	Support	Total	42	43	46	Support	Total
1	3'122.6	533.7	-	-	1'058.9	4'715.2	0.4	-	15.0	11.9	27.4
11	616.8	267.3	-	-	211.8	1'095.9	0.1	-	6.0	2.4	8.5
12	1'526.0	142.0	-	-	211.8	1'879.7	0.2	-	3.0	2.4	5.6
13	547.8	96.4	-	-	423.6	1'067.8	0.1	-	3.0	4.8	7.9
14	432.0	28.0	-	-	211.8	671.8	0.1	-	3.0	2.4	5.5
2	2'666.7	268.4	-	-	816.1	3'751.1	0.4	11.0	-	11.9	23.3
21	1'801.9	171.4	-	-	326.4	2'299.7	0.3	11.0	-	4.8	16.0
22	778.5	85.7	-	-	326.4	1'190.7	0.1	-	-	4.8	4.9
23	86.2	11.3	-	-	163.2	260.8	0.0	-	-	2.4	2.4
3	6'043.5	1'320.3	-	163.8	1'978.8	9'506.4	57.8	103.0	20.0	12.1	192.8
31	979.6	396.6	-	-	235.6	1'611.8	0.1	-	-	1.4	1.6
32	1'109.7	275.0	-	-	235.7	1'620.5	0.2	3.0	-	1.4	4.6
33	1'504.4	440.5	-	162.7	707.0	2'814.5	0.2	8.5	20.0	4.3	33.0
34	2'449.8	208.2	-	1.1	800.6	3'459.7	57.3	91.5	-	4.8	153.6
	11'832.8	2'122.4	-	163.8	3'853.8	17'972.8	58.6	114.0	35.0	35.9	243.5
	-	19.0	-	-	-	19.0	-	19.0	-	-	19.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	10.0	-	-	10.0	-	-	-	-	-
	-	-	25.4	-	-	25.4	-	-	-	-	-
	11'832.8	2'141.4	35.4	163.8	3'853.8	18'027.2	58.6	133.0	35.0	35.9	262.5

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Muséum d'histoire naturelle

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

L'augmentation des coûts au projet de budget 2012, notamment de la mission 3 « Communication, diffusion et médiation », découle principalement des éléments suivants:

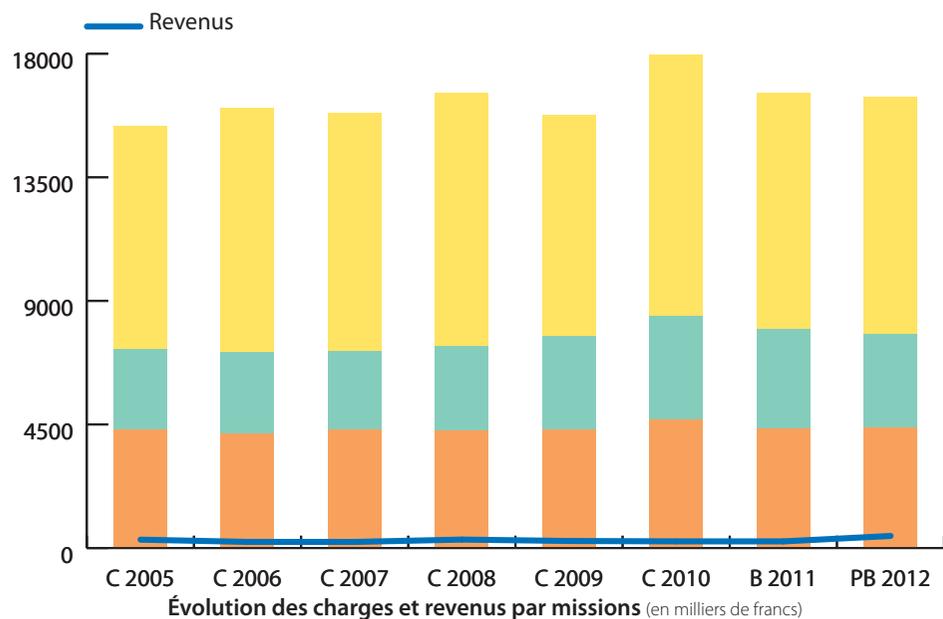
MHN:

Augmentation de la nature comptable 313220 de CHF 200'000.- due au remplacement des éclairages des vitrines de l'exposition permanente des invertébrés et démarrage du chantier des nouvelles expositions: « Histoire de l'homme » et « Géologie de la Suisse ».

Augmentation de la nature comptable 318550 de CHF 250'000.- en raison de la désinfection du Muséum après travaux et isolation d'un étage.

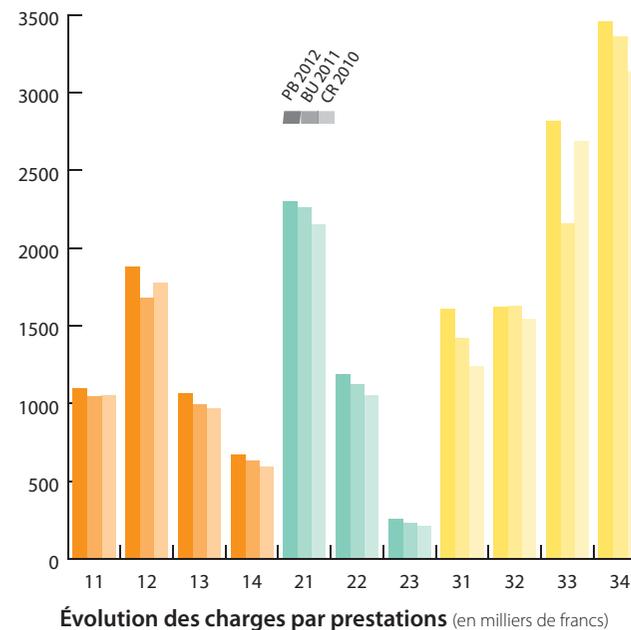
Nuit de la Science:

Différence due à la réalisation bisannuelle de la manifestation



MHS:

Nature comptable 318610: 120'000 francs. Ce montant constitue la réserve du MHS pour combler un dépassement du budget de la Nuit de la Science. Comme la manifestation est bisannuelle, ce compte est adapté chaque année.



**BIBLIOTHÈQUES
ET DISCOTHÈQUES
MUNICIPALES**

Bibliothèques et discothèques municipales

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description	
1 Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats de documents.
	12	Traitement et classement des collections	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des documents.
	13	Inventaires et informatisation des collections	Inventaires, catalogage et indexation des collections.
	14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent des collections, conservation préventive et restauration.
2 Recherche	21	Recherche	Recherches sur les collections et les publics.
	22	Échanges scientifiques	Recherches, publications, conception et édition de bibliographies thématiques.
	23	Formation	Participation à l'accueil et la formation d'étudiant-e-s, apprenant-e-s et stagiaires, au suivi de travaux de diplôme, ainsi qu'à la préparation de cours et à l'enseignement.
3 Communication, diffusion et médiation	31	Expositions permanentes	Organisation et mise en valeur des collections en libre accès, expositions par thématiques.
	32	Expositions temporaires	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles et animations.
	33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
	34	Relations avec les publics	Accueil des publics, renseignements, orientation, information, formation, sécurité et surveillance. Service de prêt.

Priorités et perspectives

2012 sera une année de transition pour les BMU, avec le départ à la retraite de l'actuelle directrice et l'arrivée d'un-e nouveau-elle directeur-trice. Un travail d'élaboration d'un plan directeur sera engagé, à l'instar de ce qui a été fait pour le MEG.

Accueil des publics

Les publics ont besoin de lieux dans lesquels ils peuvent s'installer et rester pour réaliser toutes sortes d'activités induites par les accès proposés aux savoirs, la bibliothèque assurant le rôle au sein de la cité d'un salon public. Cette évolution des besoins implique une évolution des horaires d'ouverture sur le réseau dans le sens d'une extension et d'une harmonisation. Dans ce contexte, les BMU débudent une réflexion approfondie sur la mise en place d'une circulation des documents entre les différentes bibliothèques du réseau : chaque document doit pouvoir être emprunté et retourné en tout point du réseau. D'autre part, les BMU offrent des espaces modulables, confortables et lumineux.

Médiation culturelle et documentaire

Les BMU apportent leur contribution à la réduction de la fracture cognitive et numérique. Elles mettent en place les instruments et les formations nécessaires sur leur réseau avec un accent sur les publics spécifiques. Les prestations offertes à la population sont mises en valeur par des actions de promotion et de visibilité (dont une signalisation urbaine adéquate).

En collaboration avec la BGE et les Bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève, les BMU finalisent le projet de service de référence en ligne. D'autre part, elles développent l'accès à de nouvelles offres documentaires numériques.

Gestion des collections

Les BMU unifient les processus de traitement documentaire (sélection, acquisitions, indexation et catalogage, équipement) pour tous les types de documents de leurs collections et dans tous les secteurs de leur activité, en tenant compte d'une orientation vers les publics.

Bibliothèques et discothèques municipales

Personnel

Les BMU redéfinissent les instruments et les processus d'une communication interne complète et facile d'accès pour tout leur personnel.

Les BMU rendent la gestion de leurs projets accessible à tout leur personnel selon une démarche participative.

Les BMU assurent la formation de leur personnel à l'aide d'ateliers afin de répondre aux nouveaux besoins des publics.

Infrastructures

Les BMU facilitent les transactions et rendent les publics plus autonomes en leur proposant des outils performants - par exemple bornes de prêt.

Afin d'assurer un accueil de qualité et sécurisé, l'aménagement des zones d'accueil est particulièrement important: augmentation du nombre de places assises, reconception des éclairages des zones publiques et de lecture.

En collaboration avec les services compétents, les BMU repensent progressivement les espaces dédiés au personnel en tenant compte de leurs besoins.

Les BMU remplacent la fourgonnette du Service à domicile par un véhicule doté d'une mission sensiblement plus large liée aux activités hors murs.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Proposer des ateliers de formation aux technologies de l'information et de la communication avec des actions spécifiques pour les publics faiblement qualifiés ou les publics ne disposant pas d'accès.	33	Nombre de sessions de formation.	15	6
Assurer les visites de groupes spécifiques, publics d'apprenants ou publics handicapés.	31, 32, 33 et 34	Nombre d'accueil spécifiques organisés.	4	2
Enrichir le site Internet en proposant un service de renseignement à distance, des ressources documentaires, un blog rédigé par les bibliothécaires.	31, 32, 33 et 34	Nombre de consultations mensuelles du site Internet.	13'000	12'000

Bibliothèques et discothèques municipales

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation Patrimoniale	8'273.6	39.6	-	-	8'446.2	41.6	-	-	8'569.6	42.9	176.9	10.5
11 Constitution et augmentation des collections	4'235.0	20.3	-	-	4'234.1	20.8	-	-	4'298.6	21.5	6.5	0.4
12 Traitement et classement des collections	1'214.4	5.8	-	-	1'260.0	6.2	-	-	1'206.9	6.0	-	-
13 Inventaires et informatisation des collections	1'471.0	7.0	-	-	1'517.0	7.5	-	-	1'719.9	8.6	170.5	10.2
14 Conservation et entretien des collections	1'353.1	6.5	-	-	1'435.1	7.1	-	-	1'344.2	6.7	-	-
2 Recherche	650.3	3.1	-	-	689.9	3.4	-	-	723.3	3.6	-	-
21 Recherche	248.9	1.2	-	-	280.3	1.4	-	-	326.8	1.6	-	-
22 Echanges scientifiques	368.6	1.8	-	-	375.0	1.8	-	-	362.4	1.8	-	-
23 Formation	32.8	0.2	-	-	34.7	0.2	-	-	34.1	0.2	-	-
3 Communication, diffusion et médiation	11'980.5	57.3	1'551.3	100.0	11'176.8	55.0	1'547.8	100.0	10'660.8	53.4	1'501.0	89.5
31 Expositions permanentes	129.0	0.6	-	-	130.2	0.6	-	-	129.5	0.6	-	-
32 Expositions temporaires	829.0	4.0	-	-	928.8	4.6	-	-	855.9	4.3	-	-
33 Activités didactiques	248.4	1.2	-	-	267.9	1.3	-	-	268.6	1.3	-	-
34 Relations avec les publics	10'774.1	51.5	1'551.3	100.0	9'850.0	48.5	1'547.8	100.0	9'406.7	47.1	1'501.0	89.5
Total comptabilité analytique	20'904.3	100.0	1'551.3	100.0	20'312.9	100.0	1'547.8	100.0	19'953.6	100.0	1'678.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	45.3		45.3		46.1		46.1		192.6		192.6	
Charges et revenus non incorporables	-		-		-		-		17.2		-	
Subventions en nature	5.0		-		-		-		5.7		-	
Total comptabilité générale	20'954.6		1'596.6		20'359.0		1'593.9		20'169.1		1'870.5	

Bibliothèques et discothèques municipales

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	36	39	Support	Total	43	45	46	Total
1	3'027.2	1'683.7	-	-	-	3'562.7	8'273.6	-	-	-	-
11	1'179.9	1'525.7	-	-	-	1'529.5	4'235.0	-	-	-	-
12	686.5	0.4	-	-	-	527.6	1'214.4	-	-	-	-
13	640.3	0.3	-	-	-	830.4	1'471.0	-	-	-	-
14	520.6	157.3	-	-	-	675.2	1'353.1	-	-	-	-
2	441.8	89.0	-	-	-	119.5	650.3	-	-	-	-
21	177.0	23.9	-	-	-	47.9	248.9	-	-	-	-
22	238.9	65.0	-	-	-	64.7	368.6	-	-	-	-
23	25.8	0.0	-	-	-	7.0	32.8	-	-	-	-
3	8'563.0	151.2	151.9	-	151.0	2'963.4	11'980.5	382.8	1'020.0	148.5	1'551.3
31	95.2	0.0	-	-	-	33.8	129.0	-	-	-	-
32	441.7	113.5	-	-	116.8	157.0	829.0	-	-	-	-
33	183.3	0.0	-	-	-	65.1	248.4	-	-	-	-
34	7'842.9	37.6	151.9	-	34.2	2'707.4	10'774.1	382.8	1'020.0	148.5	1'551.3
	12'031.9	1'923.8	151.9	-	151.0	6'645.6	20'904.3	382.8	1'020.0	148.5	1'551.3
	-	-	-	-	-	45.3	45.3	45.3	-	-	45.3
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	5.0	-	-	5.0	-	-	-	-
	12'031.9	1'923.8	151.9	5.0	151.0	6'690.9	20'954.6	428.1	1'020.0	148.5	1'596.6

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

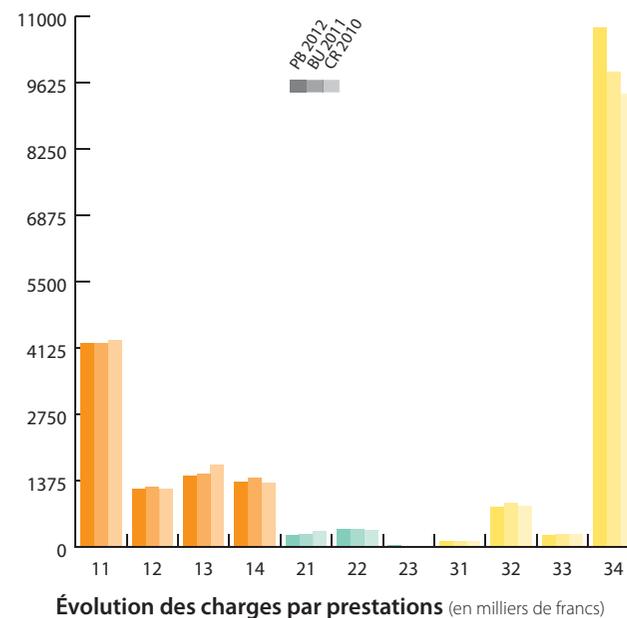
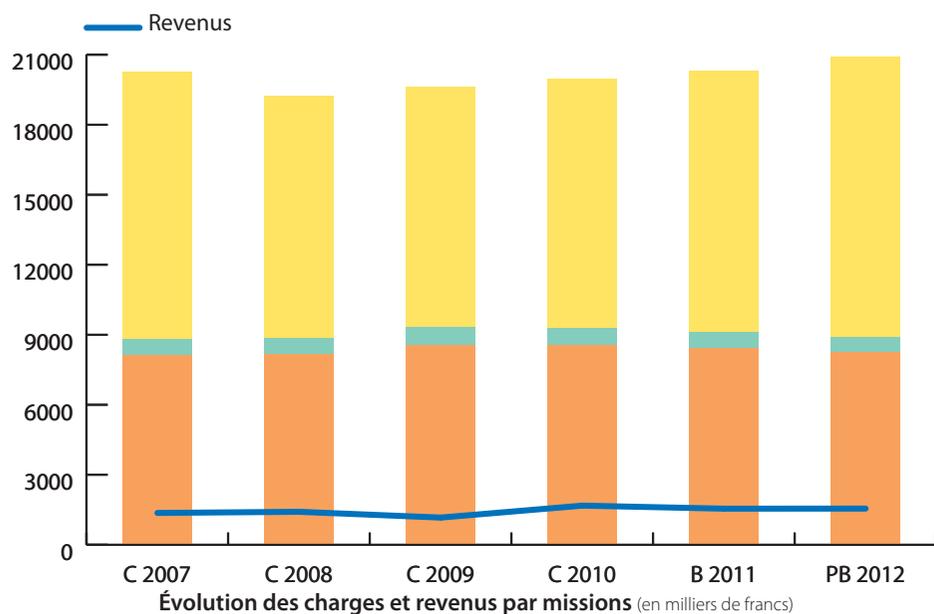
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Bibliothèques et discothèques municipales

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

- 1 Les prestations de cette rubrique sont en diminution au projet de budget 2012 par rapport au budget 2011 et aux comptes 2010. Cette diminution est due à une légère diminution du pourcentage du personnel engagé dans ces activités et la fin du catalogage rétrospectif des documents musicaux.
- 34 Cette prestation est en hausse au projet de budget 2012 par rapport au budget 2011 et aux comptes 2010 suite à l'augmentation des heures d'ouverture des bibliothèques, soit 31h 30 de plus par semaine sur tout le réseau. Cette augmentation a été rendue possible suite à la réorganisation toujours en cours des services centraux de gestion des documents.



BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Bibliothèque de Genève

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats de documents.
	12 Traitement et classement des collections	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des documents.
	13 Inventaire et informatisation des collections	Inventaires, catalogage et indexation des collections.
	14 Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent des collections, conservation préventive et restauration.
2 Recherche	21 Échanges scientifiques	Recherches, publications et collaboration dans les domaines de la BGE.
	22 Formation	Participation à l'accueil et la formation de stagiaires, d'apprenant-e-s et diplômant-e-s, au suivi de travaux de diplôme, ainsi qu'à la préparation de cours et à l'enseignement.
3 Communication, diffusion et médiation	31 Expositions permanentes	Conception et réalisation d'expositions permanentes.
	32 Expositions temporaires	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles et animations.
	33 Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
	34 Relations avec les publics	Accueil des publics, renseignements, orientation, information, formation, sécurité et surveillance. Service de prêt.

Priorités et perspectives

En 2011, la Bibliothèque de Genève a fait le point sur plus de trois ans de travaux lancés dans le cadre de l'analyse « Transition BGE » de 2007. Ce bilan était l'occasion de dégager de nouvelles pistes de développement à l'horizon 2020 tenant compte notamment des missions fondamentales de la BGE, des progrès techniques qui bouleversent le paysage des bibliothèques, des besoins en matière de médiation culturelle et des projets de collaboration entre institutions. Ce document a permis d'élaborer un nouveau plan directeur pour la période 2011-2014.

L'année 2012 sera naturellement marquée par ces objectifs qui se situent, il faut le souligner, dans la continuité de ceux des années précédentes. La BGE a obtenu – ou obtiendra si le Conseil municipal suit les propositions du Conseil administratif – plusieurs crédits extraordinaires pour la rétroconversion des fonds anciens, leur numérisation, la conservation (désacidification) ou les acquisitions. Ce soutien à son action est apprécié à sa juste valeur et figure comme un encouragement à aller plus loin. Mais la BGE a besoin de ressources humaines et financières (budget de fonctionnement) supplémentaires. Depuis plusieurs années, les nouveaux projets lancés se sont appuyés sur le personnel en place et les ressources disponibles. Il est difficile d'aller plus loin dans ces circonstances.

Pourtant, la passion et l'énergie ne manquent pas. Elles sont même à la base de la motivation d'une grande partie du personnel et une des richesses de l'institution et des projets mentionnés ci-dessous.

En matière de médiation culturelle et de communication, les besoins de développement sont importants : le potentiel est là, les moyens doivent être adaptés. La médiation culturelle offre d'importantes ressources pour maintenir la BGE comme nœud social ouvrant à chacun les portes du patrimoine et du savoir. 2012 sera une nouvelle étape dans cette évolution. En effet, dans le cadre des festivités du Tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau, la BGE organisera de nombreuses manifestations, conférences, publications et surtout deux expositions d'importance internationale. Celles-ci reposeront sur un concept nouveau de scénographie, de collaboration et de communication.

En 2012, la BGE développera un plan de numérisation des fonds patrimoniaux avec les autres bibliothèques scientifiques de la Ville, en plus des projets menés actuellement. Le programme e-rero sera poursuivi une année supplémentaire. Avec le Service des bâtiments, la BGE examinera les possibilités de développement des magasins en sous-sol dans la Parc des Bastions puisque la Commission

Bibliothèque de Genève

des monuments, de la nature et des sites a donné un préavis favorable (la BGE manque cruellement de place pour ses collections). Le programme de rétroconversion – réalisé également en collaboration avec les autres bibliothèques scientifiques de la Ville – battra son plein.

Les services au public traditionnels (prêt à domicile, salles de lecture, service de référence, fonds patrimoniaux) sont au cœur des préoccupations de la BGE, qui constate une augmentation de fréquentation des salles de lecture et l'apparition de besoins nouveaux en matière de lieux de travail. La BGE doit adapter son offre pour rester un lieu social et scientifique important.

Portant allègrement ses 450 ans d'existence, la Bibliothèque de Genève et ses sites (IMV, CIG, BMUS) ont connu ces dernières années un heureux développement, marquant une nouvelle étape de leur longue histoire. La BGE doit continuer dans cette direction pour que ses importantes missions publiques, patrimoniales, scientifiques s'adaptent en tout temps aux besoins de la collectivité. Aujourd'hui, la BGE identifie comme jamais une soif de savoir venant non seulement des milieux scientifiques – ce qui est normal – mais surtout d'un public toujours plus large. La BGE souhaite y répondre le mieux possible.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Réaliser deux expositions consacrées à Jean-Jacques Rousseau (dans le cadre du Tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau) et éditer une publication.	31 à 34	Nombre d'expositions et de publications.	2 expositions, 1 publication.	1 exposition.
Dans le cadre du programme de rétroconversion, lancer plusieurs projets (fichier général, manuscrits).	13	Nombre de projets lancés.	2	1
Numérisation des collections anciennes de la BGE (projet e-rara de numérisation des fonds du seizième siècle).	13	Nombres d'ouvrages numérisés.	200 ouvrages.	100 ouvrages.

Bibliothèque de Genève

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	8'555.6	53.4	834.6	88.1	8'325.7	55.6	834.8	88.7	8'678.1	56.5	1'370.1	92.0
11 Constitution et augmentation des collections	2'413.5	15.1	822.2	86.8	2'355.0	15.7	822.2	87.3	2'399.4	15.6	959.5	64.4
12 Traitement et classement des collections	2'145.7	13.4	5.1	0.5	2'063.6	13.8	4.6	0.5	2'132.2	13.9	4.0	0.3
13 Inventaire et informatisation des collections	3'555.4	22.2	6.6	0.7	3'482.0	23.3	7.3	0.8	3'652.5	23.8	404.2	27.1
14 Conservation et entretien des collections	441.0	2.8	0.6	0.1	425.1	2.8	0.6	0.1	493.9	3.2	2.4	0.2
2 Recherche	1'731.2	10.8	4.6	0.5	1'470.7	9.8	4.3	0.5	1'488.3	9.7	3.3	0.2
21 Echanges scientifiques	1'524.7	9.5	4.0	0.4	1'118.0	7.5	3.3	0.3	1'147.3	7.5	2.4	0.2
22 Formation	206.5	1.3	0.5	0.1	352.6	2.4	1.0	0.1	341.0	2.2	0.9	0.1
3 Communication, diffusion et médiation	5'727.0	35.8	108.3	11.4	5'177.2	34.6	102.3	10.9	5'186.0	33.8	115.8	7.8
31 Expositions permanentes	246.8	1.5	0.3	0.0	159.2	1.1	0.3	0.0	158.4	1.0	0.7	0.0
32 Expositions temporaires	451.7	2.8	0.3	0.0	272.6	1.8	0.3	0.0	303.8	2.0	0.7	0.0
33 Activités didactiques	1'377.5	8.6	2.8	0.3	1'294.7	8.6	3.0	0.3	1'351.2	8.8	6.7	0.4
34 Relations avec les publics	3'651.0	22.8	105.0	11.1	3'450.7	23.0	98.7	10.5	3'372.6	22.0	107.7	7.2
Total comptabilité analytique	16'013.8	100.0	947.5	100.0	14'973.6	100.0	941.3	100.0	15'352.4	100.0	1'489.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	5.4		5.4		5.4		5.4		21.9		21.9	
Charges et revenus non incorporables	-		16.0		-		16.0		-2.1		23.0	
Subventions en francs	20.6		-		20.6		-		19.9		-	
Subventions en nature	16.4		-		10.2		-		10.2		-	
Total comptabilité générale	16'056.2		968.9		15'009.8		962.7		15'402.3		1'534.0	

Bibliothèque de Genève

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables					
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	45	46	Support	Total
1	5'280.6	2'276.1	101.0	-	14.8	883.1	8'555.6	-	-	210.0	610.0	14.6	834.6
11	765.8	1'517.4	1.0	-	0.1	129.3	2'413.5	-	-	210.0	610.0	2.2	822.2
12	1'636.2	313.2	-	-	3.9	192.4	2'145.7	-	-	-	-	5.1	5.1
13	2'609.4	343.6	100.0	-	10.8	491.6	3'555.4	-	-	-	-	6.6	6.6
14	269.3	101.9	-	-	-	69.8	441.0	-	-	-	-	0.6	0.6
2	1'082.8	339.0	-	-	-	309.4	1'731.2	-	1.6	-	-	3.0	4.6
21	909.6	327.9	-	-	-	287.1	1'524.7	-	1.6	-	-	2.5	4.0
22	173.2	11.1	-	-	-	22.3	206.5	-	-	-	-	0.5	0.5
3	4'264.1	426.7	287.1	-	33.7	715.5	5'727.0	6.1	89.6	-	-	12.6	108.3
31	112.1	94.9	-	-	-	39.9	246.8	-	-	-	-	0.3	0.3
32	113.4	298.9	-	-	-	39.4	451.7	-	-	-	-	0.3	0.3
33	1'101.2	1.1	-	-	-	275.3	1'377.5	-	-	-	-	2.8	2.8
34	2'937.4	31.8	287.1	-	33.7	361.0	3'651.0	6.1	89.6	-	-	9.3	105.0
	10'627.5	3'041.7	388.0	-	48.4	1'908.1	16'013.8	6.1	91.1	210.0	610.0	30.2	947.5
	5.4	-	-	-	-	-	5.4	-	5.4	-	-	-	5.4
	-	-	-	-	-	-	-	16.0	-	-	-	-	16.0
	-	-	-	20.6	-	-	20.6	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	16.4	-	-	16.4	-	-	-	-	-	-
	10'632.9	3'041.7	388.0	37.0	48.4	1'908.1	16'056.2	22.1	96.5	210.0	610.0	30.2	968.9

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

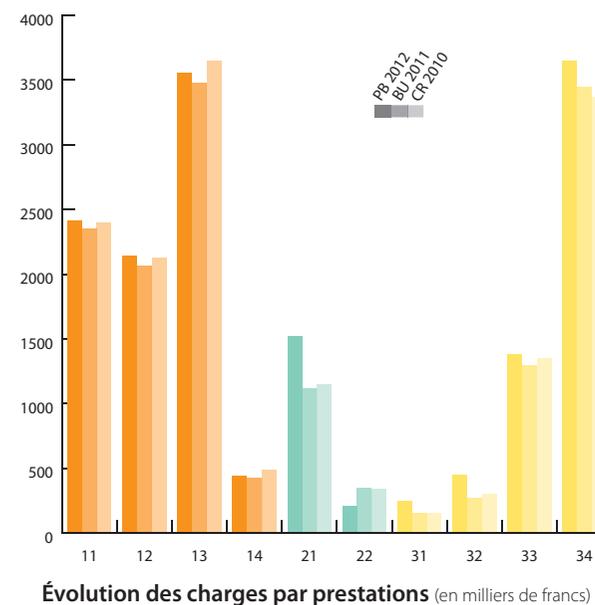
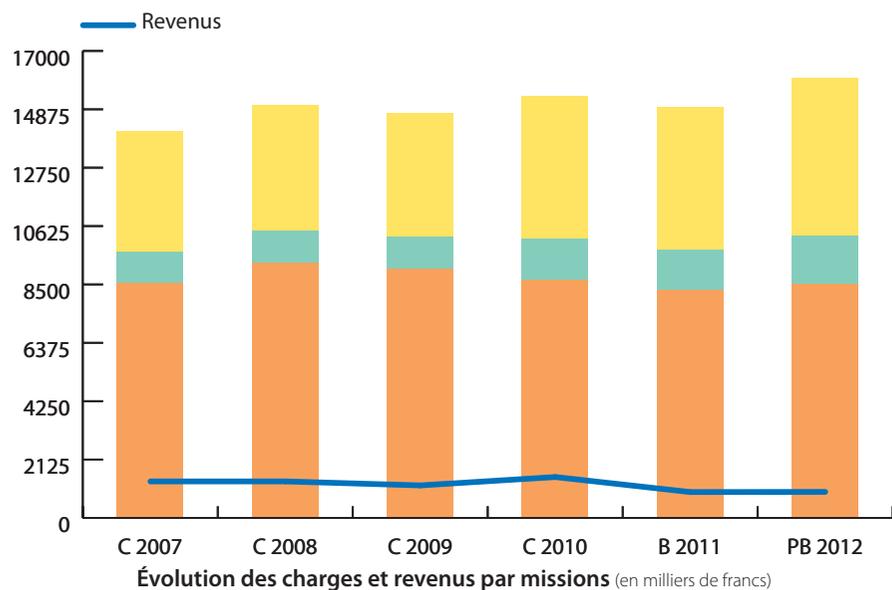
Bibliothèque de Genève

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurances pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables», ainsi que les «Subventions» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

La présentation analytique montre que les charges et les revenus sont relativement stables entre les 3 exercices.

- ¹³ Les revenus de cette prestation, aux comptes 2010, se composent de la mise à disposition de personnel pour des travaux de rétro conversion (projet RERO) pour un montant d'environ 400'000.-. Au comptes 2010 et au projet de budget 2012, les charges liées aux frais informatiques se montent à environ 300'000.-.



SPORTS

Sports

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Promouvoir l'activité physique	11	Prestations d'activité sportives adaptées pour permettre l'accès à tous les publics Permettre à toutes et tous l'accès à des activités sportives adaptées selon les besoins, les aptitudes, les disponibilités et les motivations de chacun (Sport pour toutes et tous).
		12	Proposition d'actions de promotion de la santé et d'intégration par le sport Développer une politique de promotion de la santé à travers le sport qui permette de favoriser une plus grande hygiène de vie en général, mais aussi une pratique de l'activité physique en particulier pour les personnes âgées et les personnes handicapées.
2	Soutenir le mouvement sportif	21	Développement du sport porté par les associations et les clubs Définition de contrats d'objectifs clairs et précis afin d'établir un véritable partenariat entre la Ville de Genève et les clubs au-delà du simple octroi de subventions, de fixer les responsabilités et les engagements des deux parties et d'obtenir une transparence et une clarification des types et niveaux d'aides apportés par la commune (aides directes, aides indirectes, aides ponctuelles, aides incitatives et/ou à la performance).
		22	Mise à disposition des installations et du personnel du Service des sports aux clubs et associations Mettre à disposition les infrastructures et assurer un soutien logistique et technique pour l'organisation des manifestations sportives locales et régionales.
3	Organiser des événements sportifs d'envergure	31	Encouragement et aide à l'organisation d'événements sportifs d'envergure Organiser des événements majeurs en adoptant une démarche commune entre le Canton et les communes et agissant en tant que facilitateurs pour les organisateurs (contrats de prestations - financement par accord avec des partenaires sociaux et des organisations à but non lucratif).
4	Gérer les infrastructures sportives	41	Identification des besoins en terme d'infrastructures sportives Diagnostiquer l'ensemble du patrimoine sportif et inventorier les besoins des partenaires sportifs afin d'engager un programme de réhabilitation, d'achat ou de rénovation des équipements, et de pouvoir déterminer des projets d'extension ou de création de complexes sportifs. Pour ce faire, des collaborations doivent être initiées entre les communes et l'État.
		42	Entretien courant des infrastructures et surfaces de sports Effectuer tous les travaux nécessaires d'entretien et de maintenance liés à la bonne conservation, sécurité et hygiène des infrastructures et surfaces de sports.

Sports

Priorités et perspectives

Le Service des sports contribue à la promotion de la santé et à l'intégration sociale de toutes et tous, sans distinction d'âge, de sexe, de revenu ou d'origine, en offrant de nombreuses prestations adaptées aux besoins de la société dans son ensemble. Il est un partenaire fiable, à l'écoute du milieu sportif et reconnu comme l'un des moteurs de la politique sportive régionale. Il déploie son action en faisant évoluer ses prestations comme sa politique de subventionnement et en anticipant les besoins futurs, notamment en termes d'infrastructures et de manifestations.

L'année 2012 se caractérisera par un développement de l'offre sportive en faveur des jeunes et des personnes ayant du temps libre en journée. Le Service des sports veut mettre en place une nouvelle offre de « chèques sportifs » destinés aux jeunes de 4 à 18 ans. L'objectif est d'encourager la pratique sportive en club en offrant tout ou partie de la cotisation ou de l'inscription. Les critères d'attribution devront être déterminés précisément, la volonté étant toutefois de cibler les familles à revenus modestes. Autre nouveauté, des cours de sports dans les heures creuses de fréquentations des installations seront mis en place pour les personnes disposant de temps en journée (retraités, demandeurs d'emploi, parents au foyer, etc.).

Un repositionnement des événements (manifestations) organisés par le Service des sports interviendra en 2012, afin qu'ils correspondent aux nouveaux comportements sportifs. Le Challenge, Skiville et la Fête du sport seront concernés.

Une refonte de la politique de subventionnement sera également engagée. Son axe principal sera le développement de contrats de partenariats avec les associations et clubs percevant plus de 100'000.- de subvention annuelle.

Enfin, la poursuite des travaux de développement et de modernisation des infrastructures sera au centre des priorités de 2012. À titre d'exemple, on peut citer l'avancement du dossier de construction d'une nouvelle patinoire adaptée aux besoins d'un club de ligue nationale ; le projet de réaménagement du boulodrome (construction d'un étage supplémentaire en vue d'optimiser l'espace et d'étoffer l'offre sportive) ; et le dossier du réaménagement des centres sportifs de Vessy et du Bout-du-Monde, dont la revalorisation permettra de mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Développer l'offre des cours de sports pour les personnes disposant de temps libre durant la journée.	11	Nombre de cours de sport adaptés à ce nouveau besoin.	3	1
Développer des contrats de partenariat avec les clubs et associations subventionnés à plus de 100'000.-.	21	Nombre de contrats de partenariat signés.	3	1
Créer pour les jeunes de 4 à 18 ans une offre de « chèques sportifs » ayant pour but d'encourager la pratique du sport au sein des clubs et associations.	11	Nombre de chèques sportifs attribués.	100	50
Réaliser des analyses permettant d'anticiper les besoins de la population et des associations en matière d'infrastructures et de prestations sportives.	41	Nombre de rapports établis.	3	1

Sports

Charges et revenus par missions et prestations (en millier de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Promouvoir l'activité physique	3'964.3	9.7	1.1	0.0	3'062.8	7.8	6.0	0.1	3'591.1	9.4	102.9	2.1
11 Prestations d'activité sportives adaptées pour permettre l'accès à tous les publics	3742.5	9.2	1.1	0.0	2'897.3	7.4	6.0	0.1	3'526.5	9.2	102.9	2.1
12 Proposition d'actions de promotion de la santé et d'intégration par le sport	221.8	0.5	-	-	165.5	0.4	-	-	64.6	0.2	-	-
2 Soutenir le mouvement sportif	14'247.2	34.9	3'673.9	85.3	13'684.7	34.9	3'758.0	82.8	13'517.5	35.2	3'806.4	79.5
21 Développement du sport porté par les associations et les clubs	2'574.3	6.3	351.7	8.2	2'335.4	6.0	373.5	8.2	2'499.3	6.5	439.6	9.2
22 Mise à disposition des installations et du personnel du Service des sports aux clubs et associations	11'672.9	28.6	3'322.3	77.1	11'349.3	28.9	3'384.5	74.5	11'018.3	28.7	3'366.7	70.3
3 Organiser des événements sportifs d'envergure	1'068.0	2.6	0.0	0.0	806.8	2.1	0.0	0.0	729.5	1.9	35.5	0.7
31 Encouragement et aide à l'organisation d'événements sportifs d'envergure	1'068.0	2.6	0.0	0.0	806.8	2.1	0.0	0.0	729.5	1.9	35.5	0.7
4 Gérer les infrastructures sportives	21'510.0	52.7	633.9	14.7	21'663.1	55.2	777.2	17.1	20'543.1	53.5	843.6	17.6
41 Identification des besoins en terme d'infrastructures sportives	192.7	0.5	-	-	160.5	0.4	-	-	376.6	1.0	-	-
42 Entretien courant des infrastructures et surfaces de sports	21'317.3	52.3	633.9	14.7	21'502.6	54.8	777.2	17.1	20'166.4	52.5	843.6	17.6
Total comptabilité analytique	40'789.6	100.0	4'308.9	100.0	39'217.4	100.0	4'541.1	100.0	38'381.2	100.0	4'788.4	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	785.1		785.1		746.0		746.0		1'116.1		1'116.1	
Charges et revenus non incorporables	162.2		-		170.1		-		169.7		-	
Subventions en francs	5'458.1		-		5'593.4		-		5'357.9		-	
Subventions en nature	1'229.6		-		1'564.6		-		1'740.6		-	
Total comptabilité générale	48'424.6		5'094.0		47'291.5		5'287.1		46'765.5		5'904.6	

Sports

Charges par chapitres comptables									Revenus par chapitres comptables					
	30	31	33	35	36	39	Support	Total	42	43	46	49	Support	Total
1	2'548.1	606.8	-	-	-	290.9	518.5	3'964.3	-	-	-	-	1.1	1.1
11	2'380.0	605.3	-	-	-	290.9	466.2	3'742.5	-	-	-	-	1.1	1.1
12	168.0	1.5	-	-	-	-	52.3	221.8	-	-	-	-	-	-
2	9'522.0	2'250.4	595.5	1'167.3	-	67.2	644.9	14'247.2	188.1	3'029.0	350.0	31.5	75.4	3'673.9
21	681.6	384.0	89.9	1'167.3	-	30.0	221.5	2'574.3	-	-	350.0	-	1.7	351.7
22	8'840.3	1'866.4	505.6	-	-	37.1	423.4	11'672.9	188.1	3'029.0	-	31.5	73.7	3'322.3
3	678.6	227.2	-	-	-	14.0	148.3	1'068.0	-	-	-	-	0.0	0.0
31	678.6	227.2	-	-	-	14.0	148.3	1'068.0	-	-	-	-	0.0	0.0
4	10'384.5	4'693.6	5'471.1	-	-	829.3	131.5	21'510.0	438.8	84.0	-	73.5	37.5	633.9
41	173.6	-	-	-	-	-	19.1	192.7	-	-	-	-	-	-
42	10'210.9	4'693.6	5'471.1	-	-	829.3	112.5	21'317.3	438.8	84.0	-	73.5	37.5	633.9
	23'133.1	7'777.9	6'066.6	1'167.3	-	1'201.4	1'443.2	40'789.6	626.9	3'113.0	350.0	105.0	114.0	4'308.9
	-	785.1	-	-	-	-	-	785.1	-	785.1	-	-	-	785.1
	-	-	150.0	-	-	12.2	-	162.2	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	5'458.1	-	-	5'458.1	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	1'229.6	-	-	1'229.6	-	-	-	-	-	-
	23'133.1	8'563.0	6'216.6	1'167.3	6'687.7	1'213.6	1'443.2	48'424.6	626.9	3'898.1	350.0	105.0	114.0	5'094.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

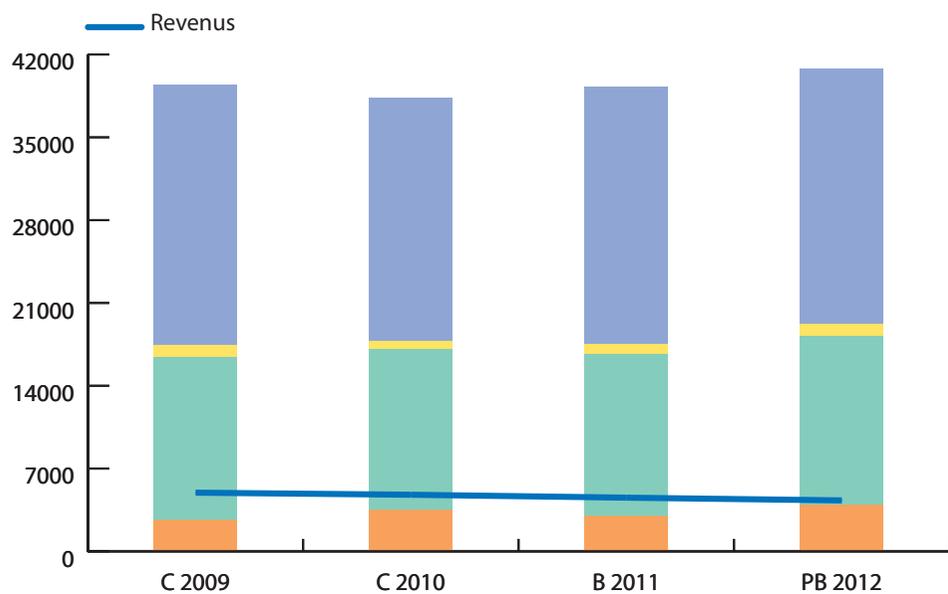
Sports

Commentaires

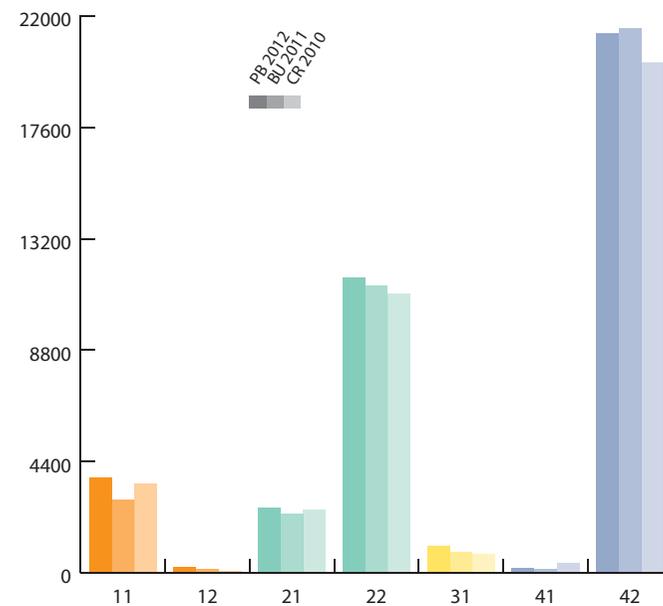
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Les charges et revenus non incorporables concernent l'amortissement du stade de Genève qui n'est pas réparti sur les missions et prestations.

Le montant des charges est en hausse au projet de budget 2012 et au budget 2011 par rapport aux comptes 2010. Cette différence s'explique, entre autre, par l'augmentation des frais d'entretien des bâtiments public et l'amortissement des travaux d'entretien intérieur de la patinoire des Vernets.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

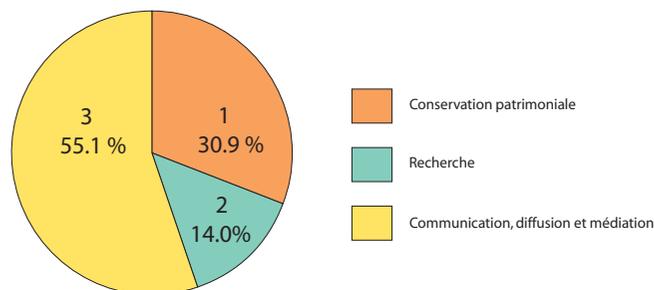
**INSTITUTIONS MUSÉALES
ET BIBLIOTHÈQUES**

Institutions muséales et bibliothèques

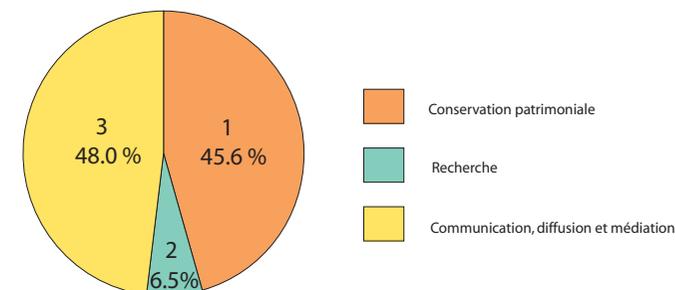
Charges des institutions muséales et des bibliothèques par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012									
	Domaines des musées					Domaine des bibliothèques				
	CJB	MAH	ARI	MEG	MHN	Sous-total	BMU	BGE	Sous-total	TOTAL
1 Conservation patrimoniale	7'274.4	9'955.4	372.2	2'661.4	4'715.2	24'978.6	8'273.6	8'555.6	16'829.2	41'807.8
11 Constitution et augmentation des collections	313.3	1'156.1	16.6	205.8	1'095.9	2'787.7	4'235.0	2'413.5	6'648.6	9'436.3
12 Traitement et classement des collections	3'885.4	3'477.1	37.5	1'225.0	1'879.7	10'504.7	1'214.4	2'145.7	3'360.1	13'864.8
13 Inventaires et informatisation des collections	1'043.9	3'504.1	139.5	1'054.6	1'067.8	6'809.9	1'471.0	3'555.4	5'026.4	11'836.2
14 Conservation et entretien des collections	2'031.8	1'818.1	178.6	176.0	671.8	4'876.3	1'353.1	441.0	1'794.1	6'670.5
2 Recherche	2'015.9	3'528.7	268.5	1'745.5	3'751.1	11'309.8	650.3	1'731.2	2'381.5	13'691.3
21 Recherche	1'055.4	2'625.6	185.2	526.7	2'299.7	6'692.7	248.9	-	248.9	6'941.6
22 Echanges scientifiques	667.5	422.7	65.9	1'139.9	1'190.7	3'486.6	368.6	1'524.7	1'893.3	5'379.9
23 Formation	293.0	480.4	17.4	79.0	260.8	1'130.5	32.8	206.5	239.3	1'369.8
3 Communication, diffusion et médiation	7'798.4	19'865.4	3'034.2	4'277.8	9'506.4	44'482.3	11'980.5	5'727.0	17'707.5	62'189.8
31 Collections permanentes vivantes	5'004.1	3'269.2	118.2	1'634.2	1'611.8	11'637.5	129.0	246.8	375.8	12'013.3
32 Expositions temporaires	676.1	4'492.7	434.1	868.9	1'620.5	8'092.3	829.0	451.7	1'280.7	9'372.9
33 Activités didactiques	731.8	1'360.7	242.8	450.6	2'814.5	5'600.5	248.4	1'377.5	1'626.0	7'226.5
34 Relations avec les publics	1'386.4	10'742.8	2'239.1	1'324.1	3'459.7	19'152.0	10'774.1	3'651.0	14'425.0	33'577.0
Total comptabilité analytique	17'088.7	33'349.6	3'675.0	8'684.7	17'972.8	80'770.7	20'904.3	16'013.8	36'918.2	117'688.9
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	3.2	0.5	-	-	19.0	22.7	45.3	5.4	50.7	73.4
Charges et revenus non incorporables	-	-	-	9.0	-	9.0	-	-	-	9.0
Subventions en francs	-	-	-	-	10.0	10.0	-	20.6	20.6	30.6
Subventions en nature	48.0	93.3	32.1	-	25.4	198.9	5.0	16.4	21.4	220.3
Total comptabilité générale	17'139.9	33'443.4	3'707.1	8'693.6	18'027.2	81'011.2	20'954.6	16'056.2	37'010.8	118'022.0

Institutions muséales et bibliothèques

Répartition des charges 2012 - Domaine des musées



Répartition des charges 2012 - Domaine des bibliothèques



Commentaires

Suite à l'uniformisation des catalogues de missions et prestations des institutions muséales et bibliothèques au projet de budget 2009 et à la première présentation comparative des charges au projet de budget 2010, la Direction du département de la culture et du sport a souhaité reconduire cette analyse pour l'exercice budgétaire 2012.

Il ressort de cette analyse transversale une légère différence entre les institutions muséales et les bibliothèques en termes relatifs.

En effet, la part du budget accordée par les institutions muséales à la « Communication, diffusion et médiation » est plus grande du fait de l'importance des coûts liés aux expositions temporaires et permanentes. Les bibliothèques se démarquent dans cette mission par des prestations liées à l'accueil des publics.

Pour ce qui concerne la « Conservation patrimoniale », les bibliothèques y affectent près de la moitié de leurs ressources (45.6%) contre (30.9%) pour les institutions muséales. Cela s'explique par l'importance des collections en nombre (constitution, augmentation et inventaire), ainsi que par les coûts liés au projet de numérisation des collections.

Analyse départementale des subventions (DCS)

Subventions 2012 du Département de la culture et du sport détaillées par genre

(en milliers de francs)

Genre	DIR	SAT	SPC	SEC (1)	GTG	CJB	MAH	ARI	MHN	BMU	BGE	SPO	Total par genre	%
Activités scientifiques	5.2					48.0			35.4		30.9		119.5	0.2%
Art contemporain				5'472.8									5'472.8	7.0%
Art Lyrique					15'529.1								15'529.1	19.8%
Autres tâches culturelles (2)	470.9	170.9		1'193.3			93.3	32.1					1'960.5	2.5%
Cinéma		117.7		4'394.5									4'512.2	5.8%
Danse				1'993.5									1'993.5	2.5%
Livre	993.0			1'145.8						5.0	6.1		2'149.9	2.7%
Musique	100.0			18'267.8									18'367.8	23.5%
Pluridisciplinaire		242.1	1'038.0	2'523.5									3'803.6	4.9%
Théâtre				17'729.8									17'729.8	22.6%
Sport												6'687.7	6'687.7	8.5%
Total par service	1'569.1	530.7	1'038.0	52'720.9	15'529.1	48.0	93.3	32.1	35.4	5.0	37.0	6'687.7	78'326.3	100.0%

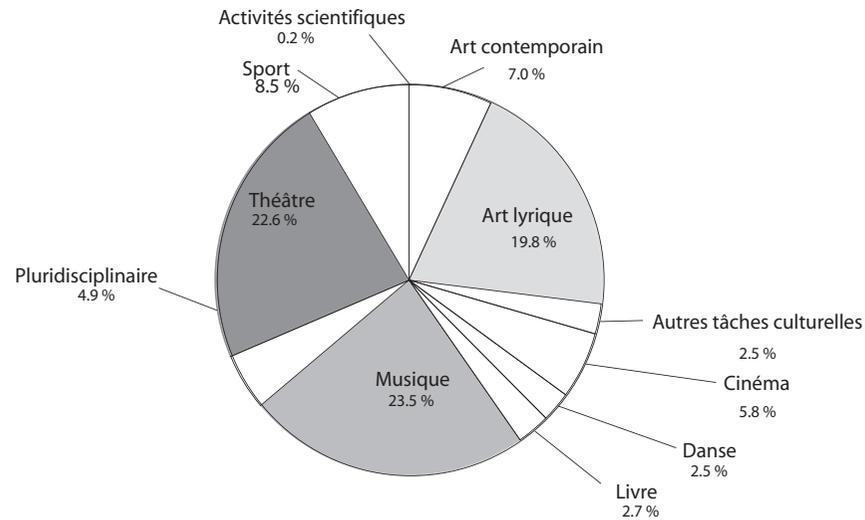
(1) y compris le FMAC

(2) Dans la rubrique «Autres tâches culturelles» sont englobées les subventions notamment allouées à la mise à disposition des locaux (subventions relatives à des prestations en nature), aux maisons de quartiers et associations ayant des activités culturelles diverses non comprises dans la classification pluridisciplinaire.

(en milliers de francs)

	En nature	En francs	Total	%
Art lyrique (Grand théâtre de Genève)	3'184.5	12'344.6	15'529.1	100.0%
Composition des subventions allouées à la musique				
Fonds général Musique		639.0	639.0	3.5%
Contrechamps	66.0	752.6	818.6	4.5%
AMR	226.5	814.4	1'040.9	5.7%
Autres musiques	1'429.1	4'932.9	6'362.1	34.6%
L'Orchestre de la Suisse Romande	7.2	9'500.0	9'507.2	51.8%
Total des subventions allouées à la musique	1'728.9	16'638.9	18'367.8	100.0%
Composition des subventions allouées aux théâtres				
Fondation d'art dramatique	761.4	5'547.5	6'308.9	35.6%
Fondation Saint-Gervais Genève	334.5	2'205.0	2'539.5	14.3%
Fonds général théâtre	168.9	1'900.0	2'068.9	11.7%
Théâtre du Grütli	258.9	1'811.5	2'070.4	11.7%
Théâtre Am Stram Gram	266.7	1'080.0	1'346.7	7.6%
Autres théâtres	474.7	2'920.6	3'395.3	19.2%
Total des subventions allouées aux théâtres	2'265.2	15'464.6	17'729.8	100.0%

Analyse départementale des subventions (DCS)



Commentaires

L'analyse des subventions en francs du projet de budget 2012 a été reprise pour ce nouvel exercice avec l'intégration du domaine des sports.

En outre, un éclairage particulier a été réalisé sur les 3 principaux genres de subventions, à savoir l'art lyrique (GTG), le théâtre et la musique.

Comparativement au budget 2011, l'exercice 2012 est sujet à des augmentations au niveau du Service culturel. Pour cet exercice, les domaines du théâtre indépendant et institutionnel, de la musique et des manifestations cinématographiques ont été valorisés. Le domaine du théâtre subit la plus forte augmentation.

**ENVIRONNEMENT URBAIN
ET SÉCURITÉ**

Premier exercice complet de la législature, 2012 s'annonce comme une année d'installation du département dans sa nouvelle configuration.

La répartition des services au sein des départements, décidée par le nouveau Conseil administratif, a permis au DEUS d'intégrer le Service des espaces verts (SEVE) dans son périmètre. Il en résulte une réelle et forte opportunité de renforcer l'approche transversale de la gestion dynamique, concertée et coordonnée de l'espace public en matière d'animation, d'usage, de nettoyage et de sécurité.

La dimension aménagement ne peut être dissociée de la gestion et de l'exploitation mais fait appel à d'autres métiers. Le processus consistant à ce que les magistrats des départements concernés se réunissent au sein d'une « Délégation à l'aménagement » pour piloter les grands projets d'espaces publics et d'aménagement des parcs et promenades optimisera la bonne utilisation des compétences et la collaboration entre les services.

Les services de la sécurité et de l'espace publics (SEEP), Voirie - Ville propre (VVP), espaces verts (SEVE), logistique et manifestations (LOM) développeront une vision partagée de la relation entre la population et l'espace public en vue de faciliter les démarches administratives, notamment dans le cadre de l'organisation de manifestations, et d'offrir un cadre propre et sûr aux personnes qui habitent, travaillent ou séjournent dans notre ville.

L'élargissement des compétences du SEVE dans le domaine de l'exploitation des cimetières participe de cette logique d'amélioration de l'action municipale qui tend à clarifier les répondants en fonction des compétences métier, à réduire le nombre d'intermédiaires et d'intervenants, ainsi qu'à raccourcir les délais d'intervention et mobiliser les savoir-faire.

Dans le domaine de la sécurité, l'année 2012 sera déterminante pour développer le recrutement et asseoir ainsi l'objectif d'une Police municipale forte d'environ 200 femmes et hommes et répartie dans huit postes de quartier à l'horizon 2015.

Quant au projet ConvergenceS, il verra, au terme de l'année, le Service d'incendie et de secours (SIS) et le Service de sécurité de l'aéroport (SSA) intégrés dans un même dispositif organique de secours et de sauvetage, piloté par la Ville de Genève.

La réflexion entreprise dans le domaine des ateliers, visant à centraliser certaines fonctions et à constituer un centre de compétences appelé à délivrer des prestations aux services concernés, est également porteuse d'une organisation rationalisée des travaux de mécanique, menuiserie, serrurerie et peinture au sein de l'administration.

Les priorités défendues par le DEUS durant la législature précédente demeurent. Il s'agit notamment de la politique municipale en matière de gestion optimisée des déchets, d'assainissement du parc de véhicules et d'engins motorisés et du renforcement de la réactivité et de la coordination du service public dans les quartiers sous l'angle de la propreté, de la gestion du domaine public et de la sécurité.

Enfin, on ne saurait évoquer les principaux axes de l'activité du département sans mentionner les missions spécifiques de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) et les enjeux auxquels ce service doit faire face dans son rôle consistant à anticiper l'avenir, notamment en matière d'accessibilité aux prestations publiques en ligne.

**DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
URBAIN ET DE LA SÉCURITÉ**

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Pilotage, coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements et de directives, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42	Représentation Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Priorités et perspectives

Pour la Direction du département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS), l'enjeu de la période du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2012 consiste à mener de front le soutien aux services et la coordination des activités du département tout en appuyant le magistrat dans son année de mairie. L'appui aux services se déploiera dans les domaines administratif (RH et finances), juridique et de communication. L'honneur de la charge de Maire implique une grande disponibilité mais les activités et les projets des services ne sauraient en souffrir.

L'intégration du Service des espaces verts (SEVE) et l'élargissement des missions de ce service feront l'objet d'un plan d'actions visant à optimiser les ressources consacrées à la gestion de l'espace public et à assurer un meilleur service à la population. Les secteurs d'intervention du Service Voirie - Ville propre (VVP) et du SEVE seront gérés de manière à ce que chaque quartier de la Ville de Genève bénéficie des compétences métier nécessaires pour assurer le nettoyage des espaces publics, y compris les parcs et promenades et l'entretien horticole et paysager des surfaces vertes, ceci en s'adaptant aux besoins d'une ville dont la population s'approprie le domaine public 7 jours sur 7.

Les objectifs posés dans le domaine de la gestion des déchets seront également suivis de près par la direction du département. A cet égard, une orientation claire de l'autorité cantonale est attendue et sera déterminante pour inciter les entreprises à assumer le coût de l'élimination de leurs déchets.

Le projet majeur du Service de la sécurité et de l'espace publics consiste à disposer des forces nécessaires pour constituer un corps d'APM adapté aux problématiques urbaines. Les missions d'îlotage sont clairement identifiées comme un moyen efficace de combler le fossé qui s'agrandit entre la population et l'administration. Toutefois, une certaine masse critique est nécessaire pour que les effectifs engagés sur le terrain assurent une présence visible et constante. Objectif 2012: 25 nouveaux et nouvelles agent-e-s de Police municipale sur le terrain.

Dans le domaine des secours et du sauvetage, le projet de fusion entre le Service d'incendie et de secours (SIS) et le Service de sécurité de l'aéroport (SSA) devra se matérialiser par des décisions en ce qui concerne l'intégration du personnel du SSA au sein de la Ville de Genève (salaires, retraites) et l'étude d'une nouvelle caserne commune à proximité du territoire aéroportuaire. Le rapprochement des entités sanitaires des deux corps, au 1^{er} janvier 2012, sera un premier jalon concret du projet ConvergenceS.

La perspective de réorganisation des ateliers de la Ville de Genève renforcera significativement la transversalité du Service logistique et manifestations (LOM). Ce service travaillera de plus en plus dans une logique de contrats de prestations internes.

La Direction des systèmes d'information et de communication demeurera la pierre angulaire de la plupart des projets de l'administration dont le déploiement repose sur des processus informatisés.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Soutenir la rédaction d'un contrat de prestations relatif à l'entretien des cimetières entre les services des espaces verts (SEVE) et des pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF).	21 et 32	Contrat de prestations SEVE - SPF.	Contrat signé au 31 mars 2012.	Contrat signé au 30 juin 2012.
Veiller à l'application, par les services du département, des procédures d'accompagnement en cas d'absences non planifiées.	31	Nombre de dialogues RH formalisés avec les services.	2 dialogues RH avec chaque service.	1 dialogue RH avec chaque service.
Dans le cadre du projet ConvergenceS, municipaliser le personnel SSA au 1 ^{er} janvier 2013.	11, 13 et 31	Taux de collaborateurs-trices SSA nommés par la Ville de Genève au 31.12.2012.	100%	100%
Développer la gestion des espaces verts dans le périmètre de l'environnement urbain et de la sécurité en favorisant les synergies avec les autres services du département.	21, 31 et 32	Nombre d'activités effectuées de façon concertée entre le SEVE et les autres services du département.	4	2

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseils aux Autorités politiques	737.4	27.0	-	-	682.4	26.7	-	-	720.5	26.8	-	-
11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	737.4	27.0	-	-	682.4	26.7	-	-	720.5	26.8	-	-
2 Développement des priorités stratégiques	598.1	21.9	-	-	558.2	21.8	-	-	645.4	24.0	-	-
21 Mise en œuvre de la politique du département	494.6	18.1	-	-	483.1	18.9	-	-	562.3	20.9	-	-
22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	51.8	1.9	-	-	47.4	1.9	-	-	41.5	1.5	-	-
23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	51.8	1.9	-	-	27.7	1.1	-	-	41.5	1.5	-	-
24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Direction et coordination	940.7	34.4	-	-	880.4	34.4	-	-	815.3	30.4	-	-
31 Direction et coordination départementale	504.6	18.5	-	-	454.7	17.8	-	-	411.2	15.3	-	-
32 Direction et coordination interdépartementale	233.4	8.5	-	-	227.1	8.9	-	-	205.0	7.6	-	-
33 Assistance juridique	202.7	7.4	-	-	198.6	7.8	-	-	199.1	7.4	-	-
4 Relations externes	456.9	16.7	-	-	438.6	17.1	-	-	504.6	18.8	-	-
41 Information publique et communication	281.3	10.3	-	-	260.1	10.2	-	-	257.1	9.6	-	-
42 Représentation	108.2	4.0	-	-	104.4	4.1	-	-	128.1	4.8	-	-
43 Coordination externe	67.4	2.5	-	-	74.1	2.9	-	-	119.4	4.4	-	-
Total comptabilité analytique	2'733.1	100.0	-	-	2'559.5	100.0	-	-	2'685.7	100.0	-	-
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	22.2	-	22.2	-
Charges et revenus non incorporables	65.0	-	-	-	60.0	-	-	-	72.4	-	-	-
Total comptabilité générale	2'798.1	-	-	-	2'619.5	-	-	-	2'780.3	22.2	-	-

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Charges par chapitres comptables							
	30	31	35	36	39	Support	Total
1	454.9	7.3	-	-	-	275.2	737.4
11	454.9	7.3	-	-	-	275.2	737.4
2	273.5	0.9	-	30.0	-	293.7	598.1
21	227.2	0.5	-	30.0	-	236.9	494.6
22	23.2	0.2	-	-	-	28.4	51.8
23	23.2	0.2	-	-	-	28.4	51.8
24	-	-	-	-	-	-	-
3	397.1	62.7	-	-	2.0	478.9	940.7
31	216.1	22.3	-	-	2.0	264.2	504.6
32	113.4	0.4	-	-	-	119.6	233.4
33	67.6	40.0	-	-	-	95.1	202.7
4	241.8	32.3	-	-	-	182.8	456.9
41	148.1	0.1	-	-	-	133.1	281.3
42	53.5	32.1	-	-	-	22.6	108.2
43	40.3	0.1	-	-	-	27.1	67.4
	1'367.4	103.1	-	30.0	2.0	1'230.6	2'733.1
	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	65.0	-	-	-	65.0
	1'367.4	103.1	65.0	30.0	2.0	1'230.6	2'798.1

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

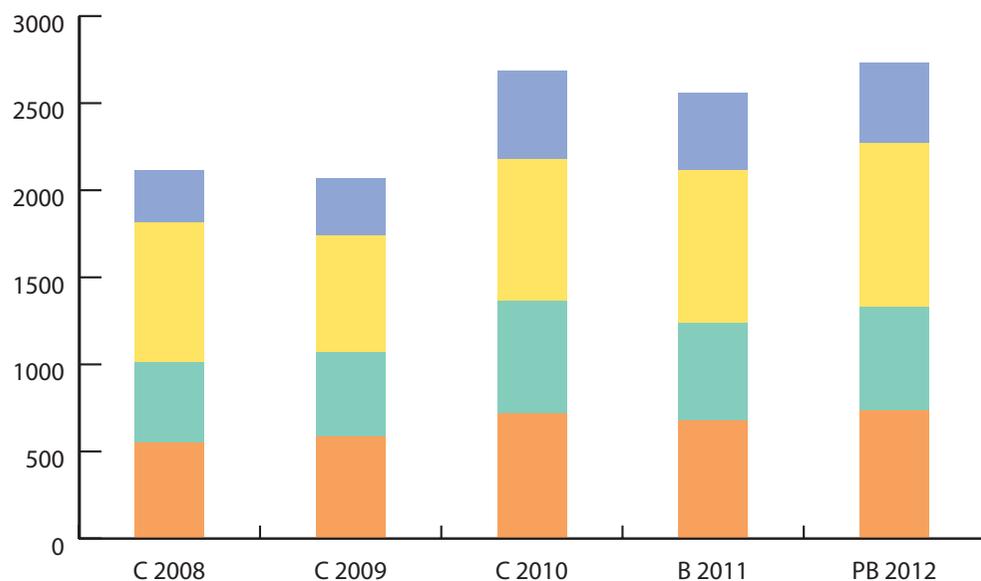
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

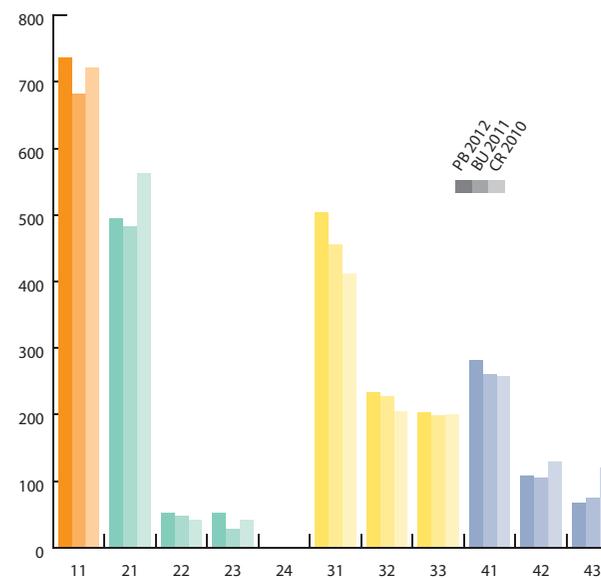
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

La cotisation à la Commission intercommunale des déchets carnés (CIDEDEC) n'a pas été incorporée dans le calcul des coûts par prestations, afin de ne pas biaiser l'analyse pluriannuelle. Cette dépense figure pour les 3 exercices sous la rubrique «Charges et revenus non incorporables».



Évolution des charges par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

INCENDIE ET SECOURS

Incendie et secours

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Sapeurs-pompiers professionnels	11 Feu	Lutte contre le feu et ses effets sur l'ensemble du territoire cantonal.
	12 Sauvetage	Sauvetage et dégagement des personnes et animaux, en situation périlleuse ou nécessitant une désincarcération.
	13 Assistance	Lutte contre les effets liés aux forces de la nature et contre les dangers des risques techniques.
	14 Autres interventions	Travaux d'assistance technique de préservation des installations industrielles ou de l'habitat.
	15 Instruction	Instruction et formation permanente des sapeurs pompiers professionnels.
	16 Prestations pour des tiers	Travaux techniques, gardes et surveillances.
2 Sapeurs-sauveteurs	21 Sauvetage et transport	Transports sanitaires à la demande du 144 ou liés à une intervention.
	22 Instruction	Instruction et formation permanente des sapeurs sauveteurs.
	23 Prestations pour des tiers	Gardes et surveillances.
3 Protection civile	31 Protection	Gestion d'une Organisation de Protection Civile (OPC). Protection des personnes et des biens dans des situations d'urgence ainsi que la gestion de la mise à l'abri de la population. Entretien de la structure de protection. Protection des biens culturels.
	32 Instruction	Formation en prévention, assistance, sauvetage et protection des personnes astreintes à la protection civile lors des cours de répétition.
	33 Coopération	Cours de formation pour la prévention ou la gestion des catastrophes. Échange de savoir-faire ou de prestations avec l'OIPC et le CICR.
	34 Prestations pour des tiers	Mise à disposition de personnel, de matériel et de locaux. Piquet d'intervention pour le règlement ou le ravitaillement. Gestion de l'Organe Communal de Coordination et de Conduite (ORCOC).
	35 Formations rapidement engageables (FORE)	Instruction, équipement et encadrement des membres des formations rapidement engageables (FORE) de la protection civile.
4 Gestion des organismes de milice	41 Sapeurs-pompiers volontaires	Gestion organisationnelle et administrative des sapeurs pompiers volontaires du bataillon de la Ville de Genève.
	42 Gestion de l'OCoAE	Gestion de l'Office communal de l'Approvisionnement Économique (OCoAE). Application des mesures légales pour assurer l'approvisionnement de la commune et de sa population en denrées, matières premières et sources d'énergie d'importance vitale (RS 531).
5 Centre de formation	51 Formation	Mise à disposition d'un lieu et de personnel adapté à toute formation liée à la sécurité (Entreprises de la place, collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève, astreints à la Pci, école de formation latine sapeurs-pompiers et sapeuses pompières professionnels).
	52 Locations et préservations	Mise à disposition ou location de l'infrastructure de formation (piste AR, salles de classes, container feu, etc.).
6 Encadrement et logistique	61 Travaux au profit de tiers	Remplissage d'extincteurs et réapprovisionnement en produits chimiques. Contrôle des appareils respiratoires, remplissage d'air et transvasage d'oxygène. Réparation de bâtiments, contrôle du matériel, travaux de buanderie et liés aux habits de travail.
	62 Techniques	Établissement, mise à jour et distribution de plans, étude et organisation de la sécurité lors de manifestations, gestion des alarmes à domicile et lors d'intervention et gestion des points d'eau pour la commune et certains particuliers.
	63 Relations extérieures	Représentation du service dans les colloques, conférences ou réunions externes.

Incendie et secours

Priorités et perspectives

La principale perspective de l'année 2012 est la poursuite du projet ConvergenceS, à savoir la fusion du SIS et du SSA. À ce titre, la mise en œuvre du nouvel organigramme est un enjeu principal, de même que :

- le développement de la plateforme de formation continue du SIS et du SSA ;
- la fusion de l'unité des ambulanciers avec le groupe sanitaire du SSA ;
- la poursuite des différents groupes de travail et la finalisation du projet de la future caserne permanente de la rive droite et de la nouvelle centrale d'alarme et d'engagement.

La priorité de l'année 2012 sera également le développement comme institut formateur de l'École latine mise en place à Richelien (Versoix) pour la formation des sapeurs-pompiers professionnels.

La professionnalisation de cette école devrait passer par une autonomisation dans le courant de l'année 2013. Un projet a été engagé à cette fin.

L'exercice 2012 verra également :

- l'acquisition de nouveaux véhicules selon la PR-815 acceptée en mai 2011 ;
- l'inauguration des nouveaux dispositifs de formation consécutivement à la fin des travaux d'aménagement du Cecofor.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Mettre en place un concept de gestion des risques de type NRBC (Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique) suite à l'étude du comité de pilotage NRBC cantonal.	11	Niveau de formalisation du concept. Nbre de spécialistes formés.	Concept formalisé et validé au 31.12. 20 spécialistes formés.	Concept formalisé au 31.12. -
Organiser et conduire un exercice d'envergure permettant d'engager tous les intervenants du futur service (sapeurs pompiers urbains et aéroportuaires, sapeurs-pompiers volontaires, ambulanciers, miliciens de la protection civile).	Toutes	Degré de réalisation de l'exercice.	Exercice réalisé et évalué au 31.12.	Exercice réalisé au 31.12.
Créer une structure intercommunale (villes romandes et tessinoises) autonome de formation pour les sapeurs-pompiers professionnels.	51	Degré d'avancement du projet « École latine 2013 ».	90% du projet est réalisé.	80% du projet est réalisé.
Contribuer à l'instruction des sapeurs-pompiers volontaires par une formation centralisée au Cecofor à l'échelon des compagnies, via l'appui de l'instruction professionnelle.	41	Taux de volontaires formés.	100% des cadres sont formés et 50% du corps est formé.	100% des cadres sont formés.
Établir une nouvelle planification générale de la protection civile (PGPC) de la Ville de Genève et obtenir la validation du document par l'autorité de tutelle (sécurité civile)	31	Niveau de formalisation du document de planification.	Document validé par la sécurité civile au 31.12.	Document réalisé au 31.12.

Incendie et secours

Charges et revenus par missions et prestations

(en milliers de francs)

	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Sapeurs-pompiers professionnels	33'565.8	63.2	14'431.8	75.9	31'478.2	61.6	14'747.6	73.2	31'003.5	63.0	13'804.6	74.2
11 Feu	25'990.6	48.9	12'033.3	63.3	24'380.7	47.7	12'348.6	61.3	24'426.9	49.6	11'538.6	62.0
12 Sauvetage	689.9	1.3	440.5	2.3	662.5	1.3	454.3	2.3	691.5	1.4	435.1	2.3
13 Assistance	3'587.2	6.7	1'496.8	7.9	3'408.7	6.7	1'534.2	7.6	3'268.4	6.6	1'435.0	7.7
14 Autres interventions	677.4	1.3	201.6	1.1	558.0	1.1	141.6	0.7	570.6	1.2	133.4	0.7
15 Instruction	350.6	0.7	253.3	1.3	340.6	0.7	262.3	1.3	356.4	0.7	248.2	1.3
16 Prestations pour des tiers	2'270.2	4.3	6.3	0.0	2'127.8	4.2	6.5	0.0	1'689.6	3.4	14.3	0.1
2 Sapeurs-sauveteurs	7'697.7	14.5	2'000.0	10.5	7'324.2	14.3	2'800.0	13.9	7'302.3	14.8	1'938.9	10.4
21 Sauvetage et transport	7'438.5	14.0	2'000.0	10.5	7'052.0	13.8	2'800.0	13.9	7'144.4	14.5	1'938.9	10.4
22 Instruction	193.4	0.4	-	-	199.3	0.4	-	-	132.0	0.3	-	-
23 Prestations pour des tiers	65.9	0.1	-	-	72.9	0.1	-	-	25.8	0.1	-	-
3 Protection civile	5'687.2	10.7	254.8	1.3	5'808.2	11.4	211.7	1.1	5'562.3	11.3	607.4	3.3
31 Protection	2'225.0	4.2	118.1	0.6	2'325.5	4.6	104.6	0.5	2'298.8	4.7	291.6	1.6
32 Instruction	1'203.2	2.3	25.9	0.1	1'250.8	2.4	12.9	0.1	1'031.2	2.1	41.6	0.2
33 Coopération	171.0	0.3	3.2	0.0	217.5	0.4	1.8	0.0	190.5	0.4	6.5	0.0
34 Prestations pour des tiers	2'087.9	3.9	107.7	0.6	2'014.5	3.9	92.4	0.5	2'041.9	4.1	267.7	1.4
35 Formations rapidement engageables (FORE)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Gestion des organismes de milice	1'477.5	2.8	150.0	0.8	1'573.4	3.1	150.0	0.7	1'588.3	3.2	175.0	0.9
41 Sapeurs-pompiers volontaires	1'191.8	2.2	150.0	0.8	1'240.9	2.4	150.0	0.7	1'325.2	2.7	175.0	0.9
42 Gestion de l'OCoAE	285.7	0.5	-	-	332.4	0.7	-	-	263.1	0.5	0.0	0.0
5 Centre de formation	2'350.6	4.4	2'000.0	10.5	2'687.9	5.3	2'008.9	10.0	1'484.3	3.0	2'043.8	11.0
51 Formation	1'954.4	3.7	9.8	0.1	2'222.2	4.3	2.8	0.0	1'139.9	2.3	11.7	0.1
52 Locations et préservations	396.2	0.7	1'990.3	10.5	465.7	0.9	2'006.0	10.0	344.3	0.7	2'032.1	10.9
6 Encadrement et logistique	2'368.4	4.5	177.0	0.9	2'219.6	4.3	217.1	1.1	2'301.4	4.7	31.8	0.2
61 Travaux au profit de tiers	0.1	0.0	-	-	4.9	0.0	-	-	2.6	0.0	-	-
62 Techniques	1'866.4	3.5	130.0	0.7	1'960.7	3.8	170.1	0.8	2'054.9	4.2	22.2	0.1
63 Relations extérieures	501.9	0.9	47.0	0.2	254.0	0.5	47.0	0.2	243.9	0.5	9.6	0.1
Total comptabilité analytique	53'147.1	100.0	19'013.6	100.0	51'091.5	100.0	20'135.3	100.0	49'242.0	100.0	18'601.5	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	0.5		0.5		10.7		10.7		749.9		749.9	
Charges et revenus non incorporables	9.4		-		12.0		-		65.5		-	
Subventions en francs	36.1		-		36.1		-		3.6		-	
Subventions en nature	-		-		5.5		-		44.6		-	
Total comptabilité générale	53'193.1		19'014.1		51'155.8		20'146.0		50'105.5		19'351.4	

Incendie et secours

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	36	39	Support	Total	43	49	Support	Total
1	19'461.2	-	1'080.2	-	36.0	12'988.5	33'565.8	-	-	14'431.8	14'431.8
11	16'115.8	-	932.5	-	31.1	8'911.2	25'990.6	-	-	12'033.3	12'033.3
12	569.0	-	30.1	-	1.0	89.8	689.9	-	-	440.5	440.5
13	2'013.6	-	107.5	-	3.6	1'462.5	3'587.2	-	-	1'496.8	1'496.8
14	283.9	-	10.0	-	0.3	383.1	677.4	-	-	201.6	201.6
15	324.5	-	-	-	-	26.1	350.6	-	-	253.3	253.3
16	154.3	-	-	-	-	2'115.9	2'270.2	-	-	6.3	6.3
2	5'922.6	180.8	754.5	-	25.1	814.7	7'697.7	2'000.0	-	-	2'000.0
21	5'795.1	180.8	754.5	-	25.1	683.0	7'438.5	2'000.0	-	-	2'000.0
22	127.5	-	-	-	-	65.9	193.4	-	-	-	-
23	-	-	-	-	-	65.9	65.9	-	-	-	-
3	3'054.4	376.5	61.2	-	27.7	2'167.4	5'687.2	-	-	254.8	254.8
31	1'218.2	11.6	61.2	-	7.6	926.4	2'225.0	-	-	118.1	118.1
32	534.9	349.8	-	-	20.0	298.5	1'203.2	-	-	25.9	25.9
33	112.0	11.4	-	-	-	47.6	171.0	-	-	3.2	3.2
34	1'189.4	3.7	-	-	-	894.8	2'087.9	-	-	107.7	107.7
35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4	889.5	169.5	-	-	11.7	406.9	1'477.5	150.0	-	-	150.0
41	855.7	169.5	-	-	11.7	155.0	1'191.8	150.0	-	-	150.0
42	33.8	0.0	-	-	-	251.9	285.7	-	-	-	-
5	1'804.2	171.8	63.1	-	7.9	303.6	2'350.6	1'966.0	21.0	13.0	2'000.0
51	1'539.6	86.9	31.5	-	3.9	292.4	1'954.4	-	-	9.8	9.8
52	264.6	84.9	31.5	-	3.9	11.2	396.2	1'966.0	21.0	3.3	1'990.3
6	874.6	21.0	-	-	-	1'472.8	2'368.4	177.0	-	-	177.0
61	-	-	-	-	-	0.1	0.1	-	-	-	-
62	666.3	21.0	-	-	-	1'179.1	1'866.4	130.0	-	-	130.0
63	208.3	-	-	-	-	293.6	501.9	47.0	-	-	47.0
	32'006.4	919.6	1'959.0		108.3	18'153.8	53'147.1	4'293.0	21.0	14'699.6	19'013.6
	0.5	-	-	-	-	-	0.5	0.5	-	-	0.5
	-	-	-	9.4	-	-	9.4	-	-	-	-
	-	-	-	36.1	-	-	36.1	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	32'006.9	919.6	1'959.0	45.5	108.3	18'153.8	53'193.1	4'293.5	21.0	14'699.6	19'014.1

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s./ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Incendie et secours

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurances pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Le projet de budget 2012 met en exergue une augmentation significative des charges, tant par rapport au budget 2011 qu'aux comptes 2010.

Cette progression est pour l'essentiel imputable aux dépenses nouvelles liées au renforcement des ressources au profit des missions « Sapeurs sauveteurs » et « Sapeurs pompiers professionnels », aux nouveaux crédits d'investissements pour les renouvellements et assainissements des véhicules lourds et légers, ainsi qu'aux conséquences de l'introduction du nouveau statut du personnel municipal.

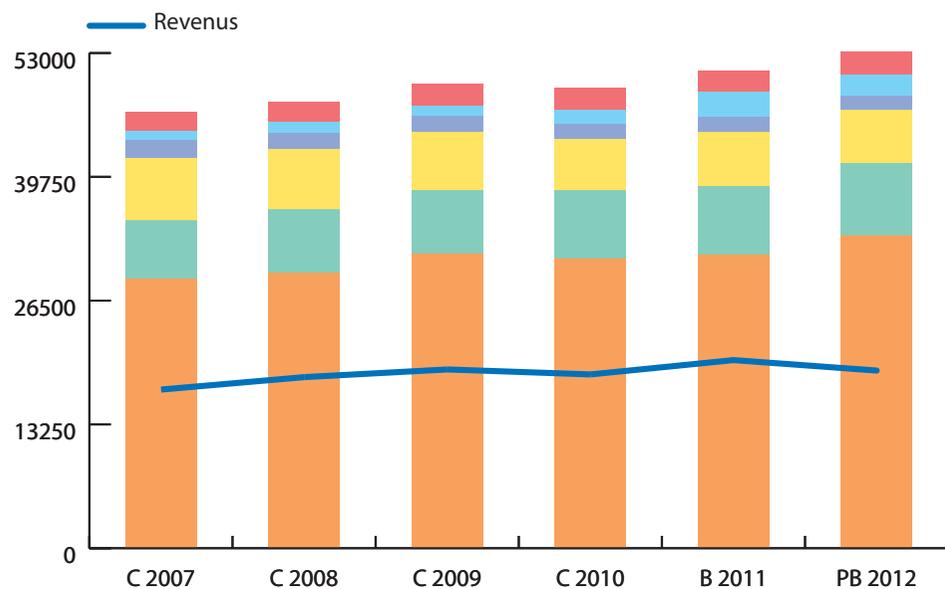
Le reflux des recettes est la conséquence de la mise en adéquation du projet de budget 2012 par rapport à la situation réelle constatée au terme de l'exercice 2010, qui confirme la continuité baissière du nombre d'interventions.

1 L'évolution à la hausse des charges par rapport au budget 2011 et aux comptes 2010 dans le périmètre de cette mission est la conséquence de l'introduction du nouveau statut du personnel municipal et de l'engagement d'aspirants pour la formation à l'École latine de sapeurs pompiers professionnels.

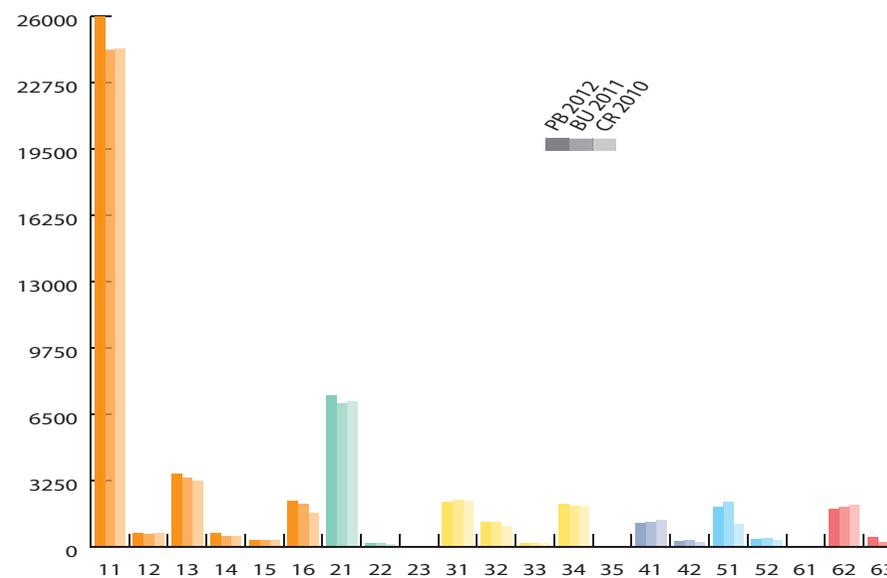
2 L'évolution à la hausse des charges par rapport au budget 2011 et aux comptes 2010 dans le périmètre de cette mission est la conséquence de l'introduction du nouveau statut du personnel municipal et de l'engagement supplémentaire sapeurs sauveteurs.

L'évolution à la baisse des recettes par rapport au budget 2011 et aux comptes 2010 est imputable à la baisse constante du nombre d'interventions.

Le 80% des subventions (CHF 36'100) a été réparti sur la prestation 41 « Sapeurs-pompiers volontaires ». Le solde (CHF 9'400.-) a été sorti de l'analyse (Hors-CAE).



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

**SÉCURITÉ
ET ESPACE PUBLICS**

Sécurité et espace publics

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public	11	Empiètements Examiner les demandes d'utilisation accrue du domaine public. Assurer la délivrance des permissions. Facturer les prestations d'utilisation du domaine public. Vérifier le respect des conditions d'octroi.
		12	Procédés de réclame Examiner du point de vue légal, réglementaire et conventionnel les demandes d'utilisation accrue du domaine public et celles concernant le domaine privé relatives à des objets visibles du domaine public. Assurer la délivrance des permissions ponctuelles, saisonnières et permanentes. Facturer les prestations d'utilisation du domaine public. Contrôler sur le terrain.
		13	Logistique Support Répertorier sur PC les occupations du domaine public. Développer, maintenir et améliorer les applications propres aux services.
2	Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression, afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics	21	Ilottage S'assurer d'actions permanentes de proximité et mener des actions spéciales de prévention en matière de salubrité.
		22	Surveillance du domaine public Contrôler le territoire en matière de circulation routière et d'occupation du domaine public s'agissant notamment des installations saisonnières et des marchés. Effectuer des rondes afin d'assurer la sécurité dans les parcs et lors de manifestations.

Sécurité et espace publics

Priorités et perspectives

Les objectifs principaux rattachés à la refonte structurelle du service, entreprise il y a maintenant deux ans, ont largement été atteints.

Désormais, le SEEP dispose d'une structure favorisant l'échange et la gestion des dossiers transversaux.

La qualité des prestations offertes aux administrés a dès lors sensiblement augmenté (facilitation des démarches administratives, contraction des délais, réactivité, etc.).

Le changement opéré a permis, par ailleurs, d'améliorer la coopération entre les diverses unités composant ce service. Dans un processus clairement défini, l'ensemble des permissions délivrées par le SEEP fait désormais systématiquement l'objet d'un contrôle effectué par la Police municipale.

Le contrôle du domaine public a prioritairement bénéficié de cette nouvelle collaboration.

Un poste de gestionnaire (2^{ème} poste) sera spécialement créé pour la Plaine de Plainpalais dont la mission consistera à coordonner et assurer la maintenance et le bon déroulement des activités entre les différents services de la Ville, les prestataires externes et les différents usagers.

Le renouvellement engagé arrivant à sa fin, le SEEP peut désormais se concentrer sur des ajustements techniques qui apporteront, à leur tour, une amélioration dans la prestation offerte.

Ainsi, l'entité administrative a la charge de mettre sur pied une comptabilité analytique qui permettra une analyse plus fine des missions/prestations incombant aux quatre unités composant le service.

Parallèlement, il conviendra d'élaborer un outil informatique qui permette de planifier – en respectant notamment le principe de l'égalité de traitement – les nombreux contrôles effectués annuellement par le SEEP, s'agissant du respect des conditions comprises dans les permissions délivrées en matière d'usage accru du domaine public.

Dans un souci permanent d'améliorer et de simplifier les démarches administratives, une réflexion sera entreprise en vue de permettre aux partis politiques d'obtenir les permissions par Internet, sans qu'une demande ne soit adressée au SEEP par courrier.

Enfin, pour être davantage compétitifs (notamment vis-à-vis de la Gendarmerie) dans le cadre du recrutement des futurs policiers et policières municipaux, deux sessions annuelles de recrutement, puis de formation, seront assurées par le centre de formation de la Police municipale, au bénéfice de l'ensemble des communes genevoises.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Faciliter le recrutement de la Police municipale (PM) en instaurant une seconde session d'examens d'admission annuelle, en collaboration avec la gendarmerie et les autres communes genevoises disposant de PM.	21 et 22	Nombre de sessions annuelles d'école de formation.	2 écoles de formation annuelles.	2 écoles de formation annuelles.
Perfectionner un outil de contrôle permettant un pilotage de l'ensemble des autorisations délivrées par le SEEP pour un usage accru du domaine public.	13	Taux des permissions répertoriées.	90% des permissions répertoriées.	60% des permissions répertoriées.
Évaluer le degré de satisfaction des usagers du SEEP en élaborant une enquête de satisfaction auprès des administrés.	Toutes	Degré de réalisation de l'enquête.	Enquête de satisfaction réalisée et analysée au 31.12.	Enquête initiée mais non finalisée au 31.12.
Élaborer un programme permettant aux partis politiques de réserver «en ligne» l'espace public aux fins de propagande politique.	13	Taux de demandes effectuées en ligne.	60% des permissions sont délivrées automatiquement.	30% des permissions sont délivrées automatiquement.

Sécurité et espace publics

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public	10'936.6	32.7	25'396.7	90.3	11'296.8	36.7	25'332.6	81.9	9'871.9	37.2	27'601.7	81.3
11	Empiètements	8'395.5	25.1	21'829.8	77.7	9'004.8	29.3	21'843.9	70.6	7'622.1	28.7	23'921.6	70.4
12	Procédés de réclame	1'523.8	4.6	3'561.7	12.7	1'410.5	4.6	3'487.1	11.3	1'382.3	5.2	3'673.4	10.8
13	Logistique support	1'017.3	3.0	5.1	0.0	881.5	2.9	1.6	0.0	867.6	3.3	6.7	0.0
2	Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics	22'478.4	67.3	2'713.5	9.7	19'455.1	63.3	5'606.7	18.1	16'687.6	62.8	6'360.2	18.7
21	Ilottage	13'820.8	41.4	139.4	0.5	11'792.9	38.3	65.5	0.2	11'408.3	43.0	37.8	0.1
22	Surveillance du domaine public	8'657.5	25.9	2'574.1	9.2	7'662.3	24.9	5'541.2	17.9	5'279.4	19.9	6'322.4	18.6
Total comptabilité analytique		33'415.0	100.0	28'110.3	100.0	30'752.0	100.0	30'939.4	100.0	26'559.6	100.0	33'961.9	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		0.5		0.5		0.5		0.5		226.7		226.7	
Charges et revenus non incorporables		300.0		-		300.0		-		-1'217.8		-	
Subventions en nature		4'950.0		-		4'950.0		-		6'076.1		-	
Total comptabilité générale		38'665.5		28'110.8		36'002.5		30'939.9		31'644.6		34'188.6	

Sécurité et espace publics

Charges par chapitres comptables									Revenus par chapitres comptables					
30	31	33	35	36	39	Support	Total	42	43	45	49	Support	Total	
1	7'782.9	339.5	233.6	185.0	-	318.8	2'076.8	10'936.6	24'392.0	411.6	-	583.3	9.9	25'396.7
11	6'102.5	177.8	232.9	-	-	247.2	1'635.0	8'395.5	20'892.0	346.8	-	583.3	7.8	21'829.8
12	924.1	143.0	0.3	185.0	-	25.4	246.0	1'523.8	3'500.0	60.6	-	-	1.1	3'561.7
13	756.3	18.7	0.4	-	-	46.2	195.8	1'017.3	-	4.2	-	-	0.9	5.1
2	16'667.9	203.8	3.6	-	-	386.7	5'216.3	22'478.4	-	1'535.4	1'000.0	-	178.2	2'713.5
21	10'147.2	145.0	2.1	-	-	331.7	3'194.8	13'820.8	-	30.3	-	-	109.1	139.4
22	6'520.7	58.8	1.5	-	-	55.1	2'021.5	8'657.5	-	1'505.1	1'000.0	-	69.1	2'574.1
24'450.8	543.3	237.2	185.0	-	705.6	7'293.1	33'415.0	24'392.0	1'947.0	1'000.0	583.3	188.0	28'110.3	
0.5	-	-	-	-	-	-	-	0.5	-	0.5	-	-	-	0.5
-	-	300.0	-	-	-	-	-	300.0	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	4'950.0	-	-	-	4'950.0	-	-	-	-	-	-
24'451.3	543.3	537.2	185.0	4'950.0	705.6	7'293.1	38'665.5	24'392.0	1'947.5	1'000.0	583.3	188.0	28'110.8	

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

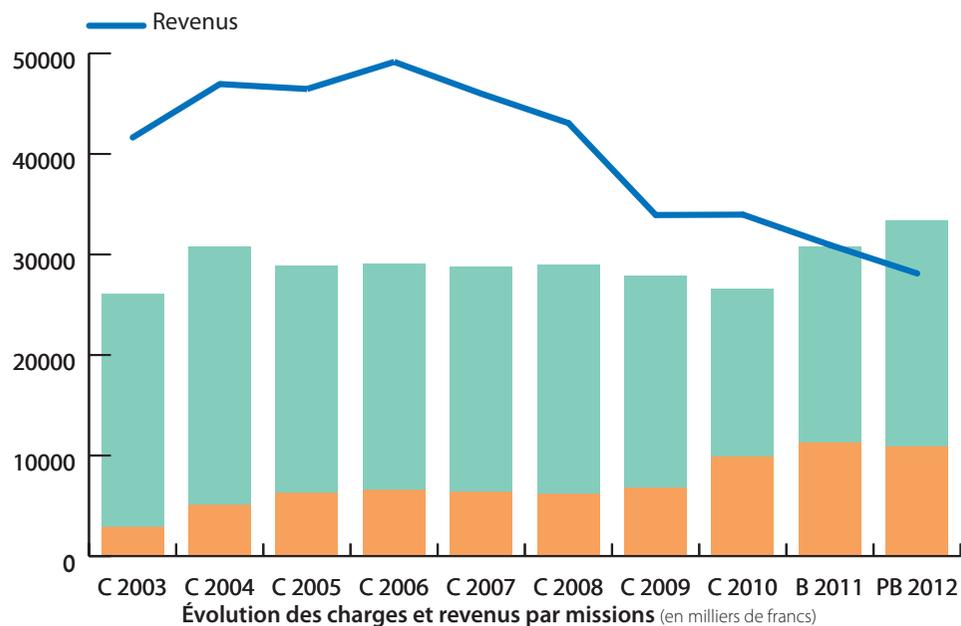
Sécurité et espace publics

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurances pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique. Les charges et revenus non incorporables se composent de la variation de la provision pour pertes sur débiteurs ainsi que des pertes sur débiteurs.

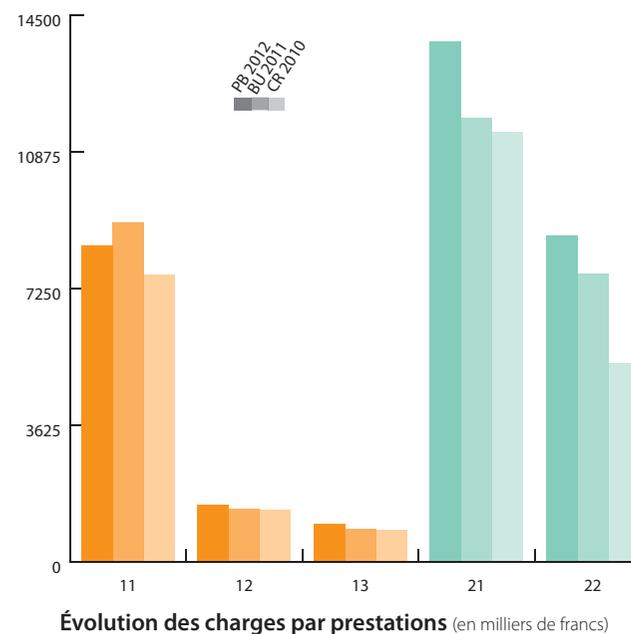
²² Les revenus de cette prestation sont en diminution au projet de budget 2012 par rapport aux comptes 2010 et au budget 2011.

Cette variation s'explique par la baisse du dédommagement prévu par l'État et des revenus totalisant environ 3 millions de francs.



^{21 et} Les charges réparties sur ces 2 prestations sont en augmentation suite à la création de nouveaux postes d'agents de police municipale.

²²



**DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION**

Direction des systèmes d'information et de communication

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Direction et administration	11	Conseils et assistance	Conseils, analyse, conception, assistance et formation relatifs aux marchés publics, ainsi qu'en matière juridique, au management des systèmes d'information et de communication.
		12	Sécurité de l'information et gestion des services	Conseils, analyse, conception, assistance et formation relatifs à la sécurité de l'information et à la gestion des services et prestations dans le domaine des systèmes d'information et de communication.
2	Exploitation	21	Conseils, assistance et réalisation	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs à l'exploitation des systèmes d'information et de communication.
		22	Systèmes	Évolution et maintenance des serveurs et du stockage des données.
		23	Télécommunications	Évolution et maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques.
		24	Infrastructures	Évolution et maintenance des infrastructures relatives aux technologies de l'information et de la communication.
3	Centre de services	31	Conseils, assistance et réalisation	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs à la microinformatique.
		32	Équipement microinformatique	Installation et maintenance du matériel et des logiciels microinformatiques.
4	Développement	41	Conseils, assistance, réalisation et maintenance	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs au développement et à la maintenance des systèmes d'information.

Direction des systèmes d'information et de communication

Priorités et perspectives

La DSIC gère un portefeuille d'environ 500 projets, dont une trentaine sont considérés comme stratégiques pour la Ville de Genève. Parmi ceux-ci, nous en relevons cinq qui illustrent la diversité des actions à entreprendre en 2012.

Depuis le 10 mai 2010, la Ville de Genève possède un site web entièrement repensé dans la manière de présenter l'information et de faire des démarches en ligne. Beaucoup reste à faire, mais il convient néanmoins que le site soit déjà en mesure de répondre aux personnes toujours plus nombreuses qui utilisent un « smartphone » ou une tablette pour accéder aux services en ligne. L'extraordinaire succès des points d'accès Wi-Fi publics et gratuits est le parfait exemple de l'évolution vers la mobilité de l'usage d'Internet. Compte tenu notamment de leur taille et des possibilités offertes par leur écran tactile, ces appareils ont toutefois une ergonomie différente des ordinateurs, qui va nécessiter que nous complétions le site web de la Ville de Genève par une interface et des applications spécifiques.

La Direction des ressources humaines et la DSIC ont entrepris la réalisation d'un portail Intranet dédié aux ressources humaines. Accessible par les services aussi bien que par les membres du personnel, ce « portail RH » est destiné à améliorer et faciliter les procédures de travail, ainsi que le partage et la diffusion de l'information relative à la gestion des ressources humaines au sein de l'Administration municipale. Une première étape devrait être conclue en 2012, englobant la gestion

du temps de travail et des absences, la gestion documentaire et administrative des dossiers du personnel, le processus d'engagement, la publication d'information et la réalisation de nouveaux outils décisionnels en matière de ressources humaines.

Agissant à la fois en qualité de prestataire interne, de « service au service des autres services », et de direction interdépartementale, dont la mission est en particulier de veiller à l'efficacité et à la qualité des systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève ainsi qu'à leur sécurité, la DSIC cherche à gagner en maturité en améliorant la traçabilité et la coordination de ses processus. Au sens de la norme ISO 20'000, « une intégration et une mise en œuvre coordonnées des processus de gestion des services offrent une efficacité pérenne, une efficience accrue et des opportunités d'amélioration continue ». L'effort entrepris dans ce sens depuis fin 2010 est poursuivi, en nous appuyant sur les bonnes pratiques et les référentiels normatifs relatifs aux systèmes d'information et de communication. L'opération devrait s'effectuer sous le regard de la Cour des comptes, qui a accepté notre requête à cet effet.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Mettre en service une version du site web pour la consultation mobile.	12, 22 et 41	Phase atteinte du projet au sens de la méthode HERMES.	Terminé.	En cours de réalisation.
Mettre en service le système d'information de gestion des subventions.	12, 22, 32 et 41	Nombre de départements et de services au bénéfice du système.	2 départements et 4 services.	Aucun service, mais le système d'information est opérationnel.
Concevoir le référentiel des objets immobiliers, dans le cadre de la mise sur pied du système de gestion du parc immobilier.	41	État d'avancement de l'analyse et du concept de référentiel.	100%	0% (concept pas finalisé, mais les départements adhèrent à la démarche).
Terminer la première étape du « portail ressources humaines » de l'Administration municipale.	12, 22, 32 et 41	Mise en service de la première étape.	100%	60% avec solution de gestion des temps en service.
Améliorer la maturité* du service. (*La maturité d'une organisation est le degré auquel celle-ci a déployé explicitement et de façon cohérente des processus qui sont documentés, gérés, mesurés, contrôlés et continuellement améliorés.)	11, 12, 21, 31 et 41	Niveau de maturité sur l'échelle CMMI.	3	2

Direction des systèmes d'information et de communication

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Direction et administration	821.9	4.0	-	-	892.4	5.7	-	-	443.4	3.1	-	-
11 Conseils et assistance	207.2	1.0	-	-	496.1	3.2	-	-	201.2	1.4	-	-
12 Sécurité de l'information et gestion des services	614.7	3.0	-	-	396.3	2.5	-	-	242.1	1.7	-	-
2 Exploitation	8'716.1	42.8	-	-	6'836.8	43.4	-	-	6'131.2	42.4	-	-
21 Conseils, assistance et réalisation	3'005.7	14.7	-	-	2'649.0	16.8	-	-	2'704.0	18.7	-	-
22 Systèmes	1'792.3	8.8	-	-	1'412.3	9.0	-	-	1'461.7	10.1	-	-
23 Télécommunications	2'630.3	12.9	-	-	2'034.3	12.9	-	-	1'337.8	9.3	-	-
24 Infrastructures	1'287.8	6.3	-	-	741.2	4.7	-	-	627.6	4.3	-	-
3 Centre de services	4'749.6	23.3	-	-	3'226.7	20.5	-	-	3'338.5	23.1	13.8	100.0
31 Conseils, assistance et réalisation	2'633.1	12.9	-	-	1'622.6	10.3	-	-	1'685.8	11.7	-	-
32 Equipement microinformatique	2'116.5	10.4	-	-	1'604.1	10.2	-	-	1'652.7	11.4	13.8	100.0
4 Développement	6'095.3	29.9	-	-	4'789.0	30.4	-	-	4'537.9	31.4	-	-
41 Conseils, assistance, réalisation et maintenance	6'095.3	29.9	-	-	4'789.0	30.4	-	-	4'537.9	31.4	-	-
Total comptabilité analytique	20'382.9	100.0	-	-	15'744.8	100.0	-	-	14'451.0	100.0	13.8	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	10.0		10.0		9.0		9.0		23.9		23.9	
Charges et revenus non incorporables	3'610.1		-		4'098.2		-		81.2		-	
Total comptabilité générale	24'003.1	-	10.0	-	19'852.1	-	9.0	-	14'556.0	-	37.6	-

Direction des systèmes d'information et de communication

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	39	Support	Total	43	Total
1	494.2	31.7	191.3	5.7	99.0	821.9	-	-
11	140.6	31.5	-	-	35.1	207.2	-	-
12	353.5	0.3	191.3	5.7	63.9	614.7	-	-
2	3'958.8	-	3'271.9	98.3	1'387.1	8'716.1	-	-
21	1'805.9	-	550.4	16.5	632.8	3'005.7	-	-
22	907.4	-	550.4	16.5	317.9	1'792.3	-	-
23	711.7	-	1'620.5	48.7	249.4	2'630.3	-	-
24	533.8	-	550.4	16.5	187.0	1'287.8	-	-
3	2'015.9	2.1	1'162.8	34.9	1'533.9	4'749.6	-	-
31	1'154.6	1.2	581.4	17.5	878.5	2'633.1	-	-
32	861.4	0.9	581.4	17.5	655.4	2'116.5	-	-
4	3'692.3	23.0	1'316.6	39.6	1'023.9	6'095.3	-	-
41	3'692.3	23.0	1'316.6	39.6	1'023.9	6'095.3	-	-
	10'161.2	56.8	5'942.5	178.6	4'043.9	20'382.9	-	-
	10.0	-	-	-	-	10.0	10.0	10.0
	85.6	3'524.5	-	-	-	3'610.1	-	-
	10'256.8	3'581.4	5'942.5	178.6	4'043.9	24'003.1	10.0	10.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction des systèmes d'information et de communication

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

La DSIC est le service gestionnaire (service «compétent») de l'ensemble des budgets relatifs aux systèmes d'information et de communication de l'Administration municipale.

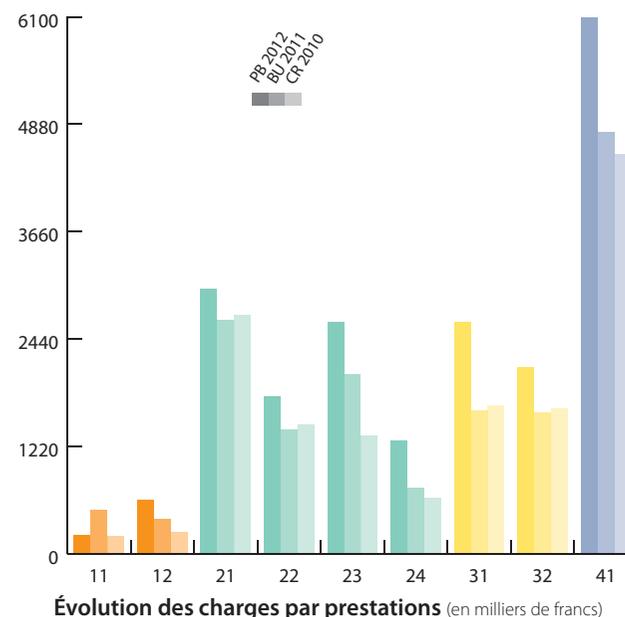
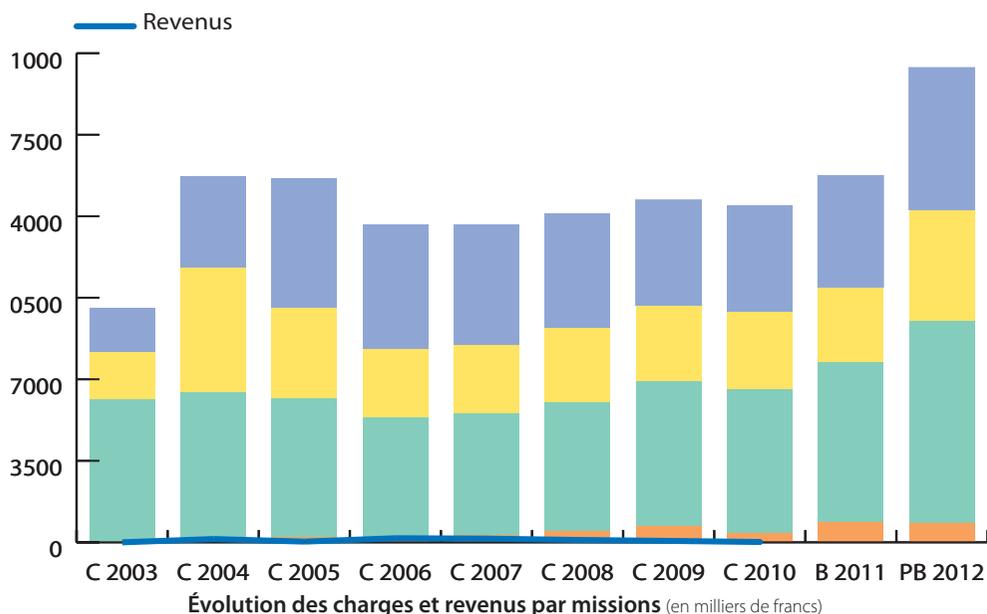
En accord avec la Comptabilité générale, le budget d'un compte compétent — dont la valeur globale est inférieure à CHF 1 mio et dont la clef de répartition ne peut pas être déterminée à l'avance — n'est pas ventilé dans les services et reste entièrement associé aux centres de coûts du service gestionnaire.

En revanche, lors de l'exécution budgétaire, les charges des comptes compétents sont imputées ou ventilées en fonction de la consommation des services ou de clés de répartition. Par convention, les charges hors centre financier de la DSIC sont considérées comme «non incorporables» à la comptabilité analytique par missions et prestations de la DSIC.

Pour 2012, le projet de budget sur le centre financier de la DSIC est supérieur de 4.15 mio de francs au précédent budget. Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation de 3.70 mio de francs des amortissements de crédits d'investissement et des intérêts répartis. Le reste de la hausse s'explique par les éléments ci-après.

Les mécanismes salariaux (en incluant l'allocation pour enfant) et l'inscription de 4 nouveaux postes au présent projet de budget participent à une hausse budgétaire de 0.97 mio de francs au chapitre des charges de personnel (chapitre 30). En contrepartie, cette hausse est liée à une diminution de 0.64 mio de francs dans les charges d'entretien de la DSIC, un montant d'économie (au chapitre 31) annuel qui sera réalisé dès occupation des nouveaux postes mentionnés. Il est à relever que cette diminution n'est répercutée que partiellement sur le centre financier de la DSIC (le reste étant répercuté sur les autres centres financiers), alors que l'augmentation des charges de personnel est intégralement répercutée et répartie analytiquement sur le centre financier de la DSIC.

La diminution du budget d'entretien de la DSIC (chapitre 31) est accentuée par un transfert de 0.51 mio de francs du centre financier de la DSIC vers les centres financiers de divers services de la Ville de Genève qui participent au réseau des bibliothèques de suisse occidentale (RERO). Ce transfert, spécifiquement pour RERO, est justifié par le fait que RERO est un réseau fonctionnel de 200 bibliothèques que ses membres abordent désormais sous l'angle «métier» plutôt que sous l'angle strictement «systèmes d'information et de communication» (RERO représente essentiellement l'accès à un catalogue collectif en ligne). Il est à relever que la diminution budgétaire pour la DSIC à cet effet est, du point de vue analytique, essentiellement répercutée dans ses «Charges et revenus non incorporables».



**LOGISTIQUE
ET MANIFESTATIONS**

Logistique et manifestations

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Gestion et maintenance du parc des véhicules, des machines et des engins de l'Administration municipale, hors SIS	11 Entretien des véhicules, des machines et des engins	Entretien et gérer les véhicules, machines et engins : réparations, nettoyage, graissage, etc.
	12 Acquisition des véhicules, des machines et des engins	En adéquation avec le processus d'acquisition des véhicules (hors SIS), notamment dans le cadre des travaux de la COGEVE: conseiller les demandeurs, constituer des cahiers des charges et/ou dossiers techniques, planifier les acquisitions nouvelles ou de renouvellement, etc.
2 Soutien logistique aux services sis 10, rue François-Dussaud : LOM, VVP et GCI	21 Acquisition et gestion de biens	Par l'intermédiaire des magasins généraux: étudier les besoins pour certains types de biens (vêtements notamment), les acquérir ou en garantir l'approvisionnement, les distribuer, les stocker, les entretenir, les céder.
	22 Entretien courant des installations et des locaux	Réaliser les tâches courantes d'entretien des installations et des locaux et effectuer de menus travaux dans le domaine du bâtiment: menuiserie, peinture, etc.
	23 Réalisation de diverses autres prestations logistiques	Réaliser diverses autres tâches logistiques dans le domaine des services : gérer la cafétéria du site, réaliser des courses et des transports, etc.
3 Soutien logistique à d'autres services et entités de l'Administration municipale	31 Participation du groupe d'intervention	Participer à la sécurisation du domaine public en cas de faits exceptionnels à la demande du SIS, de la police ou d'autres services publics ; en urgence et sur requête, effectuer des tâches afin de garantir la salubrité du domaine public.
	32 Location de véhicules à l'Administration municipale	Sur demande, louer des bus et un fourgon.
	33 Réalisation de diverses autres prestations logistiques	Sur demande et en fonction des disponibilités, réaliser diverses autres tâches logistiques : montage et démontage d'expositions, déménagements, etc.
4 Mise à disposition de biens et réalisation de prestations pour des tiers	41 Mise à disposition de matériel de fêtes	Dans le cadre de manifestations se déroulant sur le territoire municipal, mettre à disposition du matériel de fêtes: bancs, chaises, tables, tentes etc.
	42 Mise à disposition du matériel de tri des déchets	Dans le cadre de manifestations se déroulant sur le territoire municipal, procéder à la mise en place puis à l'enlèvement du matériel de tri sélectif des déchets.
	43 Pavoiement	Garantir le pavoiement permanent des ponts et bâtiments.
	44 Entretien des édicules publics et du mobilier urbain	Assurer l'entretien et le nettoyage des toilettes sises sur le domaine public ou assimilé, ainsi que l'entretien d'une partie du mobilier urbain.

Logistique et manifestations

Priorités et perspectives

Les priorités et perspectives du Service logistique et manifestations (LOM) pour l'exercice 2012 s'inscrivent dans la durée et se situent dans la continuité de celles exprimées les années précédentes.

Le LOM a la particularité d'offrir des prestations et des activités très diversifiées, notamment par le biais de trois unités dont les missions et métiers diffèrent : l'Unité du matériel de fêtes (UMF), l'Unité de gestion des véhicules (UGV), l'Unité des ateliers généraux (UAG).

Les perspectives d'amélioration des prestations et de recherche d'efficience se déclinent ainsi au sein de ces diverses unités :

- l'optimisation de la gestion des stocks de l'UGV par l'abandon des actuels outils informatiques et la migration complète sur SAP ;
- la mise en place de la facturation des nombreuses activités de l'UAG ;
- le suivi de l'assainissement du parc de véhicules engagé en 2009 par la COGEVE.

Cependant, avec la volonté affichée du nouveau Conseil administratif de favoriser les regroupements métiers et le travail de façon transversale, le LOM sera très impliqué à la fois dans un projet de regroupement des ateliers généraux (projet mené par la Direction générale) et à la fois dans un projet de centralisation des ateliers mécaniques (projet mené par l'Unité de gestion des véhicules du LOM). En apportant son expertise de service support à l'ensemble de l'Administration municipale, ces deux « chantiers », une fois menés à terme, favoriseront les synergies interdépartementales et offriront au LOM l'occasion de prendre un rôle plus marqué et central sur les activités associées.

En parallèle et afin de rendre visible l'évolution des missions, un objectif de promotion des activités du LOM est également fixé. Ledit objectif se concrétisera par le biais d'Intranet et par des actions ciblées de communication en interne et en externe, notamment une enquête de satisfaction.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Optimiser la gestion de la maintenance des véhicules.	11	Implémentation de l'outil de gestion servant à la maintenance sur SAP.	Module installé et utilisé par les collaborateurs de l'Unité de gestion des véhicules (UGV).	Module installé.
Mettre en place la facturation des prestations de l'Unité des ateliers généraux (UAG).	22, 33 et 44	% du total des prestations à facturer.	30%	10%
Promouvoir le LOM par diverses actions de communication destinées aux clients internes et externes.	Toutes	Nombre d'actions de communication.	2 (1 interne & 1 externe).	1
Poursuivre la mise en œuvre du plan d'assainissement du parc des véhicules de la Ville de Genève sous le pilotage de la COGEVE en élaborant des propositions de crédit.	22	Nombre de propositions de crédit déposées devant le CM.	2	1

Logistique et manifestations

Charges et revenus par missions et prestations (en millier de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Gestion et maintenance du parc des véhicules, des machines et des engins de l'Administration municipale, hors SIS	6'401.9	34.9	10.0	0.4	6'331.8	34.7	20.0	0.8	5'526.4	34.6	10.2	0.4
11	Entretien des véhicules, des machines et des engins	4'714.7	25.7	10.0	0.4	4'827.2	26.5	20.0	0.8	4'440.9	27.8	10.2	0.4
12	Acquisition des véhicules, des machines et des engins	1'687.2	9.2	-	-	1'504.6	8.2	-	-	1'085.5	6.8	0.0	-
2	Soutien logistique aux services sis 10, rue François-Dussaud: LOM, VVP et GCI	4'612.1	25.2	40.0	1.7	4'745.3	26.0	15.0	0.6	4'002.7	25.0	55.0	2.3
21	Acquisition et gestion de biens	1'287.0	7.0	-	-	1'450.7	8.0	-	-	1'057.9	6.6	0.4	0.0
22	Entretien courant des installations et des locaux	2'281.0	12.4	-	-	2'468.0	13.5	-	-	2'018.5	12.6	0.0	0.0
23	Réalisation de diverses autres prestations logistiques	1'044.1	5.7	40.0	1.7	826.6	4.5	15.0	0.6	926.3	5.8	54.5	2.3
3	Soutien logistique à d'autres services et entités de l'Administration municipale	1'348.0	7.4	49.0	2.0	1'363.1	7.5	17.0	0.7	1'155.8	7.2	7.5	0.3
31	Participation du groupe d'intervention	614.0	3.4	17.0	0.7	640.3	3.5	17.0	0.7	504.6	3.2	4.5	0.2
32	Location de véhicules à l'Administration municipale	141.1	0.8	22.0	0.9	171.4	0.9	-	-	161.5	1.0	0.0	-
33	Réalisation de diverses autres prestations logistiques	592.9	3.2	10.0	0.4	551.3	3.0	-	-	489.6	3.1	3.0	0.1
4	Mise à disposition de biens et réalisation de prestations pour des tiers	5'966.9	32.6	2'308.2	95.9	5'797.7	31.8	2'303.2	97.8	5'296.6	33.1	2'310.0	97.0
41	Mise à disposition de matériel de fêtes	2'866.7	15.6	2'148.8	89.3	2'781.7	15.3	2'143.8	91.0	2'538.0	15.9	2'292.9	96.2
42	Mise à disposition du matériel de tri des déchets	399.2	2.2	134.4	5.6	399.8	2.2	134.4	5.7	352.4	2.2	-	-
43	Pavoisement	314.5	1.7	-	-	296.2	1.6	-	-	262.1	1.6	-	-
44	Entretien des édicules publics et du mobilier urbain	2'386.4	13.0	25.0	1.0	2'320.0	12.7	25.0	1.1	2'144.1	13.4	17.1	0.7
Total comptabilité analytique		18'328.9	100.0	2'407.2	100.0	18'237.9	100.0	2'355.2	100.0	15'981.4	100.0	2'382.6	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		5.0		5.0		5.0		5.0		125.7		125.7	
Subventions en nature		1'094.4		-		1'094.4		-		1'105.1		-	
Total comptabilité générale		19'428.3		2'412.2		19'337.3		2'360.2		17'212.2		2'508.3	

Logistique et manifestations

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	49	Total
1	2'243.1	2'809.7	748.8	-	71.8	528.6	6'401.9	-	10.0	-	10.0
11	1'928.9	2'651.8	1.1	-	0.1	132.8	4'714.7	-	10.0	-	10.0
12	314.2	157.9	747.6	-	71.7	395.7	1'687.2	-	-	-	-
2	1'618.2	1'966.1	141.5	-	15.0	871.3	4'612.1	15.0	25.0	-	40.0
21	689.7	165.4	0.7	-	0.1	431.0	1'287.0	-	-	-	-
22	307.4	1'727.8	138.9	-	14.8	92.0	2'281.0	-	-	-	-
23	621.1	72.9	1.8	-	0.1	348.3	1'044.1	15.0	25.0	-	40.0
3	791.3	271.0	-	-	-	285.7	1'348.0	-	27.0	22.0	49.0
31	353.5	39.7	-	-	-	220.8	614.0	-	17.0	-	17.0
32	26.1	115.0	-	-	-	-	141.1	-	-	22.0	22.0
33	411.6	116.3	-	-	-	64.9	592.9	-	10.0	-	10.0
4	3'293.4	1'922.7	208.6	-	6.7	535.6	5'966.9	-	1'369.4	938.8	2'308.2
41	2'125.3	336.6	124.6	-	-	280.2	2'866.7	-	1'210.0	938.8	2'148.8
42	357.0	25.4	-	-	-	16.8	399.2	-	134.4	-	134.4
43	253.3	28.3	21.0	-	-	11.9	314.5	-	-	-	-
44	557.8	1'532.3	63.0	-	6.7	226.7	2'386.4	-	25.0	-	25.0
	7'945.9	6'969.5	1'098.8	-	93.5	2'221.2	18'328.9	15.0	1'431.4	960.8	2'407.2
	-	5.0	-	-	-	-	5.0	-	5.0	-	5.0
	-	-	-	1'094.4	-	-	1'094.4	-	-	-	-
	7'945.9	6'974.5	1'098.8	1'094.4	93.5	2'221.2	19'428.3	15.0	1'436.4	960.8	2'412.2

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Logistique et manifestations

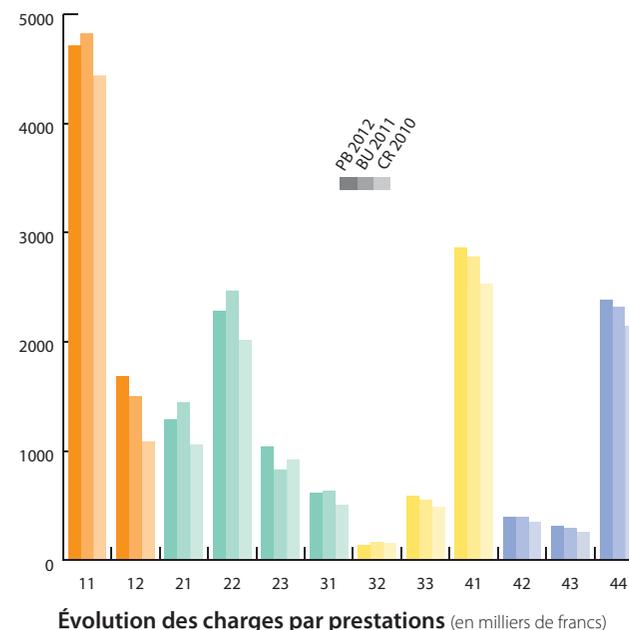
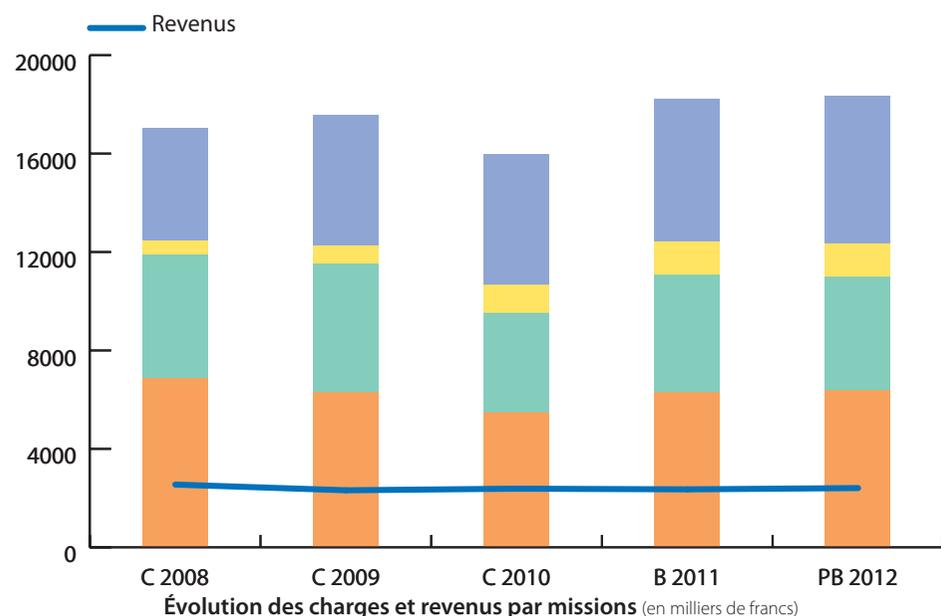
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Revenus présentés en diminution des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Dans leur globalité, les charges et revenus du Service logistique et manifestations ne connaissent pas de variation significative. En revanche, à un niveau plus détaillé et dans une optique de consolidation des améliorations entreprises, certaines prestations ont tendance à se renforcer en rapport à d'autres.

- 1 Le volume des charges de cette mission est le plus important du LOM. Il évolue néanmoins de façon régulière dans le temps, en fonction du nombre d'acquisitions et cessions de véhicules pour le parc de la Ville de Genève, hors SIS. Cela sera d'autant plus vrai à l'avenir grâce à la mise en place d'une stratégie de renouvellement des véhicules par la COGEVE.
- 2 Cette mission de soutien aux autres services du site François Dussaud 10, notamment par l'Unité des ateliers généraux, se maintient globalement à un niveau constant. Les revenus sont en hausse grâce à la bonne activité de la cafétéria du site.

- 3 La facturation des locations de bus de l'Unité de gestion des véhicules crée désormais des revenus supplémentaires au même titre que les facturations ponctuelles des prestations de l'Unité des ateliers généraux. Quant aux charges, elles se révèlent relativement stables même si le LOM est très sollicité au sein de cette mission de soutien logistique, tout particulièrement au niveau de son Groupe d'intervention.
- 4 Cette mission varie très peu en termes de volume, dans la mesure où la mise à disposition de matériel de fêtes et de tri couvre toujours les manifestations annuelles courantes de la Ville (La Ville est à Vous, Promotions, Fêtes de Genève, etc.). Seule la prestation de pavoisement connaît une petite augmentation dans ses charges en raison des nouveaux pavois demandés chaque année. Le montant des subventions concerne la prestation 41 « Mise à disposition de matériel de fêtes »



VOIRIE - VILLE PROPRE

Voirie - Ville propre

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Collecte des déchets	11	Collecte des résidus ménagers en vrac	Enlèvement au porte à porte.
		12	Collecte des déchets recyclables	Enlèvement des diverses fractions de déchets valorisables.
		13	Collecte des déchets encombrants	Enlèvement à la demande des déchets encombrants.
		14	Information au public	Information aux habitant-e-s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le public aux divers tris des déchets valorisables.
2	Nettoiemement des voiries	21	Nettoiemement systématique des voiries du domaine public	Nettoiemement systématique par brossage (mécanique ou manuel) et lavage.
		22	Nettoiemement en relation avec des manifestations	Nettoiemement final du domaine public après les manifestations.
		23	Viabilité hivernale	Organisation des interventions. Interventions en plusieurs phases en fonction des conditions météorologiques.
		24	Information au public	Information aux habitant-e-s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le public à la propreté en Ville de Genève.
3	Gestion des incivilités	31	Nettoiemement des tags	Organisation de l'enlèvement des tags sur les bâtiments et le mobilier urbain.
		32	Maintien de la propreté des sites de récupération	Harmonisation et nettoiemement des sites de récupération des déchets recyclables.
		33	Contrôle des incivilités	Contrôle des incivilités liées aux déchets (débaras sauvages, tri des poubelles, horaires de sortie des poubelles, etc).

Voirie - Ville propre

Priorités et perspectives

En 2012, le service Voirie – Ville propre assurera la continuité du plan d'actions et de sensibilisation en matière de propreté de la ville, selon les axes développés au cours des années précédentes. Les initiatives visant à rendre la population, les commerces et entreprises partenaires de la propreté urbaine seront développées, notamment grâce aux éco-contrats. L'implantation des nouvelles poubelles de rue sur les sites les plus fréquentés sera poursuivie.

Les actions pour accroître le taux des déchets valorisables seront amplifiées par une campagne de sensibilisation sur le tri des déchets. En complément, les sites enfouis de récupération seront aménagés de façon plus harmonieuse et incitative. Le problème récurrent des débarras sauvages fera lui aussi l'objet d'une campagne de prévention.

2012 verra également l'ajustement de la stratégie visant à responsabiliser les commerces et entreprises concernant la collecte et le tri de leurs déchets, selon le principe du pollueur – payeur. Cet enjeu dépasse la sphère communale, puisqu'il s'agit bel et bien de faire appliquer une volonté fédérale par une harmonisation cantonale des pratiques en la matière et ainsi soutenir le plan de gestion des déchets du canton de Genève 2009-2012. La collaboration et l'appui de l'État seront déterminants. Enfin, durant l'année à venir, avec l'arrivée du Service des espaces verts (SEVE) dans le département, la réflexion sur le nettoyage de l'ensemble des espaces publics va être développée. Il s'agit en effet de définir un concept global adaptant le service public aux réalités urbaines modernes et aux aspirations de la population.

Dans cette optique, les actions intégrées engageant les équipes de nettoyage, les agents de la police municipale (APM) et les contrôleurs du domaine public seront renforcées dans les différents quartiers. Les responsables de secteur du SEVE seront également associé-e-s à ces visites de quartier, permettant ainsi de couvrir un plus large spectre des problématiques rencontrées par la population.

L'Unité gestion des incivilités (UGI) créée en 2010 sera pleinement opérationnelle en 2012. S'agissant du volet d'activités de cette unité orienté sur la détection et l'enlèvement des tags et le nettoyage du mobilier urbain, l'année à venir sera marquée par une collaboration accrue avec le Service du génie civil et l'Unité des ateliers généraux. Elle verra également la mise en œuvre d'un plan de référencement des objets à traiter pour offrir une plus grande réactivité dans la prise en charge. Le suivi des incivilités (2^{ème} volet) sera effectué par une équipe spécifique, active sur le terrain. Cette équipe devra rayonner sur tout le territoire communal pour y déceler les incivilités quotidiennes (débarras sauvages, sacs à ordures déposés en dehors des heures dédiées aux levées, détritiques laissés à même le sol dans les parcs). Ce contrôle, qui débouchera sur des actions de sensibilisation et de répression, constitue un axe d'un plan visant à responsabiliser les habitantes et les habitants sur la salubrité de la ville.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Définir un plan de mise en œuvre pour une réorganisation du nettoyage de l'espace public.	21, 22, 23 et 24	Plan de mise en œuvre.	Plan de mise en œuvre rédigé et accepté par les parties prenantes.	Plan de mise en œuvre rédigé.
Inciter et sensibiliser les différents acteurs à la propreté urbaine et mettre en œuvre les actions y relatives.	21, 22, 23, 24 et 31	Nombre d'actions mises en œuvre.	4 actions.	2 actions.
Développer et pérenniser le dispositif de détection et d'enlèvement des tags.	33	Nombre de contrats signés ou renouvelés.	200 contrats.	100 contrats.
Prévenir et réprimer les incivilités liées à la propreté urbaine.	33	Nombre de cas recensés.	200 cas recensés.	100 cas recensés.

Voirie - Ville propre

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Collecte des déchets	30'720.1	51.2	730.0	93.5	31'184.7	53.4	730.0	93.5	27'717.0	51.0	1'755.4	97.3
11 Collecte des résidus ménagers en vrac	22'153.5	36.9	-	-	22'538.5	38.6	-	-	18'689.1	34.4	12.5	0.7
12 Collecte des déchets recyclables	4'179.0	7.0	730.0	93.5	4'069.3	7.0	730.0	93.5	4'048.4	7.4	1'742.9	96.6
13 Collecte des déchets encombrants	3'999.1	6.7	-	-	4'102.5	7.0	-	-	4'012.9	7.4	-	-
14 Information au public	388.5	0.6	-	-	474.4	0.8	-	-	966.6	1.8	-	-
2 Nettoiement des voiries	26'789.9	44.6	51.0	6.5	26'248.0	44.9	51.0	6.5	26'475.8	48.7	48.1	2.7
21 Nettoiement systématique des voiries du domaine public	23'977.7	40.0	51.0	6.5	23'517.9	40.2	51.0	6.5	22'901.1	42.1	47.7	2.6
22 Nettoiement en relation avec des manifestations	1'612.9	2.7	-	-	1'526.5	2.6	-	-	1'398.6	2.6	0.2	0.0
23 Viabilité hivernale	498.2	0.8	-	-	490.8	0.8	-	-	1'038.1	1.9	0.0	0.0
24 Information au public	701.1	1.2	-	-	712.9	1.2	-	-	1'138.1	2.1	0.1	0.0
3 Gestion des incivilités	2'489.9	4.1	-	-	1'002.7	1.7	-	-	186.0	0.3	-	-
31 Nettoiement des tags	1'492.1	2.5	-	-	374.6	0.6	-	-	62.1	0.1	-	-
32 Maintien de la propreté des sites de récupération	564.1	0.9	-	-	292.2	0.5	-	-	62.1	0.1	-	-
33 Contrôle des incivilités	433.6	0.7	-	-	335.9	0.6	-	-	61.7	0.1	-	-
Total comptabilité analytique	59'999.9	100.0	781.0	100.0	58'435.5	100.0	781.0	100.0	54'378.8	100.0	1'803.5	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	497.4	-	497.4	-
Total comptabilité générale	59'999.9		781.0		58'435.5		781.0		54'876.3		2'300.9	

Voirie - Ville propre

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	39	Sup.	Total	43	Total
1	9'925.6	19'547.0	249.7	19.1	978.9	30'720.1	730.0	730.0
11	4'663.7	17'007.8	144.0	14.4	323.7	22'153.5	-	-
12	2'658.1	1'153.4	105.7	4.7	257.2	4'179.0	730.0	730.0
13	2'478.9	1'337.0	-	-	183.2	3'999.1	-	-
14	124.8	48.9	-	-	214.9	388.5	-	-
2	22'662.7	2'884.2	363.7	122.3	757.0	26'789.9	51.0	51.0
21	21'002.4	2'331.0	326.3	120.0	198.0	23'977.7	51.0	51.0
22	1'188.0	294.2	18.7	1.1	110.9	1'612.9	-	-
23	132.1	239.2	18.7	1.1	107.0	498.2	-	-
24	340.2	19.9	-	-	341.0	701.1	-	-
3	1'810.8	340.0	-	-	339.1	2'489.9	-	-
31	1'113.9	255.0	-	-	123.2	1'492.1	-	-
32	431.7	85.0	-	-	47.4	564.1	-	-
33	265.1	-	-	-	168.5	433.6	-	-
	34'399.0	22'771.2	613.3	141.3	2'075.0	59'999.9	781.0	781.0
	-	-	-	-	-	-	-	-
	34'399.0	22'771.2	613.3	141.3	2'075.0	59'999.9	781.0	781.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Voirie - Ville propre

Commentaires

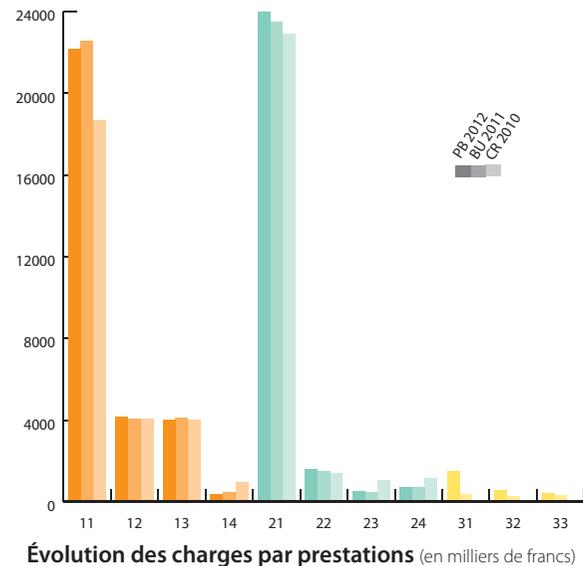
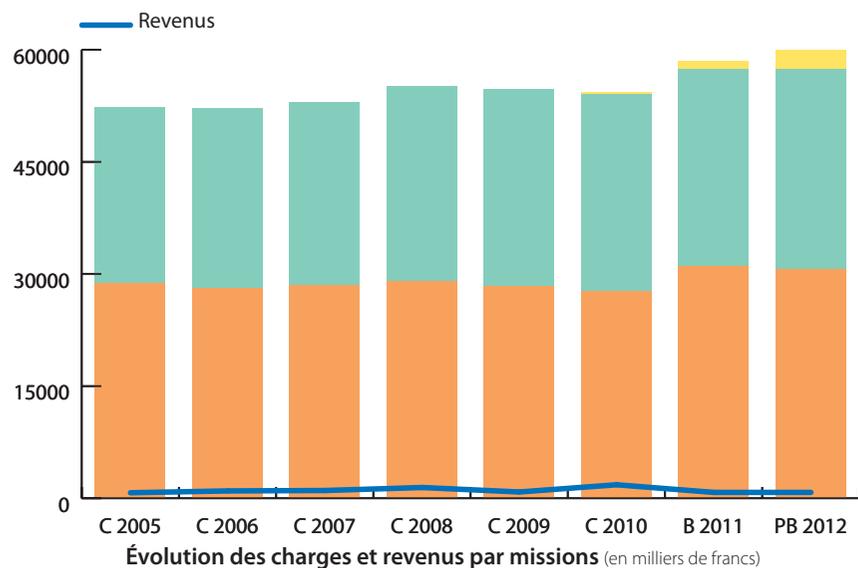
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

Nous constatons une stagnation des charges et revenus pour la collecte des déchets et le nettoyage des voiries.

L'Unité «gestion des incivilités» mise en place en 2010 a continué son développement avec notamment l'engagement :

- d'ouvriers polyvalents pour assurer les missions de nettoyage des tags et de maintien de la propreté des sites de récupération ;
- de contrôleurs du domaine public en charge du contrôle des incivilités.

Les charges de personnel y relative impactent sur les dépenses liées à cette prestation (augmentation des charges).



ESPACES VERTS

Espaces verts

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Aménagement et entretien des espaces verts, y compris ceux des cimetières	11	Gestion paysagère des espaces verts y compris ceux des cimetières	Toutes actions entreprises dans le cadre de la création, l'entretien en gestion différenciée et le renouvellement des espaces verts, y compris ceux des cimetières.
		12	Gestion du patrimoine arboré	Tous travaux relatifs à l'entretien et au renouvellement du patrimoine arboré.
		13	Gestion des pataugeoires	Toutes actions mises en œuvre dans le cadre de la gestion des pataugeoires (entretien, nettoyage, contrôle de la qualité de l'eau, etc.).
		14	Parc aux animaux du Bois-de-la-Bâtie	Gestion du parc aux animaux.
		15	Entretien d'espaces verts et autres prestations pour des tiers	Prestations d'entretien paysager pour des tiers, facturées ou non (gratuités). Décorations florales internes et externes Ville de Genève. Gestion technique et administrative des manifestations, nettoyage et réparation des dégâts.
2	Préservation de l'environnement	21	Développement de pratiques écologiques	Valorisation des déchets organiques.
3	Communication et relations externes	31	Information et sensibilisation	Information à la population. Action de sensibilisation et de vulgarisation. Informations régulières sur la gestion du patrimoine arboré. Mise à jour des pages SEVE du site Internet de la Ville de Genève.
		32	Expositions	Participation à des expositions florales.

Espaces verts

Priorités et perspectives

Le SEVE poursuit sa mission première de gestion et de valorisation des grands parcs. La mise en place de la gestion différenciée des espaces verts est une thématique prioritaire.

En ce qui concerne l'aménagement, le SEVE s'investira dans le nouveau processus de mise en œuvre de la répartition des compétences en matière d'aménagement des espaces verts. Les principes directeurs de ce processus reposent sur la collaboration étroite avec les services du département des constructions et de l'aménagement et la prise en charge du pilotage politique des grands projets par la Délégation à l'aménagement du territoire. À titre d'exemple, ce mode opératoire concerne les projets suivants : Bois-de-la-Bâtie, Bois-des-Frères, Parc Rigot, Parc de Beaulieu.

L'identification et la caractérisation des arbres de rues et de parcs se poursuivront dans le cadre du crédit d'investissement relatif à l'entretien du patrimoine arboré. Le schéma directeur établissant les objectifs de gestion des arbres dans les parcs sera finalisé.

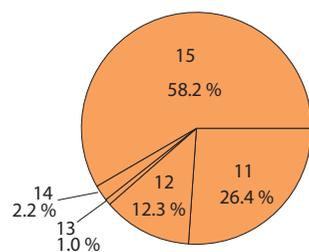
À la suite du refus de la PR 887 destinée notamment au renouvellement des bancs publics dans les espaces verts, le SEVE élaborera une nouvelle stratégie pour planifier le renouvellement et définir le type de banc adapté aux espaces verts, ceci dans le cadre du projet transversal de rationalisation de la gestion du mobilier urbain.

L'entretien des espaces verts des cimetières, élargi à l'ensemble des surfaces des cimetières dès le 1^{er} septembre 2011, mobilisera l'attention du service en ce qui concerne l'intégration du personnel transféré du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF), l'optimisation de la gestion de ces sites, l'intégration des nouvelles attentes du public et la mise en place d'un entretien respectueux de l'environnement pour les sites du Petit-Saconnex, de Châtelaine et des Rois. Une concertation étroite avec le SPF sera établie sous forme d'un contrat de prestations interne.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Définir un nouveau mode de gestion différenciée des espaces verts.	11	Taux d'application du mode de gestion différenciée sur la surface totale des espaces verts (en m ²).	10%	7%
Établir un plan de renouvellement et d'entretien des bancs publics et des tables de pique-nique dans les espaces verts.	11	Degré de réalisation du plan de renouvellement.	plan validé au 30.06.2012.	plan rédigé au 30.06.2012.
Diminuer l'abattage des arbres en urgence à l'aide d'un schéma directeur fixant les objectifs et les directives de gestion du patrimoine arboré des parcs.	12	Nombre d'abattages d'arbres en urgence.	Moins de 20.	Moins de 25.

Espaces verts

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Aménagement et entretien des espaces verts, y compris ceux des cimetières	37'079.7	97.7	883.8	92.5	31'926.3	97.1	1'087.0	94.0	29'832.1	97.1	1'108.4	93.9
11 Gestion paysagère des espaces verts y compris ceux des cimetières	27'327.5	72.0	12.3	1.3	21'970.9	66.8	12.9	1.1	19'978.6	65.1	134.2	11.4
12 Gestion du patrimoine arboré	5'178.2	13.6	-	-	5'259.6	16.0	40.0	3.5	5'302.6	17.3	-28.3	-2.4
13 Gestion des pataugeoires	474.9	1.3	-	-	441.5	1.3	-	-	482.3	1.6	-	-
14 Parc aux animaux du Bois-de-la-Bâtie	1'256.6	3.3	7.5	0.8	1'315.5	4.0	7.0	0.6	1'082.0	3.5	10.8	0.9
15 Entretien d'espaces verts et autres prestations pour des tiers	2'842.4	7.5	864.1	90.5	2'938.8	8.9	1'027.1	88.8	2'986.5	9.7	991.7	84.0
2 Préservation de l'environnement	780.0	2.1	71.3	7.5	869.3	2.6	69.3	6.0	758.7	2.5	72.1	6.1
21 Développement de pratiques écologiques	780.0	2.1	71.3	7.5	869.3	2.6	69.3	6.0	758.7	2.5	72.1	6.1
3 Communication et relations externes	92.6	0.2	-	-	87.1	0.3	-	-	121.4	0.4	-	-
31 Information et sensibilisation	92.6	0.2	-	-	87.1	0.3	-	-	121.4	0.4	-	-
32 Expositions	-	-	-	-	0.0	-	-	-	-	-	-	-
Total comptabilité analytique	37'952.3	100.0	955.1	100.0	32'882.7	100.0	1'156.3	100.0	30'712.2	100.0	1'180.5	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	408.4	-	408.4	-
Subventions en francs	339.2	-	-	-	346.8	-	-	-	361.3	-	-	-
Subventions en nature	349.5	-	-	-	514.5	-	-	-	503.4	-	-	-
Total comptabilité générale	38'641.0		955.1		33'744.0		1'156.3		31'985.4		1'588.9	



Subventions 2012 par prestations

Espaces verts

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	49	Total
1	24'253.8	4'523.4	1'995.8	-	359.1	5'947.5	37'079.7	13.7	695.5	174.6	883.8
11	18'236.3	3'600.3	1'889.7	-	340.0	3'261.1	27'327.5	7.3	5.0	-	12.3
12	3'634.5	136.0	-	-	-	1'407.7	5'178.2	-	-	-	-
13	249.6	106.3	-	-	-	119.0	474.9	-	-	-	-
14	864.8	118.0	106.1	-	19.1	148.7	1'256.6	6.5	1.0	-	7.5
15	1'268.5	562.8	-	-	-	1'011.1	2'842.4	-	689.5	174.6	864.1
2	245.3	427.6	88.7	-	16.0	2.5	780.0	-	-	71.3	71.3
21	245.3	427.6	88.7	-	16.0	2.5	780.0	-	-	71.3	71.3
3	52.1	40.3	-	-	-	0.2	92.6	-	-	-	-
31	52.1	40.3	-	-	-	0.2	92.6	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	24'551.1	4'991.3	2'084.6		375.1	5'950.3	37'952.3	13.7	695.5	245.9	955.1
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	339.2	-	-	339.2	-	-	-	-
	-	-	-	349.5	-	-	349.5	-	-	-	-
	24'551.1	4'991.3	2'084.6	688.7	375.1	5'950.3	38'641.0	13.7	695.5	245.9	955.1

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Espaces verts

Commentaires

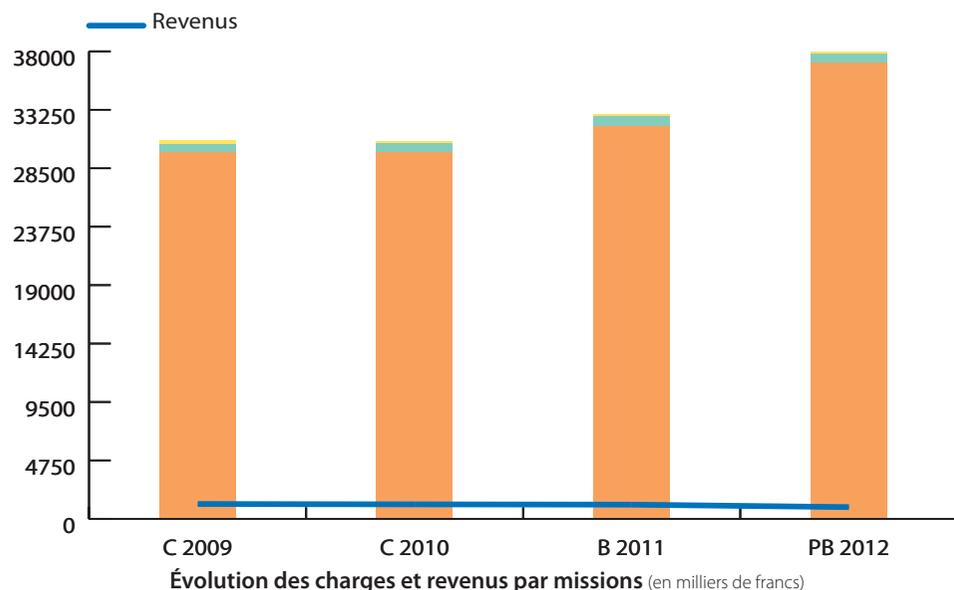
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

¹ La présentation analytique indique que les charges ont augmenté et que les revenus ont légèrement baissé pour les raisons suivantes :

¹¹ L'augmentation des charges de personnels s'explique par le fait que les comptes 2010 ne supportent que la charge des postes occupés alors que les exercices budgétaires 2011 et 2012 incluent tant les postes occupés que ceux vacants.

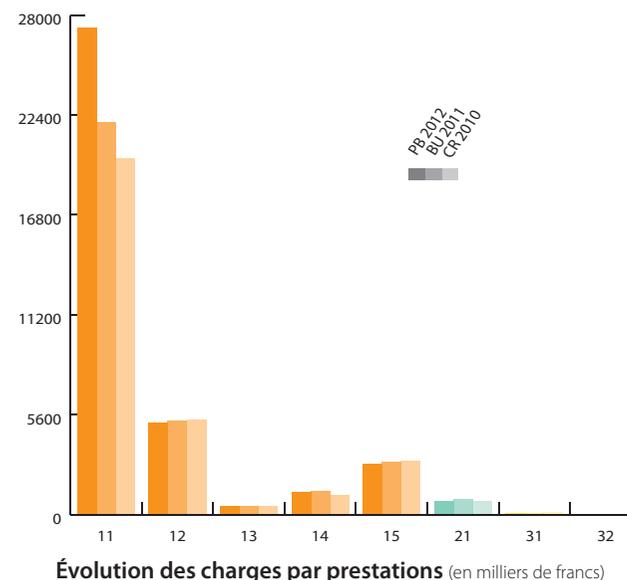
Suite à la mise en place du projet «EVA», le SEVE est en charge de l'entretien paysager des cimetières dès le 1^{er} septembre 2010. L'impact financier résultant de ce projet est inclus dès l'exercice budgétaire 2011. Le projet de budget 2012 montre une forte augmentation due au transfert des activités d'entretien des cimetières (transfert de 32 employé-e-s et 2 auxiliaires) du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF) au Service des espaces verts (SEVE) au 1^{er} septembre 2011.

Par ailleurs, une augmentation significative des amortissements est à noter dès le projet de budget 2012. Le coût de l'énergie, en permanente augmentation, a également un impact négatif sur cette prestation.



- ¹² L'utilisation d'un crédit d'investissement relatif à l'entretien et renouvellement du patrimoine arboré diminue la charge opérationnelle de cette prestation. Le revenu négatif a été généré suite à la création d'une provision en 2009 pour des subventions fédérale et cantonale totalisant un revenu estimé de Frs 42'200.-. Par ailleurs, le SEVE n'a pas été en mesure de procéder aux travaux forestiers prévus dans le cadre des programmes de protection des forêts protectrices et la biodiversité en forêt. L'extourne de cette provision en 2010 engendre une perte de revenu pour l'exercice, partiellement compensée par la vente d'arbres à l'Etat de Genève dans le cadre de la renaturation de l'Aire.
- ¹⁵ La baisse de revenu figurant au projet de budget 2012 est liée à la non budgétisation des prestations gratuites en faveur des Fêtes de Genève.
- ²¹ Le coût relatif à l'incinération des résidus de la taille des platanes est désormais inclus dans le crédit d'investissement concernant l'entretien et renouvellement du patrimoine arboré, ce qui explique la diminution du coût de cette prestation.

Une diminution des subventions en nature est à observer pour le budget 2012, suite à l'accord intervenu entre la Ville de Genève et Genève Tourisme et Congrès, dans le cadre de l'organisation des Fêtes de Genève. Le budget de fonctionnement du service a été augmenté du montant précédemment comptabilisé en qualité de prestation gratuite.



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Fort de ses services et d'un réseau de partenaires associatifs et institutionnels très dense, le département offre des prestations qui s'adressent à toutes les catégories de la population. Il se donne comme objectif de veiller à ce que le cadre de vie sur lequel ses services peuvent agir (espaces publics, structures d'accueil et d'encadrement des enfants, maisons de quartier, etc.) favorise la rencontre et la participation, des principes fondateurs de la cohésion sociale et de l'intégration.

Toutefois, le cœur de sa mission reste ancré dans la nécessité de développer des actions ciblées sur les groupes de population les plus fragiles. Précarité, pauvreté, inégalités touchent durement plusieurs milliers d'habitantes et d'habitants de Genève. Qu'il s'agisse des familles monoparentales, de la population âgée, des étrangères et des étrangers, des suisses et des suissesses pas ou peu formés, des jeunes en rupture, des personnes aux statuts précaires, etc. la responsabilité du département consiste à leur offrir un accès facilité aux prestations des services publics et à renforcer leur autonomie et leur capacité d'action.

Les pages qui suivent présentent les priorités et perspectives du département, ainsi que la déclinaison des objectifs des services. Les effets escomptés des stratégies mises en œuvre auront un impact sur la vie quotidienne de chacun et chacune.

Afin d'optimiser les ressources disponibles et les actions publiques coordonnées, le département a mis l'accent sur les projets innovants impliquant plusieurs services, faisant passer les besoins des usagers avant les logiques administratives. Leur fil rouge est toujours le même : mettre en valeur les synergies possibles entre services, associations et habitantes et habitants pour développer une véritable politique de proximité à l'échelle des quartiers.

**DIRECTION DE
LA COHÉSION SOCIALE
ET DE LA SOLIDARITÉ**

Direction de la cohésion sociale et de la solidarité

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21 Mise en œuvre de la politique du département Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'Administration.
		24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31 Direction et coordination départementale Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32 Direction et coordination interdépartementale Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Pilotage, coordination et gestion transversale des grands projets.
		33 Assistance juridique Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements et de directives, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41 Information publique et communication Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42 Représentation Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43 Coordination externe Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de conventions, etc.

Priorités et perspectives

La politique de proximité mise en place par le département a pour ambition d'améliorer la coordination et la cohérence de l'action municipale au niveau des quartiers, de rassembler les différents acteurs et de favoriser l'implication des usagers.

À cet effet, la Direction du département a développé des outils de diagnostic, sur la base de la définition territoriale des quartiers en Ville de Genève. En 2012, l'objectif est de produire une carte situant les équipements publics et d'élaborer un profil par quartier contenant des données statistiques et qualitatives permettant les comparaisons. La méthode de concertation lors de la planification de nouvelles infrastructures a également été développée et testée dans différents projets depuis 2010. Il s'agit dès lors de tirer profit des expériences menées ces dernières années afin de partager et d'améliorer ces outils.

Parallèlement au développement de cette approche et de ces outils de travail, le département continue à mener des actions spécifiques et à adapter ses prestations pour différents publics cibles.

Pour les familles genevoises, la vie quotidienne se décline autour de quelques enjeux cruciaux qui appellent des réponses concrètes: trouver une place d'accueil pour les tout-petits, favoriser les activités artistiques, culturelles ou sportives après l'école pour les plus grands, se déplacer en toute sécurité et bénéficier d'espaces de détente et de rencontre dans la ville. Afin de prendre en compte ces besoins diversifiés, le département doit continuer à innover afin de trouver les solutions les plus adaptées.

Direction de la cohésion sociale et de la solidarité

En matière de petite enfance, il est impératif de continuer à ouvrir de nouvelles places d'accueil dans les espaces de vie enfantine afin d'atteindre l'objectif visé, soit une place pour chaque enfant domicilié sur le territoire urbain qui en exprime le besoin. En parallèle, le département entend diversifier l'offre d'accueil pour répondre aux besoins différenciés des familles. Il entend également lutter par ce biais contre les situations d'accueil au « noir ». Dans cette perspective, il importera de mettre en place un système d'encadrement des familles d'accueil, sur la base des obligations légales. Aussi, dans le but de mieux orienter les familles, la mission du BIPE sera élargie afin de devenir un véritable lieu d'information sur la prise en charge des enfants.

Faire face aux besoins résultant de l'augmentation du chômage, de la précarité des emplois et de la fragilisation d'une partie de la population genevoise reste également une priorité du département. En ce qui concerne la grande précarité, il s'agira de renforcer le dispositif d'accueil, notamment les hébergements d'urgence et l'accueil hivernal pour les personnes sans domicile.

L'insertion et le rôle des aînés dans notre société reste une préoccupation phare du département. Une autre priorité sera l'insertion des jeunes en rupture ou en recherche d'emploi. Une collaboration soutenue entre les travailleurs sociaux hors murs et l'antenne VIA (Vers l'Insertion et l'Autonomie) favorisera sa réalisation notamment par la mise sur pied de projets d'animation avec des jeunes.

Un autre chantier important, lié à la réforme de l'horaire scolaire et à Harmos, nécessitera une réorganisation de l'ensemble de l'offre para et périscolaire. La Direction du département continuera à soutenir activement la collaboration avec la FAS'e et le GIAP, ainsi qu'avec les associations sportives, culturelles et de loisirs en vue de proposer une offre diversifiée, de qualité et facile d'accès pour l'encadrement des enfants en dehors des heures d'école.

Par ailleurs, la Direction du département continuera à s'investir activement dans la mise à niveau des directives et outils de gestion en matière de subventions, en collaboration avec le contrôle financier d'une part, la Direction des systèmes d'information et de communication d'autre part et, bien sûr, les autres départements.

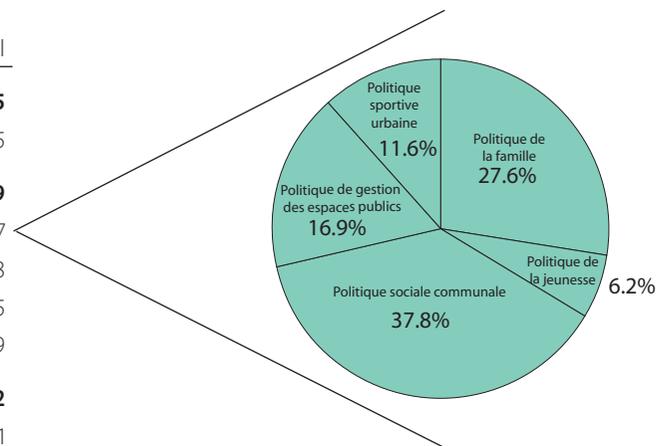
Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Mettre en place un concept d'animations sportives et culturelles dans les quartiers, par le biais de l'unité « Sport et culture de proximité ».	21 et 31	Date de validation du concept par la Présidence du département.	Concept validé fin 2012.	Concept formalisé fin 2012.
Mettre en place un système de gestion documentaire commun au sein du département.	31	Validation des directives de gestion documentaire.	Directives validées par la Direction du département à fin 2012.	Directives formalisées à fin 2012.
Proposer un système de gestion des espaces de quartier et des locaux mis à disposition du public.	21 et 31	Degré de validation de l'outil de gestion et des directives liées.	Outil et directives validées à fin 2012.	Directives validées à fin 2012.
Définir un plan de formation permettant à l'ensemble des services du département de développer des compétences et des outils méthodologiques partagés.	23	Degré de réalisation du plan de formation.	Plan diffusé à l'ensemble des chefs de service pour application à fin 2012.	Besoins des services recensés à fin 2012.

Direction de la cohésion sociale et de la solidarité

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseils aux Autorités politiques	652.5	17.9	-	-	397.1	18.1	-	-	318.4	14.8	-	-
11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	652.5	17.9	-	-	397.1	18.1	-	-	318.4	14.8	-	-
2 Développement des priorités stratégiques	862.9	23.7	-	-	475.8	21.7	-	-	505.7	23.4	11.3	100.0
21 Mise en œuvre de la politique du département	221.7	6.1	-	-	169.4	7.7	-	-	232.2	10.8	11.3	100.0
22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	81.8	2.2	-	-	38.0	1.7	-	-	38.0	1.8	-	-
23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	22.5	0.6	-	-	18.5	0.8	-	-	16.8	0.8	-	-
24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	536.9	14.8	-	-	249.9	11.4	-	-	218.7	10.1	-	-
3 Direction et coordination	1'828.2	50.3	-	-	1'124.8	51.3	-	-	1'082.4	50.2	-	-
31 Direction et coordination départementale	1'559.1	42.9	-	-	836.7	38.2	-	-	730.7	33.9	-	-
32 Direction et coordination interdépartementale	165.1	4.5	-	-	208.6	9.5	-	-	279.2	12.9	-	-
33 Assistance juridique	104.0	2.9	-	-	79.5	3.6	-	-	72.5	3.4	-	-
4 Relations externes	293.7	8.1	-	-	193.4	8.8	-	-	250.2	11.6	-	-
41 Information publique et communication	127.6	3.5	-	-	86.0	3.9	-	-	99.0	4.6	-	-
42 Représentation	75.1	2.1	-	-	48.3	2.2	-	-	93.9	4.4	-	-
43 Coordination externe	91.0	2.5	-	-	59.1	2.7	-	-	57.4	2.7	-	-
Total comptabilité analytique	3'637.4	100.0	-	-	2'191.0	100.0	-	-	2'156.7	100.0	11.3	-
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	7.3	-	7.3	-
Subventions en francs	1'170.5	-	-	-	449.6	-	-	-	401.9	-	-	-
Subventions en nature	368.6	-	-	-	6.5	-	-	-	47.7	-	-	-
Total comptabilité générale	5'176.5	-	-	-	2'647.2	-	-	-	2'613.7	-	18.6	-

Direction de la cohésion sociale et de la solidarité

Charges par chapitres comptables						
	30	31	36	39	Support	Total
1	604.4	3.5	-	29.6	15.1	652.5
11	604.4	3.5	-	29.6	15.1	652.5
2	765.9	34.4	-	37.5	25.1	862.9
21	189.8	16.1	-	9.3	6.5	221.7
22	75.3	0.4	-	3.7	2.4	81.8
23	20.7	0.1	-	1.0	0.7	22.5
24	480.0	17.8	-	23.5	15.6	536.9
3	1'506.7	8.7	-	103.0	209.8	1'828.2
31	1'280.9	7.4	-	92.0	178.9	1'559.1
32	138.6	0.8	-	6.8	18.9	165.1
33	87.3	0.5	-	4.3	11.9	104.0
4	151.7	37.9	-	7.4	96.8	293.7
41	76.4	5.4	-	3.7	42.0	127.6
42	31.6	17.2	-	1.5	24.8	75.1
43	43.6	15.3	-	2.1	30.0	91.0
	3'028.7	84.4	0.0	177.5	346.8	3'637.4
	-	-	-	-	-	-
	-	-	1'170.5	-	-	1'170.5
	-	-	368.6	-	-	368.6
	3'028.7	84.4	1'539.1	177.5	346.8	5'176.5



Répartition des charges 2012 de la prestation 21

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

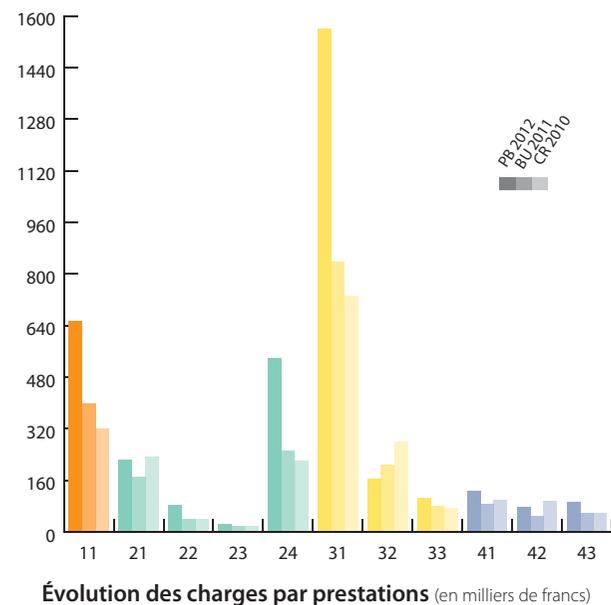
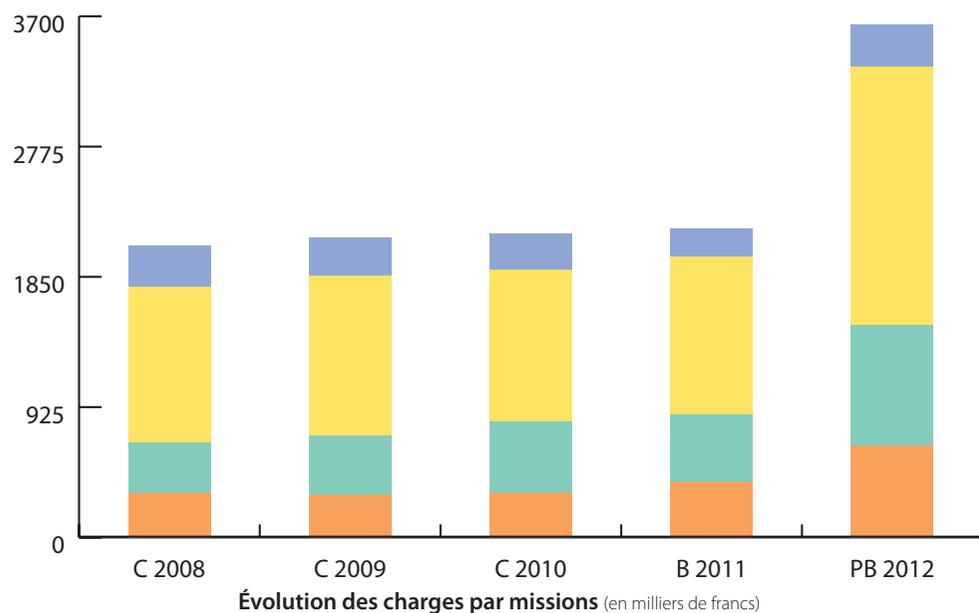
Direction de la cohésion sociale et de la solidarité

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

L'augmentation du budget total de la Direction est essentiellement due à l'engagement de personnel affecté au domaine des subventions et à la mise en oeuvre des priorités politiques de la Magistrature.

En lien avec la création du domaine des subventions, certaines d'entre elles (jusqu'à maintenant dans les lignes budgétaires des services) sont transférées à la Direction.



PETITE ENFANCE

Petite enfance

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description	
1 Création et développement de structures d'accueil petite enfance	11	Identification des besoins	Des indicateurs réguliers sont nécessaires à la Délégation à la petite enfance pour lui permettre d'assurer le développement politique de la petite enfance en Ville de Genève.
	12	Mise en œuvre des moyens choisis	Sur la base des indicateurs collectés, mise en œuvre des moyens nécessaires à la création de structures d'accueil de la petite enfance.
	13	Évaluation	Mise en place d'indicateurs permettant l'évaluation de la politique petite enfance menée par la Ville de Genève.
2 Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance	21	Administration et finances	Assurer le cadre administratif et financier.
	22	Gestion des bâtiments	Assurer la gestion du patrimoine du service en terme de travaux et d'acquisitions de matériels.
	23	Informatique	Mise à disposition des outils de bureautique nécessaires à la gestion administrative des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.
	24	Ressources humaines et salaires	Assurer la gestion des RH et du traitement salarial du personnel des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.
	25	Pédagogie	Assurer une vision pédagogique claire et cohérente.
	26	Prestations externes	Rendre visible les activités de la petite enfance et les ouvrir aux habitant-e-s de Genève.
	27	Sociologie	Rechercher pour préparer l'avenir.
	28	Accueil, conseil parents	Assurer l'accueil et l'orientation des parents en fonction de leurs besoins auprès des institutions de la petite enfance.

Priorités et perspectives

La politique de la petite enfance que mène la Ville de Genève depuis de nombreuses années, par le biais du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, vise à moyen terme, à ce que chaque enfant, âgé de 0 à 4 ans et domicilié sur le territoire de la commune, puisse bénéficier, si nécessaire, d'une place dans une structure d'accueil de la petite enfance, ceci afin de faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle des familles.

Dans le cadre de cet engagement, la municipalité a mis en œuvre de nombreux projets pour développer le nombre de places proposées.

Toutefois, l'équilibre entre l'offre et la demande n'est encore pas atteint. D'autant moins avec l'arrivée d'Harmo'S, qui désormais oblige les enfants n'ayant pas atteint l'âge de 4 ans au 31 juillet (avant 31 octobre) à rester dans les espaces de vie enfantine une année de plus.

Par ailleurs, l'engagement de la Ville de Genève dans le domaine des familles d'accueil de jour permettra de diversifier l'offre et d'augmenter le nombre de places.

Les projets sont nombreux mais liés à de multiples contraintes : finances, autorisation, mise en œuvre, etc. Pour 2012, près de 140 nouvelles places sont prévues, soit par l'extension d'institutions existantes, soit par la création de nouveaux lieux.

Dès lors, la mise en sectorisation de la petite enfance reste en évolution constante afin d'intégrer les nouvelles structures à l'existant.

En 2012, le Service de la petite enfance souhaite qu'une évaluation (adéquation des programmes, organisation des espaces, matériaux, teintes, etc.) de l'aménagement des nouvelles institutions créées soit réalisée afin d'améliorer si nécessaire lesdits espaces en réponse aux besoins des enfants et des professionnel-le-s.

Le résultat de cette étude permettra également de réactualiser le guide d'architecture édité en 2001 par les Services de la petite enfance et des bâtiments.

Petite enfance

En ce qui concerne le BIPE (Bureau d'information petite enfance), il a été décidé d'élargir ses missions de coordinations, d'informations et de conseils aux familles. Pour ce faire, différents aménagements vont être réalisés.

La mission des professionnel-le-s de la petite enfance, à savoir l'éducation de jeunes enfants, la prévention, la création de liens sociaux, l'accompagnement des familles, est une mission complexe qui nécessite un perfectionnement et des remises en question constantes. Les responsabilités engagées et les contraintes physiques imposées sont conséquentes.

Aussi, le Service de la petite enfance souhaite engager une réflexion approfondie sur la qualité de vie au travail et pour ce faire, développer sa cellule RH en charge du personnel travaillant au sein des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève. Ceci lui permettra d'étudier les conditions de travail sur le terrain, de comprendre et réduire l'absentéisme et d'aider le personnel à bien vieillir dans la profession.

Toujours à l'intention des professionnel-le-s de la petite enfance, le service envisage la création d'un centre de ressources à l'éducation de l'enfance (CREe). Ce lieu sera un centre de documentation dans le domaine d'échanges et d'accompagnement de projets.

Dans le cadre des engagements d'Aalborg, le Service de la petite enfance souhaite mettre l'accent sur le développement durable et présentera plusieurs propositions dans ce sens à ses partenaires petite enfance.

Ainsi, une réflexion sera entamée quant à la politique d'acquisition de matériels et jeux et à la création d'un centre de récupération de matériel.

Enfin, un livre destiné aux enfants sur le thème du développement durable sera réalisé.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Créer de nouvelles places de crèches.	12	Nombre de nouvelles places créées.	140	50
Élargir les prestations du BIPE.	28	Nombre de nouvelles prestations.	3	1
Réaliser un livre pour enfant sur le développement durable.	25	Date de publication du livre.	Automne 2012.	Maquette achevée en 2012.
Évaluer l'aménagement des nouvelles institutions créées.	13	Nombre d'institutions évaluées.	8	4
Élaborer un système de suivi et de gestion des absences pour l'ensemble des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève (IPE).	24	Nombre d'IPE pilotes mettant en œuvre le système.	3	1

Petite enfance

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Création et développement de structures d'accueil petite enfance	832.6	14.4	-	-	721.0	13.2	-	-	663.5	14.2	0.0	19.3
11 Identification des besoins	180.3	3.1	-	-	157.8	2.9	-	-	166.4	3.6	0.0	4.8
12 Mise en oeuvre des moyens choisis	628.6	10.9	-	-	529.6	9.7	-	-	454.7	9.8	0.0	13.2
13 Evaluation	23.7	0.4	-	-	33.5	0.6	-	-	42.4	0.9	0.0	1.2
2 Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance	4'940.0	85.6	-	-	4'726.3	86.8	-	-	3'998.2	85.8	0.2	80.7
21 Administration et finances	703.0	12.2	-	-	504.9	9.3	-	-	423.1	9.1	0.0	13.7
22 Gestion des bâtiments	596.3	10.3	-	-	463.4	8.5	-	-	386.3	8.3	0.0	12.5
23 Informatique	349.0	6.0	-	-	325.6	6.0	-	-	248.7	5.3	0.0	8.1
24 Ressources humaines et salaires	1'889.9	32.7	-	-	1'993.8	36.6	-	-	1'756.9	37.7	0.1	8.1
25 Pédagogie	226.7	3.9	-	-	191.6	3.5	-	-	260.7	5.6	0.0	8.5
26 Prestations externes	171.7	3.0	-	-	177.5	3.3	-	-	143.4	3.1	0.0	4.3
27 Sociologie	361.1	6.3	-	-	400.9	7.4	-	-	190.7	4.1	0.0	6.2
28 Accueil, conseil parents	642.2	11.1	-	-	668.6	12.3	-	-	588.5	12.6	0.0	19.2
Total comptabilité analytique	5'772.6	100.0	-	-	5'447.4	100.0	-	-	4'661.7	100.0	0.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		34.2		34.2	
Charges et revenus non incorporables	2'747.0		1'949.2		2'594.1		1'944.1		2'688.9		1'985.2	
Subventions en francs	79'054.3		110.0		76'814.3		300.0		70'696.3		-	
Subventions en nature	4'321.3		-		3'935.2		-		3'972.9		-	
Total comptabilité générale	91'895.2		2'059.2		88'791.0		2'244.1		82'054.0		2'019.7	

Petite enfance

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	46	Total
1	615.1	-	-	-	-	217.5	832.6	-	-	-
11	133.2	-	-	-	-	47.1	180.3	-	-	-
12	464.4	-	-	-	-	164.2	628.6	-	-	-
13	17.5	-	-	-	-	6.2	23.7	-	-	-
2	4'192.9	17.8	2.1	-	10.8	716.4	4'940.0	-	-	-
21	600.4	-	-	-	-	102.6	703.0	-	-	-
22	506.3	3.5	-	-	-	86.5	596.3	-	-	-
23	297.9	0.2	-	-	-	50.9	349.0	-	-	-
24	1'614.1	-	-	-	-	275.8	1'889.9	-	-	-
25	193.7	-	-	-	-	33.1	226.7	-	-	-
26	134.1	4.3	-	-	10.5	22.9	171.7	-	-	-
27	308.4	-	-	-	-	52.7	361.1	-	-	-
28	538.0	9.9	2.1	-	0.3	91.9	642.2	-	-	-
	4'808.0	17.8	2.1	-	10.8	933.9	5'772.6			
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	9.0	901.6	1'527.1	-	309.3	-	2'747.0	1'949.2	-	1'949.2
	-	-	-	79'054.3	-	-	79'054.3	-	110.0	110.0
	-	-	-	4'321.3	-	-	4'321.3	-	-	-
	4'817.0	919.4	1'529.1	83'375.6	320.1	933.9	91'895.2	1'949.2	110.0	2'059.2

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Petite enfance

Commentaires

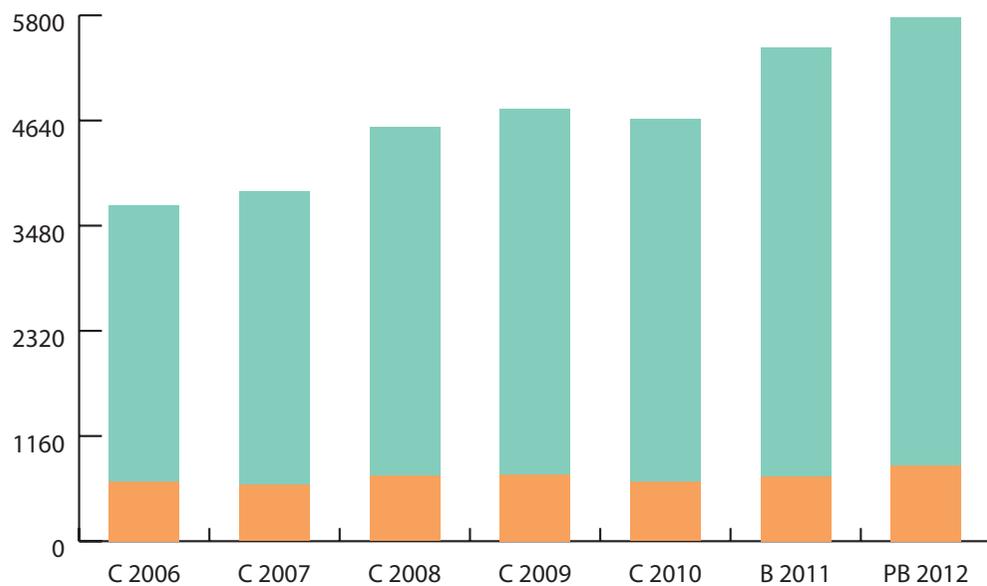
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Les charges et les revenus non intégrés sont principalement constitués des frais d'entretien, d'énergie et d'amortissements des immeubles mis à disposition des institutions de la petite enfance.

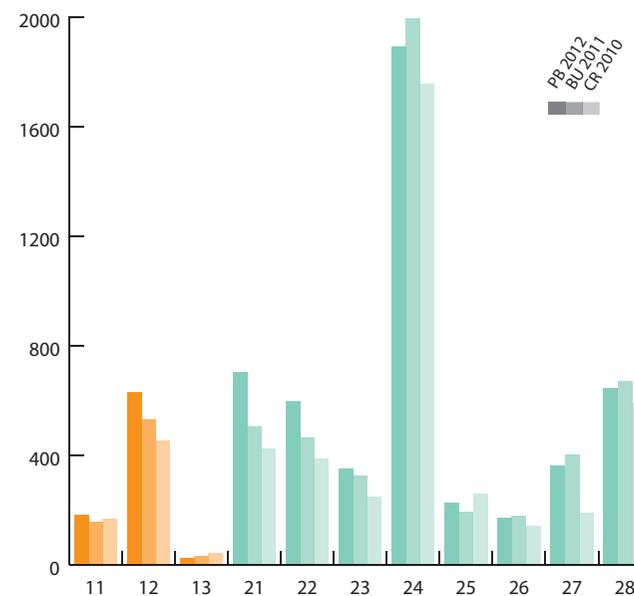
Quant au montant des subventions, elles permettent de couvrir le déficit de 72 lieux d'accueil représentant 3'037 places.

Le coût net moyen de la place à la charge du subventionneur est d'environ CHF 28'200.- pour un coût total moyen par place d'environ CHF 38'300.- qui se répartit de la manière suivante (en % du coût total) :

- charges salariales : environ 83% ;
- frais des enfants : environ 4% ;
- frais des locaux : environ 9% ;
- frais d'administration : environ 4%.



Évolution des charges par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

**ÉCOLES ET INSTITUTIONS
POUR L'ENFANCE**

Écoles et institutions pour l'enfance

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Mettre à disposition du Département de l'instruction publique (DIP) les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires aux besoins de l'enseignement infantin, primaire et spécialisé	11	Analyse des besoins, planification et affectation des structures	Analyser l'occupation des locaux en lien avec l'évolution des effectifs et des besoins. Planifier et mettre à disposition la mise en service des nouveaux groupes scolaires et d'équipements complémentaires.
		12	Gestion et suivi des structures	Planifier et faire exécuter les travaux nécessaires à la bonne conservation et à la sécurité des bâtiments et des équipements, conformément aux obligations des communes. Assurer la bonne exécution des travaux de propreté des bâtiments et des préaux. Fournir, entretenir et renouveler le mobilier scolaire, les engins mobiles et le petit matériel des salles de gymnastique.
2	Mettre à disposition des activités périscolaires les infrastructures nécessaires à leur fonctionnement	21	Analyse des besoins, planification et affectation des structures	Analyser les besoins en locaux du parascolaire (GIAP), des restaurants scolaires, des ludothèques, des maisons de quartier et des colonies, et leur mettre à disposition les surfaces nécessaires. Développer, autant que possible, l'accès aux salles et locaux disponibles dans les écoles, hors des horaires scolaires, y compris pour ludothèques, restaurants scolaires et colonies. Organiser la logistique des opérations électorales dans les quartiers.
		22	Gestion et suivi des structures	Équiper et entretenir les locaux et équipements, destinés à ces activités, y compris GIAP, restaurants scolaires, ludothèques et colonies de la Ville de Genève et maisons de quartier.
3	Participer au développement des activités périscolaires et au soutien des projets de la communauté scolaire	31	Soutien à des activités liées à la communauté scolaire	Coordonner l'implication de la Ville de Genève dans la mise en œuvre de la déclaration commune. Développer des actions visant à favoriser les conditions d'apprentissage des élèves dans les établissements scolaires du Réseau d'Enseignement Prioritaire (REP). Participer aux conseils d'établissement. Développer des projets participatifs au sein de la communauté scolaire.
		32	Activités périscolaires	Soutenir les associations subventionnées des ludothèques et restaurants scolaires. Contrôler la qualité des prestations et l'accès à tous. Développer la présence du ludobus dans les quartiers, les parcs et durant les manifestations urbaines. Mettre en œuvre une politique de qualité, diversité et sécurité alimentaires dans les restaurants scolaires. Sécuriser le chemin de l'écolier, avec la patrouille scolaire et le développement du permis piéton. Organiser diverses manifestations et animations pédagogiques pour les enfants (fêtes des écoles enfantines et primaires, marchés de Noël, ateliers sports et animations, excursions, camps, séjours colonies). Réaliser des nouveaux aménagements des places de jeux dans les préaux et les parcs publics, selon les normes de sécurité.

Priorités et perspectives

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance poursuit sa réorganisation dans trois domaines d'intervention principaux, à savoir :

- l'entretien et la gestion des locaux ;
- le développement du domaine périscolaire et parascolaire ;
- la gestion des ressources humaines.

La pression sur les locaux scolaires s'intensifie : les besoins ne font pas qu'augmenter, ils se diversifient.

Les effectifs scolaires vont croître à court et moyen termes dans plusieurs quartiers. Une augmentation conséquente du nombre d'enfants inscrits au Groupement intercommunal parascolaire s'en suivra. Par ailleurs, la nouvelle loi cantonale sur l'enseignement délégué contraint les communes à fournir les locaux nécessaires à l'enseignement de la musique. Enfin, les écoles accueillent de nom-

Écoles et institutions pour l'enfance

breuses sociétés et associations, permettant à un tissu associatif aussi large que varié d'exister.

Le service doit donc optimiser la mise à disposition de ses locaux, notamment en se dotant d'outils de gestion plus pointus qu'actuellement. L'adoption d'horaires élargis et une meilleure polyvalence des espaces sont également indispensables.

Par ailleurs, la forte augmentation du nombre d'enfants accueillis dans les restaurants scolaires complexifie le maintien de conditions d'accueil satisfaisantes dans ces lieux. Le manque de place et le bruit sont deux problèmes majeurs. Une étude relative à la sonorisation des restaurants sera conduite en 2012. Le service, qui ouvre régulièrement de nouveaux réfectoires, recherche néanmoins en permanence de nouveaux lieux. Il souhaite idéalement doter chaque école de son propre restaurant scolaire. Si cela se révèle impossible, les déplacements des petits doivent être limités au maximum.

Le domaine périscolaire est lui aussi en pleine évolution. Le peuple a adopté la nouvelle loi sur l'accueil continu. La perspective de l'extension de l'horaire scolaire se dessine. La prise en charge des enfants sur le temps extrascolaire doit par conséquent se développer. Dans ce but, la Ville de Genève, le GIAP et la Fondation pour l'animation socioculturelle (FAS'e) testent différents projets de collaboration. L'effet attendu est une diversification de l'offre et une meilleure information aux parents. Le principe d'un guichet unique par quartier pourrait être expérimenté dès 2012.

D'autres évolutions touchant au domaine périscolaire sont en cours: la professionnalisation des ludothèques est à bout touchant, et les activités du ludobus se développent.

Tous ces changements mais aussi la mise en place du nouveau statut du personnel ont un impact sur l'ensemble du personnel du service.

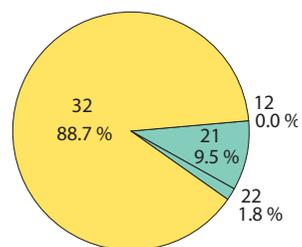
Le domaine logistique a conduit en 2011 une étude sur les métrés dans les écoles, incluant la dimension de la pénibilité du travail. Cette étude permet d'attribuer de façon objective le nombre de collaborateurs nécessaires à l'entretien des établissements scolaires. De plus, dans la perspective du changement des horaires scolaires et d'une mise à disposition élargie des locaux, le cahier des charges des responsables de bâtiments scolaires (RBS) devra évoluer.

L'organisation de la patrouille scolaire, composée de plus de 110 employées régulières, a fortement évolué avec à la mise en place du nouveau statut du personnel. La nouvelle organisation, mise en place fin 2011, devra être évaluée en 2012. Néanmoins, il est déjà acquis que les conditions de travail des patrouilleuses seront nettement améliorées, notamment grâce à la mensualisation de leur salaire.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Définir et appliquer de nouveaux critères d'attribution des locaux dans les établissements scolaires.	11 à 32	Définition et validation des critères d'attribution.	Nouveaux critères définis et appliqués à fin 2012.	Recensement complet des locaux effectué à fin 2012.
Négocier et rédiger un nouveau modèle de cahier des charges du personnel d'entretien dans les écoles sur la base d'une redéfinition de leurs missions.	12	Rédaction et validation du nouveau cahier des charges pour les responsables de bâtiments scolaires.	Cahier des charges validé à fin 2012.	Négociations entamées.
Mettre en place des projets de coordination de l'offre péri et parascolaire.	32	Nombre de projets pilotes lancés incluant au minimum trois partenaires.	3	1
Réorganiser le secteur des patrouilleuses scolaires par l'introduction d'un management de proximité.	32	Nombre de responsables scolaires formées.	10	8
Étendre l'offre du ludobus en organisant des sorties supplémentaires.	32	Nombre de sorties supplémentaires du ludobus.	20	10

Écoles et institutions pour l'enfance

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Mettre à disposition du Département de l'instruction publique (DIP) les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires aux besoins de l'enseignement enfantin, primaire et spécialisé	38'396.3	63.8	451.2	6.7	41'107.5	66.9	494.6	7.4	40'030.1	67.8	394.0	5.8
11	Analyse des besoins, planification et affectation des structures	4'270.5	7.1	244.3	3.6	4'234.1	6.9	238.0	3.5	4'155.2	7.0	244.6	3.6
12	Gestion et suivi des structures	34'125.8	56.7	207.0	3.1	36'873.3	60.0	256.6	3.8	35'874.9	60.7	149.4	2.2
2	Mettre à disposition des activités périscolaires les infrastructures nécessaires à leur fonctionnement	13'179.8	21.9	4'622.6	68.3	11'802.1	19.2	4'532.2	67.4	10'719.2	18.1	4'700.2	69.3
21	Analyse des besoins, planification et affectation des structures	1'511.0	2.5	4'485.1	66.2	1'478.0	2.4	4'396.4	65.4	1'335.4	2.3	4'545.7	67.0
22	Gestion et suivi des structures	11'668.8	19.4	137.5	2.0	10'324.1	16.8	135.8	2.0	9'383.8	15.9	154.6	2.3
3	Participer au développement des activités périscolaires et au soutien des projets de la communauté scolaire	8'637.7	14.3	1'698.1	25.1	8'572.7	13.9	1'698.6	25.3	8'329.5	14.1	1'687.7	24.9
31	Soutien à des activités liées à la communauté scolaire	768.9	1.3	0.0	0.0	521.2	0.8	0.0	0.0	112.5	0.2	0.1	0.0
32	Activités périscolaires	7'868.7	13.1	1'698.1	25.1	8'051.5	13.1	1'698.6	25.3	8'217.0	13.9	1'687.6	24.9
Total comptabilité analytique		60'213.9	100.0	6'771.9	100.0	61'482.2	100.0	6'725.5	100.0	59'078.8	100.0	6'781.9	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-	-	-	-	-	-	-	-	131.3	-	131.3	-
Subventions en francs		4'863.2	-	-	-	4'852.9	-	-	-	3'245.3	-	-	-
Subventions en nature		2'766.2	-	-	-	2'640.0	-	-	-	2'674.4	-	-	-
Total comptabilité générale		67'843.2		6'771.9		68'975.1		6'725.5		65'129.8		6'913.2	



Subventions 2012 par prestations

Écoles et institutions pour l'enfance

	Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables					
	30	31	33	35	36	39	Support	Total	42	43	45	49	Support	Total
1	10'337.9	11'278.9	12'690.3	-	-	3'308.2	781.2	38'396.3	1.5	230.2	217.3	2.2	-	451.2
11	70.8	4'171.9	-	-	-	-	27.8	4'270.5	-	27.0	217.3	-	-	244.3
12	10'267.0	7'107.0	12'690.3	-	-	3'308.2	753.4	34'125.8	1.5	203.2	-	2.2	-	207.0
2	1'427.9	939.9	284.5	9'945.5	-	79.1	502.9	13'179.8	4'345.6	1.9	-	113.1	162.0	4'622.6
21	937.4	454.5	29.8	-	-	8.7	80.5	1'511.0	4'345.6	0.5	-	113.1	25.9	4'485.1
22	490.5	485.5	254.6	9'945.5	-	70.4	422.3	11'668.8	-	1.4	-	-	136.1	137.5
3	3'154.1	3'537.6	522.5	305.0	-	369.3	749.2	8'637.7	1'667.1	31.0	-	-	-	1'698.1
31	615.1	6.3	-	-	-	-	147.5	768.9	-	-	-	-	0.0	0.0
32	2'538.9	3'531.3	522.5	305.0	-	369.3	601.7	7'868.7	1'667.1	31.0	-	-	-	1'698.1
	14'919.8	15'756.5	13'497.2	10'250.5	-	3'756.6	2'033.2	60'213.9	6'014.3	263.0	217.3	115.3	162.1	6'771.9
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	4'863.2	-	-	4'863.2	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	2'766.2	-	-	2'766.2	-	-	-	-	-	-
	14'919.8	15'756.5	13'497.2	10'250.5	7'629.4	3'756.6	2'033.2	67'843.2	6'014.3	263.0	217.3	115.3	162.1	6'771.9

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Écoles et institutions pour l'enfance

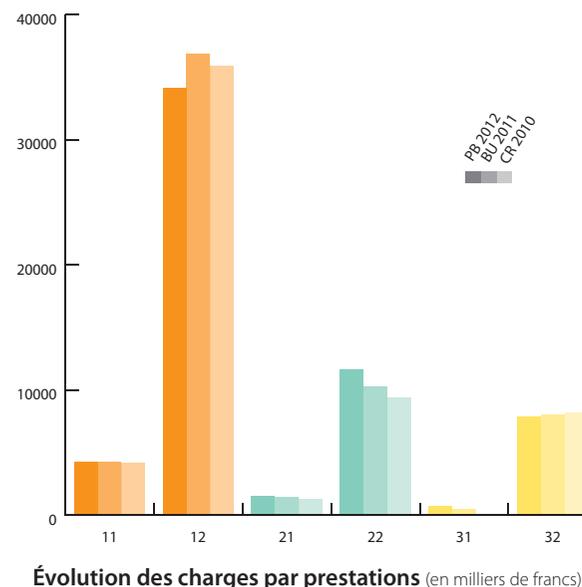
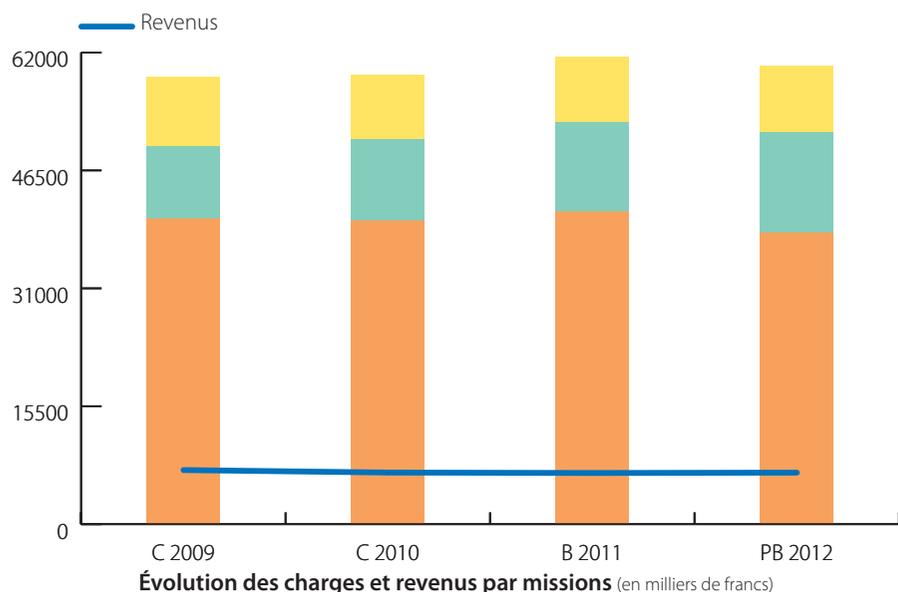
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

La présentation analytique du projet de budget 2012, en fonction des missions et prestations, permet d'établir les constats suivants :

- 1 Cette mission continue à représenter la part la plus importante des ressources financières engagées par le service soit 63.8%.
- 11 Cette prestation se compose essentiellement des charges des établissements scolaires (électricité, eau, chauffage, huile de chauffage, gaz, loyers). Les charges et revenus de cette prestation restent stables.
- 12 La prestation se compose essentiellement d'amortissements 12.1 mio et d'intérêts répartis 3.1 mio. Les travaux d'entretien représentent 3.5 mio, comme pour le projet de budget 2011. Les imputations internes indiquent 3.3 mio.

- 2 Comme prévu l'année dernière, cette mission montre une augmentation qui s'élève à 1.3 mio. Elle représente le 21.9% des moyens du service. Le vote populaire concernant l'accueil à horaire continu et la possible évolution des horaires scolaires entraînent inmanquablement une hausse pour les années à venir.
- 22 Le financement prévu de la Ville de Genève au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) est de 10 mio. L'augmentation est de 1.3 mio. Elle est due aux effectifs scolaires qui vont croître dans plusieurs quartiers ce qui entraînera une augmentation du nombre d'élèves inscrits au parascolaire.
- 3 Cette mission s'inscrit dans la continuité et n'engendre pas de variations (ni dans les charges ni dans les revenus).



**POMPES FUNÈBRES,
CIMETIÈRES
ET CRÉMATOIRE**

Pompes funèbres, cimetières et crématoire

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Gestion des Pompes Funèbres	11	Organisation des obsèques	Permanence d'accueil : permanence d'accueil et permanence téléphonique 24/24. Accueil des familles : accueil au guichet, renseignements téléphoniques, entretiens en privé, prise en charge des consignes, formalités légales. Coordination des cérémonies : coordination des différents acteurs (Responsables opérationnels, officiers de culte, organiste, etc.). Devis, facturation et recouvrement : établissement de devis, facturation selon règlement et recouvrement. Approvisionnement fournitures funéraires : ordres de commande, réception, contrôle, entreposage et stockage des fournitures, comptabilité fournisseurs, négociations fournisseurs, choix de l'assortiment et catalogue. Étude de marchés publics.
		12	Fournitures funéraires achetées aux tiers	Cercueils, capitonnages, urnes, autres fournitures décoratives et fleurs, avis de décès et de remerciements.
2	Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire	21	Convois funèbres et transports de corps	Levée de corps et transfert : prise en charge de corps en civière ou ossements, pour toutes destinations. Convois funèbres : destination crématoire de la Ville de Genève ou cimetières dans le Canton. Voitures d'accompagnement : voitures de famille et fourgon pour fleurs. Transfert de corps par avion : à destination de Cointrin pour transport par avion. Transfert de corps à l'institut d'anatomie. Transport de corps hors du Canton : transport de corps par la route à destination de villes suisses ou de l'étranger.
		22	Traitement des corps	Mise en bière et traitement ordinaire : mise en bière et habillage. Traitements spéciaux : toilettes mortuaires, traitements de conservation effectués par des tiers, soudure de cercueils.
		23	Chapelles et chambres funéraires	Chapelles : mise à disposition pour cérémonies, entretien et surveillance des chapelles. Chambres funéraires : mise à disposition entretien et surveillance des chambres funéraires.
		24	Incinération	Incinération de corps : incinération de corps et traitements des cendres. Incinération d'ossements : incinération d'ossements et traitements des cendres. Maintenance des installations d'incinération et de filtration des fumées.
3	Gestion des cimetières	31	Entretien et surveillance des cimetières	Concessions et redevances contractuelles : gestion et attribution de concessions et contrats d'entretien. Travaux pour les parties communes : travaux de peinture, menuiserie, maçonnerie et marbrerie. Surveillance : surveillance des entrées et maintien de l'ordre.
		32	Gestion colombarium et tombes particulières	Travaux pour tombes et caveaux particuliers : travaux de maçonnerie, marbrerie et jardinage, gérer l'utilisation et la planification des cases et des tombes.
		33	Prestations des ateliers	Travaux réalisés pour le compte du pôle de compétences commun : Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire et Service des espaces verts (travaux de peinture, menuiserie, maçonnerie, mécanique, serrurerie et manutention).

Pompes funèbres, cimetières et crématoire

Priorités et perspectives

Pour mener à bien sa mission et offrir au public des prestations de qualité, le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire doit disposer d'équipements performants. La priorité sera donc, sur la base de l'évaluation des infrastructures existantes, de planifier les adaptations nécessaires et les acquisitions d'équipements à prévoir. Un accent particulier sera mis sur l'analyse des besoins des secteurs « accueil des familles » et « crématoire ».

Pour concrétiser la volonté du Conseil administratif relative au développement durable, le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire poursuivra l'application d'une politique d'aménagement et de gestion des infrastructures respectueuse de l'environnement. Cette action sera menée de concert avec le SEVE, responsable de la gestion des espaces verts des cimetières.

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire continuera à renforcer son pôle de compétence ateliers en créant de nouvelles synergies avec les autres services municipaux. Cela permettra d'entretenir et d'améliorer les équipements, les infrastructures et les installations.

Pour terminer, un premier bilan du dispositif de gestion du stress professionnel mis en place en 2011 sera réalisé afin d'en mesurer les premiers effets et, le cas échéant, d'ajuster les modalités d'intervention.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Remettre aux normes les installations nécessaires à la conservation des corps.	23	Nombre de chambres mortuaires et cellules, des centres funéraires de Saint-Georges et des Rois, remises aux normes.	32 chambres mortuaires et 38 cellules.	12 chambres mortuaires.
Finaliser le géoréférencement des cimetières de Châtelaine, du Petit-Saconnex et de Plainpalais et offrir au public des bornes multimédia avec des renseignements sur les lieux où reposent les défunt-e-s inhumé-e-s.	32	Nombre de cimetières géoréférencés.	3 cimetières géoréférencés.	1 cimetière géoréférencé.
Finaliser le système de traitement des déchets en vue de diminuer les coûts de mise en décharge.	31	Taux de traitement des déchets compostables.	100% des déchets triés en 2012 dans l'ensemble des cimetières.	100% des déchets triés en 2012 dans un cimetière.
Réhabiliter la loge et la chapelle du cimetière de Châtelaine.	23 et 31	Délai de réalisation des travaux de réfection de la loge et de la chapelle.	Travaux réalisés fin 2012.	Projet d'étude préliminaire finalisé en 2012.

Pompes funèbres, cimetières et crématoire

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Gestion des Pompes Funèbres	3'312.3	25.8	604.6	17.3	3'183.7	19.3	604.6	17.4	2'736.7	18.0	744.8	19.9
11 Organisation des obsèques	1'939.1	15.1	181.4	5.2	1'844.3	11.2	181.4	5.2	1'436.7	9.4	290.2	7.8
12 Fournitures funéraires achetées aux tiers	1'373.2	10.7	423.2	12.1	1'339.5	8.1	423.2	12.2	1'300.0	8.5	454.7	12.2
2 Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire	5'699.2	44.4	1'675.4	48.0	5'929.1	35.9	1'675.4	48.3	4'694.3	30.9	1'798.8	48.1
21 Convois funèbres et transport de corps	2'078.2	16.2	600.0	17.2	2'212.5	13.4	600.0	17.3	1'845.8	12.1	618.1	16.5
22 Traitement des corps	941.3	7.3	153.6	4.4	991.2	6.0	153.6	4.4	814.6	5.4	165.7	4.4
23 Chapelles et chambres funéraires	1'233.8	9.6	371.8	10.6	1'280.3	7.8	371.8	10.7	1'090.9	7.2	412.6	11.0
24 Incinération	1'445.9	11.3	550.0	15.8	1'445.1	8.7	550.0	15.9	942.9	6.2	602.4	16.1
3 Gestion des cimetières	3'811.5	29.7	1'212.0	34.7	7'406.2	44.8	1'186.0	34.2	7'776.7	51.1	1'193.1	31.9
31 Entretien et surveillance des cimetières	2'816.6	22.0	1'151.0	33.0	5'418.4	32.8	1'151.0	33.2	5'843.6	38.4	1'145.1	30.6
32 Gestion colombarium et tombes particulières	259.9	2.0	40.0	1.1	1'297.0	7.9	-	-	1'451.3	9.5	46.6	1.2
33 Prestations des ateliers	735.0	5.7	21.0	0.6	690.8	4.2	35.0	1.0	481.8	3.2	1.5	0.0
Total comptabilité analytique	12'822.9	100.0	3'492.0	100.0	16'519.0	100.0	3'466.0	100.0	15'207.7	100.0	3'736.8	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	1.6		1.6		4.0		4.0		220.8		220.8	
Subventions en nature	-		-		-		-		50.0		-	
Total comptabilité générale	12'824.5		3'493.6		16'523.0		3'470.0		15'478.5		3'957.7	

Gratuités des obsèques (en milliers de francs)	Comptes 2010
Prestations achetées aux tiers pour obsèques gratuites	462.5
Prestations fournies en interne pour obsèques gratuites	649.7
Total coûts des prestations offertes	1'112.3
Nombre d'obsèques gratuites	1'012.0
Coût moyen réel	1.1
Total des prestations offertes au prix de vente catalogue	1'346.3

Pompes funèbres, cimetières et crématoire

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	39	Support	Total	42	43	Total
1	1'282.9	1'170.2	31.3	0.0	827.8	3'312.3	-	604.6	604.6
11	1'118.3	67.8	31.3	0.0	721.6	1'939.1	-	181.4	181.4
12	164.6	1'102.4	-	-	106.2	1'373.2	-	423.2	423.2
2	3'389.3	970.1	569.9	71.1	698.7	5'699.2	180.0	1'495.4	1'675.4
21	1'625.4	33.8	82.1	2.9	334.1	2'078.2	-	600.0	600.0
22	776.0	5.6	-	-	159.7	941.3	-	153.6	153.6
23	864.2	174.5	12.3	3.8	179.1	1'233.8	180.0	191.8	371.8
24	123.8	756.2	475.5	64.5	25.9	1'445.9	-	550.0	550.0
3	2'377.5	407.1	276.2	70.1	680.6	3'811.5	-	1'212.0	1'212.0
31	1'726.3	397.5	158.5	41.2	493.2	2'816.6	-	1'151.0	1'151.0
32	136.2	7.7	62.2	14.6	39.2	259.9	-	40.0	40.0
33	515.0	1.9	55.5	14.3	148.2	735.0	-	21.0	21.0
	7'049.7	2'547.5	877.4	141.3	2'207.1	12'822.9	180.0	3'312.0	3'492.0
	-	-	-	-	1.6	1.6	-	1.6	1.6
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	7'049.7	2'547.5	877.4	141.3	2'208.7	12'824.5	180.0	3'313.6	3'493.6

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

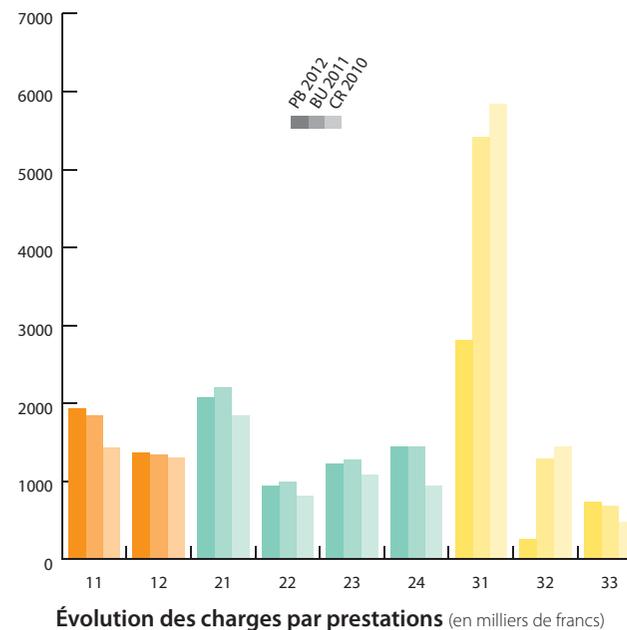
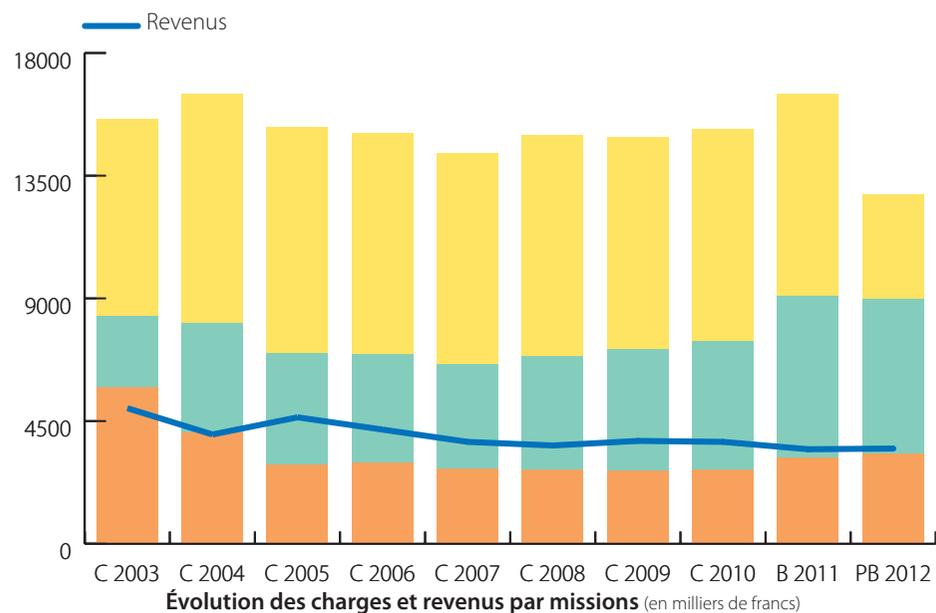
Pompes funèbres, cimetières et crématoire

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

³¹ et ³² Le transfert des prestations au SEVE, suite au projet EVA, engendre une différence entre les comptes, le budget et le projet de budget que l'on peut constater par une diminution significative du coût des prestations 31 «Entretien et surveillance des cimetières» et 32 renommée «Gestion columbarium et tombes particulières».

Par ailleurs, lors de sa séance du 29 juin dernier, le Conseil Administratif a attribué au Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire la Villa «La Concorde» pour le transfert des locaux administratifs du service, en charge de l'organisation des obsèques. Cette décision fait suite à une volonté de développer un projet novateur dans l'accueil et l'accompagnement des familles ainsi que des animations socioculturelles au sein de ce quartier. Ces modifications auront un impact sur le budget 2012.



SOCIAL

Social

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Action sociale individuelle et soutien aux associations	11	Octroi des prestations et des allocations sociales	Gérer les dossiers provenant des différents partenaires en matières de prestations et allocations sociales.
		12	Aides spécifiques	Gérer administrativement et financièrement les demandes d'aides spécifiques (restaurants scolaires, remise de cotisation AVS, Fonds en faveur des jeunes requérants d'asile en formation).
		13	Aides financières aux associations sociales	Gérer et assurer une aide financière aux associations sociales. Représentation de la Ville de Genève à la FAHPA et co-gestion de la Nouvelle Roseraie.
		14	Aide sociale individuelle	Gérer, conseiller et soutenir les demandes d'aides sociales et orienter vers les services compétents. Encadrer les locataires des immeubles avec infirmerie.
		15	Représentation	Représenter la Ville de Genève dans divers organismes et comités.
2	Exclusion sociale	21	Aide aux personnes en situation de grande précarité	Accueillir, orienter les bénéficiaires et offrir des repas gratuits. Mettre à disposition des hébergements d'urgence et examiner les demandes de logement d'urgence. Mettre à disposition des familles un espace d'accueil parents-enfants Assurer l'organisation du Réveillon pour les personnes en grande précarité.
		22	Mise en réseau des partenaires impliqués dans la lutte contre l'exclusion	Assurer la gestion du secrétariat du Forum en co-gestion avec l'État de Genève et la gestion de la coordination des lieux d'accueil d'urgence. Piloter des projets spécifiques.
3	Isolement des aîné-e-s	31	Soutien aux aîné-e-s	Accueillir, informer, écouter et orienter les aîné-e-s. Organiser des activités, des vacances, des manifestations culturelles pour les bénéficiaires. Gérer la Cité Seniors. Piloter des projets spécifiques.
		32	Nouvelles technologies pour les aîné-e-s	Organiser des formations destinés aux aîné-e-s.
4	Action sociale communautaire	41	Mise en œuvre de projets communautaire	Élaborer des diagnostics de quartier. Repérer et analyser les besoins, mettre en œuvre des réponses collectives en collaboration avec le réseau de proximité. Développer des supports d'information et des actions visant à sensibiliser la population dans le domaine socio-sanitaire.
		42	Espaces de quartier	Gérer l'utilisation des espaces et coordonner les activités.
		43	Soutien ou bénévolat	Renforcer le réseau de partenaires et valoriser le bénévolat.
5	CAS et CMD	51	Soutien logistique aux CAS et aux CMD	Gérer des locaux.

Social

Priorités et perspectives

En 2012, le déménagement de la direction du service et le regroupement de l'équipe sociale avec l'Unité de logements temporaires permettront de renforcer l'accueil et l'orientation des habitant-e-s et de mettre sur pied un centre de documentation et d'information.

Des orientations alternatives en matière d'aides financières et de soutien aux personnes âgées seront étudiées afin de parer à toute éventualité politique ou juridique. Il s'agira également de poursuivre le développement des conventions de partenariat avec les institutions habilitées à déposer des demandes de soutiens ponctuels pour leurs bénéficiaires.

La lutte contre l'isolement des aîné-e-s reste une priorité du Service social. L'association Entourage créée en 2010 sera un partenaire privilégié de la Ville de Genève et permettra de renforcer la politique de la commune en vue de cet objectif.

Le rôle des Unités d'action communautaire est renforcé par la nouvelle sectorisation et le regroupement des équipes. Des diagnostics systématiques dans chaque quartier permettront de faire le point sur ses besoins en termes d'intervention communautaire mais constitueront également des outils d'aide à la gestion de l'espace public et à la planification des infrastructures de proximité.

L'ouverture de l'Espace de quartier de Sécheron et d'une série de plus petits espaces du même type dans différents quartiers de la Ville offrira aux habitant-e-s des surfaces accessibles à toutes et tous pour y célébrer des événements et développer des animations.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Établir des diagnostics et développer des projets communautaires.	41	Nombre de diagnostics et nombre de projets réalisés par secteur.	40	20
Renforcer le dispositif d'urgence en matière d'hébergement des personnes en situation de grande précarité.	21 et 22	Nombre de personnes hébergées. Nombre de personnes ayant trouvé une solution durable. Développement de la capacité d'accueil.	180 personnes hébergées. 30 personnes ayant trouvé une solution durable. Une nouvelle structure ouverte.	159 personnes hébergées. 20 personnes ayant trouvé une solution durable.
Renforcer l'accueil, l'information, l'analyse des situations et l'orientation des habitant-e-s rencontrant des difficultés sociales.	14, 21 et 41	Nombre de personnes reçues. Nombre de situation traitées.	1'250 personnes reçues. 500 situations traitées. Un nouveau centre de documentation et d'information créé.	600 personnes reçues. 450 situations traitées.

Social

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Action sociale individuelle et soutien aux associations	17'418.3	46.7	116.5	6.5	19'298.1	52.6	1'580.4	69.1	15'004.9	46.7	1'911.6	67.7
11	Octroi des prestations et des allocations sociales	12'593.9	33.8	-	-	13'453.7	36.7	-	-	11'320.3	35.2	0.1	0.0
12	Aides spécifiques	1'154.2	3.1	-	-	1'520.8	4.1	-	-	846.0	2.6	0.0	0.0
13	Aides financières aux associations sociales	2'089.3	5.6	116.5	6.5	2'015.1	5.5	1'580.4	69.1	1'634.4	5.1	1'907.3	67.5
14	Aide sociale individuelle	1'291.1	3.5	-	-	1'793.1	4.9	-	-	1'035.7	3.2	4.1	0.1
15	Représentation	289.8	0.8	-	-	515.4	1.4	-	-	168.6	0.5	0.0	0.0
2	Exclusion sociale	5'924.8	15.9	260.0	14.5	4'759.9	13.0	180.0	7.9	5'059.5	15.7	295.5	10.5
21	Aide aux personnes en situation de grande précarité	5'332.8	14.3	260.0	14.5	4'635.0	12.6	180.0	7.9	4'798.5	14.9	295.5	10.5
22	Mise en réseau des partenaires impliqués dans la lutte contre l'exclusion	592.0	1.6	-	-	124.9	0.3	-	-	261.0	0.8	-	-
3	Isolement des aîné-e-s	1'378.0	3.7	92.4	5.2	1'693.0	4.6	72.4	3.2	2'083.2	6.5	110.9	3.9
31	Soutiens aux aîné-e-s	1'333.1	3.6	84.0	4.7	1'425.2	3.9	64.0	2.8	1'835.4	5.7	103.3	3.7
32	Nouvelles technologies pour les aîné-e-s	44.9	0.1	8.4	0.5	267.8	0.7	8.4	0.4	247.8	0.8	7.6	0.3
4	Action sociale communautaire	8'977.1	24.1	105.4	5.9	7'675.0	20.9	105.4	4.6	6'514.7	20.3	114.6	4.1
41	Mise en œuvre de projets communautaires	6'531.7	17.5	105.4	5.9	5'724.2	15.6	105.4	4.6	6'514.7	20.3	114.6	4.1
42	Espaces de quartier	2'418.9	6.5	-	-	1'950.8	5.3	-	-	-	-	-	-
43	Soutien au bénévolat	26.5	0.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5	CAS et CMD	3'606.1	9.7	1'214.1	67.9	3'235.5	8.8	350.0	15.3	3'499.3	10.9	392.7	13.9
51	Soutien logistique aux CAS et aux CMD	3'606.1	9.7	1'214.1	67.9	3'235.5	8.8	350.0	15.3	3'499.3	10.9	392.7	13.9
Total comptabilité analytique		37'304.3	100.0	1'788.4	100.0	36'661.6	100.0	2'288.2	100.0	32'161.6	100.0	2'825.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-	-	-	-	-	-	-	-	37.1	-	37.1	-
Subventions en francs		5'607.6	-	-	-	6'067.8	-	-	-	5'677.2	-	-	-
Subventions en nature		3'010.2	-	-	-	3'169.6	-	-	-	3'483.1	-	-	-
Total comptabilité générale		45'922.0		1'788.4		45'899.0		2'288.2		41'358.9		2'862.4	

Social

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	46	Total
1	2'730.7	307.6	828.7	12'956.0	257.7	337.6	17'418.3	116.5	-	-	116.5
11	678.4	88.5	-	11'660.7	26.0	140.3	12'593.9	-	-	-	-
12	471.9	3.0	-	588.3	14.2	76.8	1'154.2	-	-	-	-
13	372.6	0.9	828.7	707.0	156.5	23.6	2'089.3	116.5	-	-	116.5
14	1'024.8	148.0	-	-	54.8	63.5	1'291.1	-	-	-	-
15	182.9	67.2	-	-	6.2	33.5	289.8	-	-	-	-
2	3'198.6	938.2	-	916.2	630.4	241.4	5'924.8	260.0	-	-	260.0
21	2'780.4	912.7	-	916.2	606.6	116.9	5'332.8	260.0	-	-	260.0
22	418.2	25.5	-	-	23.8	124.5	592.0	-	-	-	-
3	490.6	272.0	-	400.0	63.5	151.9	1'378.0	92.4	-	-	92.4
31	490.6	259.2	-	368.6	63.2	151.5	1'333.1	84.0	-	-	84.0
32	-	12.8	-	31.4	0.4	0.4	44.9	8.4	-	-	8.4
4	5'647.4	1'044.8	653.0	200.8	989.5	441.6	8'977.1	8.4	97.0	-	105.4
41	4'617.2	603.9	-	200.8	748.9	374.1	6'531.7	8.4	97.0	-	105.4
42	1'030.1	440.9	653.0	-	240.6	67.5	2'418.9	-	-	-	-
43	-	-	-	-	-	26.5	26.5	-	-	-	-
5	219.3	3'069.1	0.4	-	259.5	57.7	3'606.1	814.1	-	400.0	1'214.1
51	219.3	3'069.1	0.4	-	259.5	57.7	3'606.1	814.1	-	400.0	1'214.1
	12'286.6	5'631.7	1'482.0	14'473.0	2'200.7	1'230.3	37'304.3	1'291.4	97.0	400.0	1'788.4
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	5'607.6	-	-	5'607.6	-	-	-	-
	-	-	-	3'010.2	-	-	3'010.2	-	-	-	-
	12'286.6	5'631.7	1'482.0	23'090.7	2'200.7	1'230.3	45'922.0	1'291.4	97.0	400.0	1'788.4

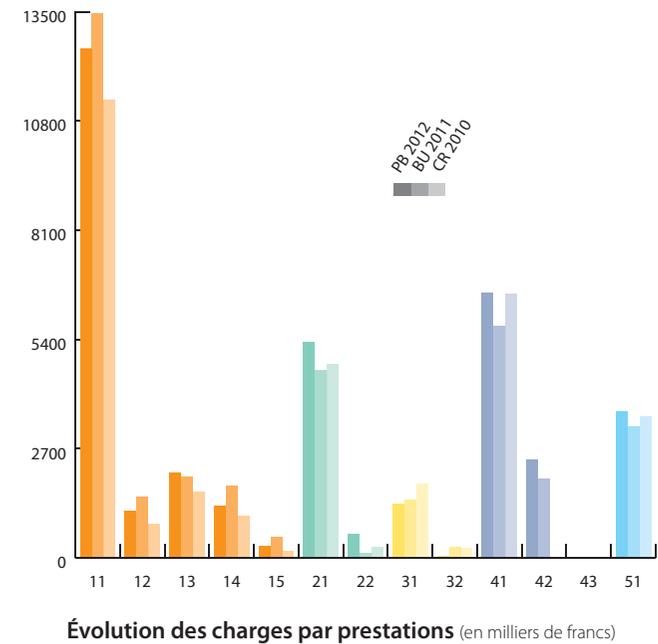
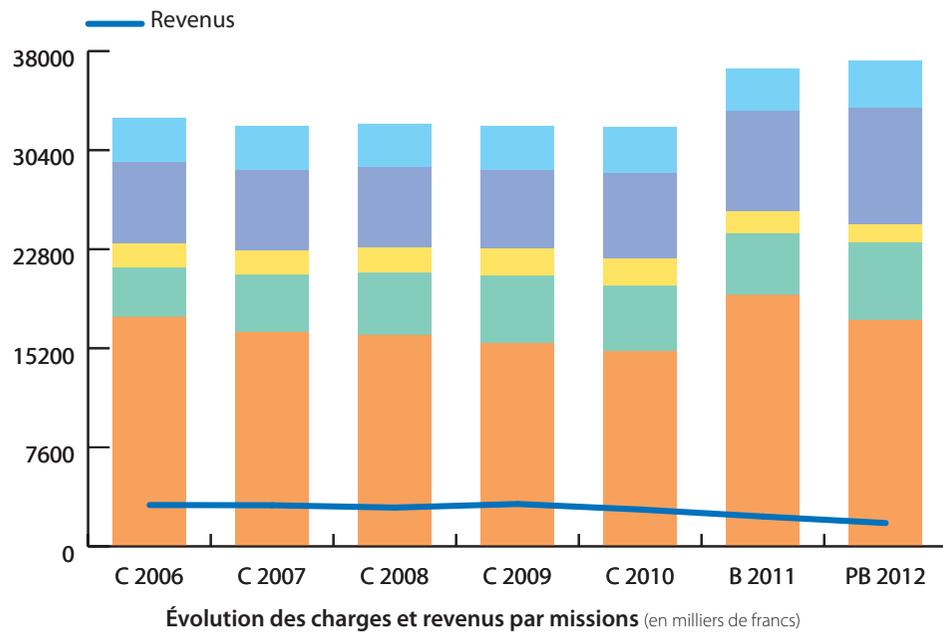
Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Social

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurances pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.



JEUNESSE

Jeunesse

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Actions par, avec, pour les jeunes	11	Contact social	Travail de réseau effectué par les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales hors-murs (TSHM), qui par leur présence informelle favorisent la vie de quartier, assurent un accompagnement et un suivi auprès des jeunes, appréhendent mieux les problèmes d'insécurité et d'incivilités dans les quartiers et préviennent la violence urbaine par la mise sur pied de projets divers.
		12	Maisons de quartier	Soutien au travail de proximité des Maisons de quartier et centres de loisirs par la mise à disposition de locaux et de subventions.
		13	Soutien financier et en nature à des tiers	Mise à disposition de locaux (hors Maisons de quartier) pour des associations, favorisant l'intégration des jeunes. Attribution d'aides fixes ou ponctuelles à des associations et groupements dans le cadre de projets jeunesse.
		14	Promotion d'activités sportives spécifiques aux jeunes	Mise en place d'infrastructures et d'activités de sports urbains permettant d'entrer en contact avec les jeunes.
		15	Locaux jeunes	Mise à disposition de locaux de réunion ou de répétition de musique pour les jeunes. Soutien et attribution d'aides fixes ou ponctuelles à des fondations offrant un logement aux jeunes travailleurs et travailleuses ou étudiant-e-s.
2	Manifestations, animations et fêtes	21	Encouragement des jeunes à la vie citoyenne	Organiser la « Soirée citoyenne ».
		22	Fêtes ponctuelles et de quartier	Organisation et/ou participation à des événements ponctuels permettant d'entrer en contact avec les jeunes et de créer des réseaux de partenaires.
		23	Manifestations de sports urbains	Soutien à l'organisation de manifestations de sports de rue.
3	Relations publiques	31	Représentation groupes de travail	Participation à des groupes de travail sur les problématiques jeunesse.
		32	Animation forums	Mise sur pied de journées de réflexion en relation avec les questions liées à la jeunesse.
		33	Fondation animation socioculturelle (FASe)	Participation au financement de la FASe et à l'orientation de sa politique (selon convention entre la FASe et la Ville de Genève).

Jeunesse

Priorités et perspectives

Le Service de la jeunesse souhaite intégrer les prestations des travailleurs sociaux hors murs et des maisons de quartiers aux politiques de quartier actuellement mises en place. Il s'agit d'intensifier leur collaboration avec les espaces de quartiers nouvellement créés ou en passe de l'être. L'objectif est d'offrir aux usagers, où qu'ils s'adressent, un panorama complet des prestations qui leurs sont destinées dans leur quartier.

Au rang de ces prestations figure notamment le projet VIA, qu'accompagne et oriente le Service de la jeunesse. Mis en œuvre par la Boîte à boulots, ce projet propose aux jeunes des stages de réinsertion professionnelle. Le rôle des travailleurs sociaux hors murs consiste à « rabattre » les jeunes en rupture professionnelle vers cette structure. Le service travaillera au développement du projet VIA. A cet effet, il doit accroître le nombre de jeunes adressés à cette structure.

À des fins d'efficacité, le Service de la jeunesse doit intégrer une nouvelle donne : les modes de communication des jeunes ont profondément évolué au cours des dernières années. Aujourd'hui, ils recourent massivement aux réseaux sociaux sur Internet, aux courriels et aux SMS. Si le service veut continuer à atteindre les jeunes, elle doit réfléchir aux moyens de mieux utiliser les nouvelles technologies.

Le Service de la jeunesse s'attache aussi à fournir des équipements aux jeunes, comme les locaux destinés aux répétitions musicales. Malgré la mise à disposition de nouveaux espaces sous l'école des Eaux-Vives, de nombreuses demandes restent insatisfaites. Trouver de nouveaux lieux reste donc une priorité. En parallèle, leur mode de gestion doit être formalisé. Ceci facilitera l'intégration de locaux de ce type dans les futurs projets de construction, tels que ceux de la gare des Eaux-Vives ou du secteur Praille - Acacias - Vernets.

La construction du nouveau skate-parc de la plaine de Plainpalais est prévue pour 2012. Le Service de la jeunesse, chargé de la promotion des sports urbains, sera ainsi en mesure d'organiser à nouveau Asphaltissimo, festival de sports et de culture urbains, dont la dernière édition s'est déroulée en 2009. Il prévoit d'inaugurer ce nouvel équipement ; de faire évoluer la gestion du lieu, essentielle pour que cohabitent disciplines sportives et groupes d'âges différents ; et de repenser le concept d'Asphaltissimo en vue d'une pérennisation.

Enfin, bien que l'actuelle formule de la soirée citoyenne rencontre un grand succès, le Service de la jeunesse étudiera la possibilité de la renouveler : cette réflexion est nécessaire pour répondre aux attentes des jeunes, qui évoluent sans cesse, mais aussi pour adapter cette cérémonie à la sensibilité de la nouvelle Magistrate.

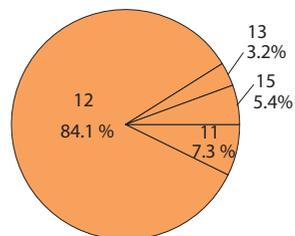
Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Adapter les outils de communication du service pour répondre aux nouvelles demandes des jeunes.	11, 21 et 32	Nombre de nouveaux outils proposés.	2	1
Formaliser un modèle de gestion des locaux de musique pour les jeunes.	11 et 15	Date de validation du modèle par la Direction du département.	Modèle validé à fin 2012.	Modèle en consultation (auprès des partenaires concernés).
Renouveler le concept de la soirée citoyenne.	21 et 31	Date de validation du nouveau concept par la Présidence du département.	Concept validé fin 2012.	Concept formalisé fin 2012.
Mettre en place une convention de partenariat pour la gestion du nouveau skate park de Plainpalais.	14 et 23	Degré d'avancement du partenariat.	Convention signée.	Appel d'offres lancé.
Offrir une nouvelle formule de fête des sports urbains (anciennement asphaltissimo).	14 et 23	Délai de réalisation de la nouvelle formule.	Nouvel évènement réalisé fin 2012.	Nouvelle formule validée par la Direction du département fin 2012.

Jeunesse

Charges et revenus par missions et prestations

(en milliers de francs)

	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Actions pour, avec et par les jeunes	4'999.5	73.8	138.4	54.6	4'764.8	71.6	162.6	53.0	5'572.3	82.3	227.8	76.6
11 Contact social	1'184.0	17.5	11.8	4.7	1'060.5	15.9	36.0	11.7	2'272.8	33.6	94.2	31.7
12 Maisons de quartier	2'670.2	39.4	126.6	50.0	2'455.8	36.9	126.6	41.3	2'105.6	31.1	132.6	44.6
13 Soutien financier et en nature à des tiers	434.8	6.4	-	-	460.4	6.9	-	-	542.0	8.0	0.6	0.2
14 Promotion d'activités sportives spécifiques aux jeunes	399.3	5.9	-	-	502.1	7.5	-	-	396.2	5.9	-	-
15 Locaux jeunes	311.1	4.6	-	-	285.9	4.3	-	-	255.7	3.8	0.4	0.1
2 Manifestations, animations et fêtes	1'229.4	18.2	115.0	45.4	1'408.3	21.2	144.0	47.0	788.0	11.6	69.6	23.4
21 Encouragement des jeunes à la vie citoyenne	193.3	2.9	65.0	25.6	199.5	3.0	59.0	19.2	143.3	2.1	66.3	22.3
22 Fêtes ponctuelles et de quartier	194.8	2.9	-	-	273.1	4.1	-	-	244.1	3.6	-	-
23 Manifestations de sports urbains	841.3	12.4	50.0	19.7	935.8	14.1	85.0	27.7	400.6	5.9	3.3	1.1
3 Relations publiques	540.9	8.0	-	-	482.4	7.2	-	-	412.2	6.1	-	-
31 Représentation groupes de travail	141.5	2.1	-	-	97.6	1.5	-	-	81.7	1.2	-	-
32 Animation forums	299.1	4.4	-	-	307.5	4.6	-	-	155.8	2.3	-	-
33 Fondation animation socioculturelle (FAS'e)	100.4	1.5	-	-	77.3	1.2	-	-	174.7	2.6	-	-
Total comptabilité analytique	6'769.8	100.0	253.4	100.0	6'655.5	100.0	306.6	100.0	6'772.5	100.0	297.4	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	6.6		6.6		7.4		7.4		50.9		50.9	
Charges et revenus non incorporables	-		-		-		0.8		0.1		-	
Subventions en francs	10'101.2		-		9'933.4		-		10'113.9		-	
Subventions en nature	3'441.3		1'781.9		3'388.1		2'075.9		3.5		2'113.9	
Total comptabilité générale	20'318.9		2'041.9		19'984.5		2'390.8		20'413.5		2'462.3	



Subventions 2012 par prestations

Jeunesse

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables				
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	45	46	Total
1	1'358.3	1'823.9	562.4	-	893.4	361.5	4'999.5	0.8	11.0	-	126.6	138.4
11	789.3	291.9	-	-	73.1	29.7	1'184.0	0.8	11.0	-	-	11.8
12	184.8	1'153.4	562.4	-	479.8	289.9	2'670.2	-	-	-	126.6	126.6
13	29.0	48.3	-	-	339.4	18.1	434.8	-	-	-	-	-
14	221.9	172.0	-	-	1.1	4.3	399.3	-	-	-	-	-
15	133.3	158.4	-	-	-	19.5	311.1	-	-	-	-	-
2	284.9	537.0	-	-	43.2	364.2	1'229.4	-	-	65.0	50.0	115.0
21	75.2	55.1	-	-	-	63.0	193.3	-	-	65.0	-	65.0
22	111.9	39.2	-	-	3.3	40.3	194.8	-	-	-	-	-
23	97.8	442.7	-	-	39.9	260.9	841.3	-	-	-	50.0	50.0
3	133.6	155.5	-	-	-	251.8	540.9	-	-	-	-	-
31	64.2	15.7	-	-	-	61.6	141.5	-	-	-	-	-
32	17.4	139.3	-	-	-	142.4	299.1	-	-	-	-	-
33	52.1	0.5	-	-	-	47.8	100.4	-	-	-	-	-
	1'776.8	2'516.5	562.4	-	936.6	977.4	6'769.8	0.8	11.0	65.0	176.6	253.4
	6.6	-	-	-	-	-	6.6	-	6.6	-	-	6.6
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	10'101.2	-	-	10'101.2	-	-	-	-	-
	-	-	-	3'441.3	-	-	3'441.3	-	1'781.9	-	-	1'781.9
	1'783.4	2'516.5	562.4	13'542.5	936.6	977.4	20'318.9	0.8	1'799.5	65.0	176.6	2'041.9

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Jeunesse

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

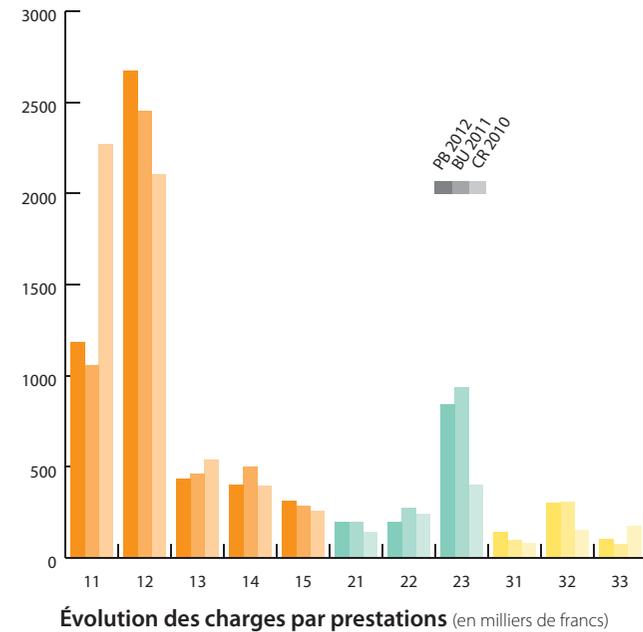
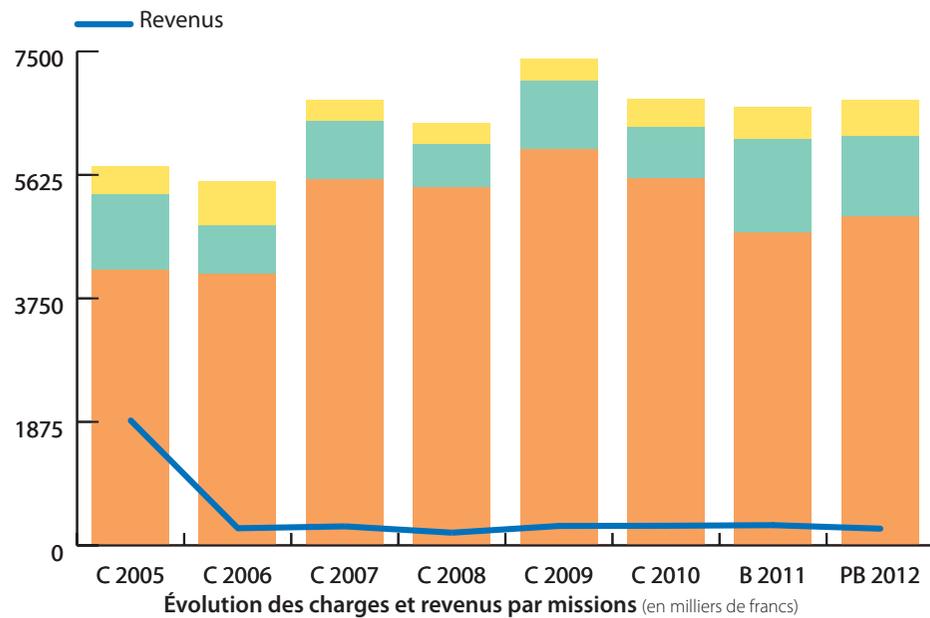
Les comptes 2010 intègrent Lyon99 et ne sont donc que partiellement comparables au budget 2011 et 2012. La comparaison se complexifie par le fait que certaines lignes n'ont pas été intégralement dépensées.

Le budget 2011 comprend l'événement « Culture Urbaine » qui n'était pas planifié en 2010.

Pour le projet de budget 2012, cet événement a été redimensionné, ce qui explique la baisse de la mission « Manifestations, animations et fêtes » et l'augmentation de la mission « Actions par avec les jeunes ». De plus, le projet de budget 2012 diffère des précédents par le transfert des charges des centres aérés aux maisons de quartier.

¹¹ Les revenus 2010 sont supérieurs à ceux budgétés (en 2011 et 2012) compte tenu du succès des buvettes et des revenus non-budgétés de Lyon99.

³ La répartition sur cette mission dépend essentiellement de la répartition du personnel et inclut notamment des postes vacants aux budgets 2011 et 2012.



OFFICE DE L'ÉTAT CIVIL

Office de l'état civil

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Gestion des événements d'état civil	11 Naissances	Gestion des naissances qui surviennent sur le territoire de la Ville de Genève.
		12 Reconnaissances	Renseignements et enregistrement des reconnaissances en paternité.
		13 Mariages	Gestion des procédures de mariage pour les fiancés domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.
		14 Partenariats enregistrés entre personnes de même sexe	Gestion des procédures de partenariat pour les partenaires domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.
		15 Décès	Gestion des décès qui surviennent sur le territoire de la Ville de Genève.
		16 Registre des personnes	Gestion du registre des personnes originaires de la Ville de Genève.
		17 Déclarations de nom	Enregistrement des déclarations de nom après divorce.
		18 Recherches	Diverses recherches d'état civil.
		19 Informations	Diverses informations au public.
2	Cartes d'identité	21 Cartes d'identité	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des cartes d'identité.
3	Autres prestations à la population	31 Certificats de vie	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des certificats de vie.
		32 Attestations OCP	Mise à jour des domiciles des citoyens suisses dans la base de données Calvin.

Office de l'état civil

Priorités et perspectives

L'Office de l'état civil sera, durant l'année 2012, dans la phase de réalisation du projet de dématérialisation des registres de l'État civil.

Dès le 1^{er} mars 2012, les commandes des cartes d'identité seront vraisemblablement de la compétence du canton, ce qui entraînera une réflexion sur l'organisation des prestations résiduelles (certificats de vie et domiciliation des Confédérés) effectuées au sein de l'Espace Ville de Genève.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.
Améliorer la gestion documentaire du service.	11 à 17	Pourcentage de documents papier (registres et feuillets de famille) numérisés.	80%	50%
Étendre l'offre de prestations au public.	13 et 14	Date de mise en œuvre du projet « Mariages et enregistrements de partenariats dans des lieux d'exception ».	Prestation proposée au citoyen avant le 1 ^{er} juin 2012.	Prestation proposée au citoyen avant le 31 décembre 2012.
Favoriser la formation continue des collaboratrices et des collaborateurs de l'état civil.	11 à 19	Taux de réussite des collaboratrices et collaborateurs au brevet fédéral d'officier de l'état civil.	100%	50%

Office de l'état civil

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2012				Budget 2011				Comptes 2010			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Gestion des événements d'état civil	3'517.8	80.4	1'060.0	71.0	3'274.9	77.7	1'060.1	70.1	2'714.2	71.8	1'029.1	66.6
11 Naissances	863.0	19.7	221.8	14.8	881.8	20.9	225.3	14.9	728.0	19.3	220.2	14.2
12 Reconnaissances	158.9	3.6	50.6	3.4	141.7	3.4	50.3	3.3	157.3	4.2	50.9	3.3
13 Mariages	903.2	20.6	320.7	21.5	807.5	19.2	319.3	21.1	719.1	19.0	311.5	20.1
14 Partenariat enregistré entre personnes de même sexe	112.0	2.6	50.6	3.4	99.0	2.4	50.4	3.3	78.2	2.1	48.5	3.1
15 Décès	212.1	4.8	110.8	7.4	191.0	4.5	110.6	7.3	179.7	4.8	108.2	7.0
16 Registre des personnes	912.3	20.8	193.1	12.9	825.6	19.6	192.0	12.7	609.6	16.1	183.1	11.8
17 Déclarations de nom	14.6	0.3	22.0	1.5	12.8	0.3	22.0	1.5	13.5	0.4	21.5	1.4
18 Recherches	126.8	2.9	48.0	3.2	118.3	2.8	48.0	3.2	101.1	2.7	46.6	3.0
19 Informations	214.9	4.9	42.3	2.8	197.1	4.7	42.1	2.8	127.7	3.4	38.7	2.5
2 Cartes d'identité	623.7	14.2	403.2	27.0	717.8	17.0	429.2	28.4	736.0	19.5	484.5	31.3
Passeports	-	-	-	-	-	-	-	-	223.1	5.9	265.0	17.1
21 Cartes d'identité	623.7	14.2	403.2	27.0	717.8	17.0	429.2	28.4	512.9	13.6	219.5	14.2
3 Autres prestations à la population	236.3	5.4	30.8	2.1	221.2	5.3	24.0	1.6	331.1	8.8	32.3	2.1
31 Certificats de vie	140.5	3.2	19.1	1.3	139.7	3.3	17.0	1.1	211.6	5.6	20.2	1.3
32 Attestations OCP	95.7	2.2	11.7	0.8	81.6	1.9	7.0	0.5	119.6	3.2	12.2	0.8
Total comptabilité analytique	4'377.8	100.0	1'494.0	100.0	4'213.9	100.0	1'513.3	100.0	3'781.4	100.0	1'545.9	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		36.7		36.7	
Charges et revenus non incorporables	-		-		-		-		0.1		-	
Total comptabilité générale	4'377.8		1'494.0		4'213.9		1'513.3		3'818.2		1'582.6	

Office de l'état civil

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables		
	30	31	35	39	Support	Total	43	Support	Total
1	2'592.4	283.7	-	185.8	456.0	3'517.8	910.8	149.2	1'060.0
11	644.8	67.1	-	37.7	113.4	863.0	184.7	37.1	221.8
12	116.5	13.0	-	9.0	20.5	158.9	43.9	6.7	50.6
13	654.4	76.0	-	57.7	115.1	903.2	283.1	37.7	320.7
14	78.6	10.1	-	9.4	13.8	112.0	46.1	4.5	50.6
15	145.5	20.2	-	20.9	25.6	212.1	102.5	8.4	110.8
16	691.2	68.2	-	31.3	121.6	912.3	153.4	39.8	193.1
17	6.7	2.3	-	4.4	1.2	14.6	21.7	0.4	22.0
18	91.1	10.9	-	8.7	16.0	126.8	42.7	5.2	48.0
19	163.6	15.9	-	6.7	28.8	214.9	32.8	9.4	42.3
2	274.8	69.3	240.0	0.4	39.2	623.7	403.1	0.0	403.2
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21	274.8	69.3	240.0	0.4	39.2	623.7	403.1	0.0	403.2
3	197.5	31.3	-	0.2	7.2	236.3	30.8	-	30.8
31	114.8	21.2	-	0.1	4.4	140.5	19.1	-	19.1
32	82.8	10.1	-	0.1	2.8	95.7	11.7	-	11.7
	3'064.7	384.3	240.0	186.4	502.4	4'377.8	1'344.8	149.2	1'494.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	3'064.7	384.3	240.0	186.4	502.4	4'377.8	1'344.8	149.2	1'494.0

Projet de budget 2012 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Office de l'état civil

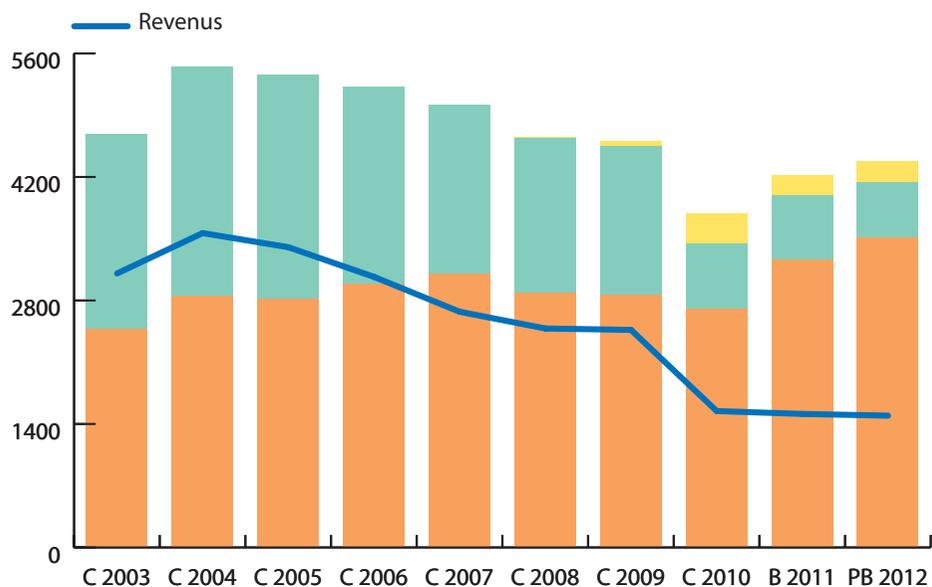
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

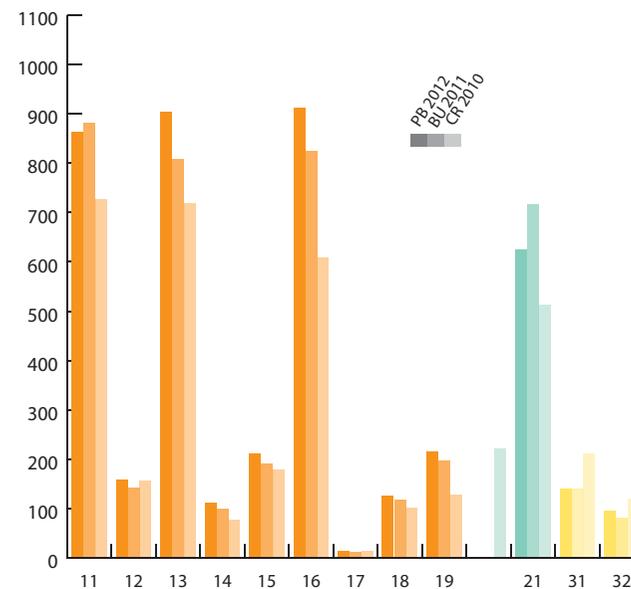
²¹ Le canton est devenu seul compétent, depuis le 1^{er} mars 2010, pour les commandes des passeports ainsi que pour les commandes groupées de passeports et de cartes d'identité. Les communes conservent seulement la compétence de prendre les commandes des cartes d'identité. Le bail de l'arcade de la rue du Nant a été résilié au 31 décembre 2010 et les collaborateurs effectuent depuis les prestations dans les locaux de l'arcade municipale d'information rebaptisée « Espace Ville de Genève ». Deux personnes, représentant 150% EPT (Equivalent Plein Temps), ont été transférées à l'état civil afin de rattraper le retard existant dans la ressaisie des données des citoyens genevois dans le registre informatisé fédéral Infostar.

Les charges globales de la prestation des cartes d'identité ont ainsi été réduites.

¹⁶ Comme expliqué ci-dessus, cette prestation bénéficie de ressources supplémentaires destinées à favoriser la ressaisie des citoyens genevois dans Infostar.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

Autorités, départements et services municipaux

A21	Agenda 21 - Ville durable	DRH	Direction des ressources humaines	SPO	Service des sports
ACV	Direction du département des constructions et de l'aménagement	DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication	SRE	Service des relations extérieures
ARC	Service d'architecture	ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance	SOC	Service social
ARI	Musée de l'Ariana	ENE	Service de l'énergie	TAX	Taxe professionnelle communale
BAT	Service des bâtiments	GCI	Service du génie civil	URB	Service d'urbanisme
BGE	Bibliothèque de Genève	GIM	Gérance immobilière municipale	VVP	Voirie – Ville propre
BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	LEX	Service juridique		
CA	Conseil administratif	LOM	Service logistique et manifestations		
CDG	Contrôle de gestion	MAH	Musées d'art et d'histoire		
CFI	Contrôle financier	MEG	Musée d'ethnographie		
CGE	Comptabilité générale et budget	MHN	Muséum d'histoire naturelle		
CIV	Office de l'état civil	MHS	Musée d'histoire des sciences		
CJB	Conservatoire et jardin botaniques	SEC	Service culturel		
CM	Conseil municipal	SAM	Service de l'aménagement urbain et de la mobilité		
CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression	SAT	Service administratif et technique		
DCS	Département de la culture et du sport (ex-DC)	SDPE	Service de la petite enfance (ex-DPE)		
DCA	Département des constructions et de l'aménagement	SEEP	Service de la sécurité et de l'espace publics		
SDEJ	Service de la jeunesse (ex-DEJ)	SEVE	Service des espaces verts		
DEUS	Département de l'environnement urbain et de la sécurité	SIS	Service d'incendie et de secours		
DFIN	Direction financière	SJS	Direction et secrétariat du département de la cohésion sociale et de la solidarité		
DFL	Département des finances et du logement	SPC	Service de la promotion culturelle		
DG	Direction générale	SPF	Service des pompes funèbres, cimetières et crématoires (ex-FUN)		

Autres abréviations usuelles

ACAM	Association des cadres de l'Administration municipale	CARTS	Commission des arts et de la culture	CPR	Cours de réanimation cardio-pulmonaire
ACG	Association des communes genevoises	CAS	Centres d'action sociale	CRER	Centre de rééducation et d'enseignement de la Roseraie
AEHR	Association pour l'étude de l'histoire régionale	CCMVL	Commission consultative de mise en valeur du livre	CVSC	Conférence des Villes suisses en matière culturelle
AFC	Administration fiscale cantonale	CdAG	Cabinets d'arts graphiques	DCTI	Département des constructions et des technologies de l'information
AIMF	Association internationale des maires francophones	CEPTA	Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal	DDP	Droit de superficie distinct et permanent
AIMP	Accord intercantonal sur les marchés publics	CEVA	Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse	DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
AM	Agent municipal	CFE	Code de frais par éléments	DIP	Département de l'instruction publique
AMS	Association des musées suisses	CFF	Chemins de fer fédéraux	ENSSIB	Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
API	Association pour le patrimoine industriel	CHF	Franc suisse	FAPSE	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
ASAI	Association suisse des auditeurs internes	CESID	Certificat de formation continue en information documentaire	FGC	Fédération genevoise de coopération
ASM	Agent de sécurité municipal	CICO	Commission de l'informatique et de la communication	FIHUAT	Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement du territoire
ASPIC	Association pour les intérêts des cyclistes	CIG	Centre d'iconographie genevoise	FMAC	Fonds municipal d'art contemporain
B	Budget	CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression	FSASD	Fondation des services d'aide et de soins à domicile
BAC	Bâtiment d'art contemporain	CMMI	Capability Maturity Model + Integration	GRTA	Genève région terre d'avenir
BBS	Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses	CMNS	Commission des monuments de la nature et des sites	HEAA	Haute école d'arts appliqués
BFQ	Budget financier quadriennal	COATTRIM	Comité d'attribution immobilière	HEG-ID	Haute école de gestion - Information documentaire
BIPE	Bureau d'information petite enfance	CODIR	Comité de direction	HES	Haute école spécialisée
BW	Business warehouse	COGESIM	Comité de gestion immobilière		
C	Comptes	CP	Commission du personnel		

IDEA	Instrument de description électronique des archives	PAP	Procédure d'approbation de plans	SEF	Scène Ella Fitzgerald
IMV	Institut et musée Voltaire	PAM	Plan d'achat mobilier	SIDIT	Systèmes d'information des infrastructures de télécommunication
IPE	Institution de la petite enfance	PDTC	Plan directeur des transports en commun	SIG	Services industriels de Genève
ISI	Intégration des systèmes d'information	PETS	Programme d'emplois temporaires spéciaux	SIPV	Système d'Information du Patrimoine Vert
KCHF	Milliers de francs suisses	PFI	Plan financier d'investissement	SITG	Système d'information du territoire genevois
LAC	Loi sur l'administration des communes	PGCP	Planification générale de la protection civile communale	SITV	Système d'information du territoire de la Ville
MAC	Manifestation d'art contemporain	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux	SSVG	Service social de la Ville de Genève
Mios	Millions de francs suisses	PIQ	Plan informatique quadriennal	TCMC	Tram Cornavin, Meyrin, CERN
OPAir	Ordonnance sur la protection de l'air	PLCP	Plan directeur des chemins pour piétons	TCOB	Tram Cornavin, Onex, Bernex
OPB	Ordonnance sur la protection contre le bruit	PLQ	Plan localisé de quartier	TGSA	Tram Grand-Saconnex
OCE	Office cantonal de l'emploi	PR	Proposition de crédit d'investissement du Conseil administratif destinée au Conseil municipal	TPG	Transports publics genevois
OCM	Office cantonal de la mobilité	PRV	Plan quadriennal de renouvellement des véhicules et engins (hors SIS & voirie)	TSHM	Travailleurs et travailleuses sociaux hors murs
OCPA	Office cantonal pour personnes âgées	PS	Plan de site	TSR	Télévision suisse romande
OFDT	Office fédéral du développement territorial	RALAC	Règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes	UAC	Unité d'action communautaire
OCoAE	Office communal de l'approvisionnement économique	RESSI	Revue électronique suisse de science de l'information	UACP	Unité d'action communautaire de proximité
OMS	Organisation mondiale de la santé			UOG	Université ouvrière de Genève
PAQ	Plan d'achats quadriennal			ZIC	Zone industrielle de Châtelaine (anciennement SIP)
PB	Projet de budget				